



fordowner.com



ford.ca

Manuel du propriétaire **MUSTANG** 2014



<b>Table des matières</b>	<b>1</b>
<hr/>	
<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>Sécurité des enfants</b>	<b>18</b>
Positionnement du siège d'enfant . . . . .	.20
Rehausseurs . . . . .	.23
Installation de siège d'enfant . . . . .	.26
<b>Ceintures de sécurité</b>	<b>36</b>
Bouclage des ceintures de sécurité . . . . .	.38
Témoin et carillon de ceinture de sécurité . . . . .	.42
Belt-Minder (dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité) . . . . .	.42
Entretien des ceintures de sécurité et des dispositifs de retenue pour enfants . . . . .	.45
<b>Système de sécurité Personal Safety System</b>	<b>46</b>
<b>Système de retenue supplémentaire</b>	<b>47</b>
Sacs gonflables du conducteur et du passager . . . . .	.49
Capteur de poids du passager avant . . . . .	.51
Sacs gonflables latéraux . . . . .	.55
DéTECTEURS d'impact et témoin du sac gonflable . . . . .	.57
Mise au rebut des sacs gonflables . . . . .	.58
<b>Clés et télécommande</b>	<b>59</b>
Généralités relatives aux fréquences radio . . . . .	.59
Télécommande . . . . .	.60
Clés . . . . .	.60
Remplacement d'une clé ou d'une télécommande perdue . . . . .	.61
<b>Dispositif MyKey</b>	<b>62</b>
Réglages, MyKey . . . . .	.62
Création . . . . .	.63
Effacement . . . . .	.65
État du système . . . . .	.65
Démarrage à distance, MyKey . . . . .	.66
Dépannage, MyKey . . . . .	.68

<b>Serrures</b>	<b>71</b>
Verrouillage et déverrouillage . . . . .	.71
Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur . . . . .	.75
<b>Sécurité</b>	<b>77</b>
Système antidémarrage SecuriLock® . . . . .	.77
Alarme antivol . . . . .	.80
<b>Volant de direction</b>	<b>83</b>
Réglage du volant . . . . .	.83
Commandes du volant de direction . . . . .	.84
<b>Essuie-glaces et lave-glaces</b>	<b>86</b>
Essuie-glaces . . . . .	.86
Lave-glaces de pare-brise . . . . .	.86
<b>Éclairage</b>	<b>88</b>
Commande d'éclairage . . . . .	.88
Commande automatique des phares . . . . .	.89
Rhéostat d'éclairage du tableau de bord . . . . .	.90
Temporisation des phares . . . . .	.90
Feux de jour . . . . .	.91
Phares antibrouillard avant . . . . .	.92
Indicateurs de direction . . . . .	.92
Éclairage intérieur . . . . .	.93
<b>Glaces et rétroviseurs</b>	<b>94</b>
Commandes des glaces électriques . . . . .	.94
Rétroviseurs extérieurs . . . . .	.97
Rétroviseur intérieur . . . . .	.99
Pare-soleil . . . . .	.100
Écran pare-soleil . . . . .	.101

## Table des matières 3

---

<b>Tableau de bord</b>	<b>102</b>
Indicateurs . . . . .	102
Lampes d'avertissement et indicateurs . . . . .	104
Avertissements sonores et indicateurs . . . . .	108
<b>Écrans d'information</b>	<b>109</b>
Commandes . . . . .	109
Messages d'information . . . . .	126
<b>Chaîne audio</b>	<b>134</b>
Chaîne AM-FM stéréo avec lecteur de disques compacts et MP3 . . .	136
Prise d'entrée auxiliaire. . . . .	140
Port USB . . . . .	142
Renseignements au sujet de la radio satellite . . . . .	143
<b>Chauffage-climatisation</b>	<b>147</b>
Chauffage-climatisation à commande manuelle . . . . .	147
Système de navigation avec système de chauffage-climatisation de base . . . . .	149
Dégivreur de lunette arrière . . . . .	153
Filtre à air d'habitacle . . . . .	154
<b>Sièges</b>	<b>155</b>
Position assise appropriée . . . . .	155
Appuie-têtes. . . . .	156
Sièges à réglage manuel . . . . .	159
Sièges à réglage électrique . . . . .	160
Sièges chauffants . . . . .	161
Sièges arrière . . . . .	162
<b>Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)</b>	<b>164</b>
Système de commande sans fil HomeLink® . . . . .	165

<b>Prises de courant auxiliaires</b>	<b>170</b>
<b>Compartiments de rangement</b>	<b>171</b>
Console centrale . . . . .	171
<b>Démarrage et arrêt du moteur</b>	<b>172</b>
Commutateur d'allumage . . . . .	173
Chauffe-moteur . . . . .	176
<b>Carburant et ravitaillement</b>	<b>178</b>
Qualité du carburant . . . . .	179
Panne sèche . . . . .	180
Ravitaillement . . . . .	182
Consommation de carburant . . . . .	184
<b>Boîte de vitesses</b>	<b>189</b>
Boîte de vitesses . . . . .	189
Boîte de vitesses automatique . . . . .	190
Boîte de vitesses manuelle . . . . .	193
Aide au démarrage en côte . . . . .	197
<b>Freins</b>	<b>200</b>
Freins . . . . .	200
Conseils de conduite avec le système de freinage antiblocage . . . . .	201
Frein de stationnement . . . . .	201
<b>Système antipatinage</b>	<b>202</b>
Antipatinage Traction Control™ . . . . .	202
<b>Contrôle de stabilité</b>	<b>203</b>
AdvanceTrac® . . . . .	204
<b>Aides au stationnement</b>	<b>206</b>
Capteur . . . . .	206
Caméra de marche arrière . . . . .	208

## Table des matières

5

<b>Régulateur de vitesse</b>	<b>211</b>
<b>Aides à la conduite</b>	<b>213</b>
Direction . . . . .	.213
<b>Chargement</b>	<b>215</b>
Chargement du véhicule . . . . .	.215
<b>Remorquage</b>	<b>223</b>
Traction d'une remorque . . . . .	.223
Remorquage . . . . .	.229
Remorquage de loisir . . . . .	.230
<b>Capote (selon l'équipement)</b>	<b>231</b>
<b>Conseils de conduite</b>	<b>237</b>
Conduite économique . . . . .	.237
Conduite dans l'eau . . . . .	.238
Tapis . . . . .	.239
<b>Dépannage</b>	<b>241</b>
Service de dépannage . . . . .	.241
Feux de détresse . . . . .	.243
Interrupteur de coupure de carburant . . . . .	.243
Démarrage d'appoint du véhicule . . . . .	.244
<b>Assistance à la clientèle</b>	<b>247</b>
Défauts compromettant la sécurité (É.-U. seulement) . . . . .	.254
Défauts compromettant la sécurité (Canada seulement) . . . . .	.255
<b>Fusibles</b>	<b>256</b>
Remplacement d'un fusible . . . . .	.256
Tableau de spécifications des fusibles . . . . .	.257

<b>Entretien</b>	<b>266</b>
Généralités . . . . .	.266
Ouverture et fermeture du capot . . . . .	.267
Aperçu sous le capot . . . . .	.268
Compartiment moteur . . . . .	.268
Jauge d'huile moteur . . . . .	.270
Vérification du niveau de l'huile moteur . . . . .	.270
Vérification du niveau du liquide de refroidissement du moteur . . . . .	.271
Vérification du niveau de l'huile pour boîte de vitesses automatique . . . . .	.276
Vérification du niveau du liquide de frein . . . . .	.277
Vérification du niveau du liquide de direction assistée . . . . .	.277
Vérification du niveau du liquide lave-glace . . . . .	.278
Batterie . . . . .	.278
Vérification des balais d'essuie-glace . . . . .	.281
Filtre(s) à air . . . . .	.282
Réglage des phares . . . . .	.283
Remplacement d'une ampoule . . . . .	.284
<b>Soins du véhicule</b>	<b>290</b>
Produits de nettoyage . . . . .	.290
Nettoyage de l'extérieur . . . . .	.290
Lustrage . . . . .	.292
Réparation des dommages mineurs à la peinture . . . . .	.292
Nettoyage du moteur . . . . .	.293
Nettoyage des glaces et des balais d'essuie-glace . . . . .	.293
Nettoyage de l'intérieur . . . . .	.294
Nettoyage du tableau de bord et de la lentille du groupe d'instruments . . . . .	.295
Nettoyage des sièges en cuir . . . . .	.296
Nettoyage des roues en alliage . . . . .	.296
Entreposage du véhicule . . . . .	.297

## Table des matières

7

---

<b>Roues et pneus</b>	<b>300</b>
Entretien des pneus . . . . .	.300
Système de surveillance de la pression des pneus . . . . .	.317
Remplacement d'une roue . . . . .	.322
Trousse de mobilité temporaire . . . . .	.328
Caractéristiques techniques . . . . .	.337
Couple de serrage de l'écrou de roue . . . . .	.337
<b>Contenances et caractéristiques</b>	<b>339</b>
Caractéristiques du moteur . . . . .	.339
Courroie d'entraînement des accessoires du moteur . . . . .	.340
Pièces de rechange . . . . .	.345
Numéro d'identification du véhicule . . . . .	.346
Étiquette d'homologation du véhicule . . . . .	.347
Désignations des codes de boîte de vitesses . . . . .	.347
<b>Accessoires</b>	<b>348</b>
Accessoires . . . . .	.348
<b>Programme d'entretien prolongé Ford</b>	<b>351</b>
<b>Entretien périodique</b>	<b>355</b>
Calendrier et carnet d'entretien normal . . . . .	.361
<b>SYNC®</b>	<b>374</b>
Association initiale de votre téléphone . . . . .	.380
Assistance 911 . . . . .	.392
Rapport sur l'état du véhicule . . . . .	.396



## 8 Table des matières

---

<b>Système de navigation (selon l'équipement)</b>	<b>421</b>
Barres d'état . . . . .	.427
Chargement des images . . . . .	.428
Reconnaissance vocale . . . . .	.430
Accès aux fonctions multimédias . . . . .	.435
Fonctions Jukebox . . . . .	.456
Enregistrement de la musique sur votre Jukebox . . . . .	.456
Accès à la musique sur votre Jukebox . . . . .	.456
Création d'une liste de lecture . . . . .	.458
Où suis-je? . . . . .	.462
Accès à l'écran d'aide . . . . .	.466
Fonctions d'aide à la navigation . . . . .	.467
<b>Annexes</b>	<b>491</b>
Licence d'utilisation de l'utilisateur final . . . . .	.499
<b>Index</b>	<b>505</b>

L'information contenue dans cette édition était correcte au moment de l'impression. Dans un but de développement continu, nous nous réservons le droit de changer des spécifications, la conception ou l'équipement à tout moment, sans préavis et sans obligation. Aucune partie de cette édition ne saurait être reproduite, transmise, stockée dans un système de récupération ou traduite dans une autre langue, de quelque manière que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans notre autorisation écrite. Excepté erreurs et omissions.

© Ford Motor Company 2012

**À PROPOS DE CE MANUEL**

Merci d'avoir choisi Ford. Nous vous recommandons de prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce manuel. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.



**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec prudence et attention lorsque vous actionnez les commandes et utilisez les fonctions de votre véhicule.

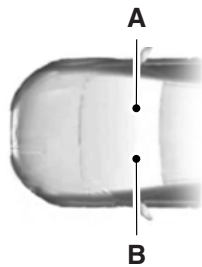
**Nota :** Ce manuel décrit une gamme de fonctions et d'options de produits, parfois avant qu'elles soient disponibles. Par conséquent, certaines options indiquées dans ce manuel pourraient ne pas être disponibles sur votre véhicule.

**Nota :** Certaines des illustrations dans ce manuel peuvent s'appliquer à différents modèles, elles peuvent donc paraître différentes par rapport à votre véhicule. Toutefois, les données essentielles des illustrations sont toujours exactes.

**Nota :** Utilisez toujours votre véhicule selon les lois et les règlements en vigueur.

**Nota :** Lorsque vous vendez votre véhicule, assurez-vous de transmettre ce manuel au nouveau propriétaire. Il fait partie intégrante du véhicule.

Dans ce manuel, l'emplacement d'un composant peut être indiqué à gauche ou à droite du véhicule. Le côté indiqué est déterminé par la position d'un observateur assis dans le véhicule et regardant devant.



A. Côté droit

B. Côté gauche

**Protection de l'environnement**

























Vous devez contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule associé au respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage représentent des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif.






**GLOSSAIRE DES PICTOGRAMMES**

**AVERTISSEMENT :** Vous risquez la mort ou des blessures graves pour vous et d'autres personnes si vous ne suivez pas la consigne mise en surbrillance par le pictogramme d'avertissement.

Voici quelques-uns des pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Avertissement de sécurité		Consultez le manuel du propriétaire		Système de freins antiblocage
	Ne pas fumer, évitez les flammes et les étincelles		Batterie		Électrolyte
	Liquide de frein (sans produits pétroliers)		Circuit de freinage		Filtre à air de l'habitacle
	Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant		Dispositif de sécurité enfants		Point d'ancrage inférieur pour siège d'enfant
	Patte d'ancrage pour siège d'enfant		Régulateur de vitesse		Laissez refroidir avant d'ouvrir

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Filtre à air du moteur		Liquide de refroidissement du moteur		Température du liquide de refroidissement du moteur
	Huile moteur		Gaz explosif		Avertissement concernant le ventilateur
	Bouclage de la ceinture de sécurité		Sac gonflable		Phares antibrouillard avant
	Réinitialisation de la pompe d'alimentation		Porte-fusibles		Feux de détresse
	Dégivreur de lunette arrière		Ouverture du coffre à bagages de l'intérieur		Cric
	Commutateur d'éclairage		Témoin de basse pression des pneus		Maintenez un niveau de liquide approprié
	Alarme de détresse		Aide au stationnement		Frein de stationnement
	Liquide de direction assistée		Glaces à commande électrique avant et arrière		Condamnation des lève-glaces électriques

Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description	Picto-gramme	Description
	Témoin d'anomalie du moteur		Sac gonflable latéral		Contrôle de stabilité
	Dégivrage et désembuage du pare-brise		Lave-glace et essuie-glace		

## ENREGISTREMENT DES DONNÉES

### Enregistrement des données d'entretien

Les enregistreurs de données d'entretien de votre véhicule recueillent et enregistrent l'information diagnostique du véhicule, notamment les données relatives à la performance ou à l'état de divers systèmes et modules dont il est équipé, par exemple le moteur, l'accélérateur, la direction ou le circuit de freinage. Afin de rendre un diagnostic précis et de bien entretenir votre véhicule, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder aux données de diagnostic en établissant une connexion directe avec votre véhicule. En outre, lorsque votre véhicule est confié à l'atelier pour entretien ou réparation, Ford, Ford du Canada et d'autres ateliers d'entretien et de réparation peuvent accéder à ou s'échanger des renseignements concernant le véhicule en vue de son amélioration. Pour les É.-U. seulement (selon l'équipement), si vous choisissez d'utiliser la fonction Bilan du véhicule de SYNC®, vous consentez à ce que certains renseignements diagnostiques deviennent aussi disponibles pour la société Ford Motor Company ou toute installation Ford autorisée, et que ces renseignements puissent être utilisés à des fins diverses. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements.

### Enregistrement des données d'événement

**Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données de conduite (EDR). Le but principal d'un EDR est d'enregistrer, lors d'un accident ou de situations similaires, comme lors du déploiement d'un sac gonflable ou lors d'un impact avec un obstacle sur la route; ces données aident à comprendre comment les systèmes du véhicule ont exécuté leurs tâches. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période de temps,**

généralement de 30 secondes ou moins. L'EDR dans ce véhicule est conçu pour enregistrer les données telles que :

- la façon dont fonctionnaient différents systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- la distance d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur ou de frein par le conducteur;
- la vitesse du véhicule;
- la direction dans laquelle le conducteur a tourné le volant.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures surviennent.

**Nota :** Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule seulement si une situation d'accident importante survient; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR sous les conditions de conduite normales et aucune donnée, ni renseignements personnels (par exemple, le nom, le sexe, l'âge, et l'emplacement de l'accident) ne sont enregistrés (voir les restrictions quant au service d'assistance 911 et les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de confidentialité des renseignements ci-dessous). Cependant, les parties, comme les autorités policières, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type de données d'identification personnelles normalement enregistrées pendant une enquête relative à une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données de conduite, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur de véhicules, les autres partis, comme les autorités policières, qui sont dotés de tels équipements, peuvent lire de l'information s'ils ont accès au véhicule ou l'EDR. Ford et Ford du Canada ne liront pas ces données sans votre autorisation préalable, à moins d'être soumis à une ordonnance du tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information.

**Nota : Y compris dans la mesure où une quelconque loi portant sur les enregistreurs de données de conduite s'applique également au système SYNC® ou à ses fonctionnalités, veuillez noter ce qui suit : une fois le service d'assistance 911 (selon l'équipement) activé (set ON), la fonction d'assistance 911 peut, pour tout téléphone cellulaire apparié et relié, divulguer aux services d'urgence que le véhicule vient de subir une collision impliquant le déploiement d'un sac gonflable ou, dans certains véhicules, l'activation d'un dispositif d'arrêt automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à jour du service d'assistance 911 peuvent aussi servir à fournir verbalement ou électroniquement l'emplacement du véhicule aux opérateurs du service 911 (comme la latitude et la longitude), et/ou les autres détails du véhicule ou de l'accident, ou bien l'information personnelle des occupants pour aider les opérateurs du service d'assistance 911 à fournir les services d'urgence les plus adéquats. Si vous ne souhaitez pas divulguer cette information, n'activez pas la fonction d'assistance 911. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements.**

**De plus, en utilisant les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements (s'il y a lieu – États-Unis uniquement), le système utilise la technologie GPS et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse (les « allers et retours du véhicule ») afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. Si vous préférez que Ford ou ses fournisseurs ne reçoivent pas cette information, n'utilisez pas ces services. Ford Motor Company et les fournisseurs qui offrent ces services ne conservent pas l'information sur les allers et retours du véhicule. Pour plus de renseignements, voir les modalités des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements. Consultez votre supplément SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements.**

#### **PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE**



**AVERTISSEMENT :** Certains constituants des gaz d'échappement du moteur, certains composants du véhicule, certains liquides contenus dans le véhicule et certains produits provenant de l'usure de composants contiennent ou émettent des composés chimiques qui sont reconnus dans l'État de Californie comme cause de cancer et de malformations congénitales ou autres lésions de l'appareil reproducteur.

**PRÉSENCE DE PERCHLORATE**

**Nota :** Certains composants de votre véhicule, tels que les sacs gonflables, les tendeurs de ceinture de sécurité et les piles de la télécommande, pourraient renfermer du perchlorate. La manipulation de ces composants lors de l'entretien et la mise à la casse du véhicule au terme de sa vie utile pourraient exiger des précautions particulières. Consultez le site [www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate](http://www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate) pour obtenir de plus amples renseignements.

**CRÉDIT FORD (É.-U. SEULEMENT)**

Crédit Ford offre une gamme complète de plans de financement et de location pour faciliter l'acquisition de votre véhicule. Si le financement ou la location de votre véhicule s'est effectué au moyen de Crédit Ford, nous sommes heureux de vous compter parmi nos clients.

Pour plus de commodité, nous vous offrons plusieurs façons de communiquer avec nous ainsi que de l'aide pour gérer votre compte.

Téléphone : 1-800-727-7000

Pour plus de renseignements concernant Crédit Ford ainsi que pour accéder au gestionnaire de compte, visitez le site [www.fordcredit.com](http://www.fordcredit.com).

**PIÈCES DE RECHANGE RECOMMANDÉES**

Votre véhicule a été construit selon les normes les plus strictes à l'aide de pièces de la plus haute qualité. Nous recommandons que vous exigiez l'utilisation de pièces d'origine Ford et Motorcraft pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Vous pouvez clairement identifier les pièces d'origine Ford et Motorcraft en cherchant la marque Ford, FoMoCo ou Motorcraft sur les pièces mêmes ou sur leur emballage.

**Entretien périodique et réparations mécaniques**

Une des meilleures façons d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule pendant de nombreuses années est de respecter nos recommandations en matière d'entretien périodique en utilisant des pièces conformes aux spécifications détaillées dans le manuel du propriétaire. Les pièces d'origine de marques Ford et Motorcraft rencontrent ou dépassent ces exigences.

**Réparations des véhicules accidentés**

Nous espérons fortement que vous ne serez jamais victime d'une collision, mais malheureusement, les accidents sont des choses qui arrivent. Les pièces de rechange d'origine Ford répondent à des normes



rigoureuses en termes d'ajustage, de finition, d'intégrité, de protection anticorrosion et de résistance aux bosses. Pendant le développement du véhicule, nous certifions que ces pièces offrent le même niveau de protection que le système intégral. Afin d'être certain d'obtenir un niveau supérieur de protection, exigez, lors du remplacement de pièces suite à une collision, les pièces de rechange d'origine Ford.

#### **Garantie sur les pièces de rechange**

Les pièces de remplacement Ford et Motorcraft d'origine sont les seules pièces de rechange qui sont couvertes par la garantie Ford. Les dommages causés à votre véhicule par suite d'une défaillance de pièces autres que les pièces Ford pourraient ne pas être couverts par la garantie Ford. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modalités de la garantie Ford.

#### **AVIS SPÉCIAUX**

##### **Garantie limitée de véhicule neuf**

Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui n'est pas couvert par votre Garantie limitée de véhicule neuf, consultez le manuel des pratiques de garantie qui vous a été remis avec le manuel du propriétaire.

##### **Directives spéciales**

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.



**AVERTISSEMENT** : Veuillez lire le chapitre *Système de retenue supplémentaire*. Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.



**AVERTISSEMENT** : Ne placez **JAMAIS** un siège d'enfant ou de bébé orienté vers l'arrière sur le siège du passager avant, devant un sac gonflable activé.

## APPAREILS DE COMMUNICATION MOBILE

L'utilisation des appareils de communication mobile dans le cadre des activités personnelles et commerciales a augmenté considérablement. Vous ne devez toutefois pas mettre votre sécurité ou celle des autres en jeu lorsque vous utilisez de tels appareils. Ces appareils peuvent être très avantageux du point de vue de la sécurité personnelle lorsqu'ils sont utilisés judicieusement, plus particulièrement en situation d'urgence. La sécurité doit être une priorité lors de l'utilisation de ces équipements de communication mobile afin de ne pas annuler les avantages qu'ils présentent.

Notons, entre autres les appareils de communication mobile, les téléphones cellulaires, les téléavertisseurs, les dispositifs de courriel portables, les appareils de messagerie texte et les radios bidirectionnelles portables.



**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

## RENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES AUX VÉHICULES DESTINÉS À L'EXPORTATION (AUTRES QUE LES VÉHICULES DESTINÉS AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA)

Les caractéristiques et les options des véhicules vendus dans votre pays peuvent différer de celles décrites dans ce manuel du propriétaire. Un supplément particulier à votre pays peut compléter le manuel du propriétaire de votre véhicule. En consultant ce supplément, le cas échéant, vous pourrez déterminer les caractéristiques du véhicule et connaître les recommandations et les spécifications propres à votre pays. Ce manuel du propriétaire s'applique principalement aux véhicules vendus aux É.-U. et au Canada. Les caractéristiques et équipements de série y étant décrits peuvent différer de ceux qui équipent les modèles destinés à l'exportation. **Consultez ce manuel du propriétaire pour tous les autres renseignements et avertissements nécessaires.**

**GÉNÉRALITÉS**

Consultez les rubriques qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants.



**AVERTISSEMENT :** Assurez-vous toujours que l'enfant est correctement attaché dans un dispositif de retenue adapté à sa grandeur, son âge et son poids. Les dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas compris avec le véhicule et doivent être achetés séparément. Si vous ignorez ces instructions ou ces directives, l'enfant risque davantage de subir des blessures graves ou mortelles.



**AVERTISSEMENT :** Les enfants ne sont pas tous de la même taille et du même poids. Les recommandations fournies par la NHTSA ou par tout autre organisme de sécurité visant les dispositifs de retenue pour enfants sont fondées sur des limites probables de taille, d'âge et de poids, et représentent les exigences minimales stipulées par la loi. Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants de la NHTSA ainsi qu'à votre pédiatre, afin de vous assurer que votre siège d'enfant est bien adapté à l'enfant, qu'il est compatible avec votre véhicule et qu'il est correctement installé. Pour localiser un centre d'installation de sièges d'enfant et un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants, composez sans frais le numéro de la ligne directe de la NHTSA au 1 888 327-4236, ou cherchez NHTSA sur Internet. Au Canada, consultez votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour obtenir les coordonnées d'un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) ou, pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre ministère provincial des transports, votre bureau local d'Ambulance Saint-Jean en cherchant Ambulance Saint-Jean sur Internet ou Transports Canada au 1 800 333-0371 (<http://www.tc.gc.ca>). L'utilisation d'un dispositif de retenue pour enfants qui n'est pas adapté à la taille, à l'âge et au poids de l'enfant peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.

<b>Recommandations concernant les dispositifs de retenue pour enfants</b>		
	<b>Taille, grandeur, poids et âge de l'enfant</b>	<b>Dispositif de retenue pour enfants recommandé</b>
Bébés et tout-petits	Enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).	Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébés, siège transformable ou siège pour tout-petits).
Jeunes enfants	Enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez un rehausseur.
Enfants plus grands	Enfants trop grands pour utiliser un rehausseur, mesurant généralement au moins 1,45 m (4 pi 9 po) ou pesant plus de 36 kg (80 lb) ou 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande.	Utilisez la ceinture de sécurité du véhicule en plaçant la ceinture sous-abdominale bien serrée et bas sur les hanches, le baudrier au centre de l'épaule et de la poitrine, et le dossier de siège en position verticale.

- Les lois américaines et canadiennes stipulent que vous devez convenablement utiliser un siège d'enfant pour les bébés et les tout-petits.
- Les lois de plusieurs États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po), et pesant moins de 36 kg (80 lb). Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

- Dans la mesure du possible, les enfants de 12 ans et moins doivent toujours être assis sur un siège arrière et être convenablement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur un siège arrière que sur un siège avant. Consultez la rubrique *Détecteur d'occupation du siège passager avant* dans le chapitre *Système de retenue supplémentaire* pour plus de renseignements.

### POSITIONNEMENT DU SIÈGE D'ENFANT



**AVERTISSEMENT** : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible. Dans la mesure du possible, tous les enfants de douze ans et moins doivent être assis sur un siège arrière et être correctement retenus. S'il n'est pas possible que tous les enfants soient assis sur un siège arrière et soient correctement retenus, l'enfant de plus grande taille et poids devra être assis sur le siège avant et être correctement retenu.



**AVERTISSEMENT** : Lisez toujours attentivement les directives et les avertissements du fabricant de tout dispositif de retenue pour enfants afin de déterminer s'il est correctement adapté à la taille, la grandeur, le poids et l'âge de l'enfant. Observez attentivement les directives et les avertissements du fabricant du dispositif de retenue de pair avec les directives et les avertissements du constructeur de votre véhicule. Un dispositif de retenue incorrectement installé ou utilisé, ou inapproprié à la taille, l'âge et le poids de l'enfant, peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles à l'enfant.



**AVERTISSEMENT** : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux alors que le véhicule roule. Un passager ne peut pas protéger un enfant en cas de collision, ce qui peut provoquer des blessures graves ou mortelles à l'enfant.



**AVERTISSEMENT :** N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



**AVERTISSEMENT :** Attachez toujours un siège d'enfant ou un rehausseur inoccupé. Ceux-ci peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque, et ainsi augmenter les risques de blessures aux occupants.



**AVERTISSEMENT :** Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



**AVERTISSEMENT :** Pour éviter d'éventuels risques de blessure, ne laissez pas d'enfant, d'adulte irresponsable ou d'animal sans surveillance dans votre véhicule.

Type de dispositif de retenue	Poids combiné de l'enfant et du siège d'enfant	Utilisez toute méthode de fixation indiquée ci-dessous par un « X »				
		Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et patte d'ancrage supérieure)	Système LATCH (points d'ancrage inférieurs seulement)	Ceinture de sécurité et ancrage de la sangle supérieure	Ceinture de sécurité et système LATCH (ancrages inférieurs et ancrage de la sangle supérieure)	Ceinture de sécurité seulement
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)		X			X
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	X		X	X	
Siège d'enfant orienté vers l'avant	Plus de 29,5 kg (65 lb)			X	X	

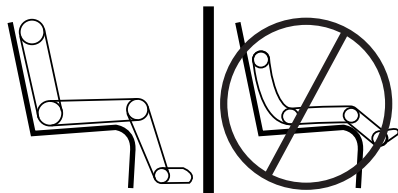
**Nota :** le siège d'enfant doit être bien serré sur le siège du véhicule. Consultez le chapitre *Sièges* pour obtenir des renseignements sur les appuie-tête.

**REHAUSSEURS**

**AVERTISSEMENT :** Le baudrier ne devrait jamais passer sous le bras ou dans le dos de l'enfant, car cela réduit la protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

Utilisez un rehausseur pour les enfants trop grands pour utiliser un siège d'enfant, mesurant généralement moins de 1,45 m (4 pi 9 po), âgés de plus de quatre ans et de moins de douze ans et pesant entre 18 kg (40 lb) et 36 kg (80 lb), et jusqu'à 45 kg (100 lb), lorsque le fabricant du dispositif de retenue pour enfants le recommande. Les lois de nombreux États et provinces exigent l'utilisation de rehausseurs homologués pour les enfants de moins de huit (8) ans, mesurant moins de 1,45 m (4 pi 9 po) et pesant moins de 36 kg (80 lb).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce qu'il soit possible de répondre OUI à TOUTES les questions suivantes lorsque l'enfant est assis sans l'aide d'un rehausseur :



- L'enfant peut-il s'asseoir bien calé dans le siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du coussin?
- L'enfant peut-il s'asseoir sans être affaissé?
- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

Les rehausseurs doivent toujours être utilisés avec une ceinture trois points de votre véhicule.



**Types de rehausseur**

- Rehausseur sans dossier

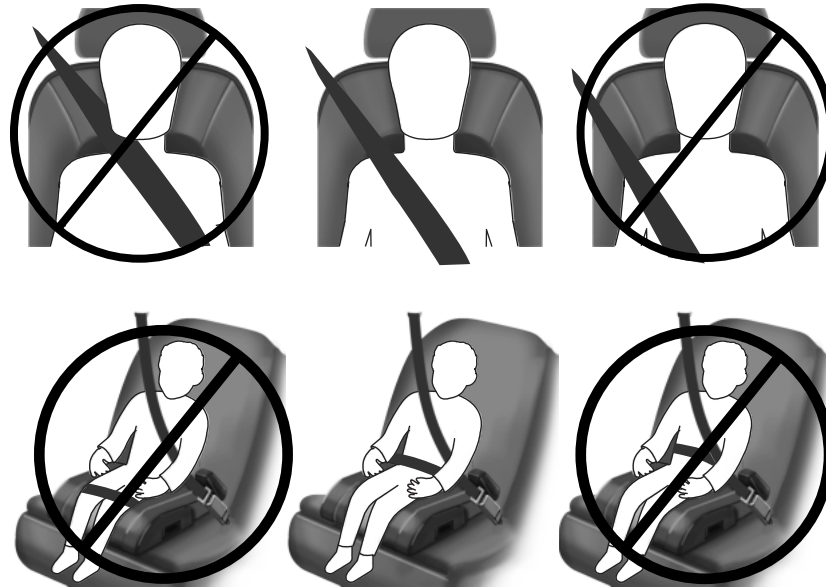
Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez-le. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appuie-tête, un rehausseur sans dossier peut élever la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant au-dessus du siège. Dans un tel cas, installez le rehausseur sans dossier à une place où le dossier ou l'appuie-tête est plus élevé et équipée d'une ceinture trois points ou utilisez un rehausseur à dossier haut.



- Rehausseur à dossier haut

Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier haut doit alors être utilisé.

La taille et la forme des rehausseurs et des enfants varient grandement. Choisissez un rehausseur qui maintient la ceinture sous-abdominale basse et fermement contre les hanches, jamais sur l'estomac, et qui vous permet d'ajuster le baudrier pour qu'il croise la poitrine et repose fermement au centre de l'épaule. Les illustrations suivantes comparent la position idéale (centrale) à un baudrier peu confortable près du cou et à un baudrier qui pourrait glisser hors de l'épaule. Les illustrations montrent également comment la ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur les hanches de l'enfant.



Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis. Ne placez aucun objet sous le rehausseur dont l'épaisseur serait supérieure à celle des objets préalablement décrits. Suivez les directives du fabricant du rehausseur.

**POSE DE SIÈGES D'ENFANT****Sièges d'enfant**

Utilisez un siège d'enfant (quelquefois appelé porte-bébé, siège transformable ou siège pour tout-petits) pour les bébés, les tout-petits ou les enfants pesant jusqu'à 18 kg (40 lb) (généralement âgés de quatre ans ou moins).

**Utilisation de ceintures-baudriers**

**AVERTISSEMENT** : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



**AVERTISSEMENT** : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent, dans la mesure du possible, prendre place sur la banquette arrière du véhicule et être convenablement retenus.



**AVERTISSEMENT** : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou **VERROUILLER** les ancrages inférieurs, les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

Installation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

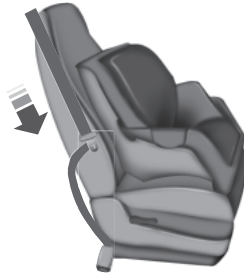
- utilisez la boucle de ceinture qui convient à la position du siège dans le véhicule;
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;
- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l'écart du siège d'enfant, avec la languette entre le siège d'enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture ne se déboucle de façon accidentelle;
- placez en position verticale le dossier du siège sur lequel doit être fixé le siège d'enfant;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Reportez-vous à l'étape 5. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

Observez les étapes suivantes pour installer un siège d'enfant au moyen de la ceinture trois points :

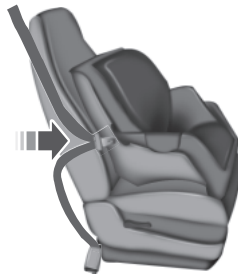
**Nota :** Bien que l'illustration montre un siège d'enfant orienté vers l'avant, les étapes décrites sont les mêmes que pour un siège d'enfant orienté vers l'arrière.



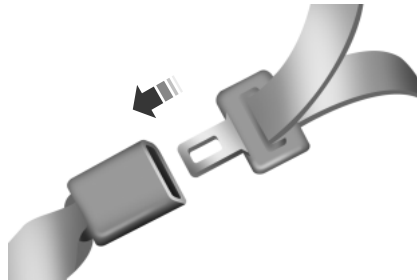
1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.



2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où vient la languette), jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez le dispositif s'enclencher. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

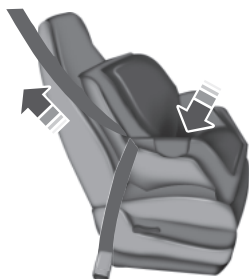


5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier vers le bas jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée.

**Nota :** Le mode de blocage automatique est disponible pour le siège passager avant et les sièges arrière. Ce véhicule n'exige pas l'utilisation d'une agrafe verrouillable.

6. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter légèrement pour qu'elle se tende. Un déclic se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

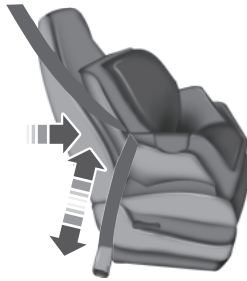
7. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture. La ceinture doit être bien bloquée. Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 5 et 6.



8. Éliminez le reste du jeu de la ceinture. Poussez sur le siège en y mettant du poids, par exemple en appuyant ou en posant les genoux sur le dispositif de retenue pour enfants, tout en tirant sur le baudrier afin de bien tendre la ceinture.

Ce resserrage de la ceinture permettra d'éliminer le jeu créé par le poids de l'enfant qui vient s'ajouter à celui du dispositif de retenue pour enfants. Il assure également une fixation plus ferme du siège d'enfant à votre véhicule. Une légère inclinaison vers la boucle peut également contribuer à éliminer le jeu de la ceinture.

9. Attachez la sangle de retenue du siège d'enfant, le cas échéant. Consultez la rubrique *Utilisation des sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.



10. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire balancer le siège de l'avant vers l'arrière pour vous assurer qu'il est bien fixé.

Empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant et vers l'arrière. Si l'installation est adéquate, le siège d'enfant ne doit pas se déplacer de plus de 2,5 cm (1 po).

Ford recommande de demander conseil à un technicien certifié en matière de sécurité automobile pour enfants (CPST) de la NHTSA pour s'assurer que le siège de sécurité enfant est correctement installé. Au Canada, vérifiez auprès du bureau local d'Ambulance Saint-Jean pour une référence à un technicien certifié en matière de sécurité.

#### Utilisation des points d'ancrage inférieurs et de sangles de retenue (LATCH)



**AVERTISSEMENT** : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

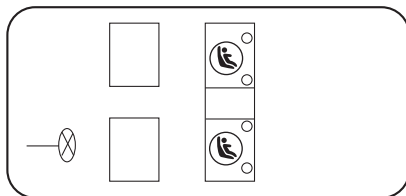


**AVERTISSEMENT** : Selon l'emplacement et la conception de la fixation du dispositif de retenue pour enfants, vous pouvez bloquer l'accès à certaines boucles de ceinture de sécurité ou **VERROUILLER** les ancrages inférieurs, les rendant potentiellement inutilisables. Pour éviter les risques de blessures, les occupants ne devraient utiliser que des positions dans lesquelles ils peuvent être retenus efficacement par les dispositifs.

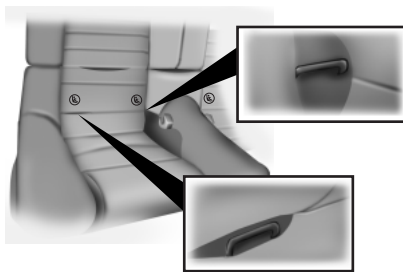
**⚠ AVERTISSEMENT :** Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Le système LATCH comprend trois points d'ancrage sur le véhicule : deux ancrages inférieurs qui se trouvent à la jonction du dossier et du coussin du siège, et une patte d'ancrage de sangle supérieure située derrière ce même siège.

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage inférieurs LATCH situés à certaines places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant se fixe sans qu'il soit nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité du véhicule, bien qu'il soit toujours possible de recourir aux ceintures pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue supérieure doit également être fixée à la patte d'ancrage de la sangle supérieure, si votre dispositif de retenue pour enfants est équipé d'une telle sangle.



Votre véhicule est équipé de points d'ancrage inférieurs LATCH pour siège d'enfant aux places assises identifiées par le symbole de siège d'enfant.



Les points d'ancrage du système LATCH se trouvent dans la partie postérieure du siège arrière, entre le coussin et le dossier de siège, sous les pictogrammes comme illustré. Veuillez suivre les directives du fabricant du siège d'enfant pour installer correctement le siège d'enfant muni de fixations LATCH.



Observez les directives sur la fixation des sièges d'enfant au moyen de sangles de retenue. Consultez la rubrique *Utilisation des sangles de retenue* plus loin dans ce chapitre.

N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

### Fixation d'un siège d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité et des points d'ancrage inférieurs LATCH

Si vous souhaitez utiliser la ceinture de sécurité en plus des ancrages inférieurs LATCH, vous pouvez attacher l'un ou l'autre de ces systèmes en premier, pourvu que l'installation soit effectuée correctement. Fixez ensuite la sangle de retenue, si elle est comprise avec le siège d'enfant.

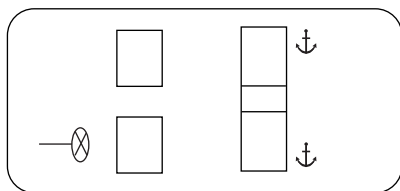
### Utilisation des sangles de retenue



Plusieurs modèles de sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui émerge du dossier du siège d'enfant et qui se fixe à la patte d'ancrage supérieure du véhicule. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles.

Adressez-vous au fabricant du siège d'enfant si vous souhaitez commander une sangle de retenue, ou si vous désirez vous procurer une sangle de retenue plus longue, si celle dont vous disposez n'atteint pas la patte d'ancrage supérieure prévue dans votre véhicule.

Une fois le siège d'enfant fixé au véhicule au moyen de la ceinture de sécurité ou des ancrages inférieurs LATCH (ou au moyen de ces deux systèmes), vous pouvez attacher la sangle de retenue supérieure.



Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

Observez les étapes suivantes pour attacher le siège d'enfant à la patte d'ancrage du véhicule :

**Pour le coupé :**

1. Acheminez la sangle de retenue par-dessus l'appuie-tête.



2. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

3. Ouvrez le couvercle de la patte d'ancrage.



4. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.

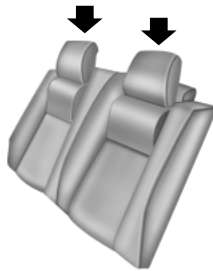
Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

5. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

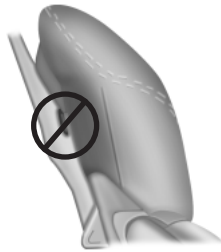
**Pour le cabriolet :**

1. Acheminez la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus l'appuie-tête.

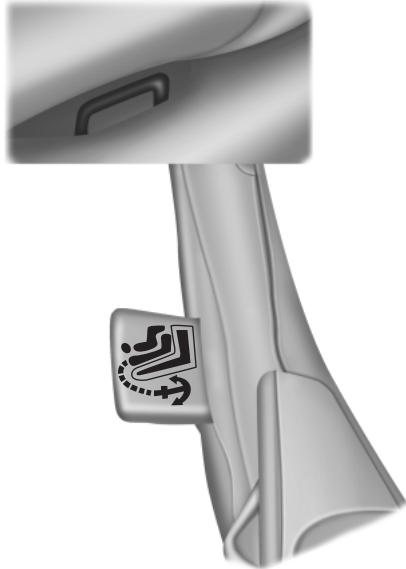


Les ancrages de la sangle sont situés derrière le dossier de siège dans la doublure supérieure de logement de capote.

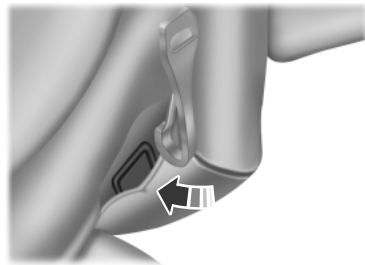
**Nota :** pour faciliter l'accès, fixez la sangle de retenue lorsque la capote est relevée.



**Nota :** les fixations du couvre-capote à l'arrière des appuie-tête ne sont pas des points d'ancrage.



2. Accédez aux points d'ancrage situés derrière le dossier sous l'étiquette de vinyle marquée d'un symbole de point d'ancrage.



3. Fixez la sangle de retenue au point d'ancrage, comme illustré.  
Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

4. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

Si votre siège d'enfant est muni d'une sangle de retenue, et que le fabricant du siège d'enfant en recommande l'usage, alors Ford le recommande également.

---

**PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

**AVERTISSEMENT** : Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.



**AVERTISSEMENT** : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants occupent une place assise où ils peuvent être correctement retenus.



**AVERTISSEMENT** : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux pendant la conduite. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.




**AVERTISSEMENT** : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessure grave voire mortelle.





**AVERTISSEMENT** : Il est très dangereux de se trouver dans l'aire de chargement, intérieure ou extérieure, lorsque le véhicule roule. En cas de collision, ces occupants risquent d'être gravement blessés ou tués. Ne laissez personne s'installer dans le véhicule à un endroit qui n'est pas muni d'un siège et d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.





**AVERTISSEMENT** : En cas de capotage du véhicule, les risques de blessures mortelles sont plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

 **AVERTISSEMENT :** Chaque siège du véhicule possède une ceinture de sécurité spécifique qui consiste en une boucle et une languette conçues pour être utilisées ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la porte. Ne portez jamais la ceinture de sécurité sous le bras. 2) Ne faites jamais passer le baudrier autour du cou ou sur l'épaule du côté intérieur du véhicule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne.

 **AVERTISSEMENT :** Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent être assis sur un siège arrière du véhicule et être correctement retenus. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.



 **AVERTISSEMENT :** Les ceintures de sécurité et les sièges peuvent devenir très chauds dans un véhicule fermé exposé au soleil et ils peuvent causer des brûlures aux jeunes enfants. Vérifiez la température des sièges et des boucles avant d'asseoir un enfant dans le véhicule.

 **AVERTISSEMENT :** Les occupants à l'avant et à l'arrière, y compris les femmes enceintes, doivent porter la ceinture de sécurité pour assurer une protection optimale en cas d'accident.

 **AVERTISSEMENT :** Le centre de la banquette arrière n'est pas considéré comme une place assise et n'est pas doté d'une ceinture de sécurité. Les points d'ancrage n'ont pas été conçus pour être utilisés avec un siège d'enfant au centre et il n'y a pas de patte d'ancrage disponible au centre. L'utilisation du centre de la banquette en tant que place assise augmente les risques de blessures ou de mort en cas de collision.

Toutes les places dans ce véhicule sont munies d'une ceinture de sécurité deux points. Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire.

Le système de ceinture de sécurité comprend les éléments suivants :

- des ceintures de sécurité trois points;
- un baudrier avec mode de blocage automatique (sauf la ceinture de sécurité conducteur)
- un tendeur d'enrouleur aux positions assises extérieures avant;
- un capteur de tension de ceinture à la place passager avant latérale;
- 
  - un témoin et un carillon de ceinture de sécurité. Consultez la rubrique *Témoin de bouclage de ceinture de sécurité et carillon avertisseur* plus loin dans ce chapitre;
- 
  - des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la rubrique *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* dans le chapitre *Dispositif de retenue supplémentaire*.

Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales et lors de collisions latérales. Les tendeurs de ceinture de sécurité des places avant sont conçus pour serrer fermement les ceintures de sécurité contre le corps de l'occupant lorsqu'ils sont activés. Cela contribue à augmenter l'efficacité des ceintures de sécurité. En cas de collisions frontales, les tendeurs peuvent s'activer seuls ou de concert avec les sacs gonflables avant si la collision est suffisamment grave.

### BOUCLAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

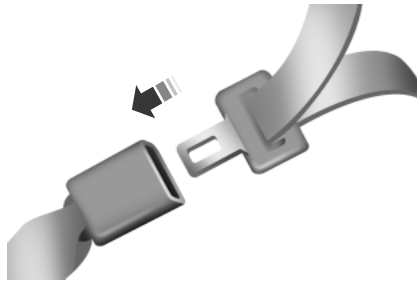
Les places latérales avant et arrière du véhicule sont dotées de ceintures combinées sangle ventrale et baudrier.

Le bras de support (modèle coupé seulement) facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité et permet l'accès aux places arrière du véhicule.

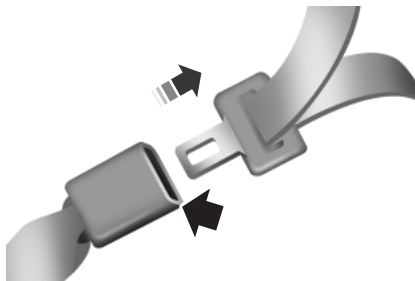


Faites pivoter le bras de support vers l'avant du véhicule jusqu'à ce qu'il s'enclenche. Cette position facilite l'utilisation de la ceinture de sécurité du siège avant.

Pour accéder aux places arrière, replacez le bras de support en position initiale, contre le panneau de garniture.



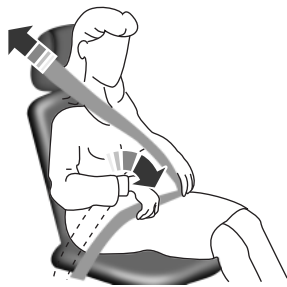
1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.

### Système de retenue pour femmes enceintes

**!** **AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture de sécurité correctement bouclée. La partie sous-abdominale de la ceinture de sécurité doit être bien serrée et être placée sur le bas des hanches. Le baudrier de la ceinture de sécurité doit être placé contre la poitrine. Les femmes enceintes doivent aussi suivre ces consignes. Consultez l'illustration suivante.



Les femmes enceintes doivent toujours porter leur ceinture de sécurité. La partie sous-abdominale d'une ceinture trois points doit être placée bas sur les hanches au-dessous du ventre et portée aussi serrée que possible tout en étant confortable. Le baudrier doit être placé près du centre de l'épaule et de la poitrine.



**Modes de verrouillage des ceintures de sécurité**

**AVERTISSEMENT** : Après une collision, le système de ceinture de sécurité de toutes les places passager doit être vérifié par un concessionnaire autorisé afin de s'assurer que l'enrouleur à blocage automatique prévu pour les sièges de sécurité enfant fonctionne correctement. En outre, il faut vérifier le fonctionnement de toutes les ceintures de sécurité.



**AVERTISSEMENT** : L'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur doit être remplacé si l'enrouleur à blocage automatique ou tout autre élément de la ceinture de sécurité se révèle défectueux lors de la vérification par un concessionnaire autorisé. Remplacez l'ensemble ceinture de sécurité et enrouleur pour ne pas augmenter les risques de blessures graves en cas de collision.

Tous les systèmes de retenue du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du conducteur est munie du premier mode de blocage et les ceintures de sécurité du passager avant et des passagers arrière des places latérales sont munies des deux types de mode de blocage décrits ci-dessous.

***Mode de blocage par inertie***

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier, mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

De plus, l'enrouleur est conçu pour se verrouiller si la sangle est tirée trop rapidement. Si tel est le cas, laissez la ceinture se rétracter légèrement et tirez sur la sangle de nouveau lentement et de manière contrôlée.

***Mode de blocage automatique***

Dans ce mode, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau du baudrier. La ceinture du conducteur n'est pas dotée du mode de blocage automatique.

**Quand utiliser le mode de blocage automatique**

Ce mode doit être utilisé en tout temps lorsqu'un siège d'enfant, à l'exception des rehausseurs, est installé sur un siège passager avant ou arrière. Dans la mesure du possible, les enfants âgés de 12 ans et moins doivent prendre place sur un siège arrière du véhicule et être convenablement retenus. Consultez le chapitre *Sécurité des enfants*.

**Comment utiliser le mode de blocage automatique**

1. Bouclez la ceinture trois points.
2. Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.
3. Laissez la sangle se rétracter. Pendant cette opération, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

**Comment désactiver le mode de blocage automatique**

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

**Rallonge de ceinture de sécurité**

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Si la ceinture de sécurité totalement déroulée est trop courte, procurez-vous une rallonge de ceinture de sécurité chez un concessionnaire autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant que la ceinture que vous voulez allonger. L'identification du fabricant se trouve sur l'étiquette située à l'extrémité de la sangle. N'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

**TÉMOIN ET CARILLON DE CEINTURE DE SÉCURITÉ**

Ce témoin s'allume et un carillon retentit si la ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée lorsque le contact est établi.

**Conditions de fonctionnement**

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin s'allume pendant 1 à 2 minutes et le carillon retentit pendant 4 à 8 secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon cesse de retentir.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

**DISPOSITIF DE RAPPEL DE BOUCLAGE DE CEINTURE DE SÉCURITÉ BELT-MINDER®**

Ce dispositif est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité et rappelle au conducteur et au passager avant, le cas échéant, que leur ceinture est débouclée en faisant retentir un carillon par intermittence et en allumant le témoin de ceinture de sécurité.

Le système utilise les données du capteur de poids du passager avant pour déterminer si le siège avant est occupé et, le cas échéant, la nécessité d'émettre un avertissement. Pour prévenir l'activation du dispositif Belt-Minder® lorsque des objets se trouvent sur le siège du passager avant, les avertissements ne sont émis que pour les occupants d'un certain poids déterminé par le capteur de poids du passager avant.

Si les avertissements du dispositif Belt-Minder® ont cessé (après environ cinq minutes) pour un occupant (conducteur ou passager avant), l'autre occupant peut tout de même déclencher la fonction de rappel Belt-Minder®.

Si...	Alors...
Les ceintures du conducteur et du passager avant sont bouclées avant d'établir le contact ou lorsque moins d'une à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif de rappel Belt-Minder® ne s'active pas.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant n'est pas bouclée lorsque le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et qu'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder® est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.
La ceinture de sécurité du conducteur ou du passager avant est débouclée pendant une minute environ lorsque le véhicule roule à au moins 9,7 km/h (6 mi/h) et plus d'1 à 2 minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le dispositif Belt-Minder® est activé – Le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 25 secondes, durant environ cinq minutes, ou jusqu'à ce que les ceintures soient bouclées.

#### **Désactivation et activation de la fonction Belt-Minder®**



**AVERTISSEMENT :** Bien qu'il soit possible de désactiver le dispositif Belt-Minder®, ce dispositif est conçu pour vous inciter à porter votre ceinture de sécurité et qu'il peut ainsi augmenter vos chances de survie en cas d'accident. Nous vous recommandons de laisser votre dispositif Belt-Minder® activé pour vous et pour les autres personnes qui pourraient utiliser le véhicule. Pour réduire les risques de blessures, ne désactivez ou n'activez pas le dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité Belt-Minder® lorsque vous conduisez votre véhicule.

**Nota :** Les fonctions de rappel Belt-Minder® de bouclage des ceintures conducteur et passager se désactivent ou s'activent indépendamment. Au moment de la désactivation ou de l'activation de la fonction d'un siège, ne bouclez pas la ceinture de l'autre siège, car cela mettra fin au processus.

**Nota :** Si vous utilisez la fonction MyKey®, le rappel de bouclage des ceintures Belt-Minder® ne peut pas être désactivé. De plus, si le dispositif Belt-Minder® avait été désactivé, il sera réactivé lors de l'utilisation de MyKey®. Consultez le chapitre *MyKey®*.

*Lisez attentivement les étapes 1 à 4 avant de procéder à la programmation.*

Vous pouvez désactiver ou activer les fonctions de rappel Belt-Minder® du conducteur et du passager avant en procédant comme suit :

Avant de commencer, assurez-vous que :

- le frein de stationnement est serré;
  - le levier sélecteur est en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou **point mort** (boîte de vitesses manuelle)
  - le contact est établi;
  - les ceintures du conducteur et du passager avant sont débouclées.
1. Établissez le contact. **NE DÉMARREZ PAS LE MOTEUR.**
  2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une minute).
    - L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.
  3. Pour le siège dont la fonction est désactivée, bouclez et débouclez doucement la ceinture de sécurité trois fois en terminant avec la ceinture débouclée. L'étape 3 doit être effectuée dans un délai de 30 secondes suivant l'extinction du témoin des ceintures de sécurité.
    - Après l'étape 3, le témoin de ceinture de sécurité (témoin du sac gonflable) s'allume pendant trois secondes.
  4. Dans les 7 secondes, environ, après l'extinction du témoin de ceinture de sécurité, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.
    - Le dispositif Belt-Minder® est désactivé pour cette place, s'il était activé.
    - Le dispositif Belt-Minder® est activé pour cette place, s'il était désactivé.

---

**ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DES DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS**

Vérifiez régulièrement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et qu'ils ne sont pas endommagés. Assurez-vous que les ceintures de sécurité du véhicule et des dispositifs de retenue pour enfants ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez au besoin. Tous les ensembles de ceintures de sécurité du véhicule, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles boucles et languettes des sièges avant, les supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de hauteur des boudriers (selon l'équipement), les guides de boudrier sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage inférieurs LATCH et les pattes d'ancrage pour siège de sécurité enfant, ainsi que la boulonnerie de fixation, doivent être vérifiés après une collision. Lisez les directives du fabricant du dispositif de retenue pour enfants pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs à l'inspection et à l'entretien de votre dispositif de retenue pour enfants.

Ford recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient utilisées au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un concessionnaire autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Pour plus de renseignements concernant l'entretien des ceintures de sécurité souillées, consultez la rubrique *Nettoyage de l'habitacle* dans le chapitre *Soins du véhicule*.

## 46 Système de sécurité Personal Safety System

---

### **SYSTÈME DE SÉCURITÉ PERSONAL SAFETY SYSTEM<sup>MC</sup>**

Le système de sécurité Personal Safety System assure une protection globale supérieure pour les passagers avant en cas de collision frontale. Il est conçu pour aider à réduire davantage les risques de blessures causées par les sacs gonflables. Ce système peut analyser la situation des passagers et la gravité de la collision avant d'activer les dispositifs de sécurité appropriés, et ainsi aider à mieux protéger un plus grand nombre de passagers pendant divers types de collisions frontales.

Le système de sécurité Personal Safety System de votre véhicule comprend les éléments suivants :

- des sacs gonflables à deux niveaux de déploiement pour le conducteur et le passager avant;
- des ceintures de sécurité des places latérales avant munies de tendeurs, d'enrouleurs à absorption d'énergie (première rangée seulement) et de capteurs de boucle de ceinture de sécurité;
- un capteur de position du siège conducteur;
- un détecteur d'occupation de siège passager avant;
- un témoin de sac gonflable du passager désactivé/activé;
- des capteurs de gravité d'impact avant;
- un module de commande des dispositifs de retenue avec capteurs d'impact et de sécurité;
- un témoin des dispositifs de retenue et un carillon avertisseur;
- le câblage électrique pour les sacs gonflables, les détecteurs d'impact, les tendeurs de ceinture de sécurité, les capteurs de bouclage des ceintures de sécurité avant, le capteur de position du siège du conducteur, le détecteur d'occupation du siège passager avant et les témoins.

### **Fonctionnement du système de sécurité Personal Safety System**

Le système de sécurité Personal Safety System peut adapter la stratégie de déploiement des dispositifs de sécurité de votre véhicule selon la gravité de la collision et la situation des occupants. Un ensemble de capteurs d'impact et de capteurs de poids fournit l'information au module de commande des systèmes de retenue. En cas de collision, le module de commande des dispositifs de retenue pourrait activer les tendeurs de ceinture de sécurité ou un ou les deux niveaux de déploiement des sacs gonflables à deux niveaux de déploiement en fonction de la gravité de l'impact et de la situation des occupants.

### PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT



**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement et le risque de blessures est le plus grand à proximité de la garniture du sac gonflable.



**AVERTISSEMENT :** Tous les occupants de votre véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler correctement leur ceinture de sécurité, même si la place qu'ils occupent est munie d'un système de retenue supplémentaire. Le fait de ne pas porter correctement la ceinture de sécurité augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.



**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Les enfants de 12 ans et moins doivent toujours prendre place sur la banquette arrière et être convenablement attachés dans un système de retenue pour enfants.



**AVERTISSEMENT :** Ne placez jamais votre bras sur le module de sac gonflable, car vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures en cas de déploiement.



**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de réparer ni de modifier les dispositifs de retenue supplémentaire ou ses fusibles. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.





**AVERTISSEMENT :** Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Ne les touchez pas après gonflage, vous risqueriez de graves brûlures.



**AVERTISSEMENT :** Après s'être déployé, le sac gonflable ne peut pas fonctionner de nouveau et doit être remplacé dès que possible. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Le système de retenue supplémentaire à sac gonflable est conçu pour être utilisé conjointement avec les ceintures de sécurité pour protéger le conducteur et le passager avant de droite de certaines blessures à la partie supérieure du corps. Les sacs gonflables ne se déploient pas lentement. Le déploiement peut causer des blessures.

**Nota :** Le déploiement du sac gonflable provoque un bruit sourd et un nuage de résidu poudreux inoffensif. Ceci est normal.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de sodium) qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.

Les sacs gonflables sont conçus pour réduire les risques de blessures graves; ils peuvent cependant provoquer des écorchures ou des enflures en se déployant. Le bruit associé au déploiement des sacs gonflables peut également provoquer une perte auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. Il est donc impératif que les occupants bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent aussi loin que possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, de conserver la maîtrise du véhicule.

Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

**SYSTÈME D'ALERTE APRÈS COLLISION<sup>MC</sup>**

Le système allume les clignotants et fait retentir l'avertisseur sonore (par intermittence) après une collision suffisamment grave pour déployer un sac gonflable (avant, latéral, rideau gonflable latéral ou système Safety Canopy®).

L'avertisseur sonore et les clignotants s'éteignent lorsque :

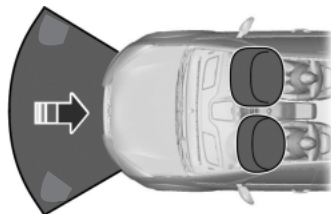
- le bouton de commande des feux de détresse est enfoncé;
- le bouton de détresse de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncé; ou
- la batterie de votre véhicule est épuisée.

**SACS GONFLABLES DU CONDUCTEUR ET DU PASSAGER**

**AVERTISSEMENT :** Ne posez jamais votre bras ou tout objet sur le module de sac gonflable. En cas de déploiement du sac gonflable, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures si votre bras est placé sur le module de sac gonflable. Tout objet placé dans la zone de déploiement du sac gonflable peut être projeté vers votre visage ou vers votre torse et causer de graves blessures.




**AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les sacs gonflables du conducteur et du passager avant se déploient lors de collisions frontales ou quasi frontales graves.

## 50 Système de retenue supplémentaire

Le système de sacs gonflables du conducteur et du passager avant comprend les éléments suivants :

- les sacs gonflables du conducteur et du passager;
-  des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la rubrique *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre;
- un capteur de poids du passager avant.

### Réglage approprié des sièges du conducteur et du passager avant




**AVERTISSEMENT :** La National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) recommande de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 po) entre la poitrine de l'occupant et le sac gonflable. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

Pour vous placer correctement par rapport au sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.


**Enfants et sacs gonflables**


 **AVERTISSEMENT :** Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un sac gonflable activé. Si vous devez installer un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège du passager avant, reculez le siège le plus loin possible.



Les enfants doivent toujours être correctement retenus. Les statistiques révèlent qu'en cas d'accident, un enfant bien retenu est plus en sécurité sur la banquette arrière du véhicule que sur le siège avant. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.

**DÉTECTEUR D'OCCUPATION DU SIÈGE PASSAGER AVANT**

 **AVERTISSEMENT :** Malgré la protection offerte par les dispositifs de retenue intelligents, les enfants de 12 ans et moins doivent être assis à l'arrière et retenus correctement. Le non-respect de cette directive augmente fortement le risque de blessures graves voire mortelles.

 **AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur le coussin du siège et fausser la précision du capteur de poids du passager avant et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

## 52 Système de retenue supplémentaire



**AVERTISSEMENT :** Pour réduire le risque de blessures graves :  
ne rangez pas d'objets dans le vide-poche du dossier et  
n'accrochez pas d'objets au dossier si un enfant occupe le siège  
passager avant;  
ne placez pas d'objets sous le siège du passager avant ou entre ce siège  
et la console centrale;  
vérifiez le témoin PASSENGER AIRBAG OFF ou PASS AIRBAG OFF  
(neutralisation du sac gonflable du passager) pour vous assurer que  
l'état du sac gonflable est approprié.  
Le non-respect de ces directives peut nuire au fonctionnement du  
capteur de poids du passager avant.



**AVERTISSEMENT :** Toute modification du siège du passager  
avant peut perturber le fonctionnement du capteur de poids du  
passager avant et donc accroître le risque de blessures graves voire  
mortelles.

Ce système fait appel à des capteurs intégrés au siège et à la ceinture de  
sécurité du passager avant pour détecter la présence d'un occupant  
correctement assis sur le siège et déterminer si le sac gonflable frontal  
du passager avant doit être activé (déploiement possible).



Le capteur de poids du passager  
avant utilise le témoin de  
neutralisation du sac gonflable du  
passager qui s'allume et demeure  
allumé pour indiquer que le sac  
gonflable avant du passager avant

est neutralisé. Le témoin est situé sur le bord avant des lampes de  
lecture.

**Nota :** Le témoin s'allume brièvement lorsque le contact est établi pour  
indiquer qu'il fonctionne adéquatement.

Si le siège du passager avant est inoccupé ou si le sac gonflable avant du  
passager avant est activé, le témoin demeure éteint.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour neutraliser le sac  
gonflable avant du passager avant lorsque la présence d'un siège pour  
bébé orienté vers l'arrière, d'un siège d'enfant orienté vers l'avant ou  
d'un rehausseur est détectée. Même avec cette technologie, les parents  
**DEVRAIENT TOUJOURS** attacher les enfants adéquatement sur le  
siège arrière. Le détecteur d'occupation du siège passager avant

désactive également le sac gonflable du passager avant et le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager lorsque le siège du passager est inoccupé.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant neutralise le sac gonflable correspondant, le témoin de neutralisation s'allume et demeure allumé.
- Si un système de retenue pour enfant est installé et que le témoin ne s'allume pas, coupez le contact, retirez le système de retenue pour enfant de votre véhicule et remettez-le en place conformément aux directives du fabricant.

Le capteur de poids du passager avant est conçu pour activer le sac gonflable avant du passager avant lorsqu'il détecte la présence d'une personne de taille adulte correctement assise.

- Lorsque le capteur de poids du passager avant active le sac gonflable avant du passager avant, le témoin demeure éteint.

Lorsqu'une personne de taille adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, la personne est peut-être mal assise sur le siège. Dans un tel cas :

- coupez le contact et demandez à la personne de placer le dossier entièrement à la verticale;
- demandez à la personne de s'asseoir à la verticale, au centre du coussin, en dépliant confortablement ses jambes;
- redémarrez votre véhicule et demandez à la personne de maintenir cette position pendant 2 minutes; le capteur de poids pourra ainsi détecter l'occupant et activer le sac gonflable avant du passager;
- si le témoin demeure allumé malgré cette procédure, faites asseoir cette personne sur un des sièges arrière.

<b>Occupant</b>	<b>Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager</b>	<b>Sac gonflable passager</b>
Siège vide	Éteint	Désactivé
Jeune enfant	Allumé	Désactivé
Adulte	Éteint	Activé

Lorsque les occupants ont réglé leur siège et bouclé leur ceinture de sécurité, il est très important qu'ils demeurent correctement assis. Correctement assis, un occupant est bien à la verticale, repose contre le

## 54 Système de retenue supplémentaire

---

dossier et est centré sur le coussin, ses pieds reposant confortablement sur le plancher. Une mauvaise position assise augmente les risques de blessure en cas de collision. Par exemple, si l'occupant se tient mollement, s'allonge, se tourne sur le côté, s'assoit sur l'extrémité du siège, se penche sur le côté ou en avant, ou s'il repose ses pieds ailleurs que sur le plancher, le risque de blessures augmente considérablement en cas de collision.

Le dispositif d'évaluation du poids du passager avant est en mesure de détecter la présence d'objets de petite ou de moyenne taille déposés sur le coussin de siège. La plupart des types d'objets déposés sur le siège du passager avant entraîneront la désactivation du sac gonflable du passager avant. Même si le sac gonflable du passager est désactivé, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager peut s'allumer ou non.

Si vous croyez que l'état du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est incorrect, vérifiez les éléments suivants :

- objets logés sous le siège;
- objets entre le coussin du siège et la console centrale (selon l'équipement);
- objets suspendus au dossier;
- objets rangés dans le vide-poche du dossier (selon l'équipement);
- objets placés sur les cuisses de l'occupant;
- interférence du chargement avec le siège;
- autres passagers poussant ou tirant sur le siège;
- pieds ou genoux du passager arrière reposant contre le siège ou le poussant.

Ces facteurs peuvent provoquer le capteur de poids du passager avant à interpréter incorrectement le poids d'un occupant correctement assis. La personne qui occupe le siège du passager avant peut sembler plus lourde ou plus légère en raison des conditions décrites ci-dessus.



Pour déterminer si le détecteur d'occupation du siège passager avant fonctionne correctement, consultez la rubrique *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre.

Si le témoin des sacs gonflables est allumé :

Le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement obstrue le siège.

Si des objets sont logés sous le siège ou si le chargement obstrue le siège, retirez-les comme suit :

- garez votre véhicule;
- coupez le contact;
- le conducteur et les passagers adultes doivent vérifier si des objets sont logés sous le siège du passager avant ou si le chargement obstrue le siège;
- retirez les obstructions éventuellement trouvées;
- redémarrez votre véhicule;
- attendez au moins deux minutes, puis vérifiez si le témoin des sacs gonflables est éteint;
- si le témoin des sacs gonflables demeure allumé, il peut signaler une anomalie du capteur de poids du passager avant.

Ne tentez pas de réparer vous-même le capteur. Confiez immédiatement ce genre de réparation à un concessionnaire autorisé.

Communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford au numéro indiqué dans le chapitre *Assistance à la clientèle* du présent manuel du propriétaire si vous devez faire modifier le système de sacs gonflables avant pour accueillir une personne handicapée à bord de votre véhicule.

### SACS GONFLABLES LATÉRAUX



**AVERTISSEMENT :** Ne placez pas d'objets et n'installez aucun équipement sur le couvercle du sac gonflable ou à proximité de celui-ci, sur le côté des dossiers des sièges avant ou dans les zones des sièges avant qui pourraient entraver le déploiement du sac gonflable. Suivez ces instructions pour ne pas augmenter les risques de blessures en cas de collision.



**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de couvre-sièges de type accessoire sur les sièges, car ils pourraient nuire au déploiement des sacs gonflables latéraux et augmenter les risques de blessures en cas d'accident.



**AVERTISSEMENT :** N'appuyez pas votre tête contre la porte du véhicule, Le sac gonflable latéral pourrait vous blesser en se déployant du côté du dossier.





**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de réparer ni de modifier le sac gonflable, ses fusibles ou la housse d'un siège contenant un sac gonflable. Risque de blessures graves voire mortelles. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.



**AVERTISSEMENT :** Une fois déployé, un sac gonflable latéral ne peut plus être utilisé. Un concessionnaire autorisé doit inspecter et remplacer au besoin les sacs gonflables latéraux (y compris le siège). Si le sac gonflable n'est pas remplacé, la zone non réparée augmente les risques de blessures en cas de collision.

Les sacs gonflables latéraux sont situés sur le côté extérieur des dossiers des sièges avant. Dans le cas de certaines collisions latérales, le sac gonflable latéral situé du côté de la collision se déploie. Le sac gonflable latéral est conçu pour se déployer entre le panneau de porte et l'occupant pour accroître la protection offerte en cas de collision latérale.



Le système comprend les éléments suivants :

- une étiquette sur le dossier de siège indiquant que le véhicule est équipé de sacs gonflables latéraux;
- des sacs gonflables latéraux intégrés au dossier de siège du conducteur et au dossier de siège du passager avant;
- des détecteurs d'impact et un système de contrôle avec témoin de fonctionnement. Consultez la rubrique *Détecteurs d'impact et témoin de sac gonflable* plus loin dans ce chapitre;
- un capteur de poids du passager avant.

**Nota :** Le détecteur d'occupation du siège passager avant désactive le sac gonflable latéral monté dans le siège du passager s'il détecte que le siège est inoccupé et que la ceinture de sécurité est déboutlée.

Les sacs gonflables latéraux ont été conçus et développés à partir des méthodes d'essai recommandées par un groupe d'experts en sécurité automobile appelé le « Side Airbag Technical Working Group » (Groupe de travail technique sur les sacs gonflables latéraux). Ces méthodes d'essai contribuent à réduire les risques de blessures liées au déploiement des sacs gonflables latéraux.

**DÉTECTEURS D'IMPACT ET TÉMOIN DE SAC GONFLABLE**

**AVERTISSEMENT :** Les modifications ou ajouts effectués à l'avant du véhicule (y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant et aux crochets de remorquage) peuvent affecter le fonctionnement du système de sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Ne modifiez pas l'avant de votre véhicule.

Votre véhicule est muni d'un ensemble de détecteurs d'impact et de capteur de poids qui fournissent des données au module de commande des dispositifs de retenue, qui déploie (active) les tendeurs de ceinture de sécurité avant, le sac gonflable du conducteur, le sac gonflable du passager et les sacs gonflables latéraux montés dans le siège. En fonction du type d'accident (collision frontale ou latérale), le module de commande des dispositifs de retenue déploie les dispositifs de sécurité appropriés.

Le module de commande des dispositifs de retenue contrôle également le fonctionnement des dispositifs de sécurité ci-dessus en plus des détecteurs d'impact et du capteur de poids. Le fonctionnement du système de sécurité est indiqué par un témoin au tableau de bord ou par un carillon avertisseur si le témoin ne fonctionne pas. Consultez le chapitre *Tableau de bord*. Les sacs gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie du système de retenue supplémentaire est indiquée par un ou plusieurs des signes suivants :



- le témoin des sacs gonflables clignote ou reste allumé;
- le témoin ne s'allume pas immédiatement après l'établissement du contact;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si un de ces avertissements survient, même périodiquement, faites immédiatement vérifier le système de retenue supplémentaire par un concessionnaire autorisé. Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Les tendeurs de ceinture de sécurité et les sacs gonflables sont conçus pour s'activer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale ou latérale suffisante pour que le module de commande des dispositifs de retenue déclenche le déploiement d'un dispositif de sécurité.

## 58 **Systeme de retenue supplementaire**

---

Le fait que les tendeurs de ceinture de sécurité ou les sacs gonflables ne se soient pas activés aux deux sièges avant lors d'une collision n'indique pas nécessairement que le système est défectueux. Cela signifie plutôt que le module de commande des dispositifs de retenue a déterminé que les conditions de l'accident (gravité de la collision, utilisation des ceintures de sécurité, etc.) n'exigeaient pas l'activation de ces dispositifs de sécurité.

- Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer seulement en cas de collisions frontales et quasi frontales (et non en cas de capotage ou de collision latérale ou arrière), à moins que la collision ne cause une décélération longitudinale suffisante.
- Les tendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour s'activer lors de collisions frontales ou quasi frontales et lors de collisions latérales.
- Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer en cas de collisions latérales, mais pas en cas de capotages, de collisions arrière, de collisions frontales ou quasi frontales, à moins que la collision ne cause une décélération latérale suffisante.

### **MISE AU REBUT DES SACS GONFLABLES**

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.  
Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

**GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX FRÉQUENCES RADIO**

Ce dispositif est conforme à la section 15 du règlement de la FCC et aux normes RSS avec exemption de licence d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit tolérer toutes interférences, y compris celles qui peuvent causer un fonctionnement indésirable.

**Nota :** Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisation. La mention « **IC** » avant le numéro de certification de la radio sert uniquement à indiquer la conformité aux normes techniques d'Industrie Canada.

La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 m (33 pi). La portée de la télécommande est supérieure dans le cas des véhicules munis de la fonction de démarrage à distance. Une réduction de portée de la télécommande peut être causée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;
- la présence d'autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

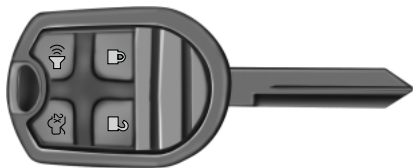
La fréquence radio utilisée par votre télécommande peut aussi l'être par d'autres transmissions radio à courte distance (par ex. : radio amateur, équipement médical, casque sans fil, télécommande et système d'alarme). Si les fréquences sont brouillées, vous ne pourrez pas utiliser votre télécommande. Vous pouvez verrouiller et déverrouiller les portes avec la clé.

**Nota :** Vérifiez que les portes de votre véhicule sont bien verrouillées avant de le quitter.

**Nota :** Vous pouvez déverrouiller les portes en appuyant accidentellement sur les boutons de la télécommande, si le véhicule se trouve dans sa portée.

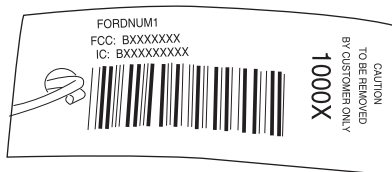
## TÉLÉCOMMANDE

### Clés à télécommande intégrée



Le panneton de clé est utilisé pour démarrer le véhicule et pour déverrouiller ou verrouiller la porte du conducteur depuis l'extérieur du véhicule. La partie télécommande fonctionne en tant que télécommande.

**Nota :** Si le véhicule n'est pas équipé d'un système antivol actif, le verrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne verrouille pas la porte du passager. Utilisez la commande électrique de verrouillage des portes ou verrouillez manuellement la porte du passager pour assurer une protection adéquate du véhicule.



**Nota :** Les clés de votre véhicule comportent une étiquette de sécurité présentant des renseignements essentiels sur la découpe de la clé du véhicule. Rangez l'étiquette dans un endroit sûr afin de la retrouver facilement en cas de besoin ultérieur.

### Localisateur du véhicule



Appuyez deux fois sur le bouton dans un délai de trois secondes. L'avertisseur sonore retentit et les clignotants clignotent. Nous vous recommandons d'utiliser cette méthode pour localiser votre véhicule plutôt que d'utiliser l'alarme de détresse.

### Déclenchement de l'alarme de détresse



Appuyez sur le bouton pour activer l'alarme. Appuyez de nouveau sur le bouton ou établissez le contact pour la désactiver.

**Nota :** L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est à la position arrêt.

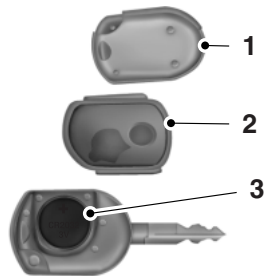
**Remplacement de la pile**

**Nota :** Consultez les règlements de votre région relatifs à la mise au rebut des piles de la télécommande.

**Nota :** N'essuyez pas la graisse des bornes de la pile sur la surface arrière du circuit imprimé.

**Nota :** Le remplacement de la pile ne supprime pas la programmation de la télécommande du véhicule. La télécommande devrait fonctionner normalement.

La télécommande est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente.

**Clé à télécommande intégrée**

1. Glissez une pièce de monnaie mince dans la fente près de l'anneau porte-clés et tournez pour ouvrir le couvercle de la pile (1).
2. Retirez soigneusement le joint de caoutchouc (2) de la télécommande s'il ne se détache pas lorsque vous enlevez le couvercle de la pile.
3. Retirez l'ancienne pile (3).

4. Installez la pile neuve. Consultez le schéma à l'intérieur de la télécommande à clé intégrée pour installer la pile dans le bon sens. Appuyez sur la pile pour vous assurer qu'elle est bien enfoncée dans la cavité du boîtier de pile.

5. Reposez le joint de caoutchouc.

6. Réenclenchez le couvercle de la pile sur la clé.

**REMPACEMENT D'UNE CLÉ OU D'UNE TÉLÉCOMMANDE PERDUE**

Vous pouvez acheter des clés de remplacement ou des clés supplémentaires chez un concessionnaire autorisé. Un concessionnaire peut programmer les télécommandes de votre véhicule ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez le chapitre *Sécurité* pour plus de renseignements sur la programmation de vos télécommandes.

**PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

Le dispositif MyKey® vous permet de programmer les clés avec des modes de conduite limités pour favoriser de bonnes habitudes de conduite. Toutes les clés programmées pour le véhicule sauf une seule peuvent être activées avec ces modes limités. Toute clé qui n'est pas été programmée est désignée « clé d'administrateur » ou « clé admin. » pouvant être utilisée pour :

- créer une clé limitée;
- programmer les réglages facultatifs de MyKey;
- effacer toutes les caractéristiques de MyKey en bloc.

Une fois que la clé est programmée, vous pouvez accéder aux données suivantes à l'aide de la commande de l'écran d'information :

- le nombre de clés d'administrateur et de dispositifs MyKey programmés pour le véhicule;
- la distance totale parcourue avec un dispositif MyKey.

Pour les véhicules équipés de l'accès intelligent (démarrage à bouton-poussoir), lorsqu'un dispositif MyKey et une clé intelligente admin. (télécommande) sont présents, la télécommande est reconnue par le véhicule pour le démarrage.

**Réglages standards**

Ces réglages ne peuvent pas être modifiés.

- Belt-Minder. Cette fonction ne peut pas être désactivée et la minuterie de cinq minutes n'expire pas. La chaîne stéréo est mise en sourdine lorsque le dispositif de rappel Belt-Minder de MyKey est activé.
- Niveau de carburant faible. Des avertissements apparaissent sur la commande de l'écran d'information et sont suivis d'un signal sonore lorsque la quantité estimée de carburant restant dans le réservoir permet une autonomie maximale de 75 mi (121 km).
- Selon l'équipement, les systèmes d'aide au conducteur suivants ne peuvent pas être désactivés : aide au stationnement, système d'information sur les angles morts (BLIS) avec alerte de trafic transversal et système avertisseur de collision.

**Réglages optionnels**

Ces réglages peuvent être configurés juste après qu'un dispositif MyKey est créé initialement ou modifié par la suite au moyen d'une clé d'administrateur.

- Vitesse du véhicule limitée à 130 km/h (80 mi/h). Les témoins d'avertissement visuels sont affichés, suivis d'une alerte sonore lorsque la vitesse du véhicule atteint 130 km/h (80 mi/h).

- Rappel de vitesse du véhicule de 75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h). Les avertissements visuels s'affichent accompagnés d'un carillon lorsque la vitesse du véhicule présélectionnée est dépassée.
- Volume maximal de la chaîne stéréo de 45 %. Un message sur la chaîne stéréo s'affiche lorsque vous tentez de dépasser le volume limité.
- AdvanceTrac. Le système ne peut pas être éteint lorsque «Toujours activée» a été réglé.

### CRÉATION D'UN DISPOSITIF MYKEY

Utilisez les commandes de l'écran d'information pour créer une fonction MyKey.

Pour les commandes de l'écran d'information de type 1 :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur SETUP (configuration) à l'aide des touches de l'écran d'information jusqu'à ce que APPUYER RESET POUR CRÉER MYKEY s'affiche.
4. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET (réinitialisation). TENIR RESET PR CONFIRMER MYKEY s'affiche.
5. Maintenir la touche RESET (réinitialisation) enfoncée pendant 2 secondes, jusqu'à ce que le message MARQUER CETTE CLÉ COMME RESTREINTE s'affiche. Attendre que CLÉ RESTREINTE PROCHAIN DÉMARRAGE s'affiche.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour les commandes de l'écran d'information de type 2 :

1. Insérez la clé que vous voulez programmer dans le commutateur d'allumage ou, si le véhicule est muni du démarrage à bouton-poussoir, insérez la clé d'accès intelligent dans la fente de secours. Consultez le chapitre *Démarrage et arrêt du moteur* pour connaître l'emplacement de la fente de secours.
2. Établissez le contact.
3. Appuyez sur le bouton OK ou sur la touche fléchée de droite pour sélectionner RÉGLAGE, puis MYKEY à l'écran de menu principal.



4. Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner CRÉER MYKEY.
5. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message MARQUER CETTE CLÉ COMME RESTREINTE s'affiche.

La programmation de la clé a réussi. Assurez-vous d'étiqueter la clé de sorte à pouvoir la distinguer des clés d'administrateur.

Pour programmer des réglages optionnels pour la clé, consultez la rubrique *Programmation ou modification des réglages optionnels*.

### **Programmation ou modification des réglages optionnels**

**Nota :** Toutes les clés programmées peuvent être effacées au cours du même cycle d'allumage de programmation d'une clé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés. Pour effacer la programmation de toutes les clés, consultez la rubrique *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

Vous pouvez accéder aux réglages optionnels à l'aide des commandes de l'écran d'information.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 1 :

1. Appuyez sur SETUP (configuration) jusqu'à ce que le message RESET POUR RÉGLAGES MYKEY s'affiche.
2. Appuyez brièvement sur la touche RESET (réinitialisation) pour afficher les menus de configuration MyKey.
3. Appuyez sur le bouton SETUP (configuration) pour afficher le menu suivant et faire défiler vos choix.
4. Dans n'importe quel menu, appuyez sur RESET pour mettre votre choix en surbrillance avec le <...>.
5. Appuyez sur SETUP (configuration) pour entrer votre choix. Le réglage en option suivant est affiché.
6. Répétez les étapes 4 et 5 jusqu'à ce que vous ayez terminé les réglages en option.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 2 :

1. Établissez le contact à l'aide d'une clé d'administrateur.
2. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
3. Utilisez les touches fléchées pour accéder à une fonction optionnelle.
4. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire défiler les réglages.
5. Appuyez sur le bouton OK ou > pour faire une sélection.

**EFFACEMENT DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES DISPOSITIFS MYKEY**

**Nota :** Tous les dispositifs MyKey peuvent être effacés au cours du même cycle d'allumage où un dispositif MyKey a été créé, autrement une clé d'administrateur doit être utilisée pour effacer la programmation des clés.

Pour effacer la programmation de tous les dispositifs MyKey (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé admin.), utilisez les commandes de l'écran d'information pour faire ce qui suit :

Pour les réglages de l'écran d'information de type 1 :

1. Appuyez sur RESET (réinitialisation) jusqu'à ce que le message APPUYER RESET POUR EFFACER MYKEY soit affiché.
2. Appuyez de nouveau, brièvement sur la touche RESET. Le message TENIR RESET POUR CONFIRMER EFFACEMENT s'affiche.
3. Maintenez la touche RESET pendant 2 secondes jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

Pour les réglages de l'écran d'information de type 2 :

1. Accédez au menu principal et sélectionnez l'option Réglages, puis MyKey.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à l'option Effacer tout, puis appuyez sur le bouton OK.
3. Maintenez le bouton OK enfoncé jusqu'à ce que le message TOUS LES MYKEY EFFACÉS s'affiche.

**VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU DISPOSITIF MYKEY**

Les commandes de l'écran d'information permettent d'afficher les données relatives aux clés programmées pour le véhicule :

- **KILOMÈTRES MYKEY :** Ce compteur effectue le suivi du kilométrage lorsqu'un dispositif MyKey est utilisé. Si le kilométrage ne s'accumule pas comme prévu, alors le dispositif MyKey n'est pas utilisé par l'utilisateur désigné. Le seul moyen pour réinitialiser ce compteur kilométrique à zéro est d'effacer la programmation du dispositif MyKey. Si le kilométrage est plus bas qu'à la dernière vérification, alors le système de clé a été récemment réinitialisé.
- **NOMBRE DE CLÉS MYKEY PROGRAMMÉES :** Ce paramètre indique le nombre de dispositifs MyKey qui sont programmés pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter la suppression d'un dispositif MyKey.
- **NOMBRE DE CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES :** Ce paramètre indique le nombre de clés d'administrateur qui sont programmées pour le véhicule. Il peut aussi être utilisé pour détecter si une clé supplémentaire a été programmée pour le véhicule.

**UTILISATION D'UN DISPOSITIF MYKEY AVEC LES DISPOSITIFS DE DÉMARRAGE À DISTANCE**

Le dispositif MyKey n'est PAS compatible avec les dispositifs de démarrage à distance d'après-vente qui ne sont pas approuvés par Ford. Si vous décidez d'installer un dispositif de démarrage à distance, adressez-vous à votre concessionnaire autorisé Ford pour vous procurer un dispositif de démarrage à distance approuvé par Ford.

Les renseignements suivants PEUVENT aider les clients qui décident d'utiliser un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Les étapes indiquées ci-dessous ne modifient PAS la non-compatibilité du dispositif MyKey avec un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford. Elles PEUVENT toutefois vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

**Véhicules équipés de clés conventionnelles**

Si vous utilisez un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford, les paramètres par défaut peuvent reconnaître le dispositif de démarrage à distance comme une clé d'administrateur supplémentaire, avec les privilèges correspondants. Il n'est PAS compatible avec MyKey. Redémarrez le moteur lorsque vous insérez une clé dans le commutateur d'allumage. Ceci peut vous aider à retenir certaines fonctions MyKey.

En plus de la clé qui a été programmée comme une MyKey, les propriétaires de véhicules équipés avec les clés classiques ont le choix de programmer un démarreur à distance qui n'est pas homologué par Ford comme une clé MyKey si la télécommande de démarrage est utilisée par le pilote MyKey.

Pour programmer un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas approuvé par Ford en tant que dispositif MyKey, effectuez les étapes suivantes :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide d'une télécommande de démarrage à distance qui n'est pas approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 5 de la rubrique *Création d'un dispositif MyKey*.

**Véhicules équipés d'une clé intelligente (système de démarrage à bouton-poussoir)**

**Nota :** Il n'est pas possible de programmer le dispositif de démarrage à distance en tant que dispositif MyKey dans le cas des véhicules équipés d'une clé intelligente (démarrage à bouton-poussoir). Vous devez donc traiter la télécommande de démarrage à distance comme toute autre clé d'administrateur. Si vous démarrez le véhicule à l'aide du démarrage à distance, le système éteint le moteur lorsque vous pénétrez dans le véhicule ou que vous vous engagez une vitesse. Avant que le moteur s'éteigne, le véhicule est doté de privilèges administratifs. Lorsque vous redémarrez le moteur, le véhicule détermine qu'une clé d'administrateur ou un dispositif MyKey est utilisé par le conducteur selon les paramètres de la clé utilisée pour démarrer le véhicule.

**Nota :** pour tous les véhicules, le nombre de dispositifs MYKEY PROGRAMMÉS ou de CLÉS ADMIN. PROGRAMMÉES affiché dans le menu d'état du système MyKey peut comprendre le dispositif de démarrage à distance non approuvé par Ford comme une clé supplémentaire dans le compte total. Consultez la rubrique *Vérification de l'état du système*.

Pour tous les véhicules équipés d'un démarrage à distance non homologué par Ford, il est possible de programmer toutes les vraies clés comme dispositifs MyKey. Dans ce cas, vous aurez besoin d'utiliser votre démarreur à distance pour effacer tous les dispositifs MyKey (ce qui efface toutes les restrictions et les remet à l'état de clé d'administrateur) en faisant ce qui suit :

1. Montez dans le véhicule et fermez toutes les portes.
2. Démarrez le véhicule à distance à l'aide de votre télécommande de démarrage à distance non approuvée par Ford.
3. Suivez les étapes 1 à 3 dans la rubrique *Effacement de la programmation de tous les dispositifs MyKey*.

## DÉPANNAGE DU DISPOSITIF MYKEY

État	Cause probable
Je ne peux pas programmer une clé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.</li> <li>• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage est la seule clé d'administrateur (il doit toujours y avoir au moins une clé d'administrateur).</li> <li>• La clé intelligente ne se trouve pas dans la fente de secours (véhicules avec démarrage à bouton-poussoir).</li> <li>• Le système antidémarrage SecuriLock est désactivé ou est en mode illimité.</li> <li>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i></li> </ul>
Je ne peux pas programmer les réglages optionnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.</li> <li>• Aucune clé n'est programmée pour le véhicule. Consultez le chapitre <i>Création d'un dispositif MyKey.</i></li> <li>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i></li> </ul>

État	Cause probable
Je ne peux pas effacer la programmation des clés limitées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La clé qui se trouve dans le commutateur d'allumage ne comporte pas de privilèges d'administrateur.</li> <li>• Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez le chapitre <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.</li> <li>• Le démarrage du véhicule a été effectué à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance qui n'est pas programmé avec les privilèges d'administrateur. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance</i>.</li> </ul>
J'ai perdu la seule clé d'administrateur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Achetez une nouvelle clé auprès de votre concessionnaire autorisé.</li> </ul>
J'ai perdu une clé.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmez les clés de rechange comme décrit à la rubrique <i>Système antidémarrage SecuriLock</i> dans le chapitre <i>Sécurité</i>.</li> </ul>
J'ai programmé accidentellement toutes les clés comme des clés limitées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance qui est reconnu comme une clé d'administrateur. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance</i> pour réinitialiser toutes les clés limitées à l'aide d'un dispositif de démarrage à distance.</li> </ul>
Aucune fonction de clé limitée avec la clé d'accès intelligent (système de démarrage à bouton-poussoir).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une clé d'administrateur est présente au démarrage du moteur.</li> <li>• Aucune clé limitée n'est programmée pour le véhicule. Consultez le chapitre <i>Création d'un dispositif MyKey</i>.</li> </ul>

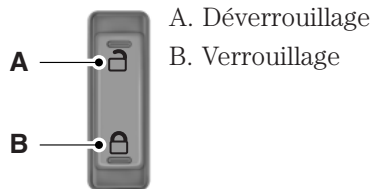
État	Cause probable
Le total des clés limitées programmées comprend une clé supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé limitée.</li> <li>• Le véhicule est muni d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i></li> </ul>
Le total des clés d'administrateur programmées comprend une clé supplémentaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une clé inconnue a été programmée pour le véhicule en tant que clé d'administrateur.</li> <li>• Votre véhicule est doté d'un dispositif de démarrage à distance. Consultez le chapitre <i>Utilisation d'un dispositif MyKey avec les dispositifs de démarrage à distance.</i></li> </ul>
Les kilomètres MyKey ne s'accumulent pas.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La clé limitée n'est pas utilisée par l'utilisateur prévu.</li> <li>• Le système de clé a été réinitialisé.</li> </ul>

**VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE**

Vous pouvez utiliser la commande de verrouillage électrique des portes ou la télécommande pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

**Verrouillage électrique des portes**

La commande de verrouillage électrique des portes est située sur le panneau de la porte du conducteur et du passager avant.

**Télécommande**

Vous pouvez utiliser la télécommande lorsque le moteur est arrêté.

**Déverrouillage des portes (déverrouillage en deux étapes)**

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte du conducteur.

Appuyez sur le bouton de nouveau dans un délai de 2 secondes pour déverrouiller toutes les portes. Les clignotants se mettent à clignoter.

Maintenez enfoncés les boutons de verrouillage et de déverrouillage de la télécommande pendant quatre secondes pour désactiver ou activer le déverrouillage en deux étapes. La désactivation de la fonction de déverrouillage en deux étapes permet de déverrouiller toutes les portes du véhicule en appuyant une fois sur le bouton. Les clignotants clignotent deux fois pour indiquer le changement de mode de déverrouillage.

**Verrouillage des portes**

Appuyez sur le bouton pour verrouiller toutes les portes. Les clignotants s'allument.

Appuyez de nouveau sur le bouton dans un délai de deux secondes pour confirmer la fermeture de toutes les portes. Les portes se verrouillent de nouveau, l'avertisseur sonore retentit et les clignotants s'allument si toutes les portes et le coffre sont fermés.

**Nota :** Si une porte ou le coffre n'est pas fermé, ou si le capot d'un véhicule muni d'une alarme antivol ou d'un dispositif de démarrage à distance n'est pas fermé, l'avertisseur sonore retentit deux fois et les clignotants ne s'allument pas.



**Ouverture du coffre à bagages**

Appuyez deux fois sur la touche dans les trois secondes pour ouvrir le coffre.

Assurez-vous que le coffre est bien fermé et verrouillé avant de prendre la route. Un coffre ouvert peut provoquer la chute d'objets ou bloquer la vue arrière du conducteur.

**Serrures intelligentes**

Cette fonction vous évite de verrouiller le véhicule alors que vous êtes à l'extérieur et que votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque vous ouvrez la porte du conducteur et que vous verrouillez votre véhicule à l'aide du verrouillage électrique des portes, toutes les portes se verrouillent, puis la porte du conducteur se déverrouille automatiquement pour vous rappeler que votre clé se trouve toujours dans le commutateur d'allumage.

Lorsque la clé se trouve dans le commutateur d'allumage, vous pouvez quand même verrouiller le véhicule au moyen du bouton de verrouillage manuel sur la porte, en verrouillant la porte du conducteur avec la clé ou en utilisant la touche de verrouillage de la télécommande d'entrée sans clé.

**Verrouillage automatique (selon l'équipement)**

La fonction de verrouillage automatique des portes verrouille toutes les portes du véhicule lorsque :

- toutes les portes sont fermées;
- le contact est établi;
- vous engagez un rapport pour déplacer le véhicule (dans le cas des véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement ne doit pas être serré); et
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

La fonction de verrouillage automatique se répète lorsque :

- une porte est ouverte puis fermée lorsque le commutateur d'allumage est à la position contact et que la vitesse du véhicule ne dépasse pas 15 km/h (9 mi/h);
- vous roulez à plus de 20 km/h (12 mi/h).

**Déverrouillage automatique (selon l'équipement)**

La fonction de déverrouillage automatique déverrouille toutes les portes lorsque :

- le commutateur d'allumage est à la position contact, toutes les portes sont fermées et le véhicule roule à plus de 20 km/h (12 mi/h);
- le véhicule est immobilisé et le commutateur d'allumage est placé à la position arrêt ou accessoires;
- la porte du conducteur est ouverte dans les 10 minutes après que le commutateur d'allumage a été placé à la position arrêt ou accessoires.

**Nota :** Les portes ne se déverrouillent pas automatiquement si le véhicule a été verrouillé électroniquement avant l'ouverture de la porte du conducteur.

**Activation ou désactivation du verrouillage automatique et du déverrouillage automatique**

**Nota :** Les fonctions de verrouillage automatique et de déverrouillage automatique peuvent être activées ou désactivées indépendamment l'une de l'autre :

- en vous adressant à votre concessionnaire autorisé;
- en utilisant l'affichage d'information.

Avant d'activer ou de désactiver le verrouillage automatique, assurez-vous que l'alarme antivol active n'est pas en veille, que le contact est coupé et que toutes les portes du véhicule sont fermées.

**Éclairage à l'entrée**

L'éclairage intérieur et les clignotants s'allument lorsque la clé à télécommande intégrée est utilisée pour déverrouiller les portes.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est tourné à la position contact; ou
- si la touche de verrouillage de la clé à télécommande intégrée est enfoncée;
- 25 secondes après s'être allumé.

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- une des portes est ouverte.

**Éclairage à la sortie**

- Lorsque toutes les portes du véhicule sont fermées et que la clé est retirée du commutateur d'allumage, le plafonnier intérieur et les clignotants s'allument.

Les lampes s'éteignent si toutes les portes restent fermées et que :

- 25 secondes se sont écoulées; ou
- que la clé a été insérée dans le commutateur d'allumage.

**Protection antidécharge de la batterie**

La protection antidécharge de la batterie éteint l'éclairage intérieur 10 minutes après la coupure du contact lorsqu'une porte demeure ouverte, et après 30 minutes si la commande du plafonnier demeure en position de marche et que le contact est coupé. La protection antidécharge de la batterie éteint aussi l'éclairage du coffre en 30 minutes si le coffre demeure ouvert.

**COMMANDE D'OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES**

Le bouton de déclenchement du coffre est situé sur la console centrale. Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

**Commande intérieure de verrouillage du coffre (cabriolet seulement)**

Cette fonction désactive la commande intérieure du coffre. Elle aide à éviter un accès non autorisé au coffre lorsque la capote est ouverte.

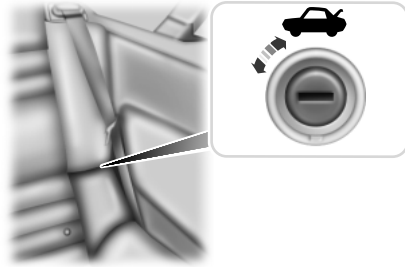
Pour désactiver la commande intérieure du coffre :

1. Assurez-vous que le contact est coupé et que l'alimentation prolongée des accessoires n'est pas active.
2. Verrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la commande de verrouillage électrique des portes.

Pour activer la commande intérieure du coffre :

- utilisez la télécommande pour déverrouiller le véhicule;
- établissez le contact.

La commande intérieure du coffre fonctionnera normalement.

**Ouverture manuelle du coffre à bagages (cabriolets uniquement)**

En cas de défaillance de la batterie, vous pouvez ouvrir le coffre à l'aide de votre clé principale. Le barillet est situé entre les dossiers arrière du côté conducteur.

**OUVERTURE DU COFFRE À BAGAGES DE L'INTÉRIEUR**

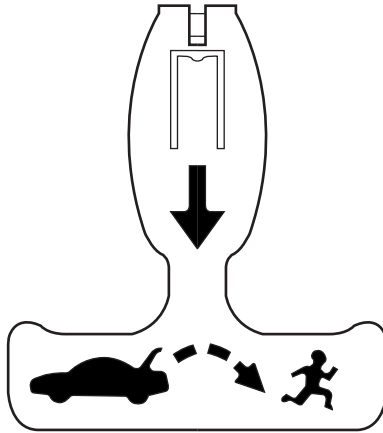
**AVERTISSEMENT :** Verrouillez toujours les portes et le coffre à bagages et gardez les clés et les télécommandes hors de la portée des enfants. Des enfants laissés sans surveillance pourraient se glisser dans le coffre à bagages où ils risqueraient de subir des blessures graves si le coffre était accidentellement fermé. Les enfants doivent être avertis qu'il n'est pas prudent de jouer dans un véhicule.



**AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas des enfants, des adultes irresponsables ou des animaux dans votre véhicule. Lorsqu'il fait chaud, la température du coffre ou de l'habitacle peut augmenter très rapidement. Une personne ou un animal exposé à cette chaleur, même pour une brève période, risque de subir de graves lésions, y compris des lésions cérébrales, ou de mourir par asphyxie. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque.

Votre véhicule est muni d'une poignée mécanique d'ouverture du coffre à bagages à partir de l'intérieur qui permet à toute personne qui se trouve enfermée par mégarde d'en sortir.

Les adultes doivent se familiariser avec le fonctionnement et l'emplacement de la poignée de déverrouillage.



La poignée est située dans le coffre à bagages ou sur la porte (couvercle) du coffre à bagages ou près des feux arrière. La poignée est fabriquée d'une matière phosphorescente qui brille pendant des heures après une brève exposition à la lumière.

Tirez la poignée et poussez vers le haut sur la porte (couvercle) du coffre à bagages pour l'ouvrir de l'intérieur.

**SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK®**

**Nota :** Le système n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Ford. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

**Nota :** Les objets métalliques, les appareils électroniques ou une seconde clé à puce accrochée au même porte-clés peuvent entraîner des problèmes de démarrage s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage du moteur. Évitez que ces objets entrent en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Coupez le contact, tenez éloignés de la clé à puce tous les objets accrochés au porte-clés, puis redémarrez le moteur si un problème survient.

**Nota :** Ne laissez pas une clé à puce de rechange dans le véhicule. Apportez toujours vos clés et verrouillez toutes les portes lorsque vous quittez le véhicule.

Le système est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Il est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une clé à puce programmée pour votre véhicule. L'utilisation d'une clé inadéquate peut empêcher le démarrage du moteur. Un message peut s'afficher à l'écran d'information.

S'il est impossible de démarrer le moteur au moyen d'une clé à puce adéquate, une anomalie s'est produite et un message peut s'afficher à l'écran d'information.

**Mise en veille automatique**

Votre véhicule se met en veille immédiatement après la coupure du contact.

**Témoin du système d'alarme antivol**

Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.



- Lorsque le contact est coupé, le témoin clignote une fois toutes les deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le contact est établi, le témoin s'allume pendant trois secondes puis s'éteint pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas d'anomalie du système SecuriLock, le témoin clignote rapidement ou reste allumé lorsque le contact est établi. Si cela se produit, coupez le contact, puis rétablissez-le pour vous assurer qu'il n'y a pas d'interférences électroniques avec la clé programmée. Si votre véhicule ne démarre pas, essayez de le démarrer avec la deuxième clé programmée. Si cela

fonctionne, communiquez avec un concessionnaire autorisé pour le remplacement de la clé. Si le témoin clignote toujours rapidement ou reste allumé, votre véhicule ne démarrera pas. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour faire réparer votre véhicule.

### **Neutralisation automatique**

Votre véhicule se met hors veille lorsque vous établissez le contact avec une clé codée.

### **Remplacement des clés**

**Nota :** Deux clés à télécommande intégrée vous sont remises avec votre véhicule.

La télécommande à clé intégrée fonctionne comme une clé de contact programmée actionnant toutes les serrures et permettant de faire démarrer le moteur, et comme une télécommande. Il est possible de programmer un maximum de huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des clés à télécommande intégrée possédant des fonctionnalités d'entrée sans clé.

En cas de perte ou de vol de vos clés à télécommande intégrée ou de vos clés à puce conventionnelles SecuriLock et que vous n'avez aucune clé codée supplémentaire, vous devez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire autorisé. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Il est donc recommandé de garder une clé programmée supplémentaire à l'extérieur de votre véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Consultez votre concessionnaire autorisé pour acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

### **Programmation de clés supplémentaires**

**Nota :** Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés à puce pour votre véhicule. Seules quatre d'entre elles peuvent être des télécommandes à clé intégrée.

Vous pouvez programmer vous-même vos télécommandes à clé intégrée ou vos clés à puce conventionnelles SecuriLock pour votre véhicule. Cette procédure permet de programmer le code d'antidémarrage du moteur et la partie télécommande d'entrée sans clé de la télécommande pour votre véhicule.

N'utilisez que des télécommandes à clé intégrée ou des clés conventionnelles SecuriLock.

Vous devez avoir deux clés à puce déjà programmées et la nouvelle clé non programmée à portée de main. Consultez votre concessionnaire autorisé pour programmer la clé supplémentaire si vous ne disposez pas de deux clés à puce déjà programmées.

Lisez attentivement toute la procédure avant de commencer.

1. Insérez la première clé à puce déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
3. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la première clé à puce du commutateur d'allumage.
4. Dans un délai de plus de 3 secondes, mais de moins de 10 secondes après avoir coupé le contact, insérez la deuxième clé à puce programmée dans le commutateur d'allumage.
5. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position Contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 3 secondes, mais sans dépasser 10 secondes.
6. Tournez le commutateur d'allumage à la position arrêt et retirez la seconde clé à puce déjà programmée du commutateur d'allumage.
7. Dans un délai de plus de 2 secondes, mais de moins de 20 secondes après avoir coupé le contact et retiré la clé à puce déjà programmée, insérez la nouvelle clé non programmée dans le commutateur d'allumage.
8. Tournez le commutateur d'allumage de la position arrêt à la position contact. Laissez le commutateur d'allumage à la position contact pendant au moins 6 secondes.
9. Retirez la clé à puce nouvellement programmée du commutateur d'allumage.

Si la programmation de la clé a réussi, la clé permettra de faire démarrer le moteur du véhicule et d'actionner le système d'entrée sans clé à télécommande (si la nouvelle clé est une télécommande à clé intégrée). Le témoin du système antidémarrage s'allume durant 3 secondes, puis s'éteint pour confirmer la réussite de la programmation.

Si la clé n'a pas été programmée avec succès, le témoin de l'alarme antivol peut clignoter en continu. Patientez 20 secondes, puis répétez les étapes 1 à 8. En cas de nouvel échec, confiez votre véhicule à votre concessionnaire autorisé pour faire programmer la nouvelle clé.

Attendez 20 secondes, puis répétez cette procédure à partir de l'étape 1 pour programmer une clé supplémentaire.



**ALARME ANTIVOL (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

L'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour vous avertir en cas d'accès non autorisé dans votre véhicule et pour prévenir tout remorquage non désiré.

Vous pouvez choisir ce qui est contrôlé en armant le système de différentes façons.

**Mode de surveillance partielle**

Pour surveiller les éléments suivants :

- Les portes
- Le capot
- Le coffre

Verrouillez le véhicule à l'aide de la clé insérée dans la serrure de porte du conducteur.

**Mode de surveillance intégrale**

Pour surveiller les éléments suivants :

- Portes
- Capot
- Coffre
- Mouvement dans le véhicule (pour les modèles convertibles, la capote doit être entièrement fermée)
- Modification de l'inclinaison du véhicule (comme lors d'un remorquage non désiré)

Verrouillez le véhicule à l'aide de la télécommande ou de la commande de verrouillage électrique des portes et la porte correspondante puis ouvrez et fermez toutes les portes.

**Nota :** Ne choisissez pas le mode de surveillance intégrale si du mouvement est susceptible de se produire à l'intérieur du véhicule ou lorsque le véhicule est transporté.

**Nota :** Fermez toutes les glaces avant de mettre le système de détection de mouvement dans l'habitacle en fonction pour que le système fonctionne bien. Vous aiderez ainsi à prévenir tout déclenchement inopiné de l'alarme à cause de facteurs externes et faciliterez la détection adéquate de tout mouvement dans l'habitacle. De plus, le système de détection de mouvement dans l'habitacle ne s'active pas si une porte ou si le coffre est ouvert.

En cas d'anomalie de l'alarme antivol à détection périmétrique, apportez TOUTES vos clés à télécommande intégrée chez votre concessionnaire autorisé pour faciliter le diagnostic.

### **Mise en veille de l'alarme antivol**

Une fois en mode de veille, l'alarme antivol à détection périmétrique est conçue pour signaler les accès non autorisés. En cas d'accès non autorisé ou de remorquage non autorisé, le système fait clignoter les clignotants et l'éclairage intérieur, puis fait retentir l'avertisseur sonore.

Le système peut être mis en veille lorsque la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage. Toutes les actions énumérées ci-dessous mettent le système d'alarme en veille :

- appuyer sur le bouton de verrouillage de la télécommande;
- verrouiller toutes les portes au moyen du commutateur de verrouillage à commande électrique intérieur lorsque la porte du conducteur ou du passager est ouverte, puis refermée;
- verrouiller la porte du conducteur en insérant la clé dans le barillet de serrure (ceci n'active pas le système de détection de mouvement dans l'habitacle ni de détection de l'inclinaison du véhicule).

Le système se met en veille 20 secondes après avoir effectué l'une des actions mentionnées précédemment.

Chaque porte, le capot et le coffre sont protégés individuellement, et doivent être tous préalablement fermés 20 secondes avant que le système ne se mette en veille.

Lorsque toutes les portes, le capot et le coffre sont fermés, les clignotants s'allument une fois pour confirmer le verrouillage du véhicule et marquer le début du délai de 20 secondes. Si l'un des ouvrants n'est pas correctement fermé, les clignotants ne fonctionneront pas et cet ouvrant ne sera pas surveillé par l'alarme.

### **Neutralisation de l'alarme antivol**

Vous pouvez neutraliser l'alarme antivol de l'une des façons suivantes :

- déverrouillez les portes au moyen de la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée;
- établissez le contact à l'aide d'une clé SecuriLock ou d'une clé à télécommande intégrée valide et programmée;

- appuyez sur la touche située sur la partie télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée; Cela permet uniquement de couper l'avertisseur sonore et les clignotants lorsque l'alarme est déclenchée. Le système d'alarme demeurera mis en veille;
- introduisez une clé dans la serrure de porte du conducteur pour déverrouiller votre véhicule.

Le système d'alarme du véhicule sera rétabli à l'état de désactivation si vous appuyez sur la commande de déverrouillage de porte électrique dans un délai de 20 secondes.

**Nota :** Le déverrouillage du coffre neutralise le système de détection du mouvement, mais le système continue à surveiller les portes, le capot et l'inclinaison du véhicule. Lorsque le coffre se ferme, le système de détection du mouvement entre de nouveau en fonction.

#### ***Déclenchement de l'alarme antivol***

Le système mis en veille se déclenchera dans les cas suivants :

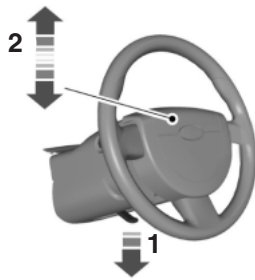
- l'une des portes, le coffre ou le capot sont ouverts sans que la télécommande d'entrée sans clé de votre clé à télécommande intégrée soit utilisée ou que la clé soit introduite dans le barillet de la porte du conducteur;
- le contact est établi au moyen d'une clé SecuriLock ou d'une clé à télécommande intégrée non valide et non programmée;
- le véhicule est remorqué ou incliné;
- du mouvement est détecté dans l'habitacle.

## RÉGLAGE DU VOLANT



**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le volant lorsque le véhicule se déplace.

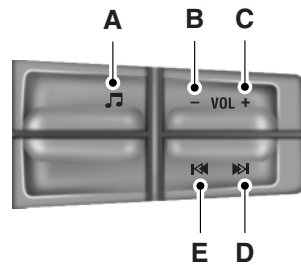
**Nota :** Assurez-vous d'être assis correctement. consultez la rubrique *Position assise appropriée* dans le chapitre *Sièges*.



1. Déverrouillez la colonne de direction.
2. Réglez le volant à la position voulue.



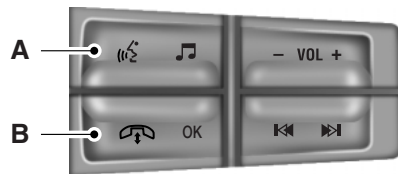
3. Verrouillez la colonne de direction.

**COMMANDE AUDIO (selon l'équipement)**

- A. Média
- B. Réduction du volume
- C. Augmentation du volume
- D. Recherche vers le haut ou la piste suivante
- E. Recherche vers le bas ou la piste précédente

Appuyez sur la touche MÉDIA à maintes reprises pour faire défiler les modes audio disponibles.

Appuyez sur les touches de recherche pour choisir la piste (préréglage) présélectionnée suivante ou précédente. Maintenez enfoncée cette touche pour sélectionner la bande de fréquences suivante ou précédente ou pour rechercher dans une piste.

**COMMANDE VOCALE (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

- A. Reconnaissance vocale
- B. Mode téléphone

Consultez le chapitre *SYNC* ou *Système de navigation*.

**RÉGULATEUR DE VITESSE**



Consultez le chapitre *Régulateur de vitesse*.

**COMMANDE DE L'ÉCRAN D'INFORMATION**



**Type 1**



**Type 2**

Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

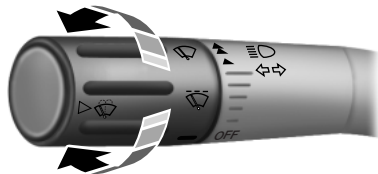
**ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE**

**Nota :** Dégivrez complètement le pare-brise avant d'activer les essuie-glaces.

**Nota :** Assurez-vous que les essuie-glaces sont désactivés avant de passer votre véhicule dans un lave-auto.

**Nota :** Nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace s'ils commencent à laisser des souillures ou des traînées sur le pare-brise. Si cela ne résout pas le problème, posez de nouveaux balais d'essuie-glace.

**Nota :** Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.



Tournez l'extrémité de la commande vers le tableau de bord pour augmenter la vitesse des essuie-glaces. Tournez-la vers vous pour réduire la vitesse des essuie-glaces.

**LAVE-GLACES DE PARE-BRISE**

**Nota :** Ne mettez pas les essuie-glaces en fonction lorsque le pare-brise est sec. Vous pourriez rayer le pare-brise, endommager les balais d'essuie-glace ou faire griller le moteur des essuie-glaces. Utilisez toujours le lave-glace de pare-brise avant d'effectuer le balayage d'un pare-brise sec.

**Nota :** Ne mettez pas le lave-glace en fonction lorsque le réservoir de lave-glace est vide. La pompe de lave-glace pourrait surchauffer.



Appuyez sur l'extrémité du levier pour actionner le lave-glace.

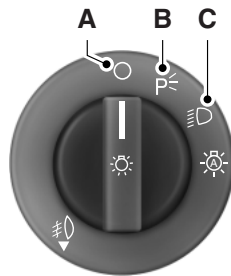
- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier pour effectuer un seul balayage sans liquide lave-glace.

- Appuyez brièvement sur l'extrémité du levier et maintenez-le enfoncé pour effectuer trois balayages des essuie-glaces avec liquide lave-glace.
- Maintenez l'extrémité du levier enfoncée longuement pour activer les essuie-glaces et le liquide lave-glace pendant au plus 10 secondes.

Quelques secondes après avoir lavé le pare-brise, les essuie-glaces effectuent un balayage additionnel pour enlever l'eau résiduelle du pare-brise.



## COMMANDE D'ÉCLAIRAGE

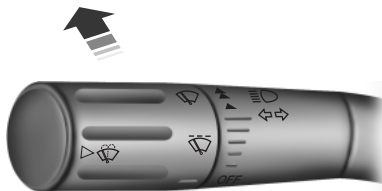


A. OFF (désactivé)

B. Feux de position, éclairage du tableau de bord, éclairage de la plaque d'immatriculation et feux arrière

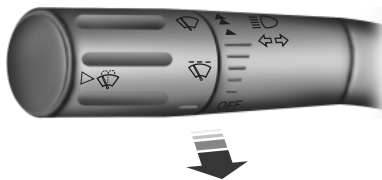
C. Phares

## Feux de route



- Poussez le levier vers le tableau de bord pour les allumer.
- Tirez le levier vers vous pour les désactiver.

## Avertisseur optique

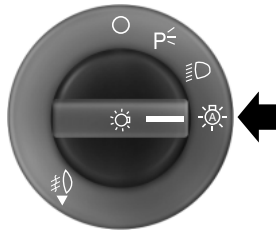


- Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver cette fonction.

**Commande automatique des phares (selon l'équipement)**

**AVERTISSEMENT :** Dans le cas de conditions météorologiques sévères, il peut être nécessaire d'allumer manuellement les phares.

**Nota :** Si votre véhicule est équipé de la commande automatique des phares, il possède également la *fonction d'allumage des phares avec les essuie-glaces*. Lorsque le commutateur d'essuie-glaces est à la position de haute ou basse vitesse de balayage durant le jour, et que le commutateur d'éclairage est à la position de commande automatique des phares, l'éclairage extérieur s'allume peu après et demeure allumé jusqu'à l'arrêt des essuie-glaces.



Le système de commande automatique des phares utilise un dispositif photosensible pour régler de façon automatique la mise en fonction et hors fonction des phares normalement commandés par le commutateur d'éclairage.

Les phares restent allumés pendant un certain temps après la coupure du contact. Vous pouvez également régler le délai de temporisation au

moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

**RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE TABLEAU DE BORD**

- Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.
- Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.
- Déplacez la molette vers le bas, outre le cran, pour éteindre l'éclairage intérieur.

**Nota :** Le rhéostat d'éclairage du tableau de bord ne fonctionne qu'en mode d'éclairage de nuit. Il ne fonctionne pas en mode d'éclairage de jour. De plus, des fonctions telles que le choix de couleur de l'indicateur et de l'éclairage diffus ne peuvent être activées en mode d'éclairage de jour.

**Nota :** Si la batterie est débranchée ou déchargée, ou qu'une nouvelle batterie est installée, le rhéostat d'éclairage du tableau de bord doit être réinitialisé. Pour réinitialiser le rhéostat, tournez complètement la molette à la position fermée, puis à la position d'allumage forcé du plafonnier. Les affichages demeureront ainsi visibles dans toutes les conditions d'éclairage.

**TEMPORISATION DES PHARES**

Vous pouvez choisir un délai de temporisation des phares jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Suivez les étapes ci-dessous pour modifier le délai de temporisation (les étapes 1 à 6 doivent être effectuées dans un délai de 10 secondes) :

1. Coupez le contact.
2. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares.
3. Tournez le commutateur d'éclairage à la position hors fonction.
4. Établissez le contact.
5. Coupez le contact.
6. Tournez le commutateur d'éclairage à la position de commande automatique des phares. Les phares et les feux de position s'allument.

7. Tournez le commutateur d'éclairage à la position hors fonction lorsque le délai de temporisation souhaité est atteint. Les phares et les feux de position s'éteignent. Vous pouvez régler le délai de temporisation des phares à l'un des réglages suivants :

- OFF (désactivé)
- 10 secondes
- 20 secondes
- 30 secondes
- 60 secondes
- 90 secondes
- 120 secondes
- 180 secondes

**Nota :** Vous pouvez également régler le délai de temporisation au moyen des commandes de l'écran du tableau de bord. Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

### FEUX DE JOUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)



**AVERTISSEMENT :** N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le système des feux de jour n'allume pas les feux arrière. De plus, il ne fournit pas nécessairement un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

Le système allume les phares à une intensité réduite (véhicules équipés de phares à halogène) ou allume les antibrouillards avant (véhicules équipés de phares à décharge à haute intensité) dans les situations d'éclairage faible.

Pour mettre le système en fonction, suivez les étapes suivantes :

1. Établissez le contact.
2. Placez le commutateur d'éclairage à la position hors fonction, de commande automatique des phares ou de feu de position.
3. Assurez-vous que le levier sélecteur de la boîte de vitesses n'est pas à la position de stationnement (P).
4. Assurez-vous que le frein de stationnement est desserré.

**PHARES ANTIBROUILLARD AVANT**

Les antibrouillards peuvent être allumés lorsque le commutateur d'éclairage est tiré vers vous et qu'il se trouve aux positions des phares, des feux de position ou de commande automatique d'éclairage.

Les antibrouillards ne fonctionnent pas lorsque les feux de route sont allumés.

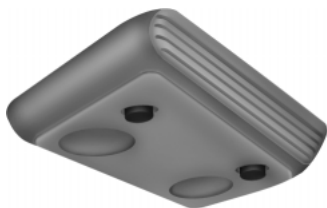
**INDICATEURS DE DIRECTION**

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.

**Nota :** La défaillance de n'importe quel clignotant avant ou du clignotant arrière à trois compartiments le plus à l'intérieur aura pour effet d'accélérer le rythme de clignotement.

### ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

#### Plafonnier et lampes de lecture



Le plafonnier s'allume lorsque :

- une des portes est ouverte;
- une des touches de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée alors que le contact est coupé;
- le rhéostat d'éclairage du tableau de bord est tourné vers le haut, au-delà du cran, jusqu'à ce que les lampes d'accueil s'allument.

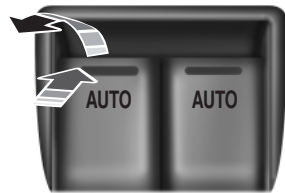
Les lampes de lecture s'allument lorsque vous appuyez sur les commandes situées de chaque côté des lampes.

**GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE**

**AVERTISSEMENT :** Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans votre véhicule et ne les laissez pas jouer avec les glaces à commande électrique. Ils risqueraient de subir des blessures graves.



**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous fermez les glaces à commande électrique, veillez à ce que rien ne puisse entraver leur fonctionnement et assurez-vous qu'il n'y a pas d'enfants ou d'animaux à proximité de l'ouverture des glaces.



Appuyez sur les commutateurs ou relevez-les pour actionner les glaces.

- Appuyez sur le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour ouvrir la glace.

- Relevez le commutateur jusqu'au premier cran et maintenez-le dans cette position pour fermer la glace.

**Commande à impulsion (glaces avant)**

Cette fonction permet d'ouvrir ou de fermer automatiquement la glace.

Appuyez sur le commutateur ou relevez-le complètement, puis relâchez-le. La glace s'ouvre ou se ferme complètement. Appuyez sur le commutateur ou relevez-le de nouveau pour immobiliser la glace.

**Rétablissement de la fonction de commande de fermeture à impulsion**

**Nota :** Effectuez de nouveau l'étalonnage du mode de fermeture à impulsion avec la porte fermée. La réinitialisation du mode de fermeture lorsque la porte est ouverte entraîne l'inversion continue de la course de la glace.

Il est possible que la fonction soit perdue lorsque les conditions d'alimentation de la batterie sont basses.

Pour réinitialiser cette fonction après avoir restauré complètement l'alimentation de la batterie :

1. Tirez le commutateur à la position de commande de fermeture à impulsion.
2. Maintenez le commutateur enfoncé jusqu'à ce que la glace atteigne la position d'arrêt et continuez à le maintenir enfoncé pendant 2 secondes.
3. Appuyez sur le commutateur vers le bas et abaissez entièrement la glace. La commande de fermeture à impulsion est maintenant fonctionnelle.

**Fonction d'inversion en cas d'obstruction**

La glace s'arrête automatiquement durant la fermeture et inverse légèrement sa course si elle rencontre un obstacle.

**Annulation de la fonction d'inversion en cas d'obstruction**

**AVERTISSEMENT** : Si vous annulez la fonction d'inversion en cas d'obstruction, la glace n'inverse pas sa course lorsqu'elle rencontre un obstacle. Pour éviter les blessures, faites attention avant de fermer les glaces.

Tirez vers le haut sur le commutateur de glace et maintenez-le dans cette position dans un délai de deux secondes après que la glace ait atteint sa position d'inversion en cas d'obstruction. La glace se relève sans protection d'inversion en cas d'obstruction. La glace s'immobilise si vous relâchez le commutateur avant que la glace ne soit complètement fermée.

**Abaissement automatique des glaces (glaces avant)**

Cette fonction abaisse la glace correspondante lorsqu'une porte est ouverte pour diminuer l'effort imposé aux portes et l'étanchéité. La glace se relève lorsque la porte est fermée.

**Réétalonnage d'une glace**

**Nota** : Effectuez l'étalonnage de l'abaissement automatique seulement lorsque les portes sont fermées. L'exécution de l'étalonnage lorsque les portes sont ouvertes entraîne des inversions successives de la course de la glace.

Si une glace refuse de se lever lorsque la porte est fermée, utilisez le commutateur pour lever complètement la glace, maintenez alors le commutateur en haut pendant deux secondes.

Si une glace refuse de s'abaisser lorsque la porte est ouverte :

1. Utilisez le commutateur pour abaisser complètement la glace, puis maintenez le commutateur enfoncé pendant deux secondes.
2. Immédiatement après avoir relâché le commutateur de la glace, tirez sur le commutateur vers le haut pour lever la glace jusqu'à ce qu'elle termine sa course, puis maintenez-le enfoncé pendant deux secondes.



**Glaces arrière à commande électrique (cabriolet seulement)**

Les glaces de custode arrière sont actionnées au moyen d'un seul commutateur situé dans le bloc de commande des glaces sur la porte du conducteur.

- Appuyez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé pour ouvrir les glaces.
- Tirez sur le commutateur et maintenez-le enfoncé pour fermer les glaces.

**Annulation manuelle**

Le commutateur de glace custode arrière ne fonctionnera pas lorsque :

- la capote est en mouvement;
- la capote n'est pas complètement relevée ou abaissée.

Les glaces de custode arrière peuvent être manuellement levées si le commutateur ne fonctionne pas lorsque la capote est complètement abaissée ou relevée.

Effectuez la procédure suivante en moins de deux minutes :

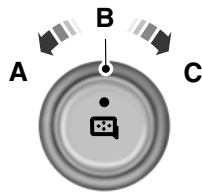
1. Coupez le contact, puis rétablissez-le.
2. Appuyez trois fois sur le commutateur d'abaissement de la glace arrière.
3. Coupez le contact, puis rétablissez-le.
4. Tirez le commutateur de glace arrière vers le haut et maintenez-le ainsi pendant trois secondes. Les glaces arrière commenceront à se relever.

**Temporisation des accessoires**

Vous pouvez utiliser les commandes de glaces pendant plusieurs minutes après avoir coupé le contact, ou jusqu'à ce que vous ouvriez une porte avant.

**RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS****Rétroviseurs extérieurs à commande électrique**

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule est en mouvement.



- A. Rétroviseur gauche
- B. Hors fonction
- C. Rétroviseur droit

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez le rétroviseur que vous souhaitez régler.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs en place.

**Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)**

Les rétroviseurs extérieurs chauffants se mettent en marche avec la lunette arrière chauffante. Consultez la rubrique *Glaces et rétroviseurs chauffants* dans le chapitre *Chauffage et climatisation*.

**Lampes de projection Pony (selon l'équipement)**

**Nota :** La présence d'humidité, de givre ou de glace (ou d'autres types de contamination) à la surface de la glace de la lampe peut entraîner une déformation non permanente ou une diminution de la luminosité de l'image. N'utilisez pas des matières abrasives pour nettoyer la glace.

Les lampes sont situées à la base des boîtiers de rétroviseur.

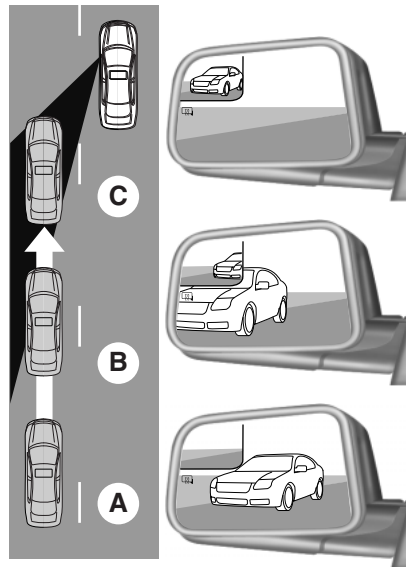
Cette fonction projette une image sur le sol à une courte distance du véhicule chaque fois que l'éclairage à l'entrée et à la sortie est activé.

**Rétroviseurs grand angle intégrés (selon l'équipement)**

**AVERTISSEMENT** : Les objets reflétés dans le rétroviseur grand angle sont plus près qu'ils ne le paraissent.

Les rétroviseurs grand angle comportent un rétroviseur convexe intégré dans le coin supérieur extérieur des rétroviseurs extérieurs. Ils sont conçus en vue d'améliorer la visibilité du conducteur de chaque côté du véhicule.

Avant d'effectuer un changement de voie, vérifiez d'abord le rétroviseur principal, puis le rétroviseur grand angle. Si vous ne voyez aucun véhicule dans le rétroviseur grand angle et que les véhicules de la voie adjacente sont à une distance sécuritaire, signalez pour indiquer votre intention de changer de voie. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule pour vérifier que la voie est libre, puis changer de voie avec soin.



L'image du véhicule qui s'approche est petite et près du coin intérieur du rétroviseur principal lorsque le véhicule se trouve à distance. L'image grossit et se déplace vers l'extérieur du rétroviseur principal à mesure que le véhicule s'approche (A). L'image passe du rétroviseur principal au rétroviseur grand angle à mesure que le véhicule s'approche (B). Le véhicule devient visible dans votre champ périphérique lorsqu'il n'apparaît plus dans le rétroviseur grand angle (C).

**RÉTROVISEUR INTÉRIEUR**

**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le rétroviseur lorsque votre véhicule se déplace.

**Nota :** Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole ou d'ammoniac.

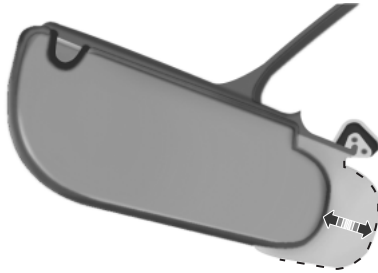
Vous pouvez régler le rétroviseur intérieur en fonction de vos préférences. Certains rétroviseurs sont munis également d'un second point de pivotement. Ceci vous permet de déplacer la tête du rétroviseur verticalement et latéralement.

Tirez la patte sous le rétroviseur vers vous pour réduire l'éblouissement la nuit.

**Rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique (selon l'équipement)**

**Nota :** N'obstruez pas les capteurs situés devant et derrière le rétroviseur. Le rendement du rétroviseur pourrait être compromis. Un passager assis à la place centrale arrière ou un appuie-tête central arrière surélevé peut également empêcher la lumière d'atteindre le capteur.

Le rétroviseur s'atténue automatiquement pour réduire l'éblouissement lorsque des lumières vives sont détectées derrière votre véhicule. Il revient automatiquement à l'état réfléchissant normal lorsque vous sélectionnez la marche arrière pour assurer une bonne visibilité pendant le recul.

**PARE-SOLEIL****Tige coulissante**

Tournez le pare-soleil vers la glace latérale et déployez-le vers l'arrière pour masquer davantage le soleil.

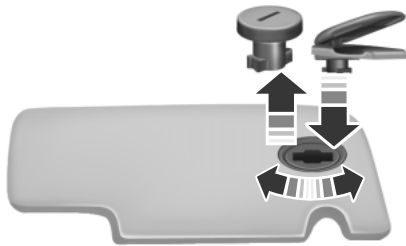
Rétractez le pare-soleil avant de le replacer vers le pare-brise et de le ranger.

**Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil**

Levez le volet pour activer l'éclairage du miroir.

**Système de rangement de pare-soleil flexible**

Le système peut accommoder divers accessoires de rangement. Une agrafe pour les lunettes de soleil et une agrafe multifonction sont fournies.



Pour fixer un des accessoires, effectuez les étapes suivantes :

1. Insérez l'outil de dépose fourni (sur le support d'accessoire) ou une pièce de monnaie dans la fente du bouchon et tournez un quart de tour dans une des deux directions pour enlever le bouchon. Vous devrez peut-être faire pivoter le pare-soleil jusqu'à ce que le bouchon se dégage de l'ouverture. Placez le bouchon

dans le support prévu à cet effet lorsqu'il n'est pas utilisé.

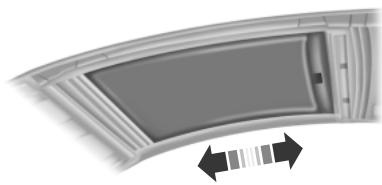
2. Retirez l'accessoire du support, puis insérez l'extrémité de l'accessoire de rangement dans l'ouverture du pare-soleil. Tournez un quart de tour dans une des deux directions jusqu'à ce que l'accessoire s'enclenche en place. Assurez-vous que l'extrémité ouverte de l'accessoire ne fait pas face au pare-brise.

3. Inversez les étapes pour retirer l'accessoire et replacer le bouchon, ou pour utiliser un accessoire différent.

Les accessoires supplémentaires sont disponibles auprès de votre concessionnaire autorisé. Consultez le chapitre *Accessoires* pour obtenir de plus amples renseignements.

### ÉCRAN PARE-SOLEIL (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Utilisez le pare-soleil pour couvrir le toit de verre dans votre véhicule.



Utilisez la poignée montée au centre pour ouvrir ou fermer le volet pare-soleil.

## INDICATEURS

## Type 1

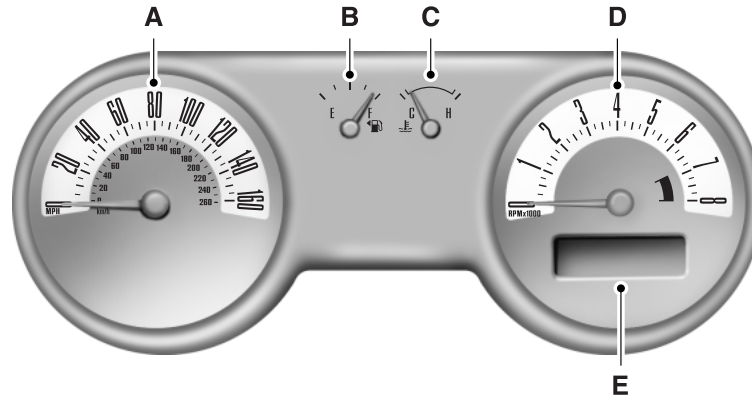


Tableau de bord illustré en mesures standard. Unités de mesure métriques similaires.

A. Indicateur de vitesse

B. Jauge de carburant

C. Indicateur de température du liquide de refroidissement

D. Compte-tours

E. Écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour obtenir de plus amples renseignements.

#### **Indicateur de niveau de carburant**

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

#### **Indicateur de température du liquide de refroidissement**

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.



**AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

### Type 2

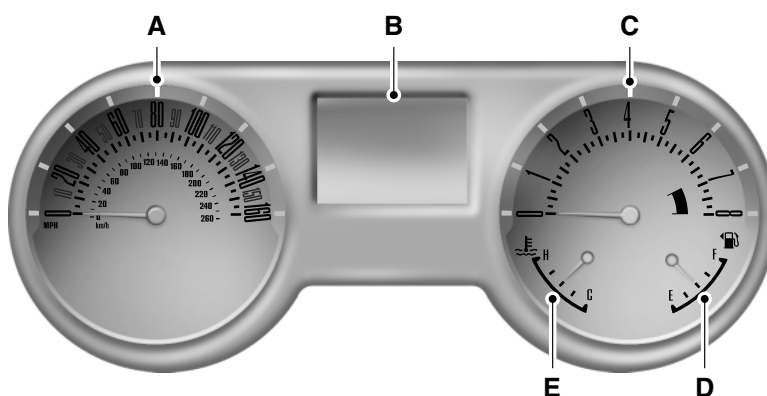


Tableau de bord illustré en mesures standard. Unités de mesure métriques similaires.

A. Indicateur de vitesse

B. Écran d'information. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet.

C. Compte-tours

D. Indicateur de carburant

E. Indicateur de température du liquide de refroidissement

**Nota :** Les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage nocturne des indicateurs ou pour créer jusqu'à trois couleurs personnalisées à l'aide de la fonction MyColor® (selon l'équipement). La couleur ambiante et la couleur du halo lumineux peuvent aussi être sélectionnés. Consultez le chapitre *Écrans d'information* pour de plus amples renseignements à ce sujet. Lorsque certains indicateurs entrent un état d'avertissement, ils seront rétroéclairés en rouge.



**Indicateur de niveau de carburant**

Cet instrument indique le niveau approximatif de carburant dans le réservoir de carburant (lorsque le contact est établi). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte. Le pictogramme de pompe à carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

**Indicateur de température du liquide de refroidissement**

Indique la température du liquide de refroidissement du moteur. À la température de fonctionnement normale, l'indicateur demeure dans la plage normale. Si la température du liquide de refroidissement du moteur dépasse la plage normale, arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le moteur et laissez-le refroidir.



**AVERTISSEMENT** : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

**TÉMOINS ET INDICATEURS**

Ces témoins et ces indicateurs peuvent vous avertir de la présence d'un problème dans l'un des circuits de votre véhicule, qui peut s'aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Plusieurs témoins s'allument au démarrage du moteur pour vérifier leur bon fonctionnement. Si un témoin reste allumé après le démarrage du véhicule, référez-vous au témoin respectif du système pour obtenir des renseignements supplémentaires.

**Témoin des sacs gonflables**

Si ce témoin ne s'allume pas à l'établissement du contact, s'il clignote continuellement ou s'il demeure allumé, faites vérifier le système immédiatement par votre concessionnaire autorisé. Un carillon retentit en cas d'anomalie du témoin.

**Système de freins antiblocage**

Si le témoin du système de freins antiblocage demeure allumé ou clignote continuellement, une anomalie a été détectée. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein soit également allumé.

**Système antivol**

Ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock® est activé.

**Témoin du circuit de freinage**

Pour vérifier son fonctionnement, le témoin du circuit de freinage s'allume brièvement lorsque le contact est établi avant le démarrage du moteur, ou lorsque le commutateur d'allumage passe de la position contact à démarrage, ou lorsque le frein de stationnement est serré pendant que le contact est établi.

S'il s'allume durant la conduite, vérifiez si le frein de stationnement est desserré. Si le frein de stationnement est desserré, ceci indique un bas niveau de liquide de frein ou une anomalie du circuit de freinage. Faites vérifier immédiatement le circuit par votre concessionnaire autorisé.



**AVERTISSEMENT** : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Faites vérifier le véhicule dès que possible par votre concessionnaire autorisé. La conduite sur de longues distances lorsque le frein de stationnement est serré peut causer une défaillance du frein et le risque de blessures.

**Circuit de charge**

Ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement. S'il demeure allumé lorsque le moteur tourne, il pourrait y avoir une anomalie avec le circuit de charge. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible. Cela indique un problème dans le circuit électrique ou dans un de ses composants.

**Porte mal fermée**

Ce témoin s'allume lorsque le contact est établi et qu'une porte n'est pas complètement fermée.

**Pression d'huile moteur**

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile du moteur chute sous la plage normale de fonctionnement.

**Température du liquide de refroidissement du moteur**

Ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement est élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur.

**Feux de route**

Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont allumés.

**Bas niveau de carburant**

Ce témoin s'allume lorsque le réservoir de carburant est vide ou presque vide.

**Avertissement de basse pression des pneus**

Ce témoin s'allume lorsque la pression de gonflage des pneus est basse. Si le témoin reste allumé au démarrage ou pendant la conduite, vérifiez la pression des pneus. Dès que le contact est établi, ce témoin s'allume pendant trois secondes pour vérifier le fonctionnement de l'ampoule. Si le témoin ne s'allume pas ou commence à clignoter, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.

**Anomalie du groupe motopropulseur / Puissance du moteur réduite**

Ce témoin s'allume lorsqu'une anomalie du groupe motopropulseur a été détectée. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible.

**Ceinture de sécurité**

Ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon Belt-Minder® retentit également pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité.

**Entretien recommandé du moteur**

Le témoin *d'anomalie du moteur* s'allume à l'établissement du contact à titre de vérification de l'ampoule et pour indiquer que le véhicule est prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Le témoin d'anomalie du moteur demeure normalement allumé jusqu'à ce que le moteur soit lancé, puis il s'éteint si aucune anomalie n'est détectée. Toutefois, si après 15 secondes le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt en vue des tests d'inspection et d'entretien. Consultez la rubrique *Préparation pour les tests d'inspection et d'entretien* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*.

Si le témoin ne s'éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la rubrique *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Carburant et ravitaillement*. Si le témoin clignote, c'est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le catalyseur. Conduisez à vitesse modérée (évités les accélérations et les décélérations brusques) et confiez immédiatement votre véhicule à votre concessionnaire autorisé.



**AVERTISSEMENT :** Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l'échappement risquent d'endommager le catalyseur, le circuit d'alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d'autres éléments, et il en résulterait des risques d'incendie.

**Régulateur de vitesse (selon l'équipement)**

Le témoin du régulateur de vitesse change de couleur pour indiquer le mode du régulateur :

- Allumé (lumière ambre) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse est activé. Il s'éteint lorsque le régulateur de vitesse adaptatif est mis hors fonction.
- Engagé (lumière verte) : s'allume lorsque le régulateur de vitesse est engagé. Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse est désengagé.

**Contrôle électronique de stabilité**

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac® ou le système antipatinage est actif. Si ce témoin reste allumé, le système requiert une intervention immédiate.

**Témoin de désactivation du contrôle électronique de stabilité**

Ce témoin s'allume lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac® ou le système antipatinage est désactivé par le conducteur.

**Clignotant**

Ce témoin s'allume lorsque les clignotants gauches ou droits ou les feux de détresse sont activés. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu'une ampoule soit grillée.

**Témoin de passage au rapport supérieur (selon l'équipement)**

Afin d'optimiser la consommation de carburant, ce témoin s'allume lorsque vous devez passer au rapport supérieur d'une boîte de vitesses manuelle.

**AVERTISSEMENTS SONORES ET INDICATEURS****Carillon avertisseur de rappel de la clé dans le commutateur d'allumage**

Ce carillon retentit lorsque la clé est restée dans le commutateur d'allumage à la position arrêt ou accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

**Alerte d'entrée sans clé (selon l'équipement)**

Elle retentit lorsque le véhicule sans clé est à la position contact et que la porte conducteur est ouverte (selon l'équipement).

**Carillon avertisseur de rappel des phares allumés**

Ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés lorsque le contact est coupé (la clé n'est pas dans le commutateur d'allumage) et que la porte du conducteur est ouverte.

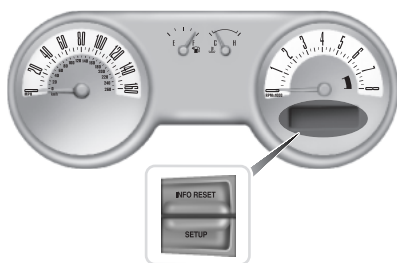
**Carillon avertisseur de frein de stationnement serré**

Ce carillon retentit lorsque le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. Si le carillon avertisseur reste activé une fois le frein de stationnement desserré, faites vérifier immédiatement le système par votre concessionnaire autorisé.

**GÉNÉRALITÉS**

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous recommandons de ne pas utiliser un appareil portatif pendant que vous conduisez et de vous conformer à toutes les lois applicables.

Vous pouvez commander plusieurs systèmes du véhicule au moyen des boutons de l'écran d'information situés sur le volant. Les données correspondantes s'affichent à l'écran d'information.

**Commandes de l'écran d'information (type 1)**

- Appuyez sur la touche INFO (information) pour faire défiler les renseignements relatifs au trajet, à la consommation de carburant et au dispositif MyKey®.
  - Appuyez sur le bouton de SETUP (configuration) pour faire défiler les divers réglages des fonctions du véhicule.
- Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour choisir des réglages, réinitialiser de l'information et confirmer des messages.

**INFO**

Appuyez plusieurs fois sur la touche INFO pour choisir parmi les options suivantes :

**TRIP A/B (trajet A/B)**

Enregistre la distance des trajets particuliers. Appuyez brièvement sur la touche INFO jusqu'à ce que le trajet A ou B apparaisse à l'écran (ceci représente le mode trajet). Appuyez brièvement sur la touche RESET pour réinitialiser les données de trajet :

**MYKEY MILES (km) (kilométrage avec la clé MyKey)**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*®.

**MILES (km) TO E (kilométrage jusqu'à la panne sèche)**

Cette fonction vous indique le nombre approximatif de kilomètres (ou de milles) que votre véhicule peut parcourir avec le carburant qui reste dans le réservoir, dans des conditions normales de conduite.

Assurez-vous de tourner le commutateur d'allumage à la position arrêt lorsque vous faites le plein afin de permettre à cette fonction de détecter correctement le carburant ajouté.

**AVG MPG (L/100 km) (consommation moyenne en L/100 KM [mi/ga])**

Affichage de votre consommation moyenne de carburant en litres/100 km ou en milles/gallon.

**L/KM (mi/gal) ↑ ↓**

Ceci affiche la consommation instantanée de carburant sous forme de diagramme à barres de ↓ (économie faible) à ↑ (économie excellente).

Le véhicule doit rouler pour que le système calcule la consommation instantanée de carburant. Lorsque le véhicule est à l'arrêt, l'écran affiche le symbole « ↓ », accompagnée ou non d'une seule barre illuminée. Il n'est pas possible de réinitialiser la valeur de consommation instantanée de carburant.

**CHRONOMÈTRE**

Le chronomètre affiche le temps écoulé depuis le départ.

Pour activer cette fonction, faites comme suit :

1. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour mettre le chronomètre en marche.
2. Appuyez sur le bouton RÉINITIALISATION et relâchez-le pour arrêter temporairement le chronomètre.
3. Maintenez le bouton RÉINITIALISATION enfoncé jusqu'à ce que le chronomètre se réinitialise.

**Écran vide**

L'afficheur sera vide après avoir fait défiler toutes les options du menu Info.

**Vérification du système et personnalisation des caractéristiques du véhicule**

Appuyez sur le bouton CONFIGURATION à plusieurs reprises pour faire défiler les fonctions suivantes :

**Nota :** Selon l'équipement du véhicule, certaines options de personnalisation peuvent ne pas s'afficher.

**RESET POUR VÉRIFIER SYST**

Lorsque ce message s'affiche, appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour que l'écran d'information parcoure les fonctions ci-dessous et affiche l'état du système correspondant, le cas échéant.

1. XXX% OIL LIFE (durée de vie utile de l'huile en %)
2. CIRCUIT DE CHARGE
3. ÉTAT DES PORTES
4. ÉTAT DU COFFRE
5. CIRCUIT DE FREINAGE



6. NIVEAU DE CARBURANT
7. DISTANCE MYKEY (si MyKey® est programmé)
8. MYKEY(S) PROGRAMMED (nombre de MyKeys programmées)
9. ADMIN KEYS PROGRAMMED (clé d'administrateur programmées)

**Nota :** Certains systèmes affichent un message seulement lorsqu'il y a présence d'anomalie.

#### **OIL LIFE (vie utile de l'huile)**

Cette fonction affiche la durée de vie utile restante de l'huile.

Il est nécessaire de procéder à une vidange d'huile lorsque le centre d'information électronique vous en avise, et de respecter le calendrier d'entretien recommandé. N'UTILISEZ QUE LES HUILES MOTEUR RECOMMANDÉES.

Pour réinitialiser le système de surveillance de l'huile à 100 % après chaque vidange d'huile, procédez comme suit :

1. Appuyez brièvement sur le bouton CONFIGURATION pour afficher le message « DURÉE HUILE XXX % MAINTENIR RESET = REMISE A ZÉRO ».
2. Maintenez le bouton RESET (réinitialisation) enfoncé pendant deux secondes puis relâchez-la pour ramener la vie utile de l'huile à 100 %.

#### **SENSIBILITÉ DE LA DIRECTION**

Cette fonction offre trois modes de sensibilité de la direction.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour faire défiler les réglages suivants :

- **STANDARD** – Dans ce mode, la sensation au volant est plus équilibrée offrant une conduite entre le mode confort et le mode sport.
- **SPORT** – Dans ce mode, l'effort exercé sur le volant est légèrement plus accru et la sensation de conduite est plus prononcée. Consultez le nota ci-dessous.
- **CONFORT** – Dans ce mode, l'effort exercé sur le volant est légèrement moins accru et la sensation de conduite est moins prononcée.

**Nota :** lorsque le mode sport du dispositif antilacet AdvanceTrac® est activé ou lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac® et le dispositif antipatinage sont désactivés, la fonction de sensibilité de la direction est verrouillée en mode sport. L'écran affichera le message <SPORT> BLOQUÉ et la fonction de sensibilité de la direction ne pourra être sélectionnée.

**HALO LUMINEUX**

Permet d'allumer ou d'éteindre le halo lumineux autour des cadrans et des indicateurs.

Maintenez le bouton RESET (réinitialisation) enfoncé pour activer ou désactiver cette fonction.

**ÉCLAIRAGE AMBIANT**

Permet d'allumer ou d'éteindre l'éclairage ambiant. L'éclairage ambiant procure un éclairage contrasté à divers endroits de l'habitacle comme l'espace pour les jambes, les porte-gobelets et le bac de la console centrale. Avant d'allumer l'éclairage ambiant, les feux de position et les phares doivent être allumés.

Maintenez le bouton RESET (réinitialisation) enfoncé pour activer ou désactiver cette fonction.

**AMBIANT DIM (intensité lumineuse ambiante)**

Utilisez cette fonction pour régler l'intensité de l'éclairage ambiant.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour choisir parmi les différents réglages.

**COULEUR DE L'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, COULEUR EN HALO**

**COULEUR DE L'INDICATEUR :** Les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour le rétroéclairage des indicateurs du tableau de bord.

**Nota :** Un indicateur à l'état d'avertissement est allumé en rouge lorsque les phares sont allumés.

**COULEUR AMBIANTE :** Vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage ambiant.

**COULEUR EN HALO :** Vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies pour l'éclairage en halo.

**Nota :** Les phares ou les feux de stationnement doivent être allumés pour effectuer le réglage des couleurs.

Pour choisir les couleurs des indicateurs, l'éclairage en halo ou l'éclairage ambiant, faites ce qui suit :

1. Appuyez sur CONFIGURATION pour atteindre les menus COULEUR D'INDICATEUR, COULEUR AMBIANTE, ou COULEUR EN HALO.

2. Appuyez sur RESET (réinitialisation) pour faire défiler les options de couleurs :

- BLEU GLACIAL
- BLANC
- VERT
- VIOLET
- BLEU
- ORANGE
- ROUGE

#### **UNITÉS DE MESURE**

Affiche les unités de mesure courantes anglo-saxonnes ou métriques.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour passer des unités anglo-saxonnes aux unités métriques.

#### **COMMANDE AUTOMATIQUE DES PHARES (secondes)**

Cette fonction permet de garder les phares allumés jusqu'à trois minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur la touche RESET (réinitialisation) pour sélectionner les nouvelles valeurs de temporisation de la commande automatique des phares de 0, 10, 20, 30, 60, 90, 120 ou 180 secondes.

#### **VERROUILLAGE AUTOMATIQUE**

Cette fonction verrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsqu'un rapport de la boîte de vitesses est engagé et que le véhicule roule.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour activer ou désactiver la fonction de verrouillage automatique.

#### **DÉVERROUILLAGE AUTOMATIQUE**

Cette fonction déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule lorsque la porte du conducteur est ouverte en moins de 10 minutes après la coupure du contact.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour activer ou désactiver la fonction de déverrouillage automatique.

#### **AIDE AU STATIONNEMENT ARRIÈRE**

Cette fonction déclenche un signal sonore pour avertir le conducteur de la présence d'un obstacle près du pare-chocs arrière lorsque la marche arrière (**R**) est engagée.

Appuyez sur RESET (réinitialisation) pour activer ou désactiver cette fonction.

**CRÉATION, CONFIGURATION ET EFFACEMENT D'UNE CLÉ MYKEY**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre *MyKey*®.

**LANGUE = ANGLAIS / ESPAGNOL / FRANÇAIS**

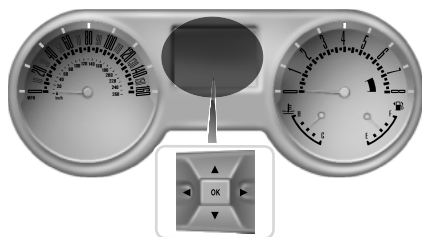
Vous permet de choisir la langue d'affichage de l'écran d'information. Les langues disponibles sont le français, l'anglais et l'espagnol.

Attendez quatre secondes ou appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour consulter le choix de langues disponibles à l'écran.

Maintenez le bouton RESET (réinitialisation) enfoncé pendant deux secondes pour choisir la langue d'affichage.

**Messages d'information**

Consultez la rubrique *Messages d'information* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

**Commandes de l'écran d'information (type 2)**

- Appuyez sur les touches fléchées vers le haut et vers le bas pour faire défiler les options d'un menu et les mettre en surbrillance.
- Appuyez sur la touche fléchée de droite pour accéder à un sous-menu.
- Appuyez sur la touche fléchée de gauche pour quitter un menu.
- Appuyez sur le bouton OK pour sélectionner et confirmer un réglage ou message.

**Menu principal**

Vous pouvez accéder aux menus au moyen de la commande de l'écran d'information.



- Mode d'indicateur



- Compteur journalier A/B



- Économie de carburant



- Applications de conduite (usage de piste seulement)



- Réglages



- Information

†Mode d'indicateur		
Détails des indicateurs	Indice air/carburant	Indicateur virtuel illustré
	Dépression de lb/po <sup>2</sup> en HG / Suralimentation (Shelby® GT500®)	Indicateur virtuel illustré
	Culasse	Indicateur virtuel illustré
	Admission d'air	Indicateur virtuel illustré
	Pression d'huile	Aucun indicateur virtuel disponible
	Température de l'huile	Indicateur virtuel illustré
	Température de la boîte de vitesse (boîte de vitesses automatique seulement)	Indicateur virtuel illustré
	Tension	Indicateur virtuel illustré
†Consultez la rubrique <i>Indicateurs virtuels</i> plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.		

<b>†Trajet A / B</b>		
Durée du trajet		
Distance parcourue		
Carburant utilisé		
Consommation moyenne en l/100 km (mi/gal)		
Compteur kilométrique (s'affiche à la ligne inférieure et peut s'afficher dans les autres menus)		
†Consultez la rubrique <i>Ordinateur de bord</i> plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.		
<b>Consommation de carburant</b>		
Consom. carburant	Consommation instantanée en l/100 km (mi/gal)	
	mi (km) to E (km [mi] avant l'épuisement du carburant)	
	CONSOMMATION MOYENNE EN L/100 km (mi/gal)	
Hist. carburant : affiche la consommation de carburant sous forme d'un diagramme à barres selon la durée. La durée peut être modifiée.	Durée : 5 minutes, 10 minutes, 30 minutes, dernières 5 réinitialisations. La valeur est mise à jour chaque minute, en fonction de la consommation réalisée au cours des 10, 30 ou 60 minutes de conduite précédentes.	
<b>†Applications de conduite</b>		
Accéléromètre		
Chronomètre d'accélération		
Capacité de freinage		
Écran du tableau de bord (Shelby® GT500®)	Contrôle de départ arrêté (Shelby® GT500®)	Marche/arrêt/réglage du régime
Afficher/effacer résultats		
†Consultez la rubrique <i>Applications de conduite</i> plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.		

Réglages				
Systemes d'assistance au conducteur	Aide au stationnement	Activé/Désactivé		
Véhicule	Temporisation de la commande automatique des phares	Désactivé ou XXX secondes		
	Serrures	Verrouillage automatique	Activé/ Désactivé	
		Déverrouillage automatique	Activé/ Désactivé	
	Commande de menu	Standard : avec le réglage standard, lorsque vous appuyez sur la flèche haut ou bas d'un menu de niveau inférieur vous retournez au menu principal. Mémoire activée : avec la mémoire activée, lorsque vous appuyez sur la flèche haut ou bas, vous accédez au menu de niveau inférieur précédent.		
	Remise à zéro de la durée de vie utile de l'huile	Réglez à XXX % (appuyez sur OK pour remettre à zéro).		
	Point de passage (Shelby® GT500®)	Témoin de passage des rapports	Activée/ Désactivé	
		Point de passage des rapports	1 500 à 7 000 tr/min	
		Tonalité de passage des rapports	Activé/ Désactivé	

Réglages			
Véhicule	Amortisseurs (Shelby® GT500®)	Sport/Normal	
	Sensibilité de la direction	Standard	
		Sport	Sport verrouillé : ce message s'affiche lorsque le mode sport AdvanceTrac® est en fonction ou lorsque le mode AdvanceTrac® et l'antipatinage sont désactivés. La sensibilité de la direction est verrouillée dans le mode sport et ne peut être sélectionnée.
		Confort	



Réglages				
†MyColor (selon l'équipement)	Couleur de l'indicateur	Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3		
	Halo	Halo lumineux	Activée/ Désactivée	
		Couleur du halo	Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3	
	Éclairage ambiant	Éclairage ambiant	Activée/ Désactivée	
		Intensité lumineuse ambiante	Feux de route et de croisement	
		Couleur ambiante	Bleu glacial, blanc, vert, violet, bleu, orange, rouge, MyColor 1, 2, 3	
	Réglez MyColor 1, 2, 3 (créez votre propre couleur en réglant les niveaux 1 à 5 des trois couleurs primaires – Rouge, vert, et bleu)	Rouge	1–5	
		Vert		
		Bleu		

Réglages		
Fonction MyKey	Créer MyKey	Maintenez le bouton OK enfoncé pour créer un dispositif MyKey.
	*Le message suivant ne s'affiche que lorsqu'un dispositif MyKey est programmé :	
	*AdvanceTrac	Toujours en fonction/Sélection par l'utilisateur
	*Vitesse maximale	130 km/h (80 mi/h) ou hors fonction
	*Avertissement de vitesse	75, 90 ou 105 km/h (45, 55 ou 65 mi/h), ou hors fonction
	*Limiteur de volume	Activée/Désactivée
	*Effacer MyKey	Maintenez la touche OK enfoncée pour effacer la programmation du dispositif MyKey.
*Langue	Anglais, Espagnol, Français	
Unités de mesure	Anglo-saxonnes ou métriques	
Réinitialisation du système	Maintenez la touche OK enfoncée pour réinitialiser le système aux paramètres établis en usine.	
†Les indicateurs du tableau de bord sont rétroéclairés en blanc lorsque les phares sont éteints. Lorsque les phares sont allumés, vous pouvez sélectionner une des couleurs prédéfinies ou MyColor 1, 2, 3 pour le rétroéclairage de l'écran du système de navigation. Un indicateur à l'état d'avertissement est rétroéclairé en rouge lorsque les phares sont allumés.		
*Les fonctions des applications de conduite et les messages à l'écran d'information sont seulement disponibles en anglais.		

Information	
Fonction MyKey	Clés d'administrateur (nombre de clés d'administrateur)
	Nb MyKey (nombre de dispositifs MyKey programmés)
	Kilomètres (mi) MyKey (distance parcourue à l'aide d'un dispositif MyKey programmé)
Vérification des circuits	Pendant une vérification du système, certaines options ne s'affichent que si un problème est détecté. Si un problème existe sur un des systèmes contrôlés, le nombre d'avertissements qui ont besoin d'une attention immédiate s'affiche en rouge et le nombre d'avertissements informatifs s'affiche (couleur ambre). Utilisez les touches fléchées vers le haut ou vers le bas pour défiler dans la liste; appuyez sur la touche fléchée de droite pour afficher les renseignements spécifiques sur l'avertissement mis en surbrillance.

### ORDINATEUR DE BORD (trajets A et B)

#### **Réinitialisation ou mise en pause de l'ordinateur de bord**

- Appuyez sur la touche OK pour mettre en pause l'écran du trajet A ou du trajet B. Appuyez de nouveau dessus pour annuler la pause.
- Maintenez le bouton OK enfoncé pour réinitialiser les données actuellement affichées sur le trajet.

#### **Temps écoulé**

Enregistre la durée des trajets particuliers.

#### **Distance parcourue**

Enregistre la distance des trajets particuliers.

#### **Carburant utilisé**

Indique la quantité de carburant utilisé pour un trajet particulier.

#### **Consommation moyenne en km/h (L/100 km)**

Indique la distance moyenne parcourue par unité de carburant utilisée pour un trajet particulier.

#### **Compteur kilométrique**

Enregistre le kilométrage total du véhicule.

**INDICATEURS VIRTUELS**

**Nota :** Pour offrir des valeurs en temps réel, certains indicateurs peuvent afficher une plus grande fluctuation des valeurs que d'autres pendant le fonctionnement normal.

Quelques indicateurs illustrés en mesures standard. Unités de mesure métriques similaires.

**INDICE AIR/CARBURANT**

Affiche le mélange air-carburant réel dans le moteur.

**Dépression de lb/po<sup>2</sup> en Gamme haute/suralimentation (Shelby® GT500®)**

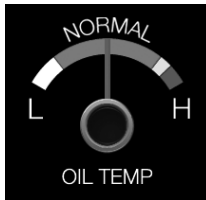
Consultez le supplément *Shelby GT500*.

**TEMPÉRATURE DE CULASSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

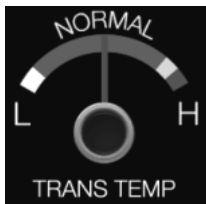
Affiche la température de la culasse du moteur.

**TEMPÉRATURE D'AIR D'ADMISSION**

Affiche la température de l'air dans le conduit d'admission d'air froid.

**TEMPÉRATURE DE L'HUILE**

Affiche la température de l'huile moteur. Si la température augmente dans la zone rouge, arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez le véhicule refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

**Température de la boîte de vitesse (boîte de vitesses automatique seulement)**

Affiche la température de fonctionnement de l'huile pour boîte de vitesses. Si la température augmente dans la zone rouge, arrêtez-vous dans un endroit sûr et laissez la boîte de vitesses refroidir. Si le problème persiste, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.

**VOLTS**

Affiche la tension de la batterie du véhicule. Si la tension est régulièrement trop haute ou très basse, voyez votre concessionnaire autorisé.

**APPLICATIONS DE CONDUITE (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

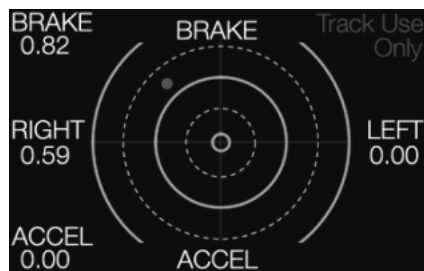
**AVERTISSEMENT :** Les applications de conduite « Track Apps » sont pour l'usage sur piste seulement. N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages.

**Nota :** Les applications de conduite « Track Apps » sont conçues pour un usage sur piste seulement. Ne les utilisez pas dans les autres conditions de conduite.

**Nota :** Les résultats affichés ou effacés ne sont utilisables que si le véhicule est à l'arrêt complet. La flèche vers la droite sur le menu à l'écran sera inactive. Les résultats pour les 400 m (1/4 mille) peuvent ne pas s'afficher si le véhicule n'atteint pas 160 km/h (100 mi/h) pendant la conduite sur piste.

**Accéléromètre**

Affiche le taux d'accélération ou de décélération du véhicule.



- Le point rouge se déplacera vers la zone d'accélération ou de décélération. En cas d'accélération/décélération vers la gauche, le point rouge se déplace vers la droite sur l'accéléromètre. On considère qu'il s'agit d'une accélération/décélération vers la GAUCHE. En cas d'accélération/décélération vers la droite, le point rouge se déplace vers la gauche sur l'accéléromètre. On considère qu'il s'agit d'une accélération/décélération vers la DROITE.
- Les taux d'accélération ou de décélération sont affichés à l'écran.

**Chronomètre d'accélération**

Affiche le taux d'accélération du véhicule.

1. Choisissez la vitesse ou la distance désirée.
2. Choisissez la mise en marche automatique ou la mise en marche par compte à rebours.
3. Suivez les invites à l'écran.

**Capacité de freinage**

Affiche le taux de décélération du véhicule.

1. Choisissez la vitesse désirée pour commencer l'enregistrement des données.
2. Suivez les invites à l'écran.

**Écran du tableau de bord (Shelby® GT500®)**

Pour de l'information à l'écran du tableau de bord, consultez le supplément *Shelby GT500*.

**Contrôle de départ arrêté (Shelby® GT500®)**

Pour l'information sur la commande de lancement, consultez le supplément *Shelby GT500*.

**MESSAGES D'INFORMATION**

**Nota :** Selon les options du véhicule, certains messages ne seront pas affichés ou disponibles sur votre véhicule. Certains messages pourraient être abrégés ou raccourcis en fonction du type de tableau de bord de votre véhicule.

Appuyez sur le bouton RESET (réinitialisation) pour les affichages de Type 1 ou sur le bouton OK pour les affichages de Type 2 et pour accuser réception ou supprimer certains messages de l'écran d'information. D'autres messages seront automatiquement retirés après une courte période. Vous devez confirmer certains messages avant d'accéder aux menus.

<b>Messages du système antipatinage ou du dispositif antilacet AdvanceTrac®</b>	<b>Action et description</b>
<b>RÉPARER AVANCETRAC</b>	Ce message s'affiche lorsque le dispositif antilacet AdvanceTrac® a détecté un état qui nécessite une vérification. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible.
<b>AVANCETRAC ARRÊT</b>	S'affiche lorsque le système AdvanceTrac® a été désactivé par le conducteur.
<b>AVANCETRAC MARCHE</b>	S'affiche lorsque le système AdvanceTrac® a été activé par le conducteur.
<b>ANTIPATINAGE DÉSACTIVÉ</b>	Ce message s'affiche lorsque le système antipatinage est désactivé.
<b>Messages d'alarme/sécurité</b>	<b>Action et description</b>
<b>PR ARRÊT ALARM DÉMARRER VÉHIC</b>	S'affiche lorsque le périmètre du système d'alarme est armé et que vous entrez dans le véhicule à l'aide de la clé de la porte du côté du conducteur. Afin de ne pas déclencher le système d'alarme antivol à détection périmétrique, le commutateur d'allumage doit être mis à la position démarrage ou contact avant que le carillon de 12 secondes n'expire.
<b>BRIS SECURITE OBSERVE</b>	Ce message s'affiche lorsque l'alarme antivol active s'est déclenchée au cours du cycle d'allumage précédent.



<b>Messages de batterie et de circuit de charge</b>	<b>Action et description</b>
<b>VERIF CIRCUIT DE CHARGE</b>	Ce message s'affiche lorsque le circuit de charge requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
<b>Messages du circuit de freinage</b>	<b>Action et description</b>
<b>NIVEAU LIQUIDE DE FREIN BAS</b>	Ce message indique que le niveau de liquide de frein est bas et que le circuit de freinage doit être inspecté immédiatement.
<b>VÉRIFIER SYST FREINS</b>	Ce message s'affiche lorsque le circuit de freinage requiert une intervention. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.
<b>FREIN STATIONN SERRÉ</b>	S'affiche lorsque le frein de stationnement est réglé et que le véhicule est en mouvement.
<b>Messages de porte</b>	<b>Action et description</b>
<b>PORTE X MAL FERMÉE</b>	S'affiche lorsque la porte correspondante n'est pas complètement fermée.
<b>COFFRE MAL FERMÉ</b>	Ce message apparaît lorsque le coffre n'est pas complètement fermé.
<b>Messages relatifs au carburant</b>	<b>Action et description</b>
<b>VÉRIFIER TUYAU REMPLISS CARBU</b>	Ce message s'affiche pour indiquer que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé.
<b>NIV CARBUR BAS</b>	S'affiche pour indiquer que le niveau de carburant est bas.

<b>Messages clés</b>	<b>Action et description</b>
<b>CLÉ IMPROGRAMMABLE</b>	S'affiche lors d'une tentative de programmation d'une cinquième clé intégrée. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre <i>Sécurité</i> .
<b>Messages d'entretien</b>	<b>Action et description</b>
<b>VIDANGE HUILE MOTEUR PROCHE</b>	Ce message s'affiche lorsque le pourcentage de vie utile de l'huile est épuisé.
<b>VIDANGE HUILE REQUISE</b>	Ce message s'affiche lorsque la durée de vie restante de l'huile atteint 0 %.
<b>BAS NIVEAU HUILE MOTEUR</b>	Ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur est bas. Immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et vérifiez le niveau d'huile. Faites l'appoint si nécessaire. Si le niveau d'huile demeure bas ou qu'il redevient bas, voyez votre concessionnaire autorisé.
<b>RÉPARER SERVODIRECTION</b>	Ce message s'affiche lorsque le système de direction assistée a détecté une condition qui nécessite une vérification. Consultez votre concessionnaire autorisé.
<b>RÉPARER SERVO DIRECT IMMÉDIA</b>	Le système de direction assistée a détecté une condition dans le dispositif de direction assistée qui exige des réparations immédiates. Consultez votre concessionnaire autorisé.
<b>ANOMALIE SERVODIRECTION</b>	Le système de direction assistée n'a plus d'assistance en raison d'une erreur du système. Consultez votre concessionnaire autorisé.

<b>Messages MyKey®</b>	<b>Action et description</b>
<b>MYKEY ACTIVÉE COND PRUDEM MEN</b>	Ce message s'affiche lorsque MyKey®.
<b>ADVTRAC ACTIF RÉGLAGE MYKEY</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé lors d'une tentative de désactivation du système AdvanceTrac® et que le réglage en option est activé.
<b>VITESSE MAX 80 mi/h MAX</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
<b>VITESSE EST PRÈS DE MAX</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
<b>VITESSE MAX MYKEY RÉGLÉE</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé, que la limite de vitesse MyKey est activée et que la vitesse du véhicule approche 130 km/h (80 mi/h).
<b>VITESSE MAX À 80 mi/h</b>	Ce message s'affiche lorsque vous faites démarrer le moteur, que le dispositif MyKey® est utilisé et que la limite de vitesse MyKey est activée.
<b>VÉRIF VITESSE COND PRUDEM MEN</b>	Ce message s'affiche lorsqu'une touche MyKey® est utilisée et que le réglage en option et le véhicule dépassent la vitesse présélectionnée.
<b>BOUCLER CEINTU RADIO SOURDINE</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un dispositif MyKey® est utilisé et que le système Belt-Minder® est activé.
<b>CLÉ IMPROGRAMMABLE</b>	S'affiche lorsqu'une tentative de programmation d'une clé supplémentaire est faite en utilisant deux clés MyKey existantes.

Messages concernant l'aide au stationnement	Action et description
<b>VÉRIFIER AIDE STATIONNEM AR</b>	S'affiche lorsque la marche arrière (R) est enclenchée et que l'aide au stationnement est désactivée.
Messages concernant les pneus	Action et description
<b>PRESSIION PNEU BASSE</b>	Ce message s'affiche lorsque la pression d'un des pneus est faible.
<b>ANOMALIE SYST SURVEILL PNEUS</b>	Ce message s'affiche lorsque le système de surveillance de pression des pneus ne fonctionne pas correctement. Si le message d'avertissement demeure affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
<b>ANOMALIE CAPTEUR PNEU</b>	Ce message s'affiche lorsqu'un capteur de pression des pneus fonctionne incorrectement ou si une roue de secours est installée. Pour de plus amples renseignements sur comment le système fonctionne sous ces conditions. Si l'avertissement reste affiché ou s'affiche de nouveau, communiquez avec votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.

### COMPAS ÉLECTRONIQUE

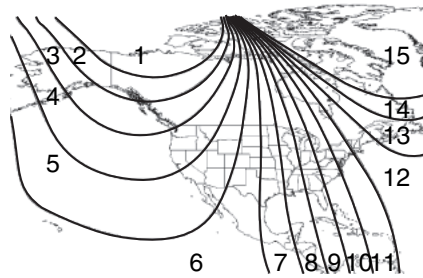
Le cap du compas s'affiche à l'écran de l'afficheur multimessage.

**Nota :** Le passage à proximité de grands bâtiments, de ponts, de lignes électriques et d'antennes radio de forte puissance peut affecter l'indication du compas. La précision du compas peut être également affectée par la présence d'objets magnétiques ou métalliques dans, sur ou près du véhicule.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent les indications du compas, ce dernier se rectifie de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez *Étalonnage du compas*.

### Réglage de la déclinaison

Lorsque des circonstances faussent le cap relevé par la boussole, ce dernier se rectifiera de lui-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire.



1. Déterminez la zone magnétique dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte de déclinaison.
2. Tournez le commutateur d'allumage à la position contact.
3. Maintenez les touches de présélection 7 et 9 simultanément enfoncées pendant environ cinq secondes, jusqu'à ce que ZONE XX apparaisse.
4. Appuyez brièvement sur les touches de présélection 7 et 9 simultanément, de façon répétée jusqu'à ce que ZONE XX passe à la zone appropriée (1-15).
5. La direction s'affiche, et la zone se met à jour, lorsque vous relâchez les touches.

**Étalonnage de la boussole**

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque votre véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la zone permet d'éliminer cette erreur.

Procédez à l'étalonnage de la boussole dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension. Pour faciliter le processus d'étalonnage du compas, éteignez tous les accessoires électriques (chauffage, climatisation, essuie-glaces, etc.) et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.

1. Mettez le moteur en marche.
2. Maintenez les boutons de présélection 7 et 9 simultanément enfoncés pendant environ 10 secondes, jusqu'à ce que ÉTALONNAGE apparaisse. Relâchez les touches.
3. Conduisez le véhicule lentement (moins de 5 km/h [3 mi/h]) en formant un cercle; jusqu'à cinq cercles peuvent être nécessaires pour terminer l'étalonnage.
4. L'étalonnage est terminé lorsque l'affichage ÉTALONNAGE est remplacé par l'indication de direction (N, S, E ou O).

**GÉNÉRALITÉS****Fréquences radio et facteurs pouvant influencer la réception**

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM : 530, 540–1 700, 1 710 kHz

FM : 87,9–107,7, 107,9 MHz

<b>Facteurs pouvant influencer la réception radio</b>	
<b>Distance et puissance du signal</b>	Plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles.
<b>Terrain</b>	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
<b>Station surchargée</b>	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible, puis la chaîne stéréo est mise en sourdine.

**Renseignements sur les disques compacts et le lecteur de disques compacts**

**Nota :** Les lecteurs de CD lisent les disques compacts audionumériques du commerce de 12 cm (4,75 po) uniquement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Ford.

**Nota :** Les CD avec étiquettes en papier gravées à domicile (adhésives) ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts, car l'étiquette peut se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Utilisez un marqueur permanent à pointe de feutre et non des étiquettes adhésives pour identifier vos disques compacts gravés à domicile. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Veuillez consulter votre concessionnaire autorisé pour obtenir de plus amples renseignements.

**Nota :** N'utilisez pas de disques de forme irrégulière ou recouverts d'un film contre les rayures.

Saisissez toujours les disques par leur pourtour uniquement. Nettoyez les disques seulement avec un produit de nettoyage homologué pour disques compacts. Frottez du centre vers le bord des disques. Ne nettoyez pas le disque en effectuant un mouvement circulaire.

N'exposez pas les disques à la lumière directe du soleil ou à la chaleur pendant une longue période.

### Structure des pistes et des dossiers MP3

Les chaînes audio qui reconnaissent les différentes pistes et structures de dossiers MP3 fonctionnent comme suit :

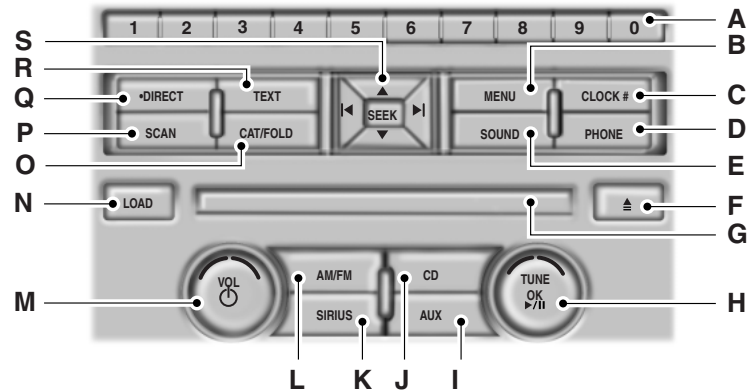
- il existe deux différents modes de lecture de disque MP3 : le mode piste MP3 (réglage système par défaut) et le mode dossier MP3.
- le mode piste MP3 ne tient pas compte de la structure de dossiers présente sur le disque MP3. Le lecteur numérote séquentiellement chaque piste MP3 du disque (dénotée par l'extension de fichier .mp3) de T001 à T255. **Nota :** Le nombre maximal de pistes MP3 qui peuvent être lues dépend de la structure du disque compact et du modèle exact de la chaîne audio.
- le mode dossier MP3 représente une structure de dossiers composée d'un niveau. Le lecteur de disques compacts numérote toutes les pistes MP3 du disque (dénotées par l'extension de fichier .mp3) et tous les dossiers qui contiennent des fichiers MP3, de F001 (dossier) T001 (piste) à F253 T255.
- la création de disque à un seul niveau de dossiers facilite la navigation dans les fichiers du disque.

Si vous gravez vos propres disques MP3, il est important de comprendre comment la chaîne stéréo lit les structures que vous définissez. Bien que divers types de fichier puissent être présents (fichiers avec une extension autre que .mp3), seuls les fichiers portant l'extension .mp3 sont lus. Vous pouvez ainsi utiliser le même disque MP3 pour une variété de tâches, aussi bien sur votre ordinateur au bureau ou à la maison que sur la chaîne stéréo de votre véhicule.

En mode piste, la chaîne affiche et lit la structure comme si elle ne comportait qu'un niveau (tous les fichiers .mp3 sont lus, peu importe le dossier). En mode dossier, la chaîne ne lit que les fichiers .mp3 du dossier en cours.



## RADIO SATELLITE AM/FM/CD/SIRIUS



**⚠ AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

**Nota :** Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

**A. Touches de présélection :**

- Enregistrez vos stations préférées pour les écouter ultérieurement. Alors qu'une station est syntonisée, maintenez un des boutons de présélection enfoncé jusqu'à ce que le son revienne et que le message PRÉSÉLECTION X ENREGISTRÉE s'affiche à l'écran.

- Enregistrez automatiquement des présélections en utilisant la fonction de programmation provisoire. Appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises jusqu'à ce que PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE EN FONCTION-HORS FONCTION s'affiche à l'écran. Utilisez les touches RECHERCHE pour activer la fonction PRÉRÉGLAGE AUTOMATIQUE, puis attendez cinq secondes pour que la recherche soit lancée ou appuyez sur la touche **OK** pour lancer immédiatement la recherche. Si vous appuyez sur une autre touche dans les cinq secondes, la recherche ne démarrera pas. Le système enregistre les 10 stations les plus puissantes dans les présélections; la station dans la présélection 1 est ensuite diffusée. S'il y a moins de 10 stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera attribuée aux boutons de présélection restants.

**Nota :** La programmation provisoire n'efface pas vos stations présélectionnées d'origine.

**Nota :** Pour effectuer une nouvelle programmation provisoire, vous devez désactiver la fonction puis la réactiver.

B. **MENU** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différentes fonctions audio :

- **Compression** permet de diminuer l'écart de volume entre les passages doux et les passages forts du CD et d'obtenir ainsi un niveau sonore plus stable.
- **Lecture aléatoire** permet de lire les pistes du CD en cours dans un ordre aléatoire.
- **Radio RDS** permet de rechercher des stations à signal RDS en fonction d'une certaine catégorie de musique : CLASSIQUE, COUNTRY, JAZZ/RB ou ROCK.
- **SIRIUS** permet d'accéder à différentes options de radio satellite.

C. **CLOCK (horloge)** : appuyez sur cette touche pour régler l'heure. Utilisez les touches de présélection pour entrer l'heure, puis appuyez sur **OK**.

D. **PHONE (téléphone)** : appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions téléphoniques du système SYNC®. Consultez le chapitre SYNC® pour obtenir de plus amples renseignements. Si votre véhicule n'est pas équipé du système SYNC®, l'écran affiche AUCUN TÉLÉPHONE.

E. **SON** : appuyez sur cette touche pour accéder aux réglages des aigus, des médiums, des graves et des balances gauche-droite et avant-arrière. Utilisez les commandes **SEEK** ou **TUNE** pour changer les réglages.

- Les niveaux des fréquences **basses** peuvent être augmentés ou diminués.

- Les niveaux des fréquences **hautes** (aigües) peuvent être augmentés ou diminués.
- **Balance gauche-droite** permet de régler le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite.
- **Balance avant-arrière** permet de régler le son entre les haut-parleurs avant et arrière.
- **Volume asservi à la vitesse** permet de régler le volume pour compenser la vitesse et le bruit du vent. Vous pouvez régler le système entre les réglages d'arrêt et +7.
- **Mode tous sièges/mode de siège du conducteur/mode de capote abaissée (selon l'équipement)** permet d'optimiser la qualité du son pour la position assise choisie.
- **Le mode DSP (mode de traitement numérique du signal) (selon l'équipement)** vous permet de choisir entre le mode SON AMBIPHONIQUE STÉRÉO et le mode STÉRÉO.

F. **Eject** : appuyez sur cette touche pour éjecter un disque compact.

G. **Fente de CD** : insérez un disque compact.

H. **TUNE/OK/Lecture/Pause** :

- En mode radio, tournez ce bouton pour effectuer une recherche manuelle sur la bande de fréquences.
- En mode SIRIUS, tournez ce bouton pour trouver la station de radio satellite suivante ou précédente disponible.
- **OK** vous permet de confirmer les commandes de fonctions de téléphonie et de média. Si votre véhicule est équipé du système SYNC®, consultez le chapitre *Système SYNC®* pour plus de renseignements.
- La fonction de Lecture/pause vous permet de jouer ou d'interrompre momentanément une piste de CD en cours de lecture.

I. **AUX (auxiliaire)** : appuyez sur cette touche pour accéder à des média par le biais de votre prise d'entrée auxiliaire. Si votre véhicule est équipé du système SYNC®, consultez le chapitre *Système SYNC®* pour plus de renseignements.

J. **CD** : appuyez sur la touche CD pour accéder aux modes CD et MP3.

- Le disque reprend la lecture au point où elle a été interrompue. Si aucun CD n'est chargé, la mention AUCUN DISQUE apparaît à l'écran.
- Appuyez sur les touches **SEEK** (recherche automatique) pour accéder à la piste précédente ou suivante. Maintenez les touches **SEEK** enfoncées pour reculer ou avancer rapidement dans une piste.

K. **SIRIUS** : appuyez sur cette touche pour accéder aux différents modes de radio satellite.

**Nota :** La radio satellite SIRIUS® n'est disponible que si vous disposez d'un abonnement SIRIUS® valide. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

L. **AM/FM :** appuyez sur ce bouton pour sélectionner une bande de fréquences.

M. **Marche/Arrêt/VOL :**

- Appuyez sur ce bouton pour activer/désactiver la chaîne audio.
- Tournez-le pour régler le volume.

N. **LOAD (chargement) :** cette commande n'est pas fonctionnelle. Pour charger un disque compact, insérez le disque compact dans la fente, étiquette vers le haut.

O. **CAT/FOLD (catégorie/dossier) :**

- En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour alterner entre l'activation et la désactivation de la catégorie de radio satellite sélectionnée.
- En mode MP3, utilisez les touches **SEEK** pour accéder au dossier précédent ou suivant.

P. **SCAN (balayage automatique) :**

- En mode radio, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les stations de radio.
- En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les chaînes disponibles. Si vous sélectionnez une catégorie spécifique, appuyez sur la touche **SCAN** pour écouter un bref échantillon de toutes les chaînes de radio satellite disponibles dans cette catégorie .
- En modes CD et MP3, appuyez sur cette touche pour écouter un bref échantillon de toutes les pistes du disque ou du dossier MP3 en cours de lecture.

Q. **DIRECT :**

- En mode radio, appuyez sur cette touche pour choisir la radiofréquence désirée (93.9 par ex.) en utilisant les touches de présélection numérotées (0 à 9).
- En mode SIRIUS, appuyez sur cette touche pour entrer la chaîne souhaitée (002 par ex.) à l'aide des touches de présélection. Si vous n'entrez qu'un seul chiffre et appuyez sur **OK**, le système passe à cette chaîne. Si vous entrez trois chiffres, le système passe automatiquement à cette chaîne, si elle est disponible. Vous pouvez annuler votre saisie en appuyant sur la touche **DIRECT**. Si vous entrez un numéro de chaîne non valide, l'écran affiche **INVALID CHANNEL** (chaîne non valide) et l'appareil reste sur la chaîne actuelle.

- En mode CD, appuyez sur cette touche pour entrer le numéro de piste souhaité à l'aide des touches de présélection. Le système débute la lecture de la piste.
- En mode MP3, appuyez sur cette touche pour entrer une touche de présélection du dossier désiré. Le lecteur passe automatiquement au dossier choisi.

R. **TEXT (texte) :**

- en mode MP3, appuyez sur cette touche pour afficher le titre de l'album (AL), le nom du dossier (FL), le titre de la pièce musicale (SO) et le nom de l'artiste (AR), si ces données sont disponibles.
- En mode texte, l'écran doit parfois afficher du texte additionnel. Lorsque l'indicateur « < / > » est actif, appuyez sur cette touche puis sur les touches **SEEK** pour afficher le texte additionnel.

S. **SEEK (recherche automatique) :**

- En mode radio, sélectionnez une bande de fréquences et appuyez sur une de ces touches. Le système arrête à la première station qu'il trouve dans cette direction.
- En mode SIRIUS, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la chaîne précédente ou suivante. Si une catégorie particulière est sélectionnée (jazz, rock, nouvelles, etc.), utilisez ces touches pour trouver la chaîne précédente ou suivante dans la catégorie sélectionnée.
- En modes CD et MP3, appuyez sur une de ces touches pour sélectionner la piste précédente ou suivante.


#### PRISE D'ENTRÉE AUXILIAIRE



**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



**AVERTISSEMENT :** Pour des raisons de sécurité, ne branchez pas votre lecteur de musique portatif et n'en réglez pas les paramètres lorsque le véhicule roule.

 **AVERTISSEMENT :** Rangez le lecteur de musique portatif dans un endroit sécuritaire, comme la console centrale ou la boîte à gants, lorsque le véhicule roule. Les objets durs peuvent se transformer en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque et ainsi augmenter les risques de blessures graves aux occupants. La longueur de la rallonge audio doit être suffisante pour ranger le lecteur de musique portatif en toute sécurité lorsque le véhicule roule.

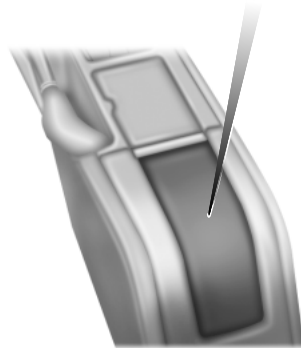


La prise d'entrée auxiliaire vous permet de brancher un lecteur de musique portatif et d'en écouter le contenu par les haut-parleurs du véhicule. Vous pouvez utiliser n'importe quel lecteur de musique portatif conçu pour être utilisé avec un casque d'écoute. La rallonge audio doit être munie de connecteurs mâles de 3,5 mm (1/8 po) à chaque extrémité.

1. Arrêtez le moteur et mettez hors fonction la radio ainsi que le lecteur de musique portatif. Serrez le frein de stationnement et placez la boîte de vitesses en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
2. Branchez la rallonge du lecteur de musique portatif dans la prise d'entrée auxiliaire.
3. Allumez la radio. Sélectionnez une station FM syntonisée ou un disque compact.
4. Réglez le volume comme souhaité.
5. Mettez votre lecteur de musique portatif en fonction et réglez le volume à la moitié de la plage.
6. Appuyez sur la touche **AUX** jusqu'à ce que **LIGNE** ou **ENTRÉE DE LIGNE** s'affiche à l'écran. Vous devriez entendre la musique de votre appareil même si le volume est bas.
7. Réglez le volume de votre lecteur de musique portatif jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de volume de la station FM ou du disque compact. Effectuez ceci en alternant plusieurs fois entre les touches AUX et FM ou CD.

**PORT USB (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



La prise USB vous permet de brancher différents médias, des cartes mémoire flash ainsi que de recharger divers appareils (si cette fonction est prise en charge). Consultez le chapitre *SYNC* pour obtenir de plus amples renseignements.

**RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA RADIO SATELLITE  
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**
**Chaînes de la radio satellite**

La radio satellite SIRIUS® diffuse une variété de chaînes de radio satellite de musique, de nouvelles, de sports, de météo, de circulation et de variétés. Pour obtenir de plus amples renseignements et une liste complète des chaînes de la radio satellite SIRIUS, visitez le site [www.siriusxm.com](http://www.siriusxm.com) aux États-Unis, le site [www.sirius.ca](http://www.sirius.ca) au Canada ou communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474.

**Facteurs touchant la réception de la radio satellite**

<b>Problèmes potentiels de réception de radio satellite</b>	
<b>Obstructions sur l'antenne</b>	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.
<b>Terrain</b>	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.
<b>Réception de signaux puissants avec surcharge</b>	Lorsque vous croisez une tour de répétition de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.
<b>Interférence dans le signal radio satellite</b>	Il se peut que l'affichage indique ACQUISITION. . . pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.



**Service de radio satellite SIRIUS**

**Nota :** SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine

comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la disponibilité.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS ainsi que d'autres fonctions, visitez le site [www.siriusxm.com](http://www.siriusxm.com) aux États-Unis, le site [www.sirius.ca](http://www.sirius.ca) au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474.

**Numéro de série électronique de la radio satellite**

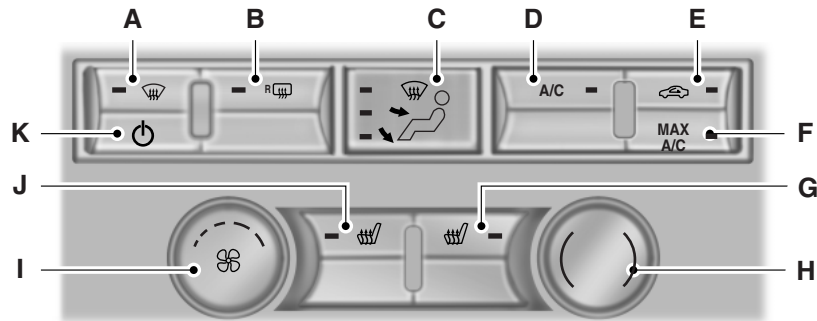
Vous avez besoin de votre numéro de série électronique pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. En mode radio satellite, vous pouvez afficher ce numéro en appuyant simultanément sur la touche SIRIUS et sur la touche de présélection 1. Pour accéder à votre numéro de série électronique (ESN), appuyez sur le coin inférieur gauche de l'écran tactile, puis sur SIRIUS > Options >.

## Recherche des pannes

Écran de la radio	État	Mesures correctives
Acquisition	La radio prend plus de 2 secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS	Un module ou un système interne est défectueux.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Consultez votre concessionnaire autorisé pour la réparation.
Chaîne non valide	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour vous abonner à la chaîne, ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.

Écran de la radio	État	Mesures correctives
Mise à jour	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune intervention n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à 3 minutes.
Appeler SIRIUS 1-888-539-7474	Votre service de radio par satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1-888-539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible	Toutes les chaînes de la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	Utilisez le guide des chaînes pour désactiver la fonction Saut ou Verrouillage de cette station.
Abonnement mis à jour	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

**SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE**



A. **Dégivrage** : répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

B. **Dégivreur de lunette arrière** : permet d'activer ou désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Vitres et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements.

C. **Commande de répartition d'air** : vous pouvez régler la commande de répartition de l'air à n'importe quelle position entre les symboles.



Répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage et les bouches du plancher.



Répartit l'air entre les bouches du tableau de bord.



Répartit l'air entre les bouches de la planche de bord, les bouches du plancher et les bouches de désembuage.



Répartit l'air entre les bouches du plancher.

D. **A/C** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage.

E. **Recirculation d'air** : appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

F. **A/C MAX** : répartit l'air recyclé entre les bouches du tableau de bord pour refroidir l'habitacle. Ce mode de refroidissement de l'habitacle est plus économique et efficace que le mode de climatisation normale.

G. **Commande de siège chauffant du passager (selon l'équipement)** : active et désactive le siège chauffant du passager. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

H. **Commande de la température** : commande la température de l'air qui circule dans l'habitacle. Tournez cette commande pour sélectionner la température voulue.

I. **Commande de vitesse du ventilateur** : commande le volume d'air qui circule dans l'habitacle. Tournez la commande pour sélectionner la vitesse du ventilateur voulue ou pour mettre hors fonction le ventilateur. Si vous mettez hors fonction le ventilateur, le pare-brise peut s'embuer.

J. **Commande de siège chauffant du conducteur (selon l'équipement)** : active et désactive le siège chauffant du conducteur. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

K. **Marche/arrêt** : appuyez sur cette touche pour activer et désactiver le système. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

**SYSTÈME DE RÉGULATION AUTOMATIQUE DE LA TEMPÉRATURE À DEUX ZONES (AVEC SYSTÈME DE NAVIGATION)**



**Nota :** pour utiliser les commandes de l'écran tactile, consultez la rubrique *Commandes du système de chauffage-climatisation sur l'écran tactile* dans le chapitre *Système de navigation*.

A. **CLIMAT** : commandez le système par le biais de l'écran tactile. Consultez la rubrique *Fonctions de l'écran tactile* plus loin dans ce chapitre.

B. **Dégivreur de lunette arrière** : permet d'activer ou désactiver les glaces et rétroviseurs extérieurs chauffants. Voir *Vitres et rétroviseurs chauffants* plus loin dans ce chapitre pour obtenir de plus amples renseignements. Si votre véhicule est muni de rétroviseurs chauffants, cette touche permet également de les activer.

C. **A/C** : appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver la climatisation. La climatisation permet de refroidir le véhicule en utilisant l'air extérieur. Pour un meilleur refroidissement de l'habitacle au démarrage du moteur, laissez les glaces légèrement ouvertes pendant deux à trois minutes après le démarrage.

Utilisez la climatisation avec la recirculation de l'air pour améliorer le rendement et l'efficacité du refroidissement.

**Nota :** La climatisation s'active automatiquement en modes Climatisation maximale, Dégivrage et Plancher-dégivrage.

D. **Commande de température côté passager** : appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté passager de l'habitacle.

**E. Commande de siège chauffant du passager (selon l'équipement) :** activez et désactivez le siège chauffant du passager. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

**F. Recirculation d'air :** appuyez sur cette touche pour alterner entre air extérieur et air recyclé. Lorsque le voyant DEL sur la touche est allumé, l'air qui se trouve actuellement dans l'habitacle est recirculé. L'utilisation du mode de recirculation de l'air permet de refroidir plus rapidement l'habitacle et aide également à empêcher les odeurs désagréables de pénétrer dans l'habitacle.

**Nota :** Le mode de recirculation de l'air entre automatiquement en fonction lorsque la touche de climatisation maximale est enfoncée ou il peut être manuellement activé dans tous les modes de débit d'air, sauf le mode Dégivrage.

**G. Commande de vitesse du ventilateur :** appuyez sur + ou sur - pour augmenter ou diminuer le volume d'air qui circule dans l'habitacle.

**H. AUTO :** appuyez pour activer le fonctionnement entièrement automatique. Sélectionnez la température désirée à l'aide de la commande de température. Le système détermine automatiquement la vitesse du ventilateur, la répartition de l'air, le fonctionnement de la climatisation et l'admission d'air ambiant ou la recirculation de l'air, pour réchauffer ou refroidir l'habitacle afin de maintenir la température souhaitée.

**I. Commande de température côté conducteur :** appuyez sur cette touche pour augmenter ou diminuer la température de l'air côté conducteur de l'habitacle.

Ces touches permettent également de régler la température de l'air côté passager lorsque la fonction de régulation à deux zones est désactivée.

**J. Commande de siège chauffant du conducteur (selon l'équipement) :** activez et désactivez le siège chauffant du conducteur. Voir *Sièges chauffants* dans le chapitre *Sièges* pour obtenir de plus amples renseignements.

**K. Marche/arrêt :** appuyez sur cette touche pour activer ou désactiver le système de chauffage et climatisation. Lorsque le système est arrêté, l'air extérieur n'est pas admis dans l'habitacle.

L'état du système de chauffage et climatisation ne sera plus affiché sur l'écran tactile. Lorsque le courant est réalimenté, le système passe en commande automatique complète.

**L. Dégivrage :** répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Ce réglage peut aussi être utilisé pour désembuer et dégager le pare-brise d'une mince couche de glace.

**CONSEILS GÉNÉRAUX D'UTILISATION****Système de chauffage-climatisation à commande manuelle**

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant 2 ou 3 minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher, peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de climatisation maximale, de régler la vitesse du ventilateur à la vitesse la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en mode climatisation, appuyez sur la touche de climatisation maximale (MAX A/C).

Pour un refroidissement maximal en mode tableau de bord ou tableau de bord et plancher :

1. Placez le sélecteur de température au réglage le plus froid.
2. Sélectionnez le mode de climatisation et le mode de recirculation de l'air pour obtenir de l'air plus froid.
3. Réglez d'abord le ventilateur à la vitesse la plus élevée, puis réglez-le pour maintenir le confort des occupants.



Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

#### **Régulation automatique de la température à deux zones**

- Pour réduire la formation de buée sur le pare-brise par temps humide, sélectionnez le mode de dégivrage. La température et la vitesse du ventilateur peuvent aussi être augmentées pour réduire la formation de buée.
- Pour réduire l'accumulation d'humidité dans le véhicule, ne mettez pas le système hors fonction et n'activez pas le mode de recirculation de l'air lorsque vous conduisez.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieur située à la base du pare-brise.
- Pour augmenter l'efficacité de la climatisation, conduisez en laissant les glaces légèrement entrouvertes pendant 2 ou 3 minutes après le démarrage, ou jusqu'à ce que le véhicule soit « aéré ».
- Vous pourriez percevoir un faible volume d'air s'échappant des bouches du plancher, peu importe le mode de répartition d'air sélectionné.

Lorsque la température ambiante est extrêmement élevée et que le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées avec la boîte de vitesses en prise, il est conseillé d'utiliser le climatiseur en mode de climatisation maximale, de régler la vitesse du ventilateur à la vitesse la plus basse et de placer le levier sélecteur à la position de stationnement (**P**) (dans le cas des véhicules munis d'une boîte de vitesses automatique) pour que le climatiseur puisse continuer à rafraîchir l'habitacle.

Pour obtenir un rendement maximal de refroidissement de l'habitacle en mode AUTO, appuyez sur la touche de climatisation maximale (MAX A/C).

Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle en position manuelle :

1. Choisissez les commandes Panel (panneau), A/C (climatisation), et recirc. (recirculation).
2. Réglez la température au niveau le plus bas (LO).
3. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.

Pour faciliter le désembuage des glaces latérales par temps froid ou humide :

1. Sélectionnez le mode plancher-tableau de bord.
2. Sélectionnez A/C (climatisation).
3. Réglez la commande de température selon vos préférences.
4. Réglez le ventilateur à la vitesse la plus élevée.
5. Orientez les bouches d'air des extrémités du tableau de bord vers les glaces latérales.
6. Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités du tableau de bord, fermez les bouches d'air centrales.

### **GLACES ET RÉTROVISEURS CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

#### **Lunette arrière chauffante**

**Nota :** Pour utiliser cette fonction, le véhicule doit être en marche.

Appuyez sur la commande pour éliminer la glace mince et la buée de la lunette arrière. Appuyez de nouveau sur la commande dans un délai de 15 minutes pour désactiver la fonction. Le dégivreur s'arrête automatiquement après 15 minutes environ, or lorsque vous coupez le contact.

**N'utilisez pas de lame de rasoir ou d'autres objets tranchants pour nettoyer l'intérieur de la lunette ou pour enlever des autocollants qui s'y trouveraient. Vous risqueriez d'endommager la résistance chauffante. Votre garantie ne couvre pas ce dommage.**

**Rétroviseur extérieur chauffant (selon l'équipement)**

**Nota :** Ne vous servez pas d'un grattoir pour enlever la glace qui se serait formée sur les rétroviseurs et ne tentez pas de les régler lorsqu'ils sont immobilisés par la glace. Vous pourriez abîmer la surface ou le mécanisme des rétroviseurs.

**Nota :** Ne nettoyez pas le boîtier ni le verre d'un rétroviseur avec des substances abrasives, du carburant ou des produits de nettoyage à base de pétrole.

Les deux rétroviseurs sont chauffés pour éliminer la glace ou la buée lorsque vous activez le dégivreur de lunette arrière.

**FILTRE À AIR DE L'HABITACLE**

**Nota :** Le filtre à air de l'habitacle doit toujours être en place pour éviter l'infiltration de poussière et de corps étrangers dans le système. Le système pourrait être endommagé ou perdre son efficacité s'il est utilisé sans le filtre.

Votre véhicule est doté d'un filtre à air d'habitacle qui se trouve tout juste à l'avant du pare-brise sous la grille de l'auvent, du côté passager.


Le système de filtre à particules est conçu pour réduire la concentration de particules de poussière, de spores et de pollen dans l'habitacle. Le système de filtre à particules offre les avantages suivants au conducteur et aux passagers :


- il améliore le confort des occupants en diminuant la concentration de particules dans l'air;
- il contribue à améliorer la propreté de l'habitacle;
- il protège les composants du système de chauffage-climatisation contre les dépôts de particules.


Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'intervalle de remplacement du filtre à air de l'habitacle, consultez le chapitre *Entretien périodique*.

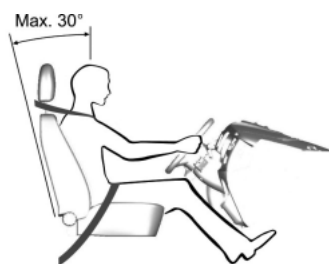
Consultez un concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements additionnels au sujet du filtre à air de l'habitacle ou de son remplacement.

**POSITION ASSISE APPROPRIÉE**

 **AVERTISSEMENT :** Une mauvaise position assise ou un dossier trop incliné peut réduire le poids reposant sur l'assise du siège et fausser la décision du capteur de poids du passager avant, ce qui pourrait augmenter le risque de blessures ou de mort en cas de collision. Il faut toujours garder le dos en contact avec le dossier de siège et les pieds sur le plancher.

 **AVERTISSEMENT :** N'inclinez pas le dossier de siège, car l'occupant risque de glisser sous la ceinture de sécurité du siège, ce qui peut provoquer des blessures graves lors d'une collision.

 **AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures en cas de collision, de freinage brusque ou d'arrêt soudain, n'empilez pas des objets à une hauteur supérieure à celle des dossiers de siège.



Lorsque vous utilisez correctement le siège, l'appuie-tête, la ceinture de sécurité et les sacs gonflables, ceux-ci assureront une protection optimale en cas de collision.

Nous vous recommandons de respecter les consignes suivantes :

- n'inclinez pas le dossier de siège plus de 30 degrés de la verticale;
- assoyez-vous bien droit dans le siège en plaçant la base de votre épine en position la plus arrière possible;
- réglez l'appuie-tête pour que la partie supérieure soit au niveau du haut de votre tête et placé aussi loin que possible vers l'avant, tout en étant confortable;

- maintenez une distance suffisante entre vous-même et le volant. Nous recommandons une distance minimale de 250 mm (10 po) entre votre sternum et le couvercle de sac gonflable;
- maintenez le volant de façon à ce que vos bras soient légèrement pliés;
- pliez légèrement vos jambes de façon à pouvoir enfoncer complètement les pédales;
- placez le baudrier de la ceinture de sécurité par-dessus le centre de votre épaule et positionnez la ceinture diagonale fermement sur vos hanches.

Assurez-vous que votre position de conduite soit confortable et que vous puissiez conserver la pleine maîtrise de la direction.

#### APPUIE-TÊTE



**AVERTISSEMENT** : Pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision, le conducteur et les occupants ne doivent pas s'asseoir ni utiliser le véhicule tant que les appuie-tête ne se trouvent pas à la position appropriée. Le conducteur ne doit jamais régler l'appuie-tête lorsque le véhicule roule.



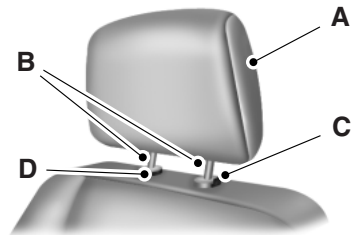
**AVERTISSEMENT** : L'appuie-tête réglable est un dispositif de sécurité. Dans la mesure du possible, il doit être installé et correctement réglé lorsque le siège est occupé.



**AVERTISSEMENT** : Installez correctement l'appuie-tête pour réduire les risques de blessures au cou en cas de collision.

**Nota** : Avant de régler un appuie-tête, amenez le dossier de siège en position verticale. Réglez correctement l'appuie-tête pour que le dessus soit au niveau du dessus de votre tête et placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête. Les occupants très grands doivent régler l'appuie-tête à sa position la plus élevée.

Réglez l'appuie-tête comme suit :

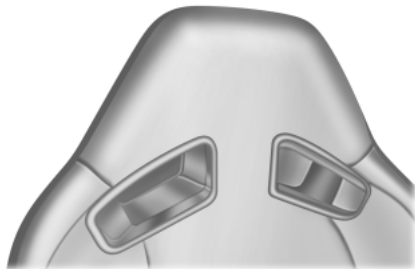


#### **Appuie-tête de siège avant (selon l'équipement)**

Les appuie-tête sont constitués des éléments suivants :

- A. Un appuie-tête à absorption d'énergie
  - B. Deux tiges en acier
  - C. Un bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage
  - D. Un bouton de déverrouillage et de retrait des manchons de guidage
- Relever : tirez l'appuie-tête vers le haut (A).
  - Abaisser : maintenez enfoncé le bouton de réglage et de dégagement des manchons de guidage (C) et poussez l'appuie-tête vers le bas (A).
  - Déposer : tirez l'appuie-tête vers le haut jusqu'à ce qu'il atteigne la position de réglage la plus élevée, maintenez enfoncés simultanément le bouton de réglage et de dégagement (C) et le bouton de déverrouillage et de retrait (D), puis tirez l'appuie-tête vers le haut.
  - Reposer : Alignez les deux tiges en acier dans les manchons de guidage, puis poussez l'appuie-tête vers le bas jusqu'à ce qu'il se verrouille.

#### **Appuie-tête de siège avant non réglables (selon l'équipement)**

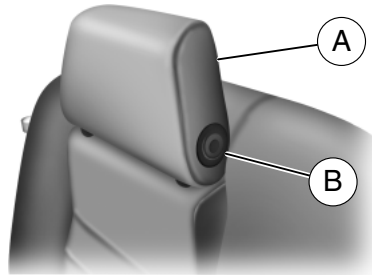


Les appuie-tête fixes se composent d'un revêtement en mousse qui recouvre la structure supérieure du dossier.

Réglez le dossier à la verticale de façon à ce que l'appuie-tête soit placé aussi près que possible de l'arrière de votre tête.

### Appuie-tête fixes aux places latérales des sièges arrière

Les appuie-tête fixes aux places latérales de la deuxième rangée peuvent être pivotés vers l'avant pour améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.



Les appuie-tête non réglables comportent les éléments suivants :

- A. une mousse et une structure à absorption d'énergie;
- B. un bouton de pivotement.

Appuyez sur le bouton de rotation pour faire pivoter l'appuie-tête vers l'avant afin d'améliorer la visibilité arrière lorsque les sièges arrière sont inoccupés.

Réglez correctement l'appuie-tête en position verticale en le soulevant jusqu'à ce qu'il se verrouille dans sa position d'origine.

### Appuie-tête inclinables (selon l'équipement)

Les appuie-tête avant peuvent être inclinables pour un confort accru. Réglez l'appuie-tête comme suit pour l'incliner :



1. Réglez le dossier à la verticale ou à une position de conduite.
2. Inclinez l'appuie-tête vers l'avant en tirant doucement sur le haut de l'appuie-tête.

Une fois dans la position maximale d'inclinaison, inclinez davantage l'appuie-tête vers l'avant, puis relâchez-le pour qu'il se redresse.

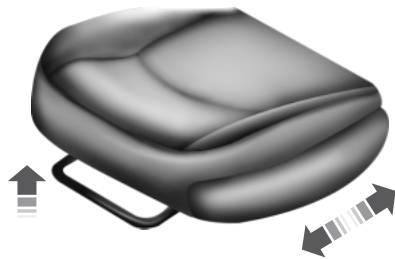
**Nota :** Ne tentez pas de forcer l'appuie-tête vers l'arrière une fois qu'il est incliné. Vous devez plutôt l'incliner vers l'avant jusqu'à ce qu'il revienne à sa position verticale.

**SIÈGES À RÉGLAGE MANUEL**

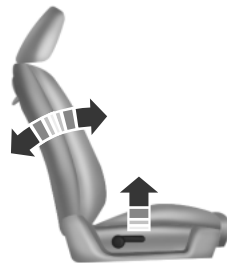
**AVERTISSEMENT :** Ne réglez pas le siège ou le dossier de siège du conducteur lorsque le véhicule roule.



**AVERTISSEMENT :** Faites basculer le siège vers l'arrière et vers l'avant après le relâchement du levier pour vous assurer qu'il est entièrement engagé.



**Déplacement des sièges vers l'arrière et vers l'avant**

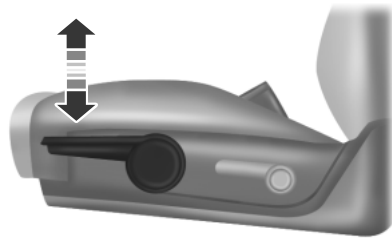


**Réglage d'inclinaison**



**AVERTISSEMENT :** Conduisez toujours avec le dossier en position verticale et la ceinture sous-abdominale bien serrée et placée bas sur les hanches.





**Réglage de la hauteur du siège du conducteur**

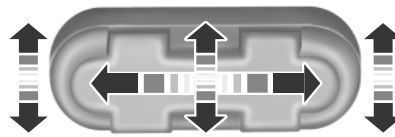
### SIÈGES À RÉGLAGE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



**AVERTISSEMENT** : Ne réglez jamais le siège ou le dossier du conducteur lorsque le véhicule roule.



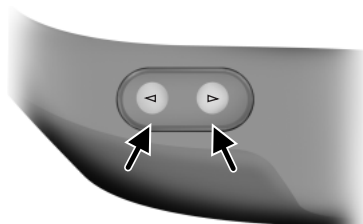
**AVERTISSEMENT** : Avant de remettre le dossier de siège à sa position normale, assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé derrière le dossier.



La commande de siège à réglage électrique est située sur le côté extérieur du siège. Déplacez le commutateur du côté des flèches pour élever ou abaisser le coussin de siège ou déplacer le siège vers l'avant, vers l'arrière, vers le haut ou vers le bas.

### Support lombaire (selon l'équipement)

La commande du support lombaire à réglage électrique est située sur la partie supérieure du protecteur latéral du siège du conducteur.



Appuyez d'un côté de la commande pour augmenter la fermeté du support lombaire.

Appuyez de l'autre côté de la commande pour diminuer la fermeté du support lombaire.

**SIÈGES CHAUFFANTS (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** Les personnes insensibles aux douleurs cutanées en raison de l'âge, d'une maladie chronique, du diabète, d'une blessure à la moelle épinière, de consommation de médicaments ou d'alcool, d'épuisement ou d'une autre pathologie doivent prudemment utiliser le siège chauffant. Le siège chauffant peut causer des brûlures, même à basse température, surtout s'il est utilisé pendant de longues périodes. Ne placez aucun objet qui offre une isolation contre la chaleur sur le siège (tel qu'une couverture ou un coussin), car le siège chauffant pourrait surchauffer. N'enfoncez pas d'épingles, d'aiguilles ni d'autres objets pointus dans le siège, sous peine d'endommager les éléments chauffants et de provoquer une surchauffe du siège. Un siège surchauffé pourrait causer de graves blessures.

Les sièges chauffants ne fonctionnent que lorsque le contact est établi.

**Nota :** Respectez les consignes suivantes :

- ne placez aucun objet lourd sur le siège;
- ne mettez pas le siège chauffant en fonction si de l'eau ou un autre liquide a été déversé sur le siège. Laissez complètement sécher le siège.

La commande de chauffage du siège se trouve à la partie centrale inférieure du tableau de bord.

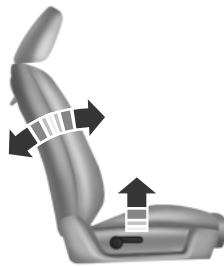
Pour utiliser les sièges chauffants, faites ce qui suit :



- Appuyez sur la commande pour activer le chauffage du siège.
- Appuyez de nouveau pour le désactiver.


**SIÈGES ARRIÈRE****Accès au siège arrière**

Utilisez le levier d'inclinaison du dossier du siège avant pour rabattre le dossier et faciliter l'accès au siège arrière. Ce levier se trouve sur la partie supérieure arrière du siège avant. Le dossier se verrouille automatiquement lorsqu'il est redressé.



Utilisez le levier d'inclinaison pour remettre le dossier à la position voulue.

**Banquette arrière à dossier divisé (selon l'équipement)**

 **AVERTISSEMENT :** Avant de remettre le dossier de siège à sa position normale, assurez-vous qu'aucun objet n'est coincé derrière le dossier. Après avoir redressé le dossier, tirez dessus pour vérifier qu'il est bien verrouillé. Un siège déverrouillé est dangereux en cas d'arrêt soudain ou de collision.

Un dossier ou les deux dossiers (coupé seulement) peuvent être rabattus pour augmenter l'espace de chargement.





Pour abaisser le(s) dossier(s) depuis l'intérieur du véhicule, assurez-vous que l'appuie-tête est en position verticale, tirez la sangle pour dégager le dossier, puis rabattez le dossier.

Lorsque vous relevez le dossier d'une banquette, assurez-vous de l'entendre se verrouiller en place. Tirez sur le dossier pour vous assurer qu'il est verrouillé.

## 164 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

### SYSTÈME DE COMMANDE SANS FIL HOMELINK® (SELON L'ÉQUIPEMENT)

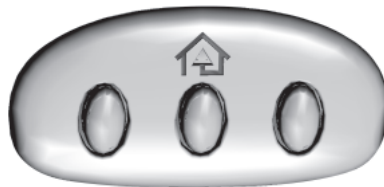
 **AVERTISSEMENT** : Assurez-vous que la porte de garage et le dispositif de sécurité ne sont pas obstrués lors de la programmation. Ne programmez pas le système lorsque le véhicule se trouve dans le garage.

 **AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas le système si vous possédez un ouvre-porte de garage qui n'est pas muni des fonctions d'arrêt automatique et de marche arrière telles que prescrites par les normes de sécurité fédérales américaines (notamment les ouvre-portes de garage fabriqués avant le 1er avril 1982).

**Nota** : Assurez-vous de conserver la télécommande d'origine pour l'utiliser avec d'autres véhicules ou pour une programmation ultérieure du système.

**Nota** : Nous vous recommandons d'effacer la programmation des boutons de fonction lors de la vente ou au terme de la location du véhicule pour des motifs de sécurité. Consultez la rubrique *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.

**Nota** : Vous pouvez programmer jusqu'à deux dispositifs. Pour modifier ou remplacer un des deux dispositifs après la programmation initiale, vous devez d'abord effacer les réglages actuels. Consultez la rubrique *Effacement des codes des boutons de fonction* plus loin dans ce chapitre.



L'ouvre-porte de garage universel remplace l'ouvre-porte de garage portatif classique par une télécommande à deux boutons intégrée au pare-soleil du véhicule.

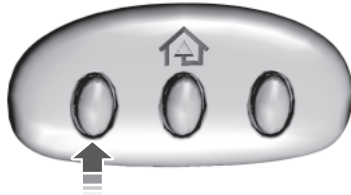
Le système comprend deux fonctions principales : un ouvre-porte de garage et une plate-forme pour l'activation à distance de dispositifs à l'intérieur de votre domicile. En plus d'être programmée pour les portes de garage, la télécommande du système peut être programmée pour actionner l'ouverture de portails, de systèmes d'alarme, de serrures de porte d'entrée et de systèmes d'éclairage de la maison ou du bureau.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le système en visitant le site [www.homelink.com](http://www.homelink.com) ou en communiquant avec la ligne d'aide au numéro sans frais 1 800 355-3515.

## Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 165

### Programmation

**Nota :** Placez une pile neuve dans la télécommande. Ceci assurera un apprentissage plus rapide et une transmission précise du signal de fréquence radio.



1. Stationnez votre véhicule à l'extérieur du garage et mettez le contact.
2. Maintenez la télécommande de porte de garage à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton HomeLink à programmer.

3. En utilisant les deux mains, enfoncez simultanément le bouton HomeLink® souhaité et le bouton de la télécommande. NE relâchez AUCUN des deux tant que le témoin HomeLink ne s'est pas mis à clignoter lentement puis rapidement. Lorsque le témoin clignote rapidement, vous pouvez relâcher les deux boutons. Le clignotement rapide indique que l'apprentissage a réussi.

4. Maintenez enfoncé le bouton HomeLink que vous avez programmé pendant 5 secondes, puis relâchez-le. Vous devrez peut-être effectuer cette étape deux fois pour activer la porte. Si votre porte de garage ne fonctionne pas, observez le témoin HomeLink.

Si le témoin reste allumé, la programmation est terminée. Appuyez brièvement sur le bouton HomeLink programmé, puis commencez à programmer votre ouvre-porte de garage. Reportez-vous aux étapes 5 à 7 ci-dessous.

Si le témoin clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé, le bouton HomeLink n'est pas encore programmé. Effectuez les étapes suivantes :

Maintenez enfoncé le bouton HomeLink pendant que vous appuyez brièvement toutes les 2 secondes sur le bouton de la télécommande manuelle. Le témoin HomeLink devrait clignoter lentement puis rapidement une fois que le bouton de la fonction HomeLink reconnaît et accepte le signal radiofréquence de la télécommande.

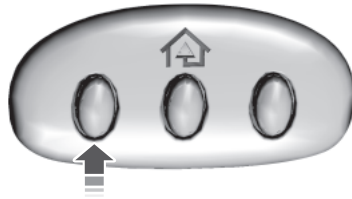
## 166 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

Après la programmation du bouton HomeLink, effectuez les étapes 5 à 7 indiquées ci-dessous pour programmer votre ouvre-porte de garage.



**Nota :** Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour atteindre l'appareil et pour retirer le couvercle ou la lentille du témoin de l'ouvre-porte de garage.

5. Appuyez sur le bouton d'apprentissage du moteur de l'ouvre-porte de garage; vous avez alors 30 secondes pour effectuer l'opération suivante.



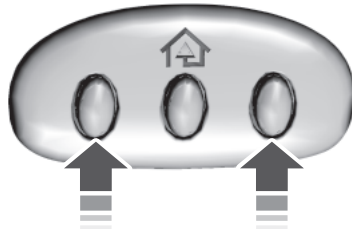
6. Retournez à votre véhicule.

7. Appuyez sur le bouton de fonction que vous souhaitez programmer et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes, puis relâchez-le. Répétez cette opération. Selon la marque de l'ouvre-porte de garage, il vous faudra peut-être répéter cette séquence une troisième fois.

Pour programmer des boutons supplémentaires, répétez les étapes 1 à 4.

Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink® à l'adresse [www.homelink.com](http://www.homelink.com) ou composez le 1 800 355-3515.

### Effacement des codes des boutons de fonction



**Nota :** Vous ne pouvez pas effacer les codes des boutons individuels.

1. Maintenez simultanément enfoncés les deux boutons de fonction extérieurs pendant environ 20 secondes jusqu'à ce que les témoins au-dessus des boutons clignotent rapidement.

2. Lorsque les témoins clignent, relâchez les boutons. Les codes de tous les boutons sont effacés.

### Reprogrammation d'un seul bouton

Pour programmer un dispositif à un bouton déjà programmé, effectuez les étapes suivantes :

1. Maintenez enfoncé le bouton voulu. **NE relâchez PAS** le bouton.

## Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 167

2. Le témoin commence à clignoter après 20 secondes. Sans relâcher le bouton, effectuez l'étape 1 de la rubrique *Programmation*.

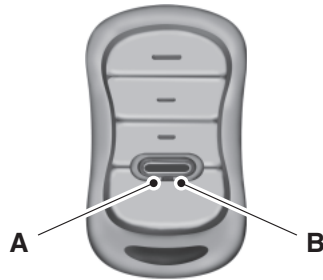
Si vous avez des questions ou des commentaires, communiquez avec HomeLink® à l'adresse [www.homelink.com](http://www.homelink.com) ou composez le 1 800 355-3515.

### Programmation du système HomeLink® à un ouvre-porte de garage Genie Intellicode® 2

**Nota :** La télécommande Genie Intellicode® 2 doit déjà être programmée pour fonctionner avec l'ouvre-porte de garage.

#### Programmation des télécommandes

Pour programmer le système HomeLink® à la télécommande, vous devez d'abord mettre la télécommande en mode de programmation. Pour effectuer cette opération :



A. Voyant DEL rouge

B. Voyant DEL vert

1. Appuyez sur l'un des boutons de la télécommande et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le voyant DEL passe de vert à vert et rouge.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer le passage en mode de programmation. Si la programmation a réussi, le voyant DEL apparaît en rouge.
3. Maintenez la télécommande à une distance de 2 à 8 cm (1 à 3 po) du bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer.
4. Appuyez sur le bouton programmé de la télécommande Genie et sur le bouton du pare-soleil que vous souhaitez programmer et maintenez-les enfoncés. Le témoin sur le pare-soleil clignotera rapidement si la programmation a réussi.



## 168 Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement)

---

**Nota :** La télécommande Genie transmet le signal jusqu'à 30 secondes. Si la programmation du système HomeLink® ne s'effectue pas dans un délai de 30 secondes, vous devrez appuyer de nouveau sur le bouton de la télécommande Genie. Si le voyant DEL de la télécommande Genie apparaît en vert et rouge, relâchez le bouton jusqu'à ce que le voyant DEL s'éteigne avant d'appuyer de nouveau sur le bouton.

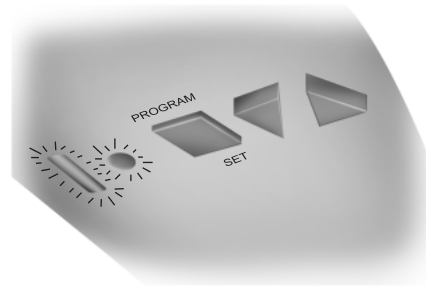
Une fois que la programmation du système HomeLink® a réussi, la télécommande Genie doit quitter le mode de programmation. Pour effectuer cette opération :

1. Appuyez sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie et maintenez-le enfoncé pendant 10 secondes. Le témoin passe de rouge à rouge et vert.
2. Appuyez deux fois sur le même bouton pour confirmer la modification. Si tout s'est bien passé, le voyant DEL passe au vert.

### **Programmation du système HomeLink® au moteur de l'ouvre-porte de garage Genie Intellicode®**

**Nota :** Il se peut que vous ayez besoin d'une échelle pour accéder au moteur de l'ouvre-porte de garage.

Pour programmer le système HomeLink® au moteur de l'ouvre-porte de garage :



1. Maintenez enfoncé le bouton PROGRAM (programmation) situé sur le moteur de l'ouvre-porte de garage jusqu'à ce que les deux voyants DEL bleus s'allument.
2. Relâchez le bouton PROGRAM (programmation). Seul le plus petit voyant DEL rond doit s'allumer.

3. Appuyez brièvement sur le bouton PROGRAMMATION. Le plus gros voyant DEL mauve clignotera.

**Nota :** Les deux opérations suivantes doivent être effectuées dans un délai de 30 secondes.

## Ouvre-porte de garage universel (selon l'équipement) 169

---

4. Appuyez brièvement sur le bouton déjà programmé de la télécommande Genie Intellicode 2. Les deux témoins situés sur le moteur de l'ouvre-porte de garage doivent alors clignoter en mauve.

5. Appuyez sur le bouton déjà programmé sur le pare-soleil et maintenez-le enfoncé pendant deux secondes. Répétez cette étape jusqu'à deux fois, jusqu'à ce que la porte de garage se déplace. La programmation est maintenant terminée.

### **Effacement de la programmation des boutons du système HomeLink®**

Pour effacer la programmation des deux boutons du système HomeLink®, appuyez sur les deux boutons extérieurs du système HomeLink® et maintenez-les enfoncés jusqu'à ce que le témoin commence à clignoter. Le voyant DEL commence à clignoter au bout de 10 à 20 secondes, relâchez alors les deux boutons. La programmation a alors été effacée et le voyant DEL devrait clignoter lentement pour indiquer que le dispositif est en mode d'apprentissage lorsque vous appuyez sur un des trois boutons du système HomeLink.

### **Conforme à la réglementation de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada**

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règles de la FCC des États-Unis et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit d'utilisateur d'en faire usage.

**PRISES DE COURANT AUXILIAIRES**

**AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigare (selon l'équipement). Une utilisation inappropriée de l'allume-cigare peut provoquer des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie, et qui risqueraient de causer un incendie ou de graves blessures.

**Nota :** La batterie se décharge si elle est utilisée alors que le moteur ne tourne pas. L'énergie restante peut être insuffisante pour redémarrer le moteur

**Nota :** N'insérez pas des objets autres qu'une fiche d'alimentation des accessoires dans la prise de courant, car cela endommagera la prise et grillera le fusible.

**Nota :** N'y suspendez ni accessoire, ni support d'accessoire.

**Nota :** Pour éviter de griller un fusible, ne branchez pas d'accessoires dans les prises de courant dont la consommation électrique dépasse la capacité du circuit, soit 12 V c.c./180 W.

**Nota :** N'utilisez pas l'allume-cigare dans la prise de courant.

**Nota :** L'utilisation incorrecte de la prise de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

**Nota :** Gardez toujours les bouchons des prises de courant fermés lorsque ces dernières ne sont pas utilisées.

Faites fonctionner le moteur lorsque la prise de courant est utilisée à sa pleine capacité. Afin de prévenir la décharge de la batterie :

- n'utilisez pas la prise de courant plus qu'il ne le faut lorsque le moteur n'est pas en marche;
- ne laissez pas des appareils branchés pendant de longues périodes lorsque le contact est coupé.

**Emplacements**

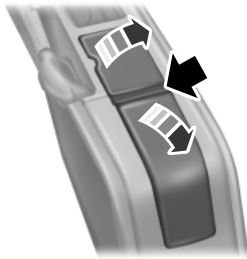
Vous trouverez des prises de courant auxiliaires :

- sur le tableau de bord;
- dans le compartiment de rangement de la console centrale.

### CONSOLE CENTRALE

Choisissez avec soin les objets que vous placez dans le porte-gobelet car ils peuvent être projetés lors d'un freinage brutal, d'une accélération ou d'une collision. Des boissons chaudes peuvent se renverser par exemple.

Les fonctions disponibles dans la console sont les suivantes :



- Porte-gobelets à l'avant de la console (ouvrez la trappe pour y accéder). Retirez l'entretoise du porte-gobelet pour permettre d'introduire des gobelets plus profonds.
  - Bac de rangement verrouillable (utilisez la clé de contact pour verrouiller ou déverrouiller le bac de console, puis appuyez sur la fermeture pour ouvrir la console).
- Prise de courant auxiliaire
  - Range-monnaie
  - Prise d'entrée audio
  - Port USB

**GÉNÉRALITÉS**

**AVERTISSEMENT** : Un ralenti prolongé à régime élevé peut entraîner de très hautes températures dans le moteur et dans la tuyauterie d'échappement, en plus de créer des risques d'incendie ou d'autres dommages au véhicule.



**AVERTISSEMENT** : Ne stationnez pas le véhicule, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



**AVERTISSEMENT** : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer.

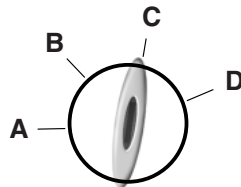


**AVERTISSEMENT** : Si vous détectez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Si la batterie est débranchée, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite pendant environ 8 km (5 mi) après le branchement de la batterie. Ceci est causé par le réalignement du système de gestion du moteur avec le moteur. Vous pouvez ignorer toute caractéristique inhabituelle de conduite pendant cette période.

Le système de commande du groupe motopropulseur est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux équipements causant des interférences qui réglementent les champs électrique et les bruits radioélectriques.

N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur lors de la mise en marche du moteur. Si vous n'arrivez pas à faire démarrer le moteur, consultez la rubrique *Démarrage impossible* plus loin dans ce chapitre.

**COMMUTATEUR D'ALLUMAGE**

A. **Arrêt** : le contact est coupé.

**Nota** : Lorsque vous coupez le contact et quittez votre véhicule, ne laissez pas la clé dans le commutateur d'allumage. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

B. **Accessoires** : cette position permet d'utiliser les accessoires électriques, la radio par exemple, lorsque le moteur est arrêté.

**Nota** : Ne laissez pas la clé de contact dans cette position trop longtemps. Ceci pourrait décharger la batterie de votre véhicule.

C. **Contact** : tous les circuits électriques sont fonctionnels et les témoins et indicateurs s'allument.

D. **Démarrage** : permet de faire démarrer le moteur.

**DÉMARRAGE D'UN MOTEUR À ESSENCE**

Après le démarrage, le régime de ralenti est plus élevé pour réchauffer plus rapidement le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule par un concessionnaire autorisé.

Avant de démarrer le moteur :

- assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité;
- assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction;
- assurez-vous que le frein de stationnement est serré;
- placez la boîte de vitesses en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle).
- Tournez la clé de contact en position contact.

Certains témoins s'allument brièvement.

**Nota :** Ne touchez pas la pédale d'accélérateur.

1. Enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement aussi la pédale de débrayage.
2. Tournez la clé de contact en position de démarrage pour faire démarrer le moteur. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre.

**Nota :** Le démarreur pourrait continuer à fonctionner jusqu'à 15 secondes ou jusqu'à ce que le moteur démarre.

**Nota :** Si le moteur ne démarre pas à la première tentative, attendez un instant et faites une nouvelle tentative.

Si vous éprouvez des difficultés à faire démarrer le moteur lorsque la température est en-dessous de -25 °C (-13 °F), appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur et essayez de nouveau.

#### **Démarrage impossible**

Si le moteur refuse de démarrer après trois tentatives, attendez 10 secondes et suivez la procédure ci-après :

1. Enfoncez complètement la pédale de frein. Si votre véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, enfoncez complètement aussi la pédale de débrayage.
2. Enfoncez complètement la pédale d'accélérateur et maintenez-la dans cette position.
3. Faites démarrer le moteur.

#### **Pour arrêter le moteur lorsque votre véhicule est à l'arrêt, procédez comme suit :**

1. Placez la boîte de vitesses en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou **1** (boîte de vitesses manuelle).
2. Coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

**Pour arrêter le moteur lorsque le véhicule se déplace, procédez comme suit :**



**AVERTISSEMENT :** Si vous coupez le moteur alors que le véhicule n'est pas complètement arrêté, vous perdrez l'assistance des freins et de la direction. La direction ne sera pas verrouillée, mais un effort supérieur sera nécessaire. Lorsque le contact est coupé, certains circuits électriques peuvent également être hors tension et certains témoins et indicateurs peuvent être éteints.

1. Placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N) (point mort de la boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) et utilisez les freins pour immobiliser le véhicule.
2. Une fois le véhicule à l'arrêt, placez la boîte de vitesses en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou **1** (boîte de vitesses manuelle) et coupez le contact.
3. Serrez le frein de stationnement.

### Précautions contre les gaz d'échappement



**AVERTISSEMENT :** Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas votre véhicule si vous détectez des vapeurs d'échappement. Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez les mesures nécessaires pour éviter d'en subir les effets nocifs.

### Information importante concernant la ventilation

Si vous arrêtez votre véhicule et laissez le moteur tourner au régime ralenti pendant des périodes prolongées, nous recommandons que vous preniez une des mesures suivantes :

- ouvrez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po);
- réglez votre commande de chauffage et de climatisation à « air extérieur ».



**CHAUFFE-MOTEUR (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** Le non-respect des directives d'utilisation du chauffe-moteur peut entraîner des dommages matériels ou des blessures.



**AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches afin de réduire les risques de décharges électriques.

**Nota :** Un chauffe-moteur est utile au démarrage lorsque la température extérieure est inférieure à -18 °C (0 °F).

Le chauffe-moteur agit en tant qu'aide au démarrage en réchauffant le liquide de refroidissement du moteur. Ceci permet au système de chauffage-climatisation de réagir rapidement. L'équipement comprend un élément chauffant (installé dans le bloc-moteur) et un faisceau de câblage. Vous pouvez brancher le système à une source d'alimentation de 120 V c.a. dont le circuit comporte une mise à la terre.

Observez les recommandations suivantes afin d'utiliser le chauffe-moteur correctement et de façon sécuritaire :

- utilisez une rallonge électrique pour usage extérieur de calibre 16 certifiée UL ou CSA. Cette rallonge électrique doit pouvoir être utilisée à l'extérieur, par temps froid, et doit porter de façon visible la mention *Approuvée pour usage extérieur*. N'utilisez jamais à l'extérieur une rallonge électrique pour usage intérieur, car vous risqueriez de subir une décharge électrique ou de provoquer un incendie;
- choisissez une rallonge aussi courte que possible;
- ne tentez pas de raccorder plusieurs rallonges;
- lorsque vous branchez le chauffe-moteur, vérifiez que le raccordement constitué par la fiche de la rallonge et la prise du cordon du chauffe-moteur est dégagé et est à l'abri de l'eau. Dans le cas contraire, une décharge électrique ou un incendie pourrait se produire;

- assurez-vous que votre véhicule est stationné dans une zone propre et exempte de matières combustibles;
- assurez-vous que le raccordement du chauffe-moteur, du cordon et de la rallonge est solide.
- lorsque le chauffe-moteur fonctionne depuis environ 30 minutes, vérifiez la présence de points chauds sur tous les points de raccordement;
- avant de prendre la route, assurez-vous de débrancher le cordon et de le ranger correctement. Lorsque vous n'utilisez pas le chauffe-moteur, placez le capuchon protecteur sur la prise du cordon pour en protéger les broches;
- gardez les bornes de la prise exemptes de saletés et de corrosion;
- assurez-vous de faire vérifier le bon fonctionnement du chauffe-moteur avant la saison hivernale.

**Utilisation du chauffe-moteur**

Avant l'utilisation, assurez-vous que les bornes de prise sont propres et exemptes d'humidité. Nettoyez-les à l'aide d'un chiffon sec, au besoin.

Le chauffe-moteur utilise de 0,4 à 1 kilowatt-heure d'énergie pour chaque heure d'utilisation. Le système n'est pas muni d'une fonction thermostatique. Il atteint la température maximale dans un délai d'environ 3 heures de fonctionnement. Faire fonctionner le chauffe-moteur pendant plus de 3 heures n'améliore pas le rendement du système et gaspille inutilement de l'électricité.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ**

**AVERTISSEMENT** : Ne remplissez pas excessivement le réservoir de carburant. La pression dans un réservoir trop plein peut causer des fuites, faire gicler le carburant et causer un incendie.



**AVERTISSEMENT** : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de l'orifice de remplissage de carburant, ne procédez pas au ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.



**AVERTISSEMENT** : Le carburant peut causer des blessures graves ou fatales s'il est mal utilisé ou manipulé sans précaution.



**AVERTISSEMENT** : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.



**AVERTISSEMENT** : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.



**AVERTISSEMENT** : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein;
- coupez toujours le contact avant de faire le plein;

- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes;
- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps concernée. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui suivent un traitement antialcoolique, avec des médicaments comme « Antabuse » ou autre médicament similaire, doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou le contact de l'essence avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou de malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin.

### **QUALITÉ DU CARBURANT**

**Nota :** l'utilisation d'autres types de carburant peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie.

### **Choix du carburant approprié**

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB ou du carburant SANS PLOMB mélangé avec au plus 15 % d'éthanol. N'utilisez pas de carburant à l'éthanol (E85), de carburant diesel, de méthanol, d'essence au plomb ou un autre type de carburant, car vous risquez d'endommager le système antipollution ou de nuire au bon fonctionnement de ce dernier. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi.

**Indice d'octane recommandé**

- Moteur 3,7 L V6

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits ordinaires avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les régions situées en altitude. N'utilisez pas un carburant dont l'indice d'octane affiché sur la pompe est inférieur à 87.

- Moteur 5 L V8

L'essence « ordinaire » sans plomb avec un indice d'octane (R+M)/2 de 87 est recommandée. Certaines stations-service offrent des carburants dits « ordinaires » avec un indice d'octane inférieur à 87, surtout dans les zones en altitude. Les carburants avec un indice d'octane inférieur à 87 ne sont pas recommandés. N'utilisez pas de carburant dont l'indice d'octane affiché sur la pompe est inférieur à 87.

Le supercarburant améliore les performances et est recommandé pour un usage intensif comme le remorquage.

- Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le supplément Shelby GT500.

Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Cependant, s'il cogne fortement alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, consultez votre concessionnaire autorisé afin de prévenir des dommages au moteur.

**PANNE SÈCHE**

Évitez de tomber en panne sèche, car cela risque de nuire aux composants du groupe motopropulseur.

À savoir en cas de panne sèche :

- Une fois que vous aurez fait le plein, il est possible qu'il faille établir puis couper le contact plusieurs fois de telle façon que le circuit d'alimentation puisse acheminer le carburant du réservoir au moteur. Au redémarrage, le temps de lancement du moteur pourra être plus long de quelques secondes que la normale. Avec l'allumage sans clé, démarrez le moteur. La période de lancement du moteur sera plus longue que d'habitude.
- En général, il suffit d'ajouter environ 3,8 L (1 gal US) de carburant pour pouvoir redémarrer le moteur. Si le véhicule est en panne sèche et se trouve sur une pente prononcée, il faudra peut-être plus de 3,8 L (1 gal US) de carburant.

- Le témoin d'anomalie du moteur pourrait s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, consultez la rubrique *Témoins et indicateurs* dans le chapitre *Tableau de bord*.

### Ravitaillement au moyen d'un bidon de carburant



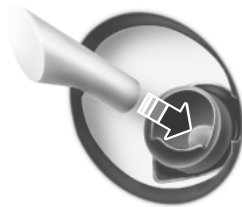
**AVERTISSEMENT :** N'insérez pas le flexible d'un bidon de carburant ou un entonnoir du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Vous pourriez ainsi endommager le système et le joint de l'orifice, ou répandre du carburant sur le sol et risquer de graves blessures.



**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de forcer l'ouverture du clapet du système de remplissage sans bouchon en tirant ou en poussant au moyen d'un objet quelconque. Vous pourriez endommager le système d'alimentation et le joint de l'orifice et risquer de provoquer de graves blessures.

**Nota :** N'utilisez pas d'entonnoirs du commerce dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon. Ils ne sont pas conçus pour ce système et peuvent l'endommager. L'entonnoir inclus est spécifiquement conçu pour votre véhicule et pour assurer une utilisation sécuritaire.

Utilisez l'entonnoir inclus avec votre véhicule si vous devez remplir le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.



1. Repérez l'entonnoir en plastique blanc dans le compartiment de la roue de secours.
2. Insérez lentement l'entonnoir dans l'orifice du système de remplissage sans bouchon.
3. Remplissez le réservoir au moyen d'un bidon de carburant.
4. Une fois que vous avez terminé, nettoyez l'entonnoir ou mettez-le au rebut. Vous pouvez vous procurer des entonnoirs de rechange chez votre concessionnaire autorisé.

**RAVITAILLEMENT**

**AVERTISSEMENT** : Les vapeurs de carburant s'enflamment violemment et un feu de carburant peut causer de graves blessures. Pour prévenir les blessures, suivez les conseils suivants :

- lisez et respectez les directives données au poste d'essence;
- coupez votre moteur lorsque vous faites le plein;
- ne fumez pas à proximité de carburants ou lorsque vous faites le plein de votre véhicule;
- évitez de produire des étincelles et des flammes et de fumer à proximité des carburants;
- demeurez hors de votre véhicule et ne laissez pas la pompe sans surveillance lorsque vous faites le plein – la loi l'interdit en certains endroits;
- tenez les enfants à l'écart des pompes à essence et ne les laissez jamais manoeuvrer la pompe;
- n'utilisez pas des appareils électroniques personnels lorsque vous faites le plein.

Respectez les consignes suivantes pour prévenir l'accumulation d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas mis à la terre :

- placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol;
- ne remplissez JAMAIS le contenant lorsqu'il se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- n'utilisez PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

**Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel®**

**AVERTISSEMENT** : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si vous percevez un sifflement près de la trappe du réservoir de carburant, ne poursuivez pas le ravitaillement tant que le sifflement persiste. Sinon, de l'essence pourrait gicler et provoquer de graves blessures.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule, procédez comme suit :

1. Coupez le contact.

2. Ouvrez la trappe de réservoir de carburant en appuyant sur le centre de la porte à environ 2,5 cm (1 po) du bord de la porte arrière.
3. Insérez lentement le pistolet de distribution à fond dans l'orifice de remplissage du réservoir et laissez-le complètement inséré jusqu'à ce que vous ayez terminé le pompage.
4. Une fois terminé, attendez environ 10 secondes et retirez doucement le pistolet de distribution de l'orifice de remplissage. Ce délai permettra au carburant résiduel de s'écouler dans le réservoir et non sur le véhicule.

**Nota :** Un déversement de carburant pourrait survenir en cas de remplissage excessif du réservoir. Ne remplissez pas le réservoir au point où le carburant déborde de l'orifice de remplissage du réservoir. Le carburant en trop pourrait s'écouler par le drain situé dans la trappe du réservoir et au sol.

Si l'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est pas correctement fermé, le message Vérifier admission d'essence peut s'afficher à l'écran d'information.

Dès que possible, procédez comme suit :

1. Quittez la chaussée de façon sécuritaire.
2. Arrêtez le moteur.
3. Ouvrez la trappe du réservoir de carburant et retirez tout débris visible dans l'orifice de remplissage du réservoir de carburant.
4. Insérez plusieurs fois le pistolet de distribution ou l'entonnoir de remplissage fourni avec le véhicule pour déloger les éventuels débris et permettre la fermeture correcte du clapet de l'orifice de remplissage.

Si cette opération corrige le problème, le message pourrait ne pas s'effacer immédiatement. Plusieurs cycles de conduite pourraient être requis avant que le message ne s'efface. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid (plus de quatre heures après l'arrêt du moteur) suivi d'un parcours urbain ou routier. Si la conduite se poursuit alors que le message est affiché, le témoin d'anomalie du moteur risque également de s'allumer.



**CONSUMMATION DE CARBURANT****Remplissage du réservoir de carburant**

La contenance publiée représente la contenance indiquée et la réserve à vide de carburant combinées. La capacité indiquée est la différence entre la quantité de carburant dans le réservoir plein et le réservoir quand l'indicateur de carburant indique vide. La réserve à vide est le volume de carburant restant dans le réservoir lorsque l'indicateur de carburant indique que le réservoir est vide.

**Nota :** Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter l'autonomie. Quand l'indicateur indique vide, il peut être impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, à cause de cette réserve à vide qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- coupez le contact avant de remplir le réservoir de carburant, car la lecture sera erronée si le moteur est en marche;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent, moyen ou rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements automatiques du pistolet.

Les résultats sont plus précis si vous êtes constant dans votre manière de faire le plein.

**Calcul de la consommation de carburant**

N'effectuez pas le calcul de la consommation de carburant durant les premiers 1 600 km (1 000 mi) de conduite (il s'agit de la période de rodage du moteur); vous obtiendrez des résultats plus précis après 3 200 km à 4 800 km (2 000 mi à 3 000 mi). De plus, le prix du carburant, les intervalles de remplissage du réservoir ou les lectures de l'indicateur de carburant ne représentent pas des moyens efficaces de mesure de la consommation.

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage initial au compteur kilométrique.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir.

3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage courant au compteur.

4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.

5. Calculez la consommation de carburant comme suit :

Unité impériale : divisez les milles parcourus par les gallons US consommés.

Unité métrique : multipliez les litres consommés par 100, puis divisez par les kilomètres parcourus.

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois, en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Vous obtiendrez ainsi une estimation plus précise de la consommation de carburant dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation de carburant. En général, la consommation de carburant augmente lorsque la température est basse.

#### **DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION**



**AVERTISSEMENT :** Ne vous stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de risquer un incendie sur de tels sols.



**AVERTISSEMENT :** Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle. Si vous décelez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur de votre véhicule, faites-le immédiatement vérifier par votre concessionnaire. Ne conduisez pas si vous sentez une odeur de gaz d'échappement.

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un catalyseur qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du catalyseur et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- évitez de tomber en panne sèche;

- ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

Les interventions prescrites dans le *Calendrier d'entretien périodique* sont essentielles pour assurer la longévité et le rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft® ou des pièces homologuées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

La présence de fuites, d'odeurs insolites ou de fumée, une perte de puissance du moteur, l'allumage du témoin d'anomalie du moteur, du témoin du circuit de charge ou du témoin de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

Un système d'échappement défectueux ou endommagé peut laisser pénétrer les gaz d'échappement dans le véhicule. Faites inspecter et réparer immédiatement un système d'échappement défectueux ou endommagé.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette précise aussi la cylindrée du moteur.

Veillez consulter votre document de garantie pour tous les renseignements concernant la garantie antipollution.

**Autodiagnostic embarqués (OBD-II)**

Un ordinateur de bord surveille les dispositifs antipollution de votre véhicule. Ce circuit est communément appelé circuit d'autodiagnostic embarqué (OBD-II). Le circuit OBD-II permet de protéger l'environnement en veillant à ce que les dispositifs antipollution du véhicule fonctionnent conformément aux normes gouvernementales. Le circuit d'autodiagnostic OBD-II aide aussi votre concessionnaire autorisé à bien effectuer l'entretien de votre véhicule.



Lorsque le témoin d'anomalie du moteur s'allume, le circuit d'autodiagnostic OBD-II a détecté une anomalie. Le témoin d'anomalie du moteur peut s'allumer en cas d'anomalies intermittentes. Par exemple :

1. Le véhicule est tombé en panne sèche – Le moteur peut connaître des ratés ou fonctionner irrégulièrement.
2. Le carburant est de qualité médiocre ou contient de l'eau – Le moteur peut avoir des ratés ou tourner irrégulièrement.
3. L'orifice de remplissage du réservoir de carburant n'est peut-être pas correctement fermé. Consultez la rubrique *Système de remplissage sans bouchon Easy Fuel®* dans ce chapitre.
4. Conduite en eau profonde – L'eau pourrait s'infiltrer dans les circuits électriques.

Vous pouvez corriger ces anomalies temporaires en faisant le plein avec du carburant de bonne qualité, en vous assurant que l'orifice de remplissage du réservoir de carburant est correctement fermé ou en laissant sécher les circuits électriques. Après deux cycles de conduite en l'absence de ces anomalies ou d'autres anomalies intermittentes, le témoin d'anomalie du moteur devrait demeurer éteint lors du prochain démarrage du moteur. Un cycle de conduite consiste en un départ à froid, suivi d'une conduite urbaine ou sur route. Aucune intervention supplémentaire n'est nécessaire.

Si le témoin d'anomalie du moteur reste allumé, faites réparer votre véhicule dès que possible. Bien que certaines anomalies détectées par le circuit d'autodiagnostic OBD-II peuvent ne pas présenter de symptômes apparents, la poursuite de la conduite lorsque le témoin d'anomalie du moteur est allumé peut se traduire par une augmentation des émissions, une augmentation de la consommation de carburant, une douceur moindre du moteur et de la boîte de vitesses et des réparations plus coûteuses.

**Préparation pour les tests d'inspection et d'entretien**

Certains gouvernements de l'État, provinciaux ou locaux peuvent avoir prévu des tests d'inspection et d'entretien afin d'inspecter les dispositifs antipollution de votre véhicule. Si le véhicule ne réussit pas cette inspection, vous pourriez ne pas obtenir un enregistrement.



Si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou si l'ampoule ne fonctionne pas, vous devrez peut-être faire vérifier le véhicule. Consultez la rubrique *Autodiagnostic embarqués (OBD-II)* de ce chapitre.

Votre véhicule peut ne pas réussir les tests d'inspection et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé ou s'il ne fonctionne pas correctement (l'ampoule est grillée), ou si le circuit d'autodiagnostic OBD-II détermine que certains des dispositifs antipollution n'ont pas été correctement vérifiés. Dans ce cas, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Si le moteur ou la boîte de vitesses du véhicule a récemment fait l'objet d'un entretien ou si la batterie a récemment été déchargée ou remplacée, le circuit OBD-II peut indiquer que le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien. Pour déterminer si le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, tournez le commutateur d'allumage à la position contact pendant 15 secondes sans lancer le moteur. Si le témoin d'anomalie du moteur clignote huit fois, le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien; si le témoin d'anomalie du moteur demeure allumé en continu, le véhicule est prêt pour les tests d'inspection et d'entretien.

Le circuit OBD-II est conçu pour vérifier les dispositifs antipollution pendant la conduite normale. Une vérification complète peut demander plusieurs jours. Si le véhicule n'est pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, effectuez le cycle de conduite suivant en ville et sur autoroute :

Quinze minutes de conduite soutenue sur autoroute, suivie d'au moins 20 minutes de conduite avec arrêts fréquents en région urbaine au cours desquelles vous laisserez le moteur tourner au ralenti pendant 30 secondes à au moins quatre reprises.

Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus. Si le véhicule n'est toujours pas prêt pour les tests d'inspection et d'entretien, répétez le cycle de conduite ci-dessus.

**BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** Serrez toujours à fond le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur est à la position de stationnement (P). Coupez le contact et retirez la clé lorsque vous quittez le véhicule.

Votre véhicule a été conçu pour être plus économe en consommant moins de carburant en marche au débrayé ou en décélération. Lorsque vous enlevez votre pied de la pédale d'accélérateur et que le véhicule commence à ralentir, l'embrayage du convertisseur de puissance se verrouille et coupe rapidement l'alimentation en carburant du moteur en décélération. Cet avantage de consommation de carburant pourrait être perçu comme une sensation de freinage de légère à moyenne lorsque vous retirez votre pied de la pédale d'accélérateur.

**Position P**

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues avant de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- Enfoncez la pédale de frein.
- Sélectionnez une position de gamme à l'aide du levier sélecteur.

Pour placer la boîte de vitesses à la position de stationnement (P) :

- Immobilisez totalement votre véhicule.
- Déplacez le levier sélecteur à la position de stationnement (P) en veillant à ce qu'il soit bien bloqué en place.

**Position R**

Lorsque le levier sélecteur est à la position marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier sélecteur à la position marche arrière (R) ou de l'en sortir.

**Position N**

Lorsque le levier sélecteur est à la position point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

**Position D avec surmultipliée**

Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses fonctionne du premier au sixième rapport. La stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique a la capacité de détecter les régions vallonnées ou les secteurs montagneux et offre automatiquement une gamme limitée de caractéristiques de fonction d'assistance en côte.

**Position S**

Déplacement du levier sélecteur à cette position :

- Offre davantage de frein moteur et prolonge l'utilisation des rapports inférieurs afin d'améliorer la qualité de conduite dans les montées, les routes vallonnées ou les régions montagneuses. Le régime du moteur augmente lorsque le frein moteur ralentit le véhicule.
- Offre une utilisation supplémentaire de la gamme basse dans la stratégie de passage des rapports de la boîte de vitesses automatique, laquelle réagit aux signaux d'entrée du véhicule (à l'accélération du véhicule, à l'accélérateur, à la pédale de frein et à la vitesse du véhicule).
- Les rapports sont sélectionnés plus rapidement et à des régimes plus élevés.

**Nota :** Le système demeure à la position S (sport) jusqu'à ce que le levier sélecteur soit placé dans une autre position, par exemple P (stationnement) ou D (marche avant).

**Boîte de vitesses automatique SelectShift®**

Votre boîte de vitesses automatique SelectShift vous permet de changer manuellement les rapports. Pour utiliser la fonction SelectShift, placez le levier sélecteur à la position S. Vous pouvez maintenant utiliser le bouton situé sur le côté du levier pour sélectionner les rapports.



- Appuyez sur la partie + du levier sélecteur pour passer manuellement les rapports supérieurs de la boîte de vitesses.
- Appuyez sur la partie - du bouton du levier sélecteur pour rétrograder manuellement la boîte de vitesses.

L'écran d'information du tableau de bord indique le rapport actuellement sélectionné.

Si vous n'avez pas rétrogradé assez tôt et que le régime du moteur risque de trop chuter ou que le moteur risque de caler, la boîte de vitesses SelectShift rétrograde automatiquement. La boîte de vitesses automatique à double mode de sélection SelectShift peut rétrograder automatiquement dans certains cas, mais permet au conducteur de rétrograder manuellement lorsqu'elle détermine que le rapport sélectionné n'occasionnera pas de surrégime du moteur.

**Nota :** Le moteur pourrait être endommagé par un surrégime excessif dû au non-engagement d'un rapport supérieur.

**Nota :** Certains modèles ont une fonction de « clignotement » (selon l'équipement). Si vous choisissez manuellement un rapport incompatible avec la plage de vitesse actuelle, le véhicule n'exécutera pas le changement de vitesse demandé et fera « clignoter » le rapport actuel.

#### Interverrouillage du levier de vitesses



**AVERTISSEMENT :** Ne conduisez pas votre véhicule avant d'avoir vérifié le bon fonctionnement des feux de freinage.



**AVERTISSEMENT :** En procédant ainsi, vous enlevez le véhicule de sa position de stationnement, ce qui signifie qu'il peut rouler librement. Pour éviter un mouvement inopiné du véhicule, serrez toujours le frein de stationnement avant d'exécuter la procédure. Utilisez des cales de roue si nécessaire.



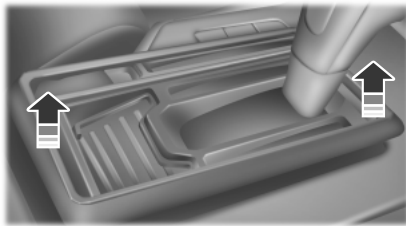
**AVERTISSEMENT :** Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire autorisé dès que possible pour faire vérifier le système.

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage frein-levier sélecteur qui empêche le désengagement du levier sélecteur de la position de stationnement **(P)** lorsque le contact est établi tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

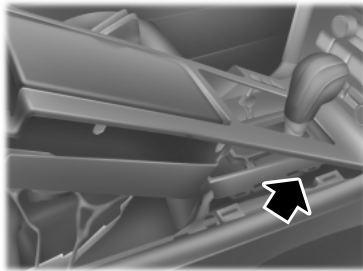
Si vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position de stationnement **(P)** lorsque le contact est établi et que la pédale de frein est enfoncée, procédez comme suit :

1. Serrez le frein de stationnement.

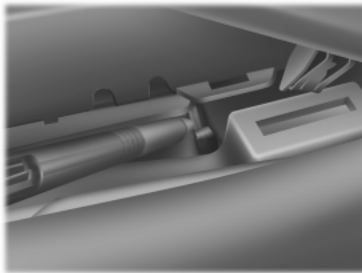




2. À l'aide d'un tournevis à lame plate ou d'un outil similaire, déposez l'enjoliveur chromé à la base du levier sélecteur.



3. Soulevez la console centrale pour accéder à la base du boîtier de sélection et localisez le levier de neutralisation de l'interverrouillage frein-levier sélecteur.



4. Appuyez sur le levier et maintenez-le vers l'avant tout en tirant le levier sélecteur hors de la position de stationnement (**P**) et vers la position point mort (**N**).

5. Reposez la console et l'enjoliveur chromé.

6. Faites démarrer le moteur.

Si vous devez avoir recours à la méthode ci-dessus pour déplacer le levier sélecteur, il est possible qu'un fusible soit grillé ou que les feux de freinage du véhicule soient défectueux. Consultez le chapitre *Fusibles*.

**Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige**

**Nota :** N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

**Nota :** N'effectuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

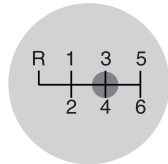
Si votre véhicule s'enlise dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en passant successivement en marche avant et en marche arrière pour effectuer un mouvement de va-et-vient uniforme tout en effectuant un arrêt entre chaque déplacement. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

**BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)****Utilisation de l'embrayage**

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle comportent un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le démarrage du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré;
2. appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier sélecteur à la position point mort (N);
3. faites démarrer le moteur;
4. appuyez sur la pédale de frein et déplacez le levier de vitesses à la position désirée : 1 (première) ou marche arrière (R);
5. desserrez le frein de stationnement, puis relâchez lentement la pédale de débrayage tout en enfonçant doucement l'accélérateur.



Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Assurez-vous que le tapis est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement total de la pédale de débrayage.

**Nota :** Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses ou des dommages à la boîte de vitesses peuvent survenir si vous n'enfonchez pas totalement la pédale de débrayage.

**Nota :** Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

### Seuils de passage des vitesses recommandés

**Nota :** Ne rétrogradez pas en position 1 si vous roulez à une vitesse supérieure à 24 km/h (15 mi/h). Ceci risquerait d'endommager l'embrayage ou la boîte de vitesses.

Montez les vitesses selon les indications des tableaux suivants.

Pour le moteur V6 3,7 L avec un rapport de pont de 2,73, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

<b>Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)</b>	
Changement de rapport de :	
1 - 2	24 km/h (15 mi/h)
2 - 3	40 km/h (25 mi/h)
3 - 4	64 km/h (40 mi/h)
4 - 5	72 km/h (45 mi/h)
5 - 6	80 km/h (50 mi/h)

Pour le moteur V6 3,7 L avec un rapport de pont de 3,31, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

<b>Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)</b>	
Changement de rapport de :	
1 - 2	21 km/h (13 mi/h)
2 - 3	42 km/h (26 mi/h)
3 - 4	59 km/h (37 mi/h)
4 - 5	69 km/h (43 mi/h)
5 - 6	95 km/h (59 mi/h)

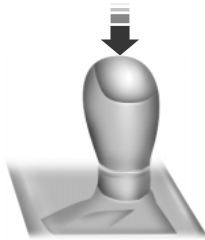
Pour le moteur V8 5 L, effectuez le passage des vitesses selon le tableau suivant :

<b>Montée des rapports lors d'une accélération (recommandée pour une meilleure consommation de carburant)</b>	
Changement de rapport de :	
1 - 2	27 km/h (12 mi/h)
2 - 3	40 km/h (24 mi/h)
3 - 4	64 km/h (31 mi/h)
4 - 5	72 km/h (39 mi/h)
5 - 6	80 km/h (43 mi/h)

### Marche arrière (R)

**Nota :** Le levier de vitesses peut seulement être déplacé à R (marche arrière) en poussant le pommeau vers le bas avant d'engager la marche arrière. Il s'agit d'une fonction de verrouillage qui empêche la boîte de vitesses d'engager accidentellement la marche arrière lorsque vous voulez sélectionner la position 1.

1. Immobilisez complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesses en position marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage pour désengager l'embrayage.



3. Engager la position R en poussant le pommeau du levier vers le bas, puis en déplaçant le levier complètement vers la gauche, puis vers l'avant.

**Nota :** N'appuyez pas sur le levier de vitesses pendant une opération autre que le passage en marche arrière (R). Ceci pourrait vous empêcher de sélectionner le rapport désiré.

Si la position R n'est pas complètement engagée, maintenez la pédale de débrayage enfoncée et ramenez le levier de vitesses en position de point mort (N). Relâchez momentanément la pédale de débrayage, puis enfoncez-la de nouveau et engagez de nouveau la position R.

**Stationnement de votre véhicule**

**AVERTISSEMENT** : Ne stationnez pas le véhicule lorsque la boîte-pont est au point mort (N). Le véhicule peut se déplacer inopinément et blesser quelqu'un. Utilisez la première et serrez le frein de stationnement à fond.

Pour stationner votre véhicule :

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier sélecteur en position point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond, maintenez la pédale de débrayage enfoncée, puis engagez la position 1.
3. Coupez le contact.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PONTS****Pont Traction-Lok<sup>MC</sup> (selon l'équipement)**

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. En conditions normales de conduite, le pont Traction-Lok<sup>MC</sup> fonctionne comme un pont arrière de série.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions qui diffèrent des recommandations du constructeur sur un pont arrière Traction-Lok<sup>MC</sup> peut entraîner une réduction permanente de l'efficacité. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

**Pont avec différentiel TORSEN® (selon l'équipement)**

Ce pont améliore l'adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu'une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont muni d'un différentiel TORSEN® est identique à celui d'un pont arrière de série.

L'utilisation prolongée de pneus de dimensions différentes de celles préconisées par le constructeur sur un pont arrière muni d'un différentiel TORSEN® peut entraîner une réduction d'efficacité permanente. Cela n'a cependant aucun effet sur la conduite normale et ne devrait pas être perçu par le conducteur.

**SYSTÈME D'AIDE AU DÉMARRAGE EN CÔTE  
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** La fonction d'aide au démarrage en côte ne remplace pas le frein de stationnement. Lorsque vous quittez le véhicule, serrez toujours le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en position 1 (boîte de vitesses manuelle).



**AVERTISSEMENT :** Vous devez rester dans le véhicule une fois que vous avez activé la fonction d'aide au démarrage en côte.



**AVERTISSEMENT :** En tout temps, vous êtes responsable de maîtriser le véhicule, de superviser le système d'aide au démarrage en côte et d'intervenir au besoin.



**AVERTISSEMENT :** La fonction est désactivée si le régime du moteur est trop élevé ou si une anomalie est détectée lorsque la fonction d'aide au démarrage en côte est activée.

La fonction d'aide au démarrage en côte permet de faciliter le départ du véhicule lorsque le véhicule est sur une pente sans utiliser le frein de stationnement. Lorsque cette fonction est activée, le véhicule reste immobile sur la pente pendant deux à trois secondes après que vous relâchez la pédale de frein. Ce délai vous permet de déplacer votre pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Les freins sont automatiquement relâchés dès que le moteur a pris suffisamment de puissance pour éviter que le véhicule ne roule en direction descendante. Ceci est un avantage lorsque vous démarrez sur une pente, par exemple à partir d'une rampe de stationnement, des feux de circulation ou en reculant sur une pente ascendante dans un espace de stationnement.

Cette fonction est activée automatiquement sur une pente qui pourrait entraîner un déplacement arrière important du véhicule. Cette fonction n'est pas fonctionnelle si le frein de stationnement est activé.

**Utilisation du système d'aide au démarrage en côte**

**Nota :** Si le moteur tourne en surrégime, le système d'aide au démarrage en côte est désactivé.

1. Appuyez sur la pédale de frein pour immobiliser complètement le véhicule. Maintenez la pédale de frein enfoncée.
2. Si les capteurs détectent que le véhicule est sur une pente, la fonction d'aide au démarrage en côte est activée automatiquement.
3. Lorsque vous retirez votre pied de la pédale de frein, le véhicule demeure immobile pendant environ 2 à 3 secondes. Ce délai est automatiquement prolongé si vous êtes sur le point de démarrer.
4. Démarrez de manière normale. Les freins sont automatiquement relâchés.

**Désactivation et activation de l'aide au démarrage en côte**

Votre véhicule est livré avec la fonction d'aide au démarrage en côte activée. Vous pouvez si vous le souhaitez la désactiver en procédant comme suit.

La procédure doit être effectuée dans un délai de 45 secondes faute de quoi elle devra être répétée. Commencez cette procédure avec le contact coupé. Cette procédure concerne la désactivation aussi bien que l'activation de la fonction d'aide au démarrage en côte.

1. Serrez le frein de stationnement pour garantir que le véhicule ne bouge pas.
2. Établissez le contact.
3. Placez la boîte de vitesses au point mort.
4. Enfoncez et relâchez lentement la pédale de frein cinq fois, en la relâchant complètement à chaque fois.
5. Tournez le volant au moins une fois en butée à droite et ramenez-le dans sa position d'origine.
6. Tournez le volant au moins une fois en butée à gauche et ramenez-le dans sa position d'origine.
7. Enfoncez et relâchez lentement la pédale de frein cinq fois, en la relâchant complètement à chaque fois.

Lorsque la procédure a été effectuée avec succès, l'icône ABS au tableau de bord clignote :

- trois fois, indiquant que la fonction a été désactivée;
- deux fois, indiquant que la fonction a été activée.

Lorsque la fonction a été programmée comme voulu, elle reste dans ce mode jusqu'à ce que la procédure soit de nouveau suivie.

**Nota :** Lorsque le système AdvanceTrac® est désactivé (consultez le chapitre *Antipatinage* dans votre *manuel du propriétaire* pour en savoir plus), la fonction d'aide au démarrage en côte est également désactivée aussi longtemps que le système AdvanceTrac® reste dans ce mode. La réactivation du système AdvanceTrac® entraînera aussi la réactivation de l'aide au démarrage en côte.

**Nota :** Si vous avez suivi la procédure ci-dessus pour désactiver la fonction d'aide au démarrage en côte, l'activation ou la désactivation du système AdvanceTrac® n'activera pas la fonction d'aide au démarrage en côte.



### GÉNÉRALITÉS

**Nota :** Les bruits de frein occasionnels sont normaux. Si un grincement métallique continu se fait entendre pendant le freinage, les garnitures de frein sont peut-être complètement usées. Faites-les vérifier par un concessionnaire autorisé. Si des vibrations ou des secousses continues sont ressenties dans le volant pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

**Nota :** La poussière de frein peut s'accumuler sur les roues, même dans des conditions normales de conduite. La poussière est inévitable en raison de l'usure des freins, mais elle ne constitue pas une source de bruit de freinage. Consultez le chapitre *Soins du véhicule* pour les instructions de nettoyage de roue.



Consultez le chapitre *Tableau de bord* pour plus de renseignements sur le témoin du circuit de freinage.

Une diminution de l'efficacité des freins est causée par des freins mouillés. Pour sécher les freins, appuyez légèrement sur la pédale de frein à plusieurs reprises lorsque vous quittez un lave-auto automatique ou lorsque vous devez franchir une nappe d'eau.

### Freinage en cas d'accélérateur coincé

En cas d'accélérateur coincé, il vous suffit de maintenir une pression constante et ferme sur la pédale de frein pour ralentir votre véhicule et réduire la puissance du moteur. Si ce genre de situation survient, appuyez sur la pédale de frein et immobilisez votre véhicule en toute sécurité. Coupez le moteur, placez le levier de vitesses à la position de stationnement (**P**) et serrez le frein de stationnement; assurez-vous ensuite que la pédale d'accélérateur n'indique aucune interférence. Si aucune interférence n'est décelée et que le problème persiste, faites remorquer votre véhicule jusqu'au concessionnaire autorisé le plus près.

### Freinage antiblocage

Ce système vous aide à garder la maîtrise de la direction lors de freinages d'urgence en empêchant le blocage des freins.



Le témoin de freins antiblocage s'allume momentanément lorsque le contact est établi. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.



Si les freins antiblocage sont désactivés, le freinage normal continue de fonctionner. Si le témoin des freins s'allume lorsque le frein de stationnement est desserré, faites immédiatement réparer le circuit de freinage.

### CONSEILS CONCERNANT LA CONDUITE AVEC LE SYSTÈME DE FREINS ANTIBLOCAGE

Lorsque le système est en fonction, des pulsations se manifestent dans la pédale de frein et sa course se prolonge. Maintenez une pression sur la pédale de frein. Il est possible également que vous entendiez un bruit provenant du système. Ceci est normal.

Le système de freins antiblocage n'élimine pas les dangers inhérents aux situations suivantes :

- vous conduisez trop près du véhicule qui vous précède;
- votre véhicule est en situation d'aquaplanage;
- vous effectuez des virages à une vitesse trop rapide;
- la chaussée est irrégulière.

### FREIN DE STATIONNEMENT



**AVERTISSEMENT :** Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé dans les plus brefs délais.



**AVERTISSEMENT :** Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur/levier de vitesses est fermement engagé en position **P** (boîte de vitesses automatique) ou en position **1** (boîte de vitesses manuelle).

Pour serrer le frein de stationnement, tirez le plus possible sur le levier.

Pour desserrer le frein de stationnement :

1. Appuyez sur le bouton situé à l'extrémité du levier de frein de stationnement et maintenez-le enfoncé.
2. Tirez légèrement sur la poignée puis appuyez vers le bas.

**PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

Le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte d'adhérence.

Si votre véhicule se met à déraper, le système applique les freins aux roues individuelles et, au besoin, réduit le couple du moteur en même temps. Si les roues patinent en accélérant sur les surfaces glissantes ou non pavées, le système réduit le couple du moteur afin d'augmenter l'adhérence.

**UTILISATION DE LA FONCTION ANTIPATINAGE**

Dans certaines situations (par exemple, lorsque le véhicule est enlisé dans la boue ou dans la neige), il peut être utile de désactiver l'antipatinage pour permettre aux roues de patiner en rétablissant la pleine puissance du moteur. Désactivez le système antipatinage en appuyant sur le bouton de commande de stabilité situé sur la console centrale.

**Témoins et messages des systèmes**

**AVERTISSEMENT :** Si une anomalie est détectée dans le dispositif antilacet AdvanceTrac®, le témoin de commande de stabilité et le témoin de neutralisation de commande de stabilité s'allument en continu. Vérifiez que le système antipatinage n'a pas été manuellement désactivé au moyen de l'écran d'information. Si le témoin de commande de stabilité demeure toujours allumé, faites immédiatement vérifier le dispositif par un concessionnaire autorisé. La conduite de votre véhicule alors que le dispositif antilacet AdvanceTrac® est désactivé peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



Le témoin de commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et clignote lorsqu'une condition de conduite active le dispositif antilacet.



Le témoin de désactivation de la commande de stabilité s'allume temporairement au démarrage du moteur et demeure allumé lorsque le système est en mode sport, que le dispositif antipatinage est désactivé, ou que le dispositif AdvanceTrac® est désactivé.

Lorsque le système antipatinage est mis hors fonction ou en fonction, un message s'affiche à l'écran d'information pour indiquer l'état du système.

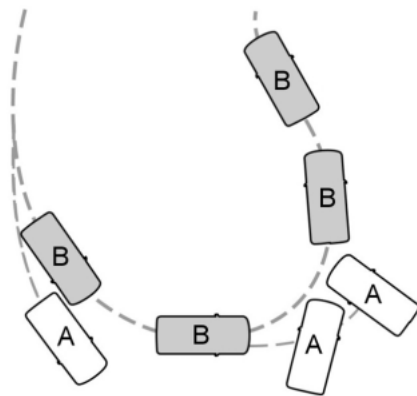
**PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT**

**AVERTISSEMENT :** Toute modification du véhicule concernant le circuit de freinage, les galeries porte-bagages de deuxième monte, la suspension, la direction ou le type et la taille des roues ou des pneus peut compromettre la tenue de route du véhicule et nuire au fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac®. L'ajout de haut-parleurs peut également gêner et perturber le fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac®. Afin d'éviter de perturber le fonctionnement des capteurs du dispositif AdvanceTrac®, il est conseillé d'éloigner le plus possible les haut-parleurs de deuxième monte de la console centrale avant, du tunnel de plancher et des sièges avant. Une réduction de l'efficacité du dispositif AdvanceTrac® peut augmenter les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule, ainsi que les risques de blessures graves ou mortelles.



**AVERTISSEMENT :** N'oubliez pas que même la technologie la plus sophistiquée ne peut déroger aux lois naturelles de la physique. Une perte de maîtrise du véhicule causée par une fausse manœuvre du conducteur est toujours possible. Une conduite sportive, quelles que soient les conditions routières, peut causer une perte de maîtrise du véhicule augmentant les risques de blessures graves et de dommages. L'activation du dispositif AdvanceTrac® est une indication que la capacité d'adhérence d'un ou de plusieurs pneus a été dépassée et que, par conséquent, les risques de perte de maîtrise ou de capotage du véhicule ainsi que de blessures graves ou mortelles sont accrus. Si votre dispositif AdvanceTrac® est activé, **RALENTISSEZ**.

Le système AdvanceTrac® vous aide à maintenir la maîtrise du véhicule lorsqu'il se trouve sur une surface glissante. La partie contrôle électronique de stabilité du système aide à prévenir les dérapages et les dérives du véhicule tandis que le système antipatinage limite le patinage des roues motrices et la perte de motricité. Consultez le chapitre *Antipatinage* pour plus de renseignements sur le fonctionnement de l'antipatinage.



**A** Véhicule sans AdvanceTrac® sortant en dérapage de sa trajectoire.

**B** Véhicule avec AdvanceTrac® conservant le contrôle sur une surface glissante.

#### UTILISATION D'ADVANCETRAC®

Le système est automatiquement activé lorsque vous faites démarrer le moteur. La partie contrôle électronique de stabilité du système est désactivée lorsque la boîte de vitesses est sur **R** (marche arrière) ou, sur certains modèles, si le bouton du contrôle électronique de stabilité est maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes lorsque les freins sont serrés et que le véhicule est à l'arrêt. La portion antipatinage du dispositif peut être désactivée indépendamment. Consultez le chapitre *Système antipatinage*.

Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac®				
Fonctions du bouton	Mode	État de l'icône	ESC	TCS
État par défaut à la mise en fonction	—	Allumé pendant la vérification des ampoules	Activé	Activé
Bouton enfoncé momentanément	Antipatinage hors fonction	Allumé	Activé	Désactivé

Fonctionnement du dispositif antilacet AdvanceTrac®				
Fonctions du bouton	Mode	État de l'icône	ESC	TCS
Bouton enfoncé deux fois; freins serrés	Mode sport (selon l'équipement)	Allumé	Activé	Activé
Bouton maintenu enfoncé pendant plus de cinq secondes; freins serrés; aucune accélération	AdvanceTrac® désactivé	Allumé	Désactivé	Désactivé
Bouton enfoncé de nouveau après la désactivation	AdvanceTrac® entièrement fonctionnel	Éteint	Activé	Activé

**Nota :** Le mode sport n'est pas conçu pour être utilisé sur les routes publiques.

Quelques modèles peuvent aussi être équipés d'un mode sport qui permet au conducteur de réduire l'intervention du système AdvanceTrac® et de procurer une expérience de conduite plus sportive. Pour passer en mode sport, appuyez rapidement sur le bouton de commande de stabilité deux fois avec les freins appliqués. Le message apparaît à l'écran d'information pour indiquer que le système est maintenant en mode sport.

**SONAR DE REcul (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous de lire et de bien comprendre les limites de fonctionnement du sonar de recul décrites dans ce chapitre. Le sonar de recul ne sert qu'à détecter certains types d'obstacle (en général les obstacles de grande dimension et immobiles) lorsque le véhicule se déplace lentement en marche arrière sur une surface plane, pour le stationnement. Les systèmes de contrôle de la circulation, le mauvais temps, les freins à air ainsi que les moteurs et ventilateurs externes peuvent avoir un impact sur le sonar; le rendement de ce dernier peut être réduit ou le système peut se déclencher alors qu'il n'y a pas d'obstacle.



**AVERTISSEMENT :** Pour éviter les blessures, soyez toujours prudent lorsque la boîte de vitesses est en position **R** et que vous utilisez l'aide au stationnement.



**AVERTISSEMENT :** Ce dispositif n'est pas conçu pour éviter le contact avec des objets en mouvement ou de petite dimension. Ce dispositif est conçu pour avertir le conducteur de la présence d'obstacles immobiles et de grande dimension afin de prévenir les dommages au véhicule. Il est possible que de petits obstacles, en particulier ceux qui se trouvent au ras du sol, ne soient pas détectés par le sonar de recul.



**AVERTISSEMENT :** Certains dispositifs ajoutés, tels que des attelages de remorques de grande taille, des porte-vélos ou des supports de surf, peuvent bloquer la zone de détection du sonar de recul et entraîner de fausses alertes.

**Nota :** Veillez à ce que les capteurs (situés sur le pare-chocs ou le bouclier) ne soient pas obstrués par de la neige, de la glace ou des accumulations importantes de saleté. Si les capteurs sont obstrués, la précision du sonar de recul peut être compromise. Ne nettoyez pas les capteurs au moyen d'objets tranchants.

**Nota :** Si votre véhicule subit des dommages qui décentrent ou déforment le pare-chocs ou le bouclier, la zone de détection peut être altérée, ce qui peut entraîner une estimation erronée de la distance des obstacles ou de fausses alertes.

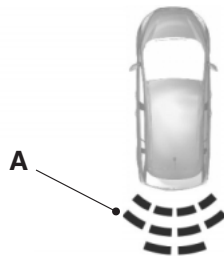
Le sonar de recul avertit le conducteur de la présence d'obstacles se trouvant à une certaine distance de la zone de pare-chocs. Le système s'active automatiquement lorsque le contact est établi.

Lors de la réception d'un avertissement de détection, le volume de la radio diminue à une valeur prédéterminée. Le volume de la radio se rétablit à sa valeur initiale lorsque le signal du sonar cesse de retentir.

Le sonar peut être désactivé à l'aide de la commande de l'écran d'information. Consultez le chapitre *Affichages d'information*. Si une anomalie est présente dans le système, un message d'avertissement s'affiche à l'écran d'information et ne permet pas au conducteur d'activer le sonar défectueux.

### Utilisation du système de capteurs d'aide au stationnement

Les capteurs arrière ne sont actifs que lorsque la marche arrière (**R**) est engagée. L'alarme du sonar de recul retentit à une fréquence de plus en plus élevée à mesure que le véhicule se rapproche de l'obstacle. L'avertisseur du sonar retentit de façon continue lorsque l'obstacle est à moins de 30 cm (12 po). Si le sonar détecte un obstacle immobile (ou qui s'éloigne) à une distance supérieure à 30 cm (12 po) du côté du véhicule, l'avertisseur ne retentit que pendant trois secondes. Lorsque le système détecte l'approche d'un obstacle, l'avertisseur retentit de nouveau.



A. Le sonar de recul détecte des obstacles dans une zone allant jusqu'à 2 m (6 pi) à partir du pare-chocs arrière. Cette distance de détection est moindre aux extrémités du pare-chocs).

Le système détecte la présence de certains objets lorsque la marche arrière (**R**) est engagée et que le véhicule :

- se déplace vers un obstacle immobile à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- est immobile et qu'un objet s'approche de l'avant ou de l'arrière du véhicule à une vitesse maximale de 5 km/h (3 mi/h);
- se déplace en marche arrière à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h) et qu'un objet s'approche de l'arrière du véhicule à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h (3 mi/h).



**SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE  
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**AVERTISSEMENT** : Le système de caméra de marche arrière est un dispositif supplémentaire d'aide au recul qui exige néanmoins que le conducteur observe les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour optimiser la couverture.



**AVERTISSEMENT** : D'autres objets près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs peuvent ne pas paraître à l'écran à cause de la couverture limitée du système de caméra de marche arrière.



**AVERTISSEMENT** : Reculez aussi lentement que possible, car une vitesse supérieure peut limiter votre temps de réaction pour immobiliser le véhicule.



**AVERTISSEMENT** : Faites preuve de prudence lorsque vous utilisez la caméra de marche arrière et que le hayon est entrouvert. Si le hayon est entrouvert, la caméra ne sera pas bien positionnée et l'image vidéo sera imprécise. Toutes les lignes de guidage (si la fonction est activée) ont été retirées lorsque le hayon est entrouvert.



**AVERTISSEMENT** : Soyez prudent lorsque vous activez ou désactivez les fonctions de la caméra si la boîte de vitesses est à la position marche arrière (**R**). Assurez-vous que le véhicule est immobile.

La caméra de marche arrière offre une image vidéo de la zone derrière le véhicule.

Durant le fonctionnement, des lignes s'affichent à l'écran qui représentent le chemin emprunté par le véhicule et sa proximité aux objets qui le suivent.



La caméra est située sur le coffre.

### Utilisation du système de caméra de marche arrière.

La caméra de marche arrière affiche ce qui se trouve derrière votre véhicule lorsque vous placez le levier sélecteur à la position marche arrière (**R**). Le système utilise des directives précises qui montrent la véritable trajectoire qu'emprunte le véhicule lorsqu'il recule en ligne droite. Ceci peut être pratique lorsque vous reculez dans un espace de stationnement ou que vous alignez le véhicule avec un autre objet derrière le véhicule.

**Nota :** N'utilisez pas le système de caméra si le coffre est ouvert.

**Nota :** Si l'image apparaît lorsque la boîte de vitesses n'est pas en marche arrière (**R**), faites inspecter le système par votre concessionnaire autorisé.

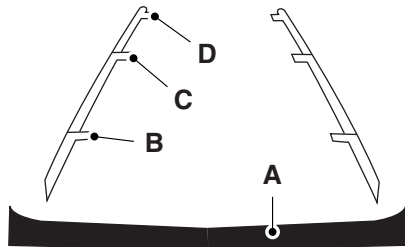
**Nota :** Lors du remorquage, le système de caméra de marche arrière ne couvre que ce qui est remorqué derrière le véhicule. Cette couverture peut se révéler inférieure à la couverture habituelle et certains objets peuvent ne pas être détectés. Dans certains véhicules, les lignes de guidage peuvent disparaître une fois que le connecteur électrique de remorque est branché.

**Nota :** La caméra de marche arrière peut ne peut pas fonctionner correctement dans les cas suivants :

- lorsqu'il fait nuit ou dans les endroits sombres, si un phare de recul ne fonctionne pas, ou les deux;
- lorsque le champ visuel de la camera n'est pas aussi bon, en raison de la présence de boue, d'eau ou de débris. Nettoyez la lentille au moyen d'un chiffon doux non pelucheux et un nettoyant non abrasif;
- l'arrière du véhicule a subi une collision ou est endommagé, ce qui peut causer un désalignement de la caméra.

**Lignes de guidage**

**Nota :** les lignes de guidage ne s'affichent que si la boîte de vitesses est sur **R** (marche arrière).



- A. Pare-chocs arrière
- B. Ligne de guidage fixe : zone rouge
- C. Ligne de guidage fixe : zone jaune
- D. Ligne de guidage fixe : zone verte

Les lignes de guidage apparaissent ou disparaissent selon la position de volant.

Soyez toujours vigilant lors des manoeuvres de recul. Les objets dans la zone rouge sont les plus près de votre véhicule et les objets dans la zone verte sont plus éloignés. Les objets se rapprochent de votre véhicule lorsqu'ils se déplacent de la zone verte aux zones jaune ou rouge. Observez les rétroviseurs extérieurs et intérieur pour mieux couvrir les deux côtés et l'arrière du véhicule.

**Temporisation de la caméra de marche arrière**

**Sur les véhicules sans système de navigation,** l'image de la caméra dans le rétroviseur demeure pendant quelques secondes pour aider lors du stationnement ou de l'attelage d'une remorque.

**Sur les véhicules munis d'un système de navigation,** l'image de la caméra reste à l'écran jusqu'à ce que la vitesse du véhicule atteigne 8 km/h (5 mi/h). Cette situation se produit quand la fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est active ou jusqu'à ce qu'un bouton de radio soit pressé. Les réglages possibles pour cette fonction sont EN FONCTION et HORS FONCTION. La fonction de temporisation de la caméra de marche arrière est HORS FONCTION par défaut.

### PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le régulateur de vitesse vous permet de conserver une vitesse programmée sans poser votre pied sur la pédale d'accélérateur.

### UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE



**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas le régulateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non pavées.

**Nota :** La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous conduisez sur une pente abrupte ascendante ou descendante. Lorsque vous conduisez sur une pente descendante, serrez les freins si la vitesse de votre véhicule est supérieure à la vitesse programmée.

**Nota :** Lorsque vous conduisez sur une pente ascendante, le régulateur de vitesse se désactive si la vitesse de votre véhicule est inférieure de plus de 16 km/h (10 mi/h) à la vitesse programmée.



Les commandes du régulateur de vitesse sont situées sur le volant.

### Activation du régulateur de vitesse

Appuyez brièvement sur le bouton **ON** (marche).



Le témoin apparaît dans le tableau de bord.

**Programmation d'une vitesse**

1. Accélérez à la vitesse souhaitée.
2. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).
3. Relâchez la pédale d'accélérateur.

Le témoin change de couleur au tableau de bord.

**Modification de la vitesse programmée**

**Nota :** Si vous accélérez en appuyant sur la pédale d'accélérateur, la vitesse programmée ne change pas. Si vous relâchez la pédale d'accélérateur, le véhicule revient à la vitesse que vous avez programmée.

- Appuyez sur la touche **SET +** ou **SET -** et maintenez-la enfoncée. Relâchez la touche lorsque la vitesse voulue est atteinte.
- Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+) ou **SET-** (réglage-). La vitesse programmée passe à une autre vitesse par incréments de 2 km/h (1 mi/h).
- Appuyez sur la pédale d'accélérateur ou sur la pédale de frein jusqu'à l'obtention de la vitesse voulue. Appuyez brièvement sur le bouton **SET+** (réglage+).

**Annulation de la vitesse programmée**

Appuyez sur la **CNCL** (annuler) ou appuyez légèrement sur la pédale de frein. Vous n'effacerez pas la vitesse programmée.

**Reprise de la vitesse programmée**

Appuyez brièvement sur la touche **RSM** (reprise).

**Désactivation du régulateur de vitesse**

**Nota :** Vous effacerez la vitesse programmée si vous désactivez le système.

Appuyez brièvement sur la touche **OFF** ou coupez le contact.

**DIRECTION****Système de direction assistée à commande électrique**

**AVERTISSEMENT :** Faites réparer immédiatement votre véhicule lorsqu'une erreur système est détectée. Il se peut que vous ne remarquiez pas de différence significative dans la direction, mais un problème sérieux peut être présent. À défaut de quoi vous pourriez perdre la maîtrise du volant de direction.

**Nota :** Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

Le système de direction assistée à commande électrique effectue des vérifications diagnostiques qui surveillent continuellement le système pour assurer le bon fonctionnement du système électronique. Lorsqu'une erreur électronique est détectée, un message s'affiche à l'écran d'information. Si cela se produit, immobilisez le véhicule dans un endroit sûr et coupez le moteur. Après un délai d'au moins 10 secondes, réinitialisez le système en redémarrant le moteur, puis vérifiez si le message de direction assistée apparaît de nouveau à l'écran d'information. Si le message persiste, ou qu'il revient lors de la conduite, confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour une vérification immédiate.

Si votre véhicule perd sa puissance électrique pendant la conduite (ou si le contact est coupé), vous pouvez diriger le véhicule manuellement, mais l'effort exigé sera plus important. L'utilisation extrême de la direction peut augmenter l'effort nécessaire pour tourner le volant. Cela se produit afin de prévenir la surchauffe interne et les dommages permanents au système de direction. Si cela devait se produire, vous ne perdrez pas la capacité de diriger le véhicule manuellement et cela ne causera pas de dommages permanents. Les manœuvres types de direction et de conduite permettent au système de se refroidir et l'assistance à la direction revient à la normale.

**Conseils relatifs à la direction assistée**

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, cela peut être causé par :

- pneu mal gonflé;
- usure inégale des pneus;
- éléments de la suspension desserrés ou usés;
- éléments de la direction desserrés ou usés;
- alignement incorrect du véhicule.

Un bombement prononcé de la route ou de forts vents latéraux peuvent également laisser croire à une déviation ou à un tirage de la direction.

**Direction sélectionnable**

**Nota :** Le réglage de la direction passe au mode standard si la batterie est débranchée ou déposée.

Consultez le chapitre *Écrans d'information*.

Vous pouvez choisir la sensibilité de direction désirée en utilisant la commande de l'écran d'information. Les réglages sont les suivants :

- Standard : réglage par défaut établi à l'usine.
- Sport : effort exercé sur le volant légèrement accru et sensation de conduite plus prononcée.
- Confort : effort exercé sur le volant légèrement réduit et sensation de conduite moins prononcée.

Après avoir sélectionné le réglage souhaité, il se peut que vous ressentiez une légère secousse au volant lorsque vous changez de mode.

---

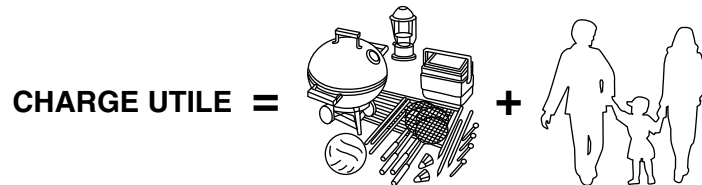
**LIMITE DE CHARGE****Chargement du véhicule – Avec ou sans remorque**

Cette rubrique vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants, afin de déterminer sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule la capacité de charge de ce dernier, avec et sans remorque :

**Poids en ordre de marche** – Il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, du chargement ou des équipements proposés en option.

**Poids à vide en ordre de marche du véhicule** – Il s'agit du poids, y compris tous les équipements de deuxième monte, à la livraison du véhicule neuf par le concessionnaire autorisé.






**Charge utile** – La charge utile est le poids combiné du chargement et des occupants que le véhicule transporte. La charge utile maximale de votre véhicule est indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur (les véhicules exportés hors des É.-U. et du Canada peuvent ne pas comporter une étiquette des pneus). Recherchez la mention « **LE POIDS COMBINÉ DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER XXX KG OU XXX LB** » afin de respecter la charge utile maximale. La charge utile inscrite sur l'étiquette des pneus est la charge utile maximale du véhicule à sa sortie d'usine. Si votre véhicule comprend des composants de deuxième monte ou d'autres accessoires autorisés installés par votre concessionnaire, leur poids doit être retranché de la charge utile figurant sur l'étiquette des pneus pour déterminer la nouvelle charge utile.



**AVERTISSEMENT :** La capacité de charge de votre véhicule peut être limitée par le volume de chargement (espace disponible) ou par la charge utile (la charge que le véhicule doit transporter). Lorsque la charge utile maximale de votre véhicule est atteinte, n'ajoutez pas de charge même si de l'espace est encore disponible. La surcharge ou le chargement incorrect de votre véhicule peut causer la perte de maîtrise du véhicule ou son capotage.

Exemple seulement :





### TIRE AND LOADING INFORMATION

SEATING CAPACITY	TOTAL 5	FRONT 2	REAR 3
------------------	---------	---------	--------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed : **XXX kg or XXX lbs.**

TIRE	SIZE	COLD TIRE PRESSURE	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION
FRONT	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
REAR	LT225/75R 16.5E	200 KPA, 29 PSI	
SPARE	T145/80D16 P225/60R17	420 KPA, 60 PSI 200 KPA, 29 PSI	






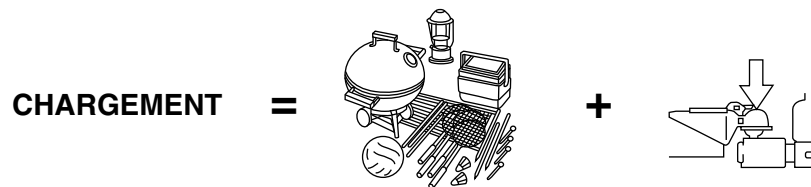
### TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT

SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES	TOTAL 5	FRONT AVANT 2	REAR ARRIERE 3
--------------------------------------	---------	------------------	-------------------

The combined weight of occupants and cargo should never exceed **492 kg or 1085 lbs.**  
Le poids total des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser **492 kg ou 1085 lb.**

TIRE PNEU	SIZE DIMENSIONS	COLD TIRE PRESSURE PRESSION DES PNEUS A FROID	SEE OWNERS MANUAL FOR ADDITIONAL INFORMATION  VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
FRONT AVANT	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
REAR ARRIERE	P235/70R16	240 KPA, 35 PSI	
SPARE DE SECOURS	T145/90R17	415 KPA, 60 PSI	



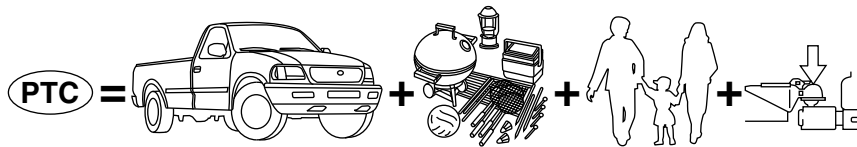


**Poids de la charge** – Cela comprend le poids ajouté au poids en ordre de marche, y compris le poids du chargement et des équipements en option. Si vous tractez une remorque, le poids du timon de la remorque fait également partie du poids du chargement.

**PAE (poids autorisé à l'essieu)** – Il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière), incluant le poids à vide en ordre de marche du véhicule et toute la charge utile.

**PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu)** – Il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces chiffres sont indiqués sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

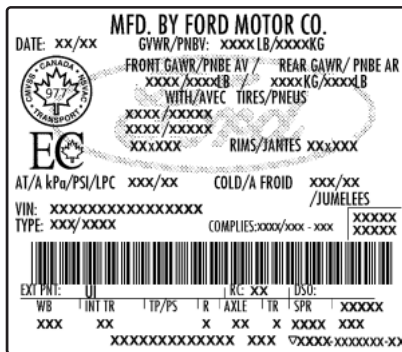
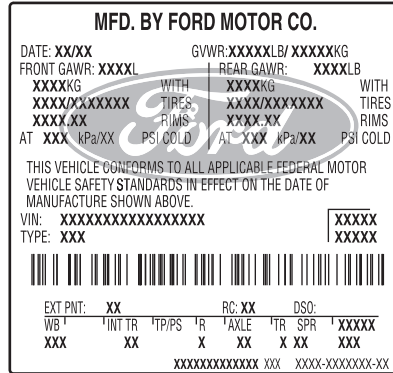
**Nota :** Pour obtenir plus de détails sur la traction d'une remorque, consultez la rubrique *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque* chez votre concessionnaire autorisé.



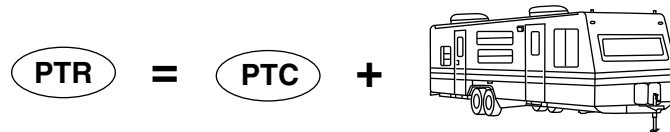
**PTC (poids total en charge)** – Il s'agit du poids à vide en ordre de marche du véhicule additionné de son chargement et de ses occupants.

**PTAC (poids total autorisé en charge)** – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et le chargement). **Le PTAC (poids total autorisé en charge) est indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur. Le PTC ne doit jamais dépasser le PTAC.**

• Exemple seulement :



**AVERTISSEMENT :** Un dépassement du poids total autorisé en charge indiqué sur l'étiquette d'homologation de sécurité peut sérieusement compromettre la tenue de route et le rendement du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels et provoquer une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.



**PTR (poids total roulant)** – Il s'agit du poids d'un véhicule chargé, soit le PTC (Poids total en charge) plus le poids de la remorque complètement chargée.

**PTRA (poids total roulant autorisé)** – Il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés, incluant tout le chargement et tous les occupants que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTRA. Pour remorquer en toute sécurité un véhicule ou une remorque dont le PTR (poids total roulant) du véhicule tracteur et de la remorque dépasse le PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur, il faut prévoir des circuits de frein séparés. **Le PTR ne doit jamais dépasser le PTRA.**

**Poids maximal autorisé de la remorque chargée** – Il s'agit du poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tiré par votre véhicule. Ce poids est basé sur un véhicule uniquement doté des accessoires obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), d'un poids au timon de 10 à 15 % (remorque conventionnelle) et ne transportant que le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire autorisé (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par votre concessionnaire autorisé) pour obtenir plus de détails.**



**AVERTISSEMENT** : Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) sur l'étiquette d'homologation de sécurité.



**AVERTISSEMENT :** N'utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d'origine, car ils peuvent réduire PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) du véhicule. Le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que celles des pneus d'origine n'augmente pas le PTAC ni le PMAE.



**AVERTISSEMENT :** Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

**Observez les étapes suivantes pour déterminer la limite de charge appropriée :**

1. Recherchez la mention « Le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser xxx kg ou xxx lb » sur l'étiquette du véhicule.
2. Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des valeurs XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat donne la charge disponible pour le chargement ou les bagages. Par exemple, si la valeur « XXX » est égale à 635 kg (1 400 lb), et si le véhicule transporte cinq occupants pesant 68 kg (150 lb) chacun, la charge disponible pour l'équipement ou les bagages sera de 295 kg (650 lb).  $(635 - 340 (5 \times 68) = 295 \text{ kg})$ . En unités impériales  $(1\ 400 - 750 (5 \times 150) = 650 \text{ lb.})$
5. Déterminez le poids combiné du chargement et de l'équipement qui sera chargé dans le véhicule. Pour ne pas compromettre la sécurité, le poids ne doit pas dépasser la capacité de chargement calculée à l'étape 4.
6. Si vous devez tirer une remorque, la charge de la remorque sera transférée à votre véhicule. Consultez ce guide pour déterminer comment ce facteur peut réduire la capacité de charge des bagages et de l'équipement pour votre véhicule.

Les paragraphes suivants présentent quelques autres exemples de calcul de la charge disponible pour l'équipement et les bagages :

- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous décidez d'aller jouer au golf. La capacité de charge est-elle suffisante pour vous transporter (le conducteur et quatre amis) ainsi que tous les sacs de golf? Vous et vos amis pesez en moyenne 99 kg (220 lb) chacun et les sacs de golf pèsent environ 13,5 kg (30 lb) chacun. Le calcul s'établit comme suit :  $635 \text{ kg} - (5 \times 99 \text{ kg}) - (5 \times 13,5 \text{ kg}) = 635 - 495 - 67,5 = 72,5 \text{ kg}$ . Oui, la capacité de charge de votre véhicule est suffisante pour transporter quatre de vos amis et des sacs de golf. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit :  $1\ 400 - (5 \times 220) - (5 \times 30) = 1\ 400 - 1\ 100 - 150 = 150 \text{ lb}$ .
- Supposez que votre véhicule a une capacité totale de 635 kg (1 400 lb) pour le chargement et les bagages. Vous et un de vos amis décidez d'aller chercher du ciment pour terminer cette terrasse toujours en chantier après deux ans. En mesurant l'intérieur du véhicule lorsque les sièges arrière sont rabattus, vous constatez que vous pouvez y placer 12 sacs de ciment de 45 kg (100 lb). La capacité de charge est-elle suffisante pour transporter le ciment jusqu'à votre domicile? Si vous et votre ami(e) pesez chacun 99 kg (220 lb.), le calcul s'établit comme suit :  $635 \text{ kg} - (2 \times 99 \text{ kg}) - (12 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 540 = -103 \text{ kg}$ . Non, la capacité de chargement est insuffisante pour transporter ce poids. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit :  $1\ 400 - (2 \times 220) - (12 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 1\ 200 = -240 \text{ lb}$ . Vous devrez réduire la charge d'au moins 104 kg (240 lb.). Si vous retirez 3 sacs de ciment de 45 kg (100 lb), le calcul de la charge s'établit comme suit :  $635 - (2 \times 99 \text{ kg}) - (9 \times 45 \text{ kg}) = 635 - 198 - 405 = 32 \text{ kg}$ . À présent, vous pouvez transporter cette nouvelle charge incluant votre ami. En unités impériales, le calcul s'établit comme suit :  $1\ 400 - (2 \times 220) - (9 \times 100) = 1\ 400 - 440 - 900 = 60 \text{ lb}$ .

Les calculs ci-dessus supposent aussi que les charges sont placées dans votre véhicule pour ne pas dépasser le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière précisé pour votre véhicule sur l'étiquette d'homologation de sécurité. L'étiquette doit être apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.

**TRACTION D'UNE REMORQUE**

**AVERTISSEMENT :** Ne dépassez jamais le PTAC (poids total autorisé en charge) ou le PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) indiqué sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule.



**AVERTISSEMENT :** La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut endommager le moteur, la boîte de vitesses, le châssis et augmenter les risques de perte de maîtrise ou de renversement de votre véhicule et de blessures.

**Nota :** Pour tous renseignements sur les éléments électriques tels que les fusibles ou les relais, voyez le chapitre *Fusibles*.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l'espace disponible pour le chargement.

La traction d'une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Vérifiez régulièrement ces composants pendant et après chaque utilisation du véhicule avec une remorque.

**Disposition de la charge**

Pour contribuer à minimiser les effets du mouvement de la remorque sur votre véhicule pendant la conduite :

- Chargez les articles les plus lourds le plus près possible du plancher de la remorque.
- Chargez les articles les plus lourds de sorte qu'ils sont centrés entre les pneus de remorque gauche et droit.
- Chargez les articles les plus lourds au-dessus des essieux de la remorque ou légèrement avancés vers le timon de la remorque. Ne permettez pas au poids final du timon de la remorque d'aller plus bas ou plus haut que 10 à 15 % du poids de la remorque chargée.
- Choisissez une barre de remorquage offrant l'élévation ou l'abaissement approprié. Lorsque le véhicule chargé et la remorque sont connectés, le cadre de la remorque doit être de niveau, ou légèrement incliné en bas vers votre véhicule, lorsque regardé latéralement.



Lors de la conduite avec une remorque ou une charge utile, une vibration ou une secousse légère au démarrage peut se manifester en raison du poids de charge utile accru. Vous trouverez des renseignements supplémentaires concernant le chargement approprié d'une remorque ainsi que la préparation de votre véhicule en vue du remorquage dans la rubrique *Limite de charge* du chapitre *Chargement* et dans le *Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque*, disponible auprès de votre concessionnaire autorisé.

### POIDS DE REMORQUAGE RECOMMANDÉS

**Nota :** Ne tractez pas une remorque avec une Shelby GT500. Ce modèle n'est pas conçu pour tracter une remorque.

**Nota :** Ne dépassez pas le poids de la remorque pour votre configuration de véhicule indiqué dans le tableau ci-dessous.

**Nota :** Assurez-vous de prendre en compte la surface frontale de la remorque. Ne dépassez pas une surface frontale de remorque de 1,11 m<sup>2</sup> (12 pi<sup>2</sup>).

**Nota :** Pour le fonctionnement en haute altitude, réduisez le poids total combiné de 2 % par 300 m (1 000 pi) en commençant au point d'élévation de 300 m (1 000 pi).

**Nota :** Certains États et certaines provinces exigent l'utilisation de freins de remorque électriques pour des remorques au-dessus d'un poids particulier. Assurez-vous de consulter les règlements de l'État ou de la province pour ce poids particulier. Les poids maximaux de la remorque indiqués peuvent être limités à ce poids particulier, car le circuit électrique de votre véhicule ne comprend pas le connecteur de câblage nécessaire pour utiliser les freins de remorque électriques.

Votre véhicule peut tracter une remorque de catégorie I à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids indiqué pour votre configuration de véhicule dans le tableau suivant :

Groupe motopropulseur	Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)
3,7 L TiVCT	1 000 (454)
5 L TiVCT	1 000 (454)

**VÉRIFICATIONS ESSENTIELLES DE REMORQUAGE**

Pour un remorquage en toute sécurité, respectez les consignes suivantes :

- ne tractez pas une remorque avant que votre véhicule n'ait parcouru 1 600 km (1 000 mi);
- renseignez-vous sur les règlements du code de la sécurité routière en vigueur dans votre région concernant la traction d'une remorque;
- prenez connaissance des instructions de pose et de réglage fournies avec les accessoires de remorquage;
- effectuez plus souvent les opérations d'entretien si vous tirez une remorque. Consultez votre guide d'entretien périodique;
- si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Pour la définition des termes utilisés sur l'étiquette de pneus et de consignes de sécurité pour la spécification de la charge et pour les instructions sur le calcul de la charge du véhicule, consultez la rubrique *Limite de charge* dans le chapitre *Chargement*.

Lors du calcul du poids total du véhicule, n'oubliez pas d'inclure le poids au timon de la remorque chargée.

**Attelages**

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs du véhicule ou à l'essieu.

Répartissez la charge de la remorque de telle sorte que 10 à 15 % de son poids total pèsent sur la flèche.

**Chaînes de sécurité**

**Nota :** Ne fixez jamais les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Raccordez toujours les chaînes de sécurité aux dispositifs de fixation de l'attelage de votre véhicule.

Pour raccorder les chaînes de sûreté, croisez-les sous le timon de la remorque en laissant un jeu suffisant pour ne pas nuire aux virages serrés. Ne laissez pas les chaînes traîner au sol.

**Freins de remorque**

**AVERTISSEMENT** : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient accrus.

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition que les installer et de les régler correctement conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

**La valeur retenue pour le fonctionnement du système de freinage du véhicule tracteur est le poids total autorisé en charge, pas le poids total roulant autorisé.**

**Feux de remorque**

**AVERTISSEMENT** : Ne branchez jamais l'éclairage d'une remorque sur les circuits des feux arrière du véhicule, car vous pourriez endommager le circuit électrique et provoquer un incendie. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé dès que possible pour obtenir de l'aide sur l'installation du câblage des feux de remorque. L'installation de ces feux peut exiger de l'équipement électrique supplémentaire.

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent.

**Avant de tracter une remorque**

Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer afin de vous familiariser avec la conduite et les réactions de votre combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.

**Pendant la traction d'une remorque**

- Ne dépassez pas 113 km/h (70 mi/h) durant les 800 premiers km (500 premiers mi).
- N'effectuez pas de démarrage à pleins gaz.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez de nouveau l'attelage, les branchements électriques et le serrage des écrous de roue de la remorque.
- Lors d'arrêts dans un embouteillage ou en circulation dense par temps chaud, placez le levier de vitesse en position de **stationnement** (P) (boîte de vitesses automatique) ou de point mort (boîte de vitesses manuelle) pour faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et améliorer l'efficacité du climatiseur.
- Mettez hors fonction le régulateur de vitesse dans le cas de chargements lourds ou de terrain accidenté. Il est possible que le régulateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée.
- Passez manuellement à une vitesse inférieure lorsque vous conduisez sur une pente abrupte et prolongée. Ne freinez pas continuellement, car les pneus pourraient surchauffer et devenir ainsi moins efficaces.
- Si votre boîte de vitesses est dotée de la fonction d'assistance en côte ou de la fonction remorquage-charge lourde, utilisez cette caractéristique lors du remorquage. Cette fonction fournit un frein moteur et aide à prévenir les changements de vitesse excessifs afin d'obtenir une consommation de carburant optimale et un meilleur refroidissement de la boîte de vitesses.
- Prévoyez une distance de freinage plus longue lorsque vous tirez une remorque avec votre véhicule. Anticipez les arrêts et freinez graduellement.
- Évitez de vous stationner sur une pente. Toutefois, si vous devez stationner en pente :
  1. Tournez le volant de manière à orienter les pneus de votre véhicule dans un sens permettant d'éviter un retour à la circulation.
  2. Serrez le frein de stationnement de votre véhicule.
  3. Placez la boîte de vitesses automatique en position de **stationnement** (P) ou la boîte de vitesses manuelle dans un rapport bas.
  4. Placez des cales de roue à l'avant et à l'arrière des roues de la remorque. (Cales non fournies avec le véhicule.)

**Lancement ou récupération d'un bateau ou d'un véhicule nautique personnel (PWC)**

**Nota :** Débranchez le câblage électrique de la remorque **avant** de reculer celle-ci dans l'eau.

**Nota :** Rebranchez le câblage **lorsque** la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

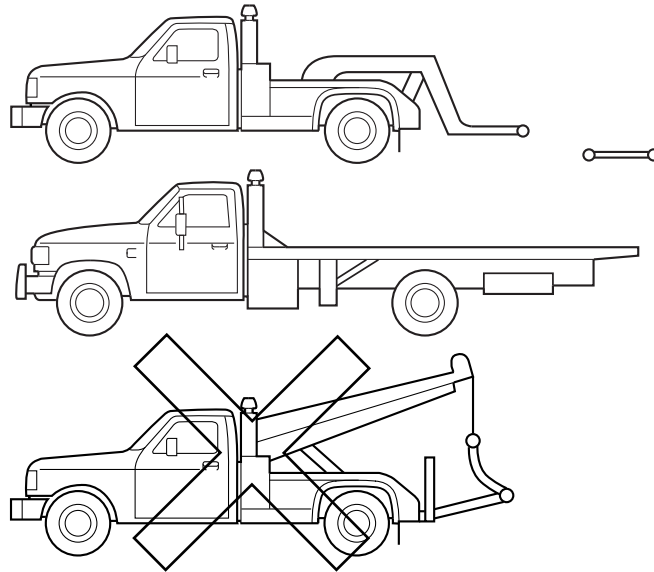
Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- en causant des dommages internes;
- en nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez le lubrifiant du pont arrière chaque fois que ce dernier a été submergé dans l'eau. L'eau pourrait avoir contaminé le lubrifiant du pont arrière, qui n'est pas normalement vérifié ou est changé à moins qu'une fuite est soupçonnée ou que la réparation de l'autre essieu est nécessaire.

**REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE**

Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons d'utiliser une dépanneuse à cadre de levage avec chariots porte-roues ou d'une dépanneuse à plateau pour remorquer votre véhicule. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. Aucune méthode de remorquage avec sangle de levage n'est approuvée par Ford. Si le véhicule est remorqué d'une manière incorrecte, ou par d'autres moyens, des dommages peuvent s'ensuivre.

Ford met à la disposition des services de remorquage un manuel de directives pour le remorquage des véhicules Ford. Demandez au conducteur de la dépanneuse de s'y référer pour connaître la méthode d'attelage et de remorquage qui convient à votre véhicule.

Les roues arrière (roues motrices) doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'avant au moyen d'un cadre de levage. Ceci évite les dommages à la boîte de vitesses.

Les roues avant doivent être placées sur un chariot porte-roues si votre véhicule est remorqué par l'arrière au moyen d'un cadre de levage. Ceci évite les dommages au bouclier avant.

---

**REMORQUAGE DU VÉHICULE AVEC LES QUATRE ROUES AU SOL****Remorquage d'urgence**

Si votre véhicule est en panne (lorsqu'un chariot porte-roues, une dépanneuse ou un véhicule à plateforme ne sont pas disponibles), il peut être remorqué à plat (les quatre roues au sol, peu importe la configuration de groupe motopulseur ou de boîte de vitesses) dans les conditions suivantes :

- votre véhicule est orienté vers l'avant pour être remorqué en roulant vers l'avant;
- placez la boîte de vitesses en position **point mort** (N). Consultez la rubrique *Boîte de vitesses automatique* dans le chapitre *Boîte de vitesses* si vous ne pouvez pas amener le levier sélecteur en position **point mort** (N);
- le véhicule remorqueur ne doit pas dépasser une vitesse de 56 km/h (35 mi/h);
- la distance maximale est de 80 km (50 mi).

**Remorquage derrière un véhicule de loisir**

**Nota :** Mettez votre système de chauffage et de climatisation en mode de recirculation d'air pour empêcher les émanations du circuit d'échappement de pénétrer dans votre véhicule. Consultez le chapitre *Chauffage et climatisation*.

Suivez ces directives si vous devez remorquer votre véhicule derrière un véhicule de loisirs, une autocaravane par exemple. Elles visent à prévenir les dommages à votre boîte de vitesses.

Ne faites pas remorquer votre véhicule avec l'une des roues au sol, car vous pourriez endommager le véhicule ou la boîte de vitesses. Il est recommandé de faire remorquer votre véhicule avec les quatre roues décollées du sol, par exemple sur le plateau d'une dépanneuse. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas remorquer votre véhicule.

**OUVERTURE DE LA CAPOTE**

**Nota :** Ne rangez aucun article derrière le siège arrière. Les objets qui se trouvent dans l'espace de rangement de la capote peuvent briser la lunette arrière lorsque la capote est repliée.

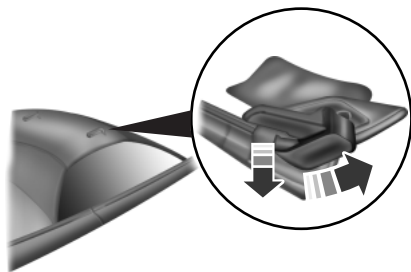
**Nota :** Le repliage de la capote lorsqu'elle est mouillée peut entraîner l'apparition de moisissures.

La capote peut être repliée lorsque les glaces latérales sont abaissées. Les glaces s'abaissent automatiquement pendant l'ouverture et la fermeture de la capote.

La capote ne peut être manœuvrée à moins que le véhicule soit immobilisé ou qu'il roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Ouverture de la capote :

1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé d'abaisser la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie.
2. Vérifiez le compartiment de rangement de la capote derrière le siège arrière pour vous assurer qu'il est vide. Assurez-vous que la surface extérieure de la capote est libre de débris.

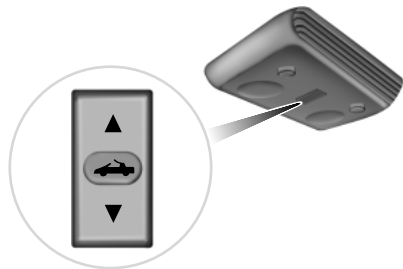


**Nota :** Tirez les poignées complètement vers le bas pour les faire pivoter en position ouverte.



3. Détachez la capote de la traverse du pare-brise en tirant les poignées vers le bas, puis en les tournant vers l'arrière jusqu'à ce qu'elles dépassent la traverse.

**Nota :** Si la capote n'a pas été repliée depuis un certain temps et qu'elle est difficile à séparer de la traverse supérieure du pare-brise, poussez-la légèrement vers le haut pour la dégager.



4. Appuyez sur la commande de la capote de la console au pavillon, puis maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces soient complètement abaissées et que la capote soit complètement rangée.

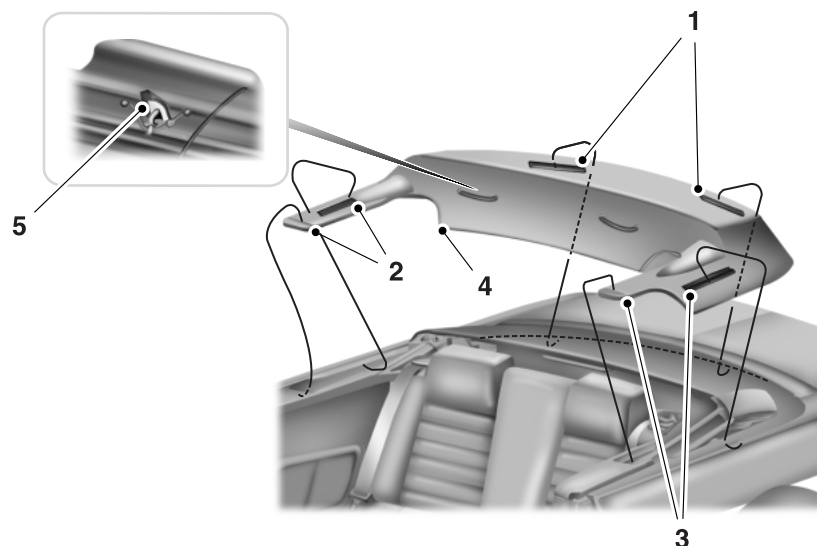
#### UTILISATION DU COUVRE-CAPOTE

##### Pose du couvre-capote



**AVERTISSEMENT :** Fixez toujours les agrafes de fixation et les sangles du couvre-capote sur le véhicule sinon le couvre-capote pourrait se relâcher lorsque le véhicule roule.

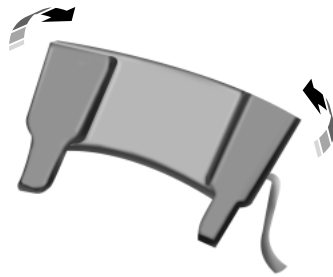
**Nota :** Assurez-vous que le couvre-capote est bien fixé sur le véhicule avant de rouler. Une installation incorrecte peut entraîner la perte du couvre-capote ou des dommages.



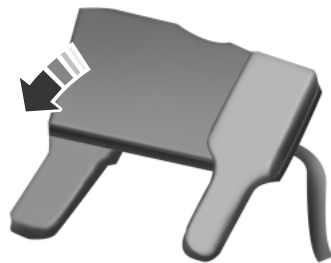
1. Installez le couvre-capote sur le véhicule en agrafant les pinces de retenue de la capote sur le panneau arrière.
2. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté droit de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.
3. Installez le couvre-capote dans le rangement du côté gauche de la partie avant du couvre-capote dans le panneau de custode en agrafant la pince de retenue sur le côté.
4. Calez les coins du couvre-capote derrière les boudriers.
5. Fixez les sangles du couvre-capote sur les crochets du siège arrière derrière le siège arrière.

**Retrait du couvre-capote**

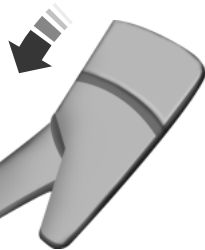
1. Décrochez les sangles du couvre-capote des crochets de siège arrière.
2. Poussez le couvre-capote vers le bas pour décrocher les agrafes de retenue.
3. Soulevez le couvre-capote du véhicule.

**Rangement du couvre-capote**

1. Placez le couvre-capote côté droit vers le haut et pliez chaque côté du couvre-capote vers l'intérieur.



2. Tournez le couvre-capote à l'envers et pliez le côté gauche du couvre-capote vers l'intérieur.



3. Pliez le côté droit vers l'intérieur et fixez le couvre-capote avec la sangle.

Rangez le couvre-capote dans le coffre.

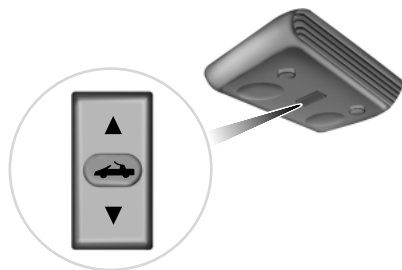
### FERMETURE DE LA CAPOTE

**Nota :** La capote ne fonctionnera pas à moins que le véhicule soit immobilisé ou qu'il roule à une vitesse inférieure à 5 km/h (3 mi/h).

**Nota :** Assurez-vous que les poignées de verrouillage sont tirées vers le bas et dans la position entièrement ouverte avant que la capote n'entre en contact avec la traverse du pare-brise. Ceci permet de laisser passer la main pour effectuer la fermeture adéquate de la capote.

Pour fermer la capote :

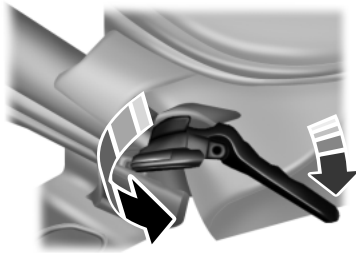
1. Arrêtez complètement votre véhicule. Le contact doit être établi. Il est recommandé d'abaisser la capote lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger de la batterie.



2. Appuyez sur la commande de la capote et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que les glaces s'abaissent complètement et que la capote se déplie et progresse vers la traverse du pare-brise.

Assurez-vous que les poignées de verrouillage sont tirées vers le bas et qu'elles sont dans la position entièrement ouverte avant que la capote n'entre en contact avec la traverse du pare-brise.

3. Continuez d'appuyer sur le commutateur de la capote pour la fermer complètement. La capote doit affleurer la traverse du pare-brise.



4. Tirez vers le bas sur la poignée de verrouillage du conducteur et tournez-la à fond jusqu'à la traverse du pare-brise.

5. Appuyez sur la poignée de verrouillage vers le haut dans la position de rangement pour fixer la fermeture.

6. Tirez vers le bas sur la poignée de verrouillage du passager et tournez-la à fond jusqu'à la traverse du pare-brise.

7. Appuyez sur la poignée de verrouillage vers le haut dans la position de rangement pour fixer la fermeture.

**Nota :** Si la capote est restée ouverte longtemps ou si la température est basse, le matériel de la capote peut avoir légèrement rétréci. Si cela se produit, tirez sur les poignées de verrouillage ou sur la prise centrale pour fixer la capote.

**RODAGE**

Vous devez roder les pneus neufs pendant environ 480 km (300 mi). Durant cette période, votre véhicule peut manifester des caractéristiques inhabituelles de conduite. Évitez la conduite à haute vitesse pendant les premiers 1 600 km (1 000 mi). Changez fréquemment de vitesse et passez aux rapports supérieurs à faible régime. Ne forcez pas le moteur. Ne tractez pas une remorque pendant les 1 600 premiers kilomètres (1 000 mi).

**CONDUITE ÉCONOMIQUE**

Plusieurs facteurs influencent la consommation de carburant, par exemple votre style de conduite, les conditions dans lesquelles vous conduisez et l'entretien de votre véhicule.

En adoptant les comportements suivants, vous pourriez minimiser votre consommation de carburant :

- accélérez et ralentissez doucement et modérément;
- conduisez à une vitesse constante sans arrêter;
- prévoyez les arrêts; le ralentissement peut éliminer le besoin de vous arrêter;
- groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents;
- fermez les glaces lorsque vous conduisez à grande vitesse;
- conduisez à une vitesse modérée (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de carburant de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]);
- maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées;
- utilisez l'huile moteur recommandée;
- effectuez toutes les interventions d'entretien périodique régulières;

Évitez les comportements suivants, car ils pourraient augmenter votre consommation de carburant :

- les accélérations soudaines ou brusques;
- l'augmentation du régime moteur avant de l'arrêter;
- le fonctionnement du moteur au ralenti pendant plus d'une minute;
- le réchauffement de votre véhicule par temps froid avant le départ;
- l'utilisation du climatiseur ou du dégivreur avant;
- l'utilisation du régulateur de vitesse dans les régions montagneuses;

- l'appui du pied sur la pédale de frein pendant la conduite;
- le transport d'une lourde charge ou la conduite en tirant une remorque;
- le transport d'une charge inutile (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/l [1 mi/g] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée);
- l'installation d'accessoires particuliers sur votre véhicule (par exemple, des pare-insectes, des arceaux de sécurité ou des barres de signalisation, des marchepieds ou des porte-skis);
- la conduite d'un véhicule qui présente un alignement des roues déréglé;

### CONDUITE DANS L'EAU



**AVERTISSEMENT :** Conduisez dans l'eau en cas d'urgence seulement et non pas comme faisant partie de la conduite normale.



**AVERTISSEMENT :** Vous risquez d'endommager le moteur si de l'eau pénètre dans le filtre à air.

**Nota :** La conduite dans l'eau profonde peut entraîner la pénétration de l'eau dans la boîte de vitesse ou l'admission d'air et provoquer des dommages internes au véhicule ou le calage du moteur.

**Nota :** Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en exerçant une légère pression sur la pédale de frein.

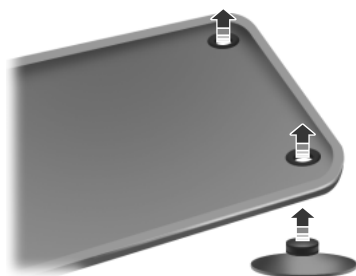
Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ou stagnante ne peut être évitée, conduisez très lentement. Ne traversez jamais un plan d'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des jantes (automobiles) ou la partie inférieure des moyeux de roue (camions).



Les capacités d'adhérence ou de freinage du véhicule sont limitées lorsque ce dernier se déplace dans l'eau. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages ou le calage du moteur.

Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs.

## TAPIS



**⚠ AVERTISSEMENT :** Utilisez toujours des tapis qui sont conçus pour s'adapter au plancher de votre véhicule. Utilisez uniquement des tapis qui n'entravent pas le fonctionnement des pédales. Utilisez uniquement des tapis qui sont placés solidement sur les tiges de fixation afin d'éviter qu'ils ne se déplacent de leur position d'origine et entravent le mouvement des pédales ou nuisent au fonctionnement sécuritaire du véhicule d'autre façons.

- Les pédales qui ne peuvent pas se déplacer librement peuvent causer la perte de maîtrise du véhicule et augmenter le risque de blessures graves.
- Assurez-vous toujours que les tapis soient fixés correctement sur les tiges de fixation du tapis qui sont fournies avec votre véhicule. Les tapis doivent être correctement fixés aux deux tiges de fixation pour s'assurer qu'ils ne se déplacent pas de leur position d'origine.
- Ne placez jamais de tapis ou d'autre revêtement de plancher s'ils ne peuvent être fixés correctement pour éviter qu'ils ne se déplacent et entravent le fonctionnement des pédales ou compromettent l'aptitude du conducteur à maîtriser le véhicule.
- Ne placez jamais des tapis ou tout autre recouvrement sur des tapis qui sont déjà installés. Les tapis doivent toujours être placés directement sur la moquette du véhicule et non sur un autre tapis ou un autre revêtement. Des tapis supplémentaires ou tout autre recouvrement réduiront le jeu de la pédale, ce qui pourrait entraver le fonctionnement des pédales.



**AVERTISSEMENT** *(Suite)*

- Vérifiez les fixations des tapis régulièrement. Réinstallez toujours correctement et de façon sécuritaire les tapis qui ont été retirés pour le nettoyage ou le remplacement.
- Assurez-vous toujours qu'aucun objet ne peut tomber dans la zone du plancher du conducteur pendant la marche du véhicule. Les objets qui ne sont pas fixés peuvent se loger sous les pédales et entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Si vous ne respectez pas les directives d'installation ou de fixation du tapis, ce dernier risque d'entraver le fonctionnement des pédales, ce pourrait entraîner une perte de maîtrise du véhicule.
- Pour installer le tapis, placez le tapis de façon à insérer la tige de fixation dans l'œillet et appuyez pour le verrouiller en place.
- Effectuez les mêmes opérations dans l'ordre inverse pour enlever le tapis.

**SERVICE DE DÉPANNAGE****Véhicules vendus aux États-Unis : Comment faire appel à l'assistance dépannage**

Pour vous fournir toute l'aide dont vous pourriez avoir besoin concernant votre véhicule, Ford a mis sur pied un programme de service de dépannage. Ce service est indépendant de votre Garantie limitée de véhicule neuf. Il est disponible :

- 24 par jour, sept jours par semaine;
- pour la durée de couverture indiquée sur la carte d'assistance dépannage qui se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire.

L'assistance dépannage offre les services suivants :

- la pose d'une roue de secours en bon état en cas de crevaison (sauf pour les véhicules équipés d'une trousse d'obturation pour pneus);
- les démarrages-secours en cas de déchargement de la batterie;
- le service de déverrouillage (les frais de remplacement des clés incombent au client);
- la livraison de carburant – Les fournisseurs de services indépendants, si la réglementation de l'État ou province ou les lois locales et municipales le permettent, livreront jusqu'à 7,5 litres (2 gal US) d'essence ou 18,9 litres (5 gal US) de carburant diesel à un véhicule en panne sèche. La livraison de carburant se limite à deux livraisons sans frais au cours d'une période de 12 mois.
- le treuillage – disponible jusqu'à 30,5 m (100 pi) d'une route pavée ou d'un chemin rural entretenu (pas de récupération de véhicule);
- le remorquage – Véhicules admissibles Ford ou Lincoln pour un remorquage chez un concessionnaire autorisé situé dans un rayon de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, ou chez le concessionnaire autorisé le plus proche. Lorsqu'un membre du club d'assistance dépannage souhaite que son véhicule soit remorqué chez un concessionnaire autorisé situé à plus de 56 km (35 mi) du lieu de la panne, il doit payer les frais correspondant à la distance dépassant 56,3 km (35 mi).

Les remorques sont couvertes pour un coût maximal de 200 \$ si le véhicule tracteur en panne admissible a besoin d'être réparé par le concessionnaire autorisé le plus près. Si la remorque est en panne et que le véhicule tracteur est en état de rouler, le plan d'assistance dépannage ne s'applique pas à la remorque.

**Véhicules vendus aux États-Unis : Utilisation de l'assistance dépannage**

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Cette carte se trouve dans le porte-documents du manuel du propriétaire, situé dans la boîte à gants.

Pour obtenir l'aide du Service de dépannage, les clients américains (véhicules Ford) doivent composer le 1 800 241-3673.

Si vous devez vous-même faire le nécessaire pour obtenir un service de dépannage, Ford Motor Company vous remboursera un montant raisonnable pour le remorquage jusqu'à la concession la plus proche dans un rayon de 56 km (35 mi). Pour obtenir des renseignements relatifs au remboursement, les propriétaires de véhicules Ford aux USA doivent appeler le 1 800 241-3673. Les clients seront priés de soumettre leurs reçus originaux.

**Véhicules vendus au Canada : Comment faire appel à l'assistance dépannage**

Les clients canadiens qui requièrent l'aide du service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006.

**Véhicules vendus au Canada : Utilisation de l'assistance dépannage**

Remplissez la carte d'identification du Service de dépannage et gardez-la dans votre portefeuille afin de pouvoir vous y référer rapidement en cas de besoin. Au Canada, la carte se trouve dans le Livret de garantie situé dans la boîte à gants.

Les prestations couvertes par le service de dépannage canadien peuvent différer de celles des États-Unis. Veuillez vous reporter à votre livret de garantie ou consulter notre site Web [www.ford.ca](http://www.ford.ca) pour des renseignements concernant les prestations canadiennes.

Les clients canadiens qui ont besoin de renseignements relatifs au service de dépannage doivent téléphoner au 1 800 665-2006 ou visitez notre site Web à [www.ford.ca](http://www.ford.ca).

**FEUX DE DÉTRESSE**

La commande des feux de détresse est située sur la console centrale, à côté du levier de changement de vitesses. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

- Appuyez sur la commande des feux de détresse pour activer tous les clignotants avant et arrière.
- Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver.

**Nota :** Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

**INTERRUPTEUR DE COUPURE DE CARBURANT**

**AVERTISSEMENT :** Pour éliminer tout risque d'incendie ou de graves blessures, le véhicule doit être vérifié pour s'assurer de l'absence de fuites de carburant et doit être réparé au besoin. Ford recommande l'inspection du circuit d'alimentation par un concessionnaire autorisé après une collision.

Ce véhicule est équipé d'un interrupteur automatique de pompe d'alimentation qui, en cas de collision frontale de moyenne à forte intensité, coupe automatiquement l'alimentation en carburant du moteur. La coupure d'alimentation ne se produit pas à chaque impact.

Si le moteur est coupé après une collision, effectuez les étapes suivantes pour le faire redémarrer :

1. Coupez le contact et attendez approximativement 10 secondes.
2. Établissez le contact.
3. Répétez les étapes 1 et 2 pour réactiver la pompe à carburant.

**DÉMARRAGE D'APPOINT DU VÉHICULE**

**AVERTISSEMENT :** Les gaz dégagés par la batterie peuvent exploser s'ils sont exposés à une flamme, à des étincelles ou à une cigarette allumée. Une explosion causerait de graves blessures ou des dommages au véhicule.



**AVERTISSEMENT :** Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

Ne poussez pas votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer. Les boîtes de vitesses automatiques ne sont pas conçues pour ce type de démarrage. Toute tentative de pousser votre véhicule à boîte de vitesses automatique pour le faire démarrer peut causer des dommages à la boîte de vitesses.

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses automatique doit acquérir de nouveau sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que certains changements de vitesses soient fermes et d'autres plus doux. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage adaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

**Préparation du véhicule**

**Nota :** Utilisez uniquement une alimentation de 12 volts pour faire démarrer votre véhicule.

**Nota :** Ne débranchez pas la batterie du véhicule en panne car cela risque d'endommager ses circuits électriques.

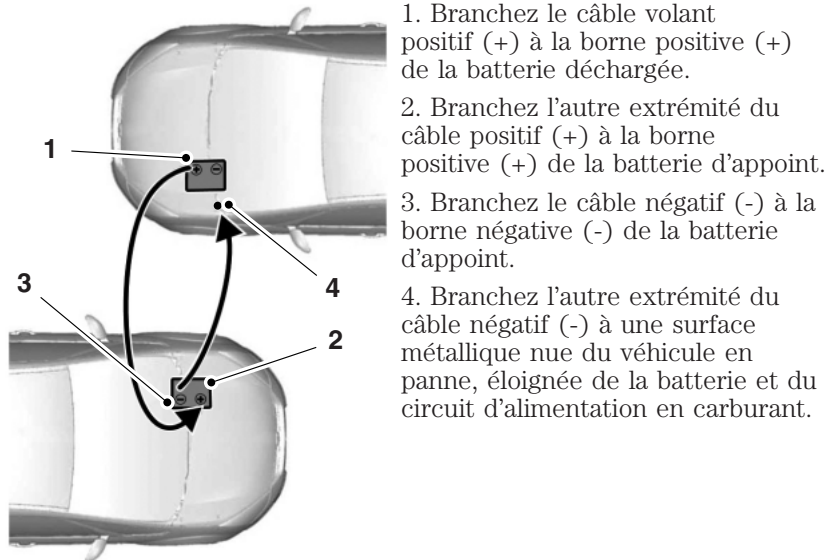
1. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules ne se touchent pas. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du ventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
2. Vérifiez toutes les bornes de batteries. Déposez le couvercle de la borne positive (selon l'équipement) et éliminez tout excès de corrosion avant de brancher les câbles de batterie. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
3. Mettez le ventilateur de chauffage des deux véhicules en fonction pour assurer une protection contre les surtensions. Éteignez tous les autres accessoires.

**Branchement des câbles volants**

**!** **AVERTISSEMENT :** Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée. Ce branchement risque de causer des étincelles qui entraîneraient une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

**Nota :** Ne connectez pas le câble négatif (-) aux canalisations de carburant, couvre-culbuteurs, collecteur d'admission ou composants électriques comme points de mise à la masse.

**Nota :** Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.



1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique nue du véhicule en panne, éloignée de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant.

Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

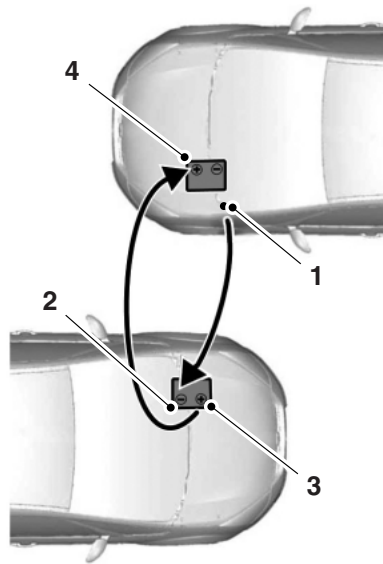
**Démarrage-secours**

1. Mettez en marche le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ 3 minutes avant de retirer les câbles volants.

**Débranchement des câbles volants**

**Nota :** Le véhicule au bas de l'illustration est utilisé pour désigner la batterie d'appoint.

Débranchez les câbles volants dans l'ordre inverse de leur branchement.



1. Débranchez d'abord le câble volant de la surface métallique à la masse.
2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d'appoint.
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.
4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

**POUR OBTENIR LES SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN**

Les réparations en vertu de la garantie doivent être effectuées par un concessionnaire autorisé. Bien que tout concessionnaire autorisé qui vend la gamme à laquelle appartient votre véhicule fournisse le service sous garantie, nous vous recommandons de retourner chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule, car celui-ci veut s'assurer de votre satisfaction continue.

Veillez noter que certaines réparations couvertes par la garantie doivent être effectuées par un technicien ayant reçu une formation technique spécialisée ou avec un équipement spécialisé ou les deux. Par conséquent, les concessionnaires autorisés ne sont pas tous autorisés à exécuter toutes les réparations couvertes par la garantie. Ainsi, selon la nature de la réparation, il se peut qu'il soit nécessaire de vous rendre chez un autre concessionnaire autorisé.

Accordez un délai raisonnable au concessionnaire autorisé pour effectuer votre réparation une fois que vous lui aurez apporté votre véhicule. Les réparations seront effectuées à l'aide de pièces Ford ou Motorcraft, de pièces remises à neuf ou autres pièces autorisées par Ford.

**Loi de votre domicile**

Si vous êtes à l'extérieur et qu'une intervention s'impose sur votre véhicule, communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle Ford ou visitez le site Web suivant pour trouver le concessionnaire autorisé le plus près.

Aux États-Unis :

**Adresse postale**

Ford Motor Company  
Customer Relationship Center  
P.O. Box 6248  
Dearborn, MI 48121

**Téléphone**

1 800 392 3673 (FORD)

Appareil de télécommunications pour les malentendants (ATME) :  
1-800-232-5952)

**En ligne**

Des ressources et des renseignements additionnels sont disponibles en ligne à l'adresse [www.fordowner.com](http://www.fordowner.com).

Certains des articles suivants peuvent être trouvés en ligne :

- outil de localisation de concessionnaires aux É.-U.; classement par raison sociale, ville, État ou code postal;



- manuels du propriétaire;
- calendriers d'entretien;
- rappels;
- programmes d'entretien prolongé Ford;
- accessoires Ford d'origine;
- tarifs de réparation et d'entretien spéciaux et promotionnels.

Au Canada :

**Adresse postale**

Centre de relations avec la clientèle  
Ford du Canada Limitée  
P.O. Box 2000  
Oakville (Ontario) L6K 0C8

**Téléphone**

1 800 565 3673 (FORD)

**En ligne**

[www.ford.ca](http://www.ford.ca)

**Assistance supplémentaire**

Si vous avez des questions ou si vous n'êtes pas satisfait du service que vous recevez, procédez de la manière suivante :

1. Prenez contact avec votre vendeur ou avec votre conseiller technique chez le concessionnaire autorisé qui vous a vendu le véhicule.
2. Si vous n'obtenez pas satisfaction, communiquez avec le directeur des ventes, le directeur du service technique ou le directeur des relations avec la clientèle.
3. Pour obtenir de l'aide ou des renseignements détaillés concernant les politiques de Ford, veuillez communiquer avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

Pour nous permettre de mieux vous servir, veuillez avoir en main les renseignements suivants lorsque vous communiquez avec le Centre de relations avec la clientèle :

- numéro d'identification du véhicule (NIV);
- votre numéro de téléphone (au travail et à domicile);
- la raison sociale et la ville où est situé le concessionnaire autorisé;
- le kilométrage indiqué au compteur de votre véhicule.

Selon les lois sur la garantie en vigueur dans certains États, vous devrez aviser Ford directement et par écrit avant d'entamer un recours en justice. Ford pourrait avoir droit, dans certains États ou provinces, à une dernière tentative visant à réparer le véhicule.

Aux États-Unis, un litige relatif à la garantie doit être soumis au programme AUTO LINE du BBB avant que le client puisse recourir au « Magnuson-Moss Warranty Act » ou, dans les limites permises par les lois de l'État, avant qu'il puisse faire appel aux mesures de remplacement ou de rachat prévues par les lois de certains États. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette procédure de traitement des litiges avant d'exercer les droits constitués par un État ou d'autres droits indépendants du « Magnuson-Moss Warranty Act » ou des lois d'État régissant le remplacement ou le rachat.

### **En Californie (É.-U. seulement)**

La section 1793.2(d) du code civil de Californie exige que, lorsqu'un fabricant ou son représentant n'est pas en mesure de réparer un véhicule en se conformant à la garantie applicable au véhicule après un nombre raisonnable de tentatives, le fabricant doit remplacer le véhicule par un autre sensiblement identique ou racheter le véhicule et rembourser l'acheteur pour un montant égal au prix actuel payé ou payable par le client (moins une déduction raisonnable pour l'utilisation du véhicule par le client). Le client est en droit de choisir le remboursement ou le remplacement du véhicule.

La section 1793.22(b) du Code civil de Californie présume que le fabricant a tenté à plusieurs reprises de se conformer aux garanties applicables au véhicule si, dans les 18 mois ou les 29 000 km (18 000 mi) suivant l'achat d'un nouveau véhicule, selon la première échéance :

1. Deux tentatives ou plus de réparations d'une même non-conformité pouvant causer la mort ou des blessures graves ont été effectuées; OU
2. Quatre tentatives de réparations ou plus d'une même non-conformité (une défectuosité ou une condition nuisant considérablement à l'utilisation, à la valeur ou à la sécurité du véhicule) ont été effectuées; OU
3. Le véhicule ne peut être utilisé pendant une période de plus de 30 jours civils (pas nécessairement consécutifs) à cause de la réparation de non-conformités.

Dans les situations 1 et 2 mentionnées ci-dessus, le client doit également aviser le fabricant du besoin de réparation de la non-conformité à l'adresse suivante :

Ford Motor Company  
16800 Executive Plaza Drive  
Mail Drop 3NE-B  
Dearborn, MI 48126

Vous devez formuler votre plainte relative à la garantie à la BBB AUTO LINE avant d'exposer à la cour certains droits ou recours conférés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie. Vous devez également utiliser la BBB AUTO LINE avant de faire valoir vos droits ou de chercher des recours créés par le « Magnuson-Moss Warranty Act », 15 U.S.C. sec. 2301 et séq. Si vous choisissez d'obtenir un règlement en exerçant des droits et des recours non créés par la section 1793.22(b) du Code civil de Californie ou le « Magnuson-Moss Warranty Act », ces statuts n'exigent pas de recours auprès de la BBB AUTO LINE.

**PROGRAMME AUTO LINE DU BETTER BUSINESS BUREAU (BBB)  
(É.-U. SEULEMENT)**

Votre satisfaction est importante pour Ford Motor Company et votre concessionnaire. Si un problème relatif à la garantie n'a pas été résolu au moyen de la procédure en trois étapes décrite ci-dessus dans ce chapitre à la rubrique *Pour obtenir les services dont vous avez besoin*, vous avez peut-être le droit de participer au programme AUTO LINE du BBB.

Le programme AUTO LINE du BBB comprend deux secteurs – Médiation et arbitrage. Durant la médiation, un représentant du BBB communiquera avec les deux parties, vous et Ford Motor Company, pour tenter de trouver des solutions au règlement de la demande. À défaut d'une entente durant la phase de médiation ou si vous ne souhaitez pas participer à la médiation, vous pouvez participer au processus d'arbitrage si votre demande est admissible. Une audience d'arbitrage est planifiée pour que vous puissiez présenter votre cas devant une personne impartiale dans un cadre informel. L'arbitre étudie le témoignage et rend une décision après l'audience.

Une décision au sujet des litiges soumis au programme AUTO LINE du BBB est habituellement rendue moins de 40 jours après la soumission de votre demande au BBB. Vous n'êtes pas lié par la décision et vous pouvez la rejeter et entreprendre un recours devant les tribunaux où toutes les conclusions de BBB AUTO LINE relatives à la plainte, et la décision, sont admissibles lors d'une poursuite en justice. Si vous êtes en accord avec la décision du BBB AUTO LINE, Ford devra également se soumettre à la décision rendue et devra s'y conformer dans un délai de 30 jours suivant la réception de votre lettre stipulant votre acceptation de la décision.

Demande d'admissibilité au programme BBB AUTO LINE : utilisez les renseignements ci-après pour appeler ou écrire en vue de votre admissibilité au programme BBB AUTO LINE. Vous devrez fournir votre nom et votre adresse, certains renseignements au sujet de votre nouveau

véhicule, des renseignements sur les désaccords concernant la garantie et une description des démarches déjà entreprises en vue de résoudre le problème. Vous recevrez ensuite un formulaire de demande de règlement du client que vous devrez remplir, signer et renvoyer au BBB en prenant soin de joindre une preuve de propriété du véhicule. À la réception, le BBB étudiera l'admissibilité de la demande en vertu des lignes directrices du programme.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez appeler BBB AUTO LINE au 1 800 955-5100, ou écrivez à l'adresse suivante :**

**BBB AUTO LINE  
3033 Wilson Boulevard, Suite 600  
Arlington, Virginia 22201**

Vous pouvez également obtenir une demande d'admissibilité au programme AUTO LINE du BBB en appelant le Centre de relations avec la clientèle Ford au 1 800 392-3673.

**Nota :** Ford Motor Company se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité et les procédures et de mettre fin au processus en tout temps sans préavis et sans obligation.

### **PROGRAMME DE MÉDIATION ET D'ARBITRAGE (CANADA SEULEMENT)**

Ceci concerne les véhicules livrés aux concessionnaires canadiens autorisés. Si les efforts déployés par Ford du Canada et le concessionnaire autorisé pour résoudre un problème de service lié à l'usine vous semblent insatisfaisants, Ford du Canada participe à un programme de médiation ou d'arbitrage impartial de tierce partie géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le Programme d'arbitrage est un moyen simple et relativement rapide de résoudre un différend quand tous les autres efforts visant à obtenir un règlement ont échoué. Cette procédure sans frais pour vous a été mise sur pied dans le but d'éliminer le recours aux poursuites légales longues et coûteuses.

Dans le cadre du programme du PAVAC, des arbitres impartiaux de tierce partie tiennent des audiences dans un contexte informel à des dates et endroits qui conviennent aux différentes parties. Les arbitres impartiaux examinent les positions des parties, prennent des décisions et, le cas échéant, rendent un jugement pour résoudre les litiges. Les décisions du PAVAC sont rapides, équitables et définitives, et la sentence de l'arbitre lie le plaignant et Ford du Canada.

Les services du PAVAC sont offerts dans tous les territoires et toutes les provinces du Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, sans frais ni obligation, appelez directement l'administrateur provincial du PAVAC au 1 800 207-0685, ou visitez le [www.camvap.ca](http://www.camvap.ca).

### **POUR RECEVOIR DE L'AIDE À L'EXTÉRIEUR DES É.-U. ET DU CANADA**

Avant d'exporter votre véhicule dans un pays étranger, communiquez avec l'ambassade ou le consulat de ce pays. Ces représentants pourront vous renseigner sur les lois locales régissant l'immatriculation des véhicules et sur les endroits où vous pourrez vous procurer de l'essence sans plomb.

Si vous ne trouvez pas d'essence sans plomb ou si vous ne trouvez que de l'essence dont l'indice d'octane est inférieur à celui recommandé pour votre véhicule, communiquez avec un centre d'assistance régional ou avec le Centre de relations avec la clientèle Ford.

L'utilisation d'essence au plomb sans conversion appropriée peut nuire au rendement des dispositifs antipollution de votre véhicule et provoquer des cliquetis ou des dommages sérieux au moteur. Ford du Canada ou Ford Motor Company décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués par l'utilisation d'un carburant inapproprié. L'utilisation d'une essence au plomb peut également causer des difficultés lors du retour de votre véhicule aux É.-U.

**Si votre véhicule doit être entretenu pendant que vous voyagez ou habitez dans la région Asie-Pacifique, en Afrique subsaharienne, aux Îles Vierges américaines, en Amérique Centrale, aux Antilles et en Israël, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :**

FORD MOTOR COMPANY  
FORD EXPORT OPERATIONS & GLOBAL INITIATIVES  
1555 Fairlane Drive  
Fairlane Business Park #3  
Allen Park, Michigan 48101  
ÉTATS-UNIS  
Téléphone : (313) 594-4857

**Pour les clients du Guam, du Commonwealth des Mariannes du Nord (CMN), des Samoa américaines, et des îles Vierges américaines, n'hésitez pas à nous contacter au numéro sans frais :**  
(800) 841-FORD (3673).  
TÉLÉCOP. : (313) 390-0804  
Courriel : [expcac@ford.com](mailto:expcac@ford.com)

**Si une intervention s'impose sur votre véhicule alors que vous voyagez ou résidez à Porto Rico, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :**

Ford International Business Development Inc.  
Customer Relationship Center  
P.O. Box 11957  
Caparra Heights Station  
San Juan, Puerto Rico 00922-1937  
Téléphone : (800) 841-FORD (3673).  
TÉLÉC. : (313) 390-0804  
Courriel : prcac@ford.com  
www.ford.com.pr

**Si une intervention s'impose sur votre véhicule alors que vous voyagez ou résidez au Moyen-Orient, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus près. Si le concessionnaire autorisé ne peut vous aider, écrivez ou téléphonez à :**

Ford Middle East  
Customer Relationship Center  
P.O. Box 21470  
Dubai, United Arab Emirates  
Téléphone : +971 4 3326084  
Numéro sans frais pour le Royaume d'Arabie saoudite : 800 8971409  
Numéro de téléphone local pour le Koweït : 24810575  
TÉLÉC. : +971 4 3327299  
Courriel : menacac@ford.com  
www.me.ford.com

Si vous achetez votre véhicule en Amérique du Nord et que vous déménagez par la suite à l'un des emplacements énumérés précédemment, signalez le numéro d'identification de votre véhicule (NIV) et votre nouvelle adresse à Ford Motor Company Export Operations & Global Growth Initiatives par courriel à l'adresse : expcac@ford.com.

**Si vous vous trouvez dans tout autre pays étranger, communiquez avec le concessionnaire autorisé le plus proche. Si le concessionnaire autorisé ne peut pas vous aider, il pourra vous diriger vers le bureau d'une filiale Ford le plus proche.**

**Les clients aux É.-U. doivent composer le 1 800 392-3673.**

**COMMANDE DE DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE**

Pour commander les publications présentes dans cette pochette, veuillez communiquer avec Helm Inc. à :

HELM, INCORPORATED  
47911 Halyard Drive  
Plymouth, Michigan 48170  
À l'attention de : Service à la clientèle

Ou appelez pour commander un catalogue gratuit des publications offertes, appelez le numéro sans frais : 1-800-782-4356

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, HNE

Vous pouvez aussi joindre Helm, Incorporated sur le Web à l'adresse : [www.helminc.com](http://www.helminc.com).

*(L'achat d'articles figurant dans le catalogue peut se faire par carte de crédit, chèque ou mandat.)*

**Pour obtenir une copie du manuel du propriétaire en français**

Un manuel du propriétaire peut être obtenu en français auprès de votre concessionnaire autorisé ou en communiquant avec Helm, Incorporated au moyen des coordonnées indiquées précédemment dans ce chapitre.

**DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)**

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement la National

Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Ford Motor Company.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Ford Motor Company.

Pour communiquer avec la NHTSA, appelez le service d'assistance en matière de sécurité automobile au numéro sans frais 1-888-327-4236 (ligne directe : 1-800-424-9153); consultez le site <http://www.safercar.gov>; ou écrivez à :

Administrator  
1200 New Jersey Avenue, Southeast  
Washington, D.C. 20590

Le site Web <http://www.safercar.gov> permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

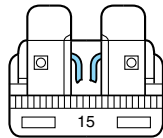
**DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ  
(CANADA SEULEMENT)**

Si vous craignez qu'une défectuosité de votre véhicule puisse entraîner un accident, des blessures ou la mort, informez-en immédiatement Transport Canada en composant le numéro sans frais suivant : 1-800-333-0510, ou en ligne sur : <https://wwwapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/Index.aspx>.



**REPLACEMENT D'UN FUSIBLE****Fusibles**

**AVERTISSEMENT :** Remplacez toujours un fusible par un autre de l'intensité spécifiée. L'utilisation d'un fusible possédant une intensité supérieure peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. La présence d'un fil métallique rompu à l'intérieur du fusible indique que ce fusible est

grillé. Vérifiez les fusibles appropriés avant de remplacer des composants électriques.

**Intensité nominale et couleur de fusible standard**

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
2A	Gris	Gris	—	—	—
3A	Violet	Violet	—	—	—
4A	Rose	Rose	—	—	—
5A	Havane	Havane	—	—	—
7,5A	Brun	Brun	—	—	—
10A	Rouge	Rouge	—	—	—
15A	Bleu	Bleu	—	—	—
20A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25A	Incolore	Incolore	—	Incolore	Incolore
30A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40A	—	—	Orange	Vert	Vert

COULEUR					
Intensité	Fusibles ordinaires	Fusibles standard	Fusibles à haute intensité	Fusibles à cartouche à haute intensité	Cartouche de fil fusible
50A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60A	—	—	Bleu	Jaune	Jaune
70A	—	—	Havane	—	Brun
80A	—	—	Incolore	Noir	Noir

### TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS DES FUSIBLES

#### Boîtier de distribution électrique



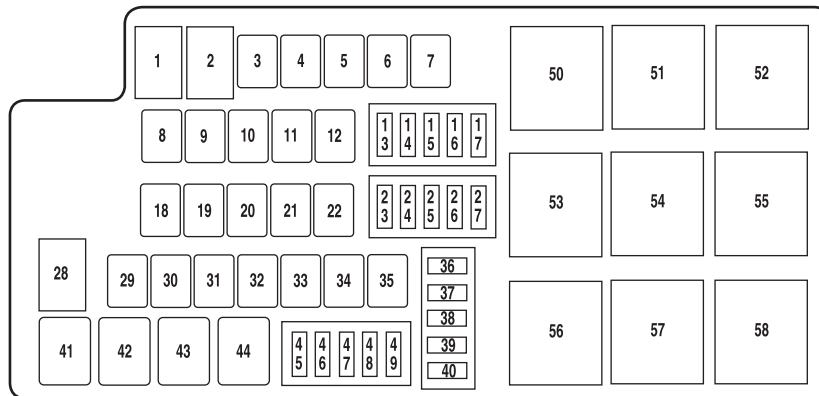
**AVERTISSEMENT :** Débranchez toujours la batterie avant de faire l'entretien des fusibles haute intensité.



**AVERTISSEMENT :** Afin de réduire les risques d'électrocutions, remettez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique en place avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Il contient des fusibles à haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la rubrique *Remplacement de la batterie du véhicule* dans le chapitre *Entretien*.



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	80 A*	Porte-fusibles de l'habitacle
2	—	Inutilisé
3	—	Inutilisé
4	30 A*	Relais du ventilateur d'habitacle
5	20 A*	Prise de courant (carrosserie)
6	40 A*	Relais du dégivreur de lunette arrière
7	40 A*	Relais du ventilateur de refroidissement
8	40 A*	Pompe de freinage antiblocage
9	30 A*	Essuie-glaces
10	30 A*	Soupape du système de freinage antiblocage
11	—	Inutilisé
12	20 A*	Pompe à huile pour différentiel (Shelby seulement)

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
13	20 A**	Relais de la pompe d'alimentation (sauf Shelby)
	25 A**	Relais de la pompe d'alimentation (Shelby seulement)
14	20 A**	Relais de pompe à carburant n° 2 (Shelby seulement)
15	10 A**	Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement)
16	20 A**	Sièges chauffants
17	10 A**	Détection d'alternateur
18	20 A*	Module de carrosserie auxiliaire
19	30 A*	Relais du démarreur
20	30 A*	Amplificateur arrière (chaîne radio Shaker Pro)
21	30 A*	Relais du groupe motopropulseur
22	20 A*	Prise de courant (tableau de bord)
23	10 A**	Alimentation de mémoire d'anomalies du module de commande du groupe motopropulseur
24	10 A**	Alimentation marche-arrêt des freins
25	10 A**	Relais de compresseur du climatiseur
26	20 A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté gauche
27	20 A**	Relais de phare avec lampe à décharge du côté droit
28	—	Inutilisé
29	30 A*	Glace avant du passager
30	—	Inutilisé
31	30 A*	Siège à réglage électrique côté passager

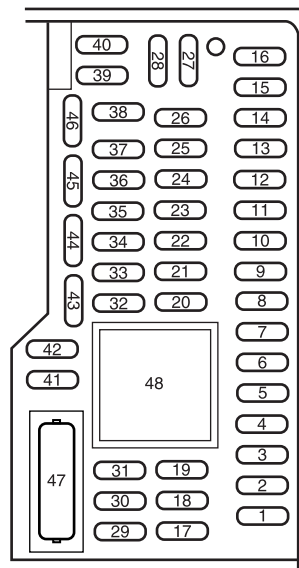
Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
32	30 A*	Siège à réglage électrique côté conducteur
33	30 A*	Amplificateur avant (radio Shaker)
34	30 A*	Moteur de lève-glace avant côté conducteur
35	40 A*	Moteur de la capote
36	Diode	Diode de carburant
37	—	Inutilisé
38	15 A**	Injecteurs de carburant (Shelby seulement)
39	5 A**	Rétroviseurs chauffants
40	15 A**	Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 4 – Bobine d'allumage
41	Relais G8VA	Relais de la pompe d'alimentation
42	Relais G8VA	Relais de pompe du refroidisseur (Shelby seulement)
43	Relais G8VA	Relais de compresseur du climatiseur
44	Relais G8VA	Relais de pompe à carburant n° 2 (Shelby seulement)
45	5 A**	Contact/démarrage du module de commande du groupe motopropulseur
46	5 A**	Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 3 – Composants généraux du groupe motopropulseur
47	15 A**	Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 1

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
48	15 A**	Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 5
49	15 A**	Alimentation du véhicule du module de commande du groupe motopropulseur 2 – Composants du groupe motopropulseur relatifs aux dispositifs antipollution
50	Relais ISO standard	Relais du ventilateur (vitesse haute)
51	Relais ISO standard	Relais du ventilateur d'habitacle
52	Relais ISO standard	Relais du démarreur
53	Relais ISO standard	Relais du dégivreur de lunette arrière
54	Relais ISO standard	Relais des essuie-glaces avant
55	Relais ISO standard	Relais du ventilateur (vitesse basse)
56	—	Inutilisé
57	Relais ISO standard	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
58	Relais haute intensité	Pompe à huile pour différentiel (Shelby seulement)
* Fusibles à cartouche ** Fusibles ordinaires		

**Porte-fusibles d'habitacle**

Le porte-fusibles se trouve dans l'aire inférieure du côté passager, derrière le côté d'auvent. Ouvrez la trappe du panneau de garniture et retirez le couvercle de fusibles pour accéder à la boîte de fusibles.

Utilisez l'extracteur de fusible fourni pour déposer un fusible. Il est situé sous le couvercle de fusibles.



Les fusibles sont identifiés comme suit :

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
1	30 A	Moteur de lève-glace arrière (cabriolet seulement)
2	15 A	Inutilisé (rechange)
3	15 A	SYNC
4	30 A	Glace arrière côté passager (cabriolet seulement)

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
5	10 A	Dispositif d'interverrouillage du levier de vitesse (BTSL)
6	20 A	Clignotants et feux de détresse
7	10 A	Feu de croisement gauche
8	10 A	Feu de croisement droit
9	15 A	Lampes d'accueil
10	15 A	Éclairage des commandes, lampes de projection Pony
11	10 A	Module de sécurité
12	7,5 A	Rétroviseurs électriques
13	5 A	Inutilisé (réserve)
14	10 A	Affichage central de l'information, lampe EFP, système de repérage (GPS)
15	10 A	Climatisation
16	15 A	Inutilisé (rechange)
17	20 A	Serrures de porte à commande électrique, commande d'ouverture du coffre
18	20 A	Inutilisé (rechange)
19	25 A	Inutilisé (rechange)
20	15 A	Connecteur de diagnostic
21	15 A	Antibrouillards
22	15 A	Feux de position, éclairage de la plaque d'immatriculation
23	15 A	Feux de route
24	20 A	Avertisseur sonore
25	10 A	Éclairage sur demande (protection antidécharge de la batterie), éclairage du miroir de courtoisie sur pare-soleil



Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
26	10 A	Groupe d'instruments (batterie)
27	20 A	Alimentation du commutateur d'allumage
28	5 A	Sourdine audio (démarrage)
29	5 A	Caméra (contact-démarrage)
30	5 A	Moteur de sonde de température
31	10 A	Module de commande des dispositifs de retenue
32	10 A	Sonar de recul (non-Shelby), module de commande de dynamique du véhicule (Shelby seulement)
33	10 A	Inutilisé (rechange)
34	5 A	Commande de stabilité électronique
35	10 A	Module de carrosserie auxiliaire (contact-démarrage)
36	5 A	Système antivol
37	10 A	Bobine du relais du dégivreur arrière
38	20 A	Inutilisé (rechange)
39	20 A	Radio/navigation
40	20 A	Inutilisé (rechange)
41	15 A	Temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et contacteur de porte III)
42	10 A	Inutilisé (réserve)

Numéro de fusible ou relais	Intensité du fusible	Composants protégés
43	10 A	Bobines de relais des sièges chauffants
44	10A	Inutilisé (rechange)
45	5A	Module et relais d'essuie-glace, relais de ventilateur
46	7,5 A	Témoin de désactivation du sac gonflable du passager, capteur de poids de l'occupant
47	Disjoncteur 30 A	Inutilisé (rechange)
48	Relais	Relais de temporisation des accessoires (glaces, rétroviseur antiéblouissement à réglage automatique [incluant microphone et boussole] et contacteur de porte III)

#### Relais auxiliaire avec sièges chauffants (selon l'équipement)

Les véhicules équipés de sièges chauffants ont un boîtier relais situé sous le siège du conducteur. Ce caisson contient deux relais pour les sièges chauffants du conducteur et du passager.

**GÉNÉRALITÉS**

Un entretien régulier du véhicule est nécessaire pour le maintien de la sécurité du véhicule et de sa valeur de revente. Un grand réseau de concessionnaires autorisés Ford est à votre disposition pour effectuer un entretien professionnel et compétent de votre véhicule. Nous sommes d'avis que leurs techniciens spécialement formés sont les meilleures personnes qualifiées pour effectuer l'entretien de votre véhicule de façon adéquate et compétente. Ils ont à leur disposition une vaste gamme d'outils hautement spécialisés et conçus particulièrement pour effectuer l'entretien de votre véhicule.

Pour vous aider à entretenir votre véhicule, nous vous remettons un *Calendrier d'entretien périodique* qui vous permet de facilement faire le suivi de l'entretien prescrit pour votre véhicule.

Si votre véhicule exige les soins d'un expert, votre concessionnaire autorisé peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

Utilisez uniquement le carburant, les lubrifiants, les liquides et les pièces de rechange conformes aux normes. Les pièces Motorcraft® sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

**Précautions**

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé (des cigarettes par exemple) de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

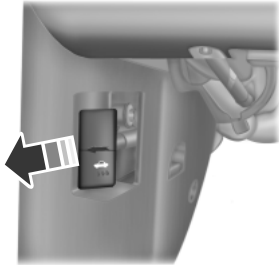
**Intervention moteur arrêté**

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesses en position de stationnement (**P**).
2. Coupez le moteur et retirez la clé (selon l'équipement).
3. Calez les roues.

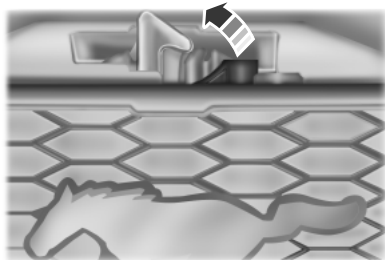
**Si vous travaillez alors que le moteur tourne**

**AVERTISSEMENT :** Pour éviter d'endommager le véhicule ou de subir des brûlures, ne faites pas démarrer le moteur lorsque le filtre à air est déposé et ne déposez pas le filtre à air pendant que le moteur tourne.

1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier sélecteur en position de stationnement **(P)**.
2. Calez les roues.

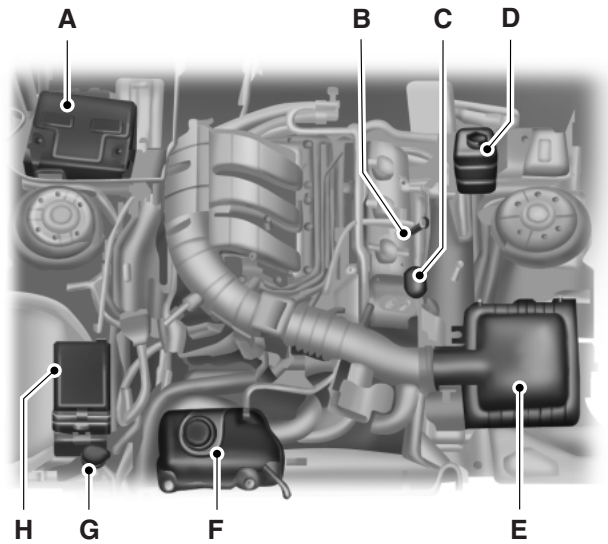
**OUVERTURE ET FERMETURE DU CAPOT**

1. Dans le véhicule, tirez sur le levier d'ouverture du capot qui se trouve sur le côté d'auvent du conducteur.

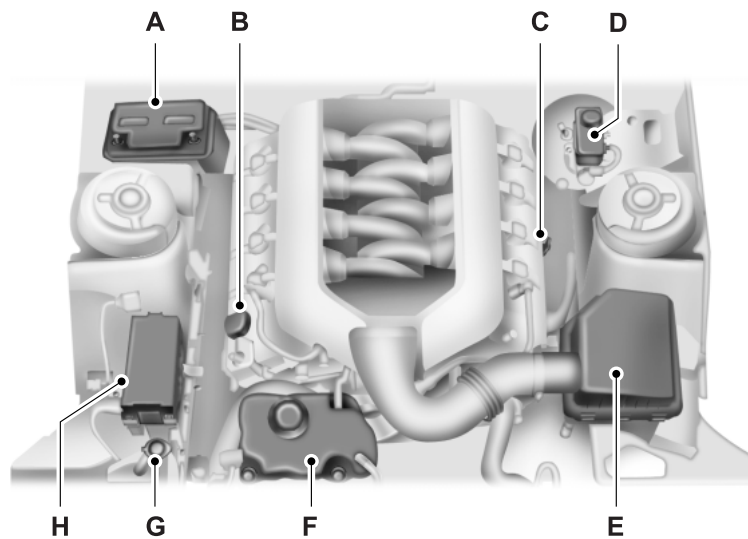


2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez la fermeture auxiliaire qui se trouve sous le devant du capot, au centre.

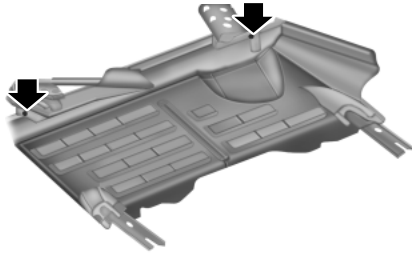
3. Soulevez le capot et bloquez-le en position à l'aide de la béquille de capot.

**APERÇU SOUS LE CAPOT****Moteur V6 3,7 L**

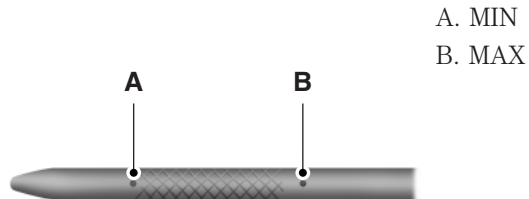
- A. Batterie
- B. Jauge d'huile moteur
- C. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- D. Réservoir de liquide de frein
- E. Filtre à air
- F. Réservoir du liquide de refroidissement
- G. Réservoir de liquide lave-glace
- H. Boîtier de distribution électrique

**Moteur V8 5 L**

- A. Batterie
- B. Bouchon de remplissage d'huile moteur
- C. Jauge d'huile moteur
- D. Réservoir de liquide de frein
- E. Filtre à air
- F. Réservoir du liquide de refroidissement
- G. Réservoir de liquide lave-glace
- H. Boîtier de distribution électrique

**Défecteur du moteur**

Certains véhicules sont équipés d'un déflecteur sous le moteur. Pour l'entretien, retirez les éléments de fixation avant du déflecteur pour y accéder. Ceci inclut les vidanges d'huile et le remplacement du filtre.

**JAUGE D'HUILE MOTEUR**

A. MIN  
B. MAX

**VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR**

**Nota :** Vérifiez le niveau avant de démarrer le moteur.

**Nota :** Assurez-vous que le niveau se trouve entre les repères MIN et MAX.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez 10 minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Retirez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux. Remplacez la jauge et retirez-la de nouveau pour vérifier le niveau d'huile. Si le niveau se situe au repère MIN, ajoutez immédiatement de l'huile.

**Ajout d'huile moteur**

**Nota :** Ne retirez pas le bouchon de remplissage lorsque le moteur est en marche.

**Nota :** N'ajoutez pas l'huile moteur plus haut que le repère MAX. Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dommages.



Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Une huile portant ce symbole commercial est conforme aux normes en vigueur relatives aux moteurs et aux systèmes antipollution, ainsi qu'aux exigences de consommation de carburant du comité international de normalisation et d'homologation des lubrifiants (ILSAC), dont font partie différents constructeurs automobiles américains et japonais.

1. Retirez le bouchon de remplissage.
2. Ajoutez de l'huile moteur qui répond aux normes Ford. Consultez le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements.
3. Remplacez le bouchon de remplissage. Tournez-le jusqu'à ce que vous sentiez une forte résistance.

**VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR****Vérification du niveau de liquide de refroidissement du moteur**

La concentration et le niveau du liquide de refroidissement du moteur doivent être vérifiés aux intervalles précisés dans le *Calendrier d'entretien périodique*.

**Nota :** Assurez-vous que le niveau du liquide de refroidissement est au repère FULL COLD (niveau maximal à froid) ou au repère COLD FILL RANGE (plage de remplissage à froid) du vase d'expansion.

**Nota :** Le liquide de refroidissement se dilate lorsqu'il est chaud. Le niveau peut dépasser le niveau normal de remplissage à froid.

Si le niveau est inférieur au niveau de remplissage à froid, ajoutez du liquide de refroidissement immédiatement. Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* du présent chapitre.

La concentration du liquide de refroidissement doit être maintenue entre 48% et 50%, ce qui correspond à un point de congélation de -34°C (-30°F) à -37°C (-34°F).



**Nota :** Pour les meilleurs résultats, la concentration du liquide de refroidissement doit être testée avec un réfractomètre comme l'outil Rotunda 300ROB75240 disponible chez votre concessionnaire. Ford ne recommande pas l'utilisation d'hydromètres ou de bandes d'essai de liquide de refroidissement pour mesurer la concentration du liquide de refroidissement.

**Nota :** Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables; n'utilisez pas le liquide de refroidissement moteur/antigel ou le liquide de lave-glace pour un usage ou à un emplacement sur le véhicule autre que celui prévu.

### Ajout de liquide de refroidissement du moteur



**AVERTISSEMENT :** N'ajoutez pas de liquide de refroidissement si le moteur est chaud. Du liquide bouillant et de la vapeur peuvent s'échapper du circuit de refroidissement et vous causer de graves brûlures. Vous pouvez aussi vous brûler si vous renversez du liquide sur des composants brûlants du moteur.



**AVERTISSEMENT :** Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir de liquide lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.



**AVERTISSEMENT :** Pour réduire les risques de blessures, assurez-vous que le moteur a refroidi avant de dévisser le bouchon taré du vase d'expansion. Le circuit de refroidissement étant sous pression, de la vapeur et du liquide brûlant peuvent jaillir avec force lorsque le bouchon est légèrement desserré.



**AVERTISSEMENT :** N'ajoutez pas du liquide de refroidissement au-delà du repère MAX de la PLAGES DE REMPLISSAGE À FROID.

**Nota :** N'utilisez pas de pastilles antifuite, de produits d'obturation ou d'additifs pour circuit de refroidissement, car ils risquent d'endommager le circuit de refroidissement du moteur et/ou le circuit de chauffage. Ces dommages ne seraient pas couverts par la garantie de véhicule neuf.

**Nota :** Pendant le fonctionnement normal du véhicule, le liquide de refroidissement du moteur peut passer de la couleur orange à la couleur rose ou rouge clair. Pourvu que le liquide de refroidissement du moteur soit clair et non contaminé, ce changement de couleur n'indique pas que le liquide de refroidissement du moteur a dégradé ni que le liquide doit être vidangé, que le système doit être rincé ou que le liquide doit être remplacé.

- NE MÉLANGEZ PAS les liquides de refroidissement de type ou de couleur différente dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé. L'utilisation d'un tel mélange de liquides de refroidissement pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur. L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement.
- En cas d'urgence, vous pouvez ajouter au vase d'expansion de l'eau ne contenant pas de liquide de refroidissement, de manière à pouvoir vous rendre à un centre d'entretien et de réparation des véhicules. Dans ce cas, le circuit de refroidissement doit être vidangé, nettoyé chimiquement avec le produit de rinçage du circuit de refroidissement Motorcraft® Premium et rempli de nouveau avec du liquide de refroidissement du moteur prédilué aussitôt que possible. L'utilisation d'eau sans liquide de refroidissement risque d'entraîner des dommages au moteur par la corrosion, la surchauffe ou le gel.
- N'utilisez pas d'alcool, de méthanol ou de saumure, ni de liquide de refroidissement mélangé à de tels produits. L'alcool et les autres liquides peuvent entraîner des dommages au moteur causés par une surchauffe ou le gel.
- N'ajoutez ni inhibiteurs ni additifs au liquide de refroidissement. Ces produits sont néfastes et risquent de compromettre la protection anticorrosion du liquide de refroidissement.

Desserrez le bouchon lentement. Toute pression s'échappera lors du desserrage du bouchon.

Ajoutez du liquide de refroidissement du moteur prédilué conforme à la norme Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Après chaque ajout de liquide de refroidissement, le niveau dans le vase d'expansion doit être vérifié au terme des cycles de conduite qui suivront. Au besoin, ajoutez suffisamment de liquide de refroidissement du moteur prédilué pour rétablir le liquide de refroidissement au niveau approprié.

**Liquide de refroidissement du moteur recyclé**

Ford Motor Company ne recommande PAS l'utilisation d'un liquide de refroidissement du moteur recyclé, car aucun procédé de recyclage n'a encore été homologué par Ford.



La mise au rebut du liquide de refroidissement usagé doit être effectuée de façon appropriée. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

**Conditions climatiques extrêmes**

Si vous conduisez par temps très froid, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire augmenter la concentration du liquide de refroidissement à plus de 50 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 60 % assurera une protection améliorée contre le gel. Une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur.

Si vous conduisez par temps très chaud, considérez ce qui suit :

- Il peut être nécessaire de faire réduire la concentration du liquide de refroidissement à 40 % par un concessionnaire autorisé Ford.
- Une concentration du liquide de refroidissement de 40 % assurera une protection améliorée contre la surchauffe. Le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduit ses caractéristiques de protection contre le gel et peut endommager le moteur.

Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient utiliser un liquide de refroidissement du moteur prédilué pour obtenir une protection optimale du circuit de refroidissement et du moteur.

**À savoir à propos du circuit de refroidissement à protection totale**

Ce dispositif permet de rouler sur une courte distance sans endommager le moteur de façon permanente dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. Les distances que le « circuit à protection totale » permet de parcourir varient en fonction de la température extérieure, de la charge du véhicule et des conditions routières.

**Principe de fonctionnement du circuit de refroidissement à protection totale**

Si le moteur surchauffe, les choses suivantes se produisent :

- L'aiguille de l'indicateur de température du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge.



- Le témoin d'anomalie du moteur s'allume.



- Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Un fonctionnement prolongé du moteur augmentera la température du moteur. Le moteur s'arrêtera complètement, ce qui provoquera une augmentation de l'effort requis pour freiner et tourner le volant.

Une fois le moteur refroidi, vous pouvez redémarrer. Confiez dès que possible votre véhicule à un concessionnaire autorisé pour minimiser les dommages au moteur.

**Activation du mode de protection totale**

En mode de protection totale, la puissance du moteur est limitée; il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne peut maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur est irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dommages. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer dès que possible votre véhicule chez un concessionnaire autorisé.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur refroidir.
4. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et ajoutez du liquide au besoin.



**AVERTISSEMENT :** Le mode de protection totale du moteur doit être utilisé uniquement en cas d'urgence. Roulez avec le véhicule en mode de protection totale seulement aussi longtemps qu'il le faut pour immobiliser le véhicule à un endroit sûr et faites réparer le véhicule immédiatement. En mode protection totale, le véhicule aura une puissance limitée, ne pourra rouler à vitesse élevée et pourrait s'arrêter sans avertissement, étant ainsi privé de la puissance du moteur ainsi que de l'assistance des freins et de la direction, ce qui pourrait accroître les risques d'accident et de blessures graves.



**AVERTISSEMENT :** Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud. Le liquide de refroidissement chaud est sous pression et pourrait causer des brûlures graves.

5. Faites redémarrer le moteur et rendez-vous chez le concessionnaire autorisé le plus proche.

**Nota :** Si vous conduisez le véhicule sans faire réparer le moteur, les risques de dommages augmentent. Confiez votre véhicule à un concessionnaire autorisé dès que possible.

## VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES

### Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique

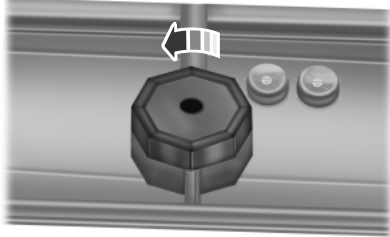
**Nota :** Le niveau d'huile doit être vérifié et, au besoin, la mise à niveau doit être effectuée par un concessionnaire autorisé.

La boîte de vitesses automatique n'a pas de jauge d'huile.

Respectez les intervalles de vérification et de vidange de l'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique*. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement (c'est-à-dire si elle patine ou si le passage des vitesses est lent) ou si vous remarquez des traces de fuite.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires d'huile pour boîte de vitesses, ni de produits de traitement de l'huile ou de nettoyage du moteur.

L'utilisation de ces produits peut modifier le fonctionnement de la boîte de vitesses et causer des dommages aux composants internes de la boîte de vitesses.

**Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)**

1. Nettoyez le bouchon de remplissage. Il est situé du côté passager de la boîte de vitesses.
2. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

3. Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur **V6**, le niveau de remplissage de la boîte de vitesses manuelle se trouve au rebord inférieur de l'orifice de remplissage. Dans le cas des véhicules équipés d'un moteur **V8**, le niveau de remplissage approprié de la boîte de vitesses manuelle se trouve à 1,3 cm (0,5 po) sous l'extrémité de l'orifice de remplissage.

4. Ajoutez suffisamment de liquide par l'orifice de remplissage pour que le liquide atteigne le niveau recommandé.

5. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.

Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

**VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN ET D'EMBRAYAGE**

Les circuits de freinage et d'embrayage (selon l'équipement) s'approvisionnent au même réservoir.

Un niveau de liquide se situant entre les repères MIN et MAX est dans la plage normale et aucun ajout de liquide n'est nécessaire dans ce cas. Si les niveaux de liquide se trouvent hors de la plage normale, le rendement du circuit peut être compromis; faites immédiatement vérifier le véhicule par votre concessionnaire autorisé.

**VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE**

Votre véhicule est équipé d'un système de direction assistée à commande électrique. Il n'y a pas de réservoir de liquide à vérifier ou à remplir.

**FILTRE À CARBURANT**

Votre véhicule est équipé d'un filtre à carburant de type permanent intégré au réservoir de carburant. Ce filtre ne nécessite aucun entretien périodique et n'a jamais besoin d'être remplacé.

Pour les exigences du filtre à carburant Shelby, consultez le *Supplément Shelby GT500*.

**VÉRIFICATION DU NIVEAU DU LIQUIDE LAVE-GLACE**

**AVERTISSEMENT :** Si vous utilisez votre véhicule lorsque la température est inférieure à 5 °C (40 °F), utilisez du liquide lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace lorsque le niveau est bas. Utilisez uniquement un liquide lave-glace conforme aux normes Ford. Consultez le tableau des caractéristiques techniques dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils en vigueur dans votre région ou dans votre province restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides lave-glaces contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

**REPLACEMENT DE LA BATTERIE DU VÉHICULE**

**AVERTISSEMENT :** Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou de substance en feu près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.



**AVERTISSEMENT :** Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures que des dommages au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.



**AVERTISSEMENT :** Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.



**AVERTISSEMENT :** Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

La batterie sans entretien Motorcraft® de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.

**Nota :** Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, veillez à le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur ses bornes, débranchez les câbles, et nettoyez câbles et bornes au moyen d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

Il est recommandé de débrancher le câble négatif de la batterie si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée.

### Réapprentissage des paramètres de fonctionnement

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est à l'arrêt complet.

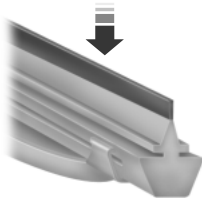


2. Placez le levier sélecteur en position P (stationnement) (boîte de vitesses automatique) ou en position N (point mort) (boîte de vitesses manuelle), éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.
  - Il peut être nécessaire de rouler sur une distance d'au moins 16 km (10 mi) pour que le moteur réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et d'injection de carburant.
  - **Nota :** Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti pourra être compromise jusqu'à exécution de ce réapprentissage.

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est posée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie adaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie adaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

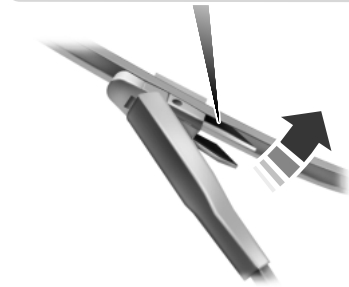
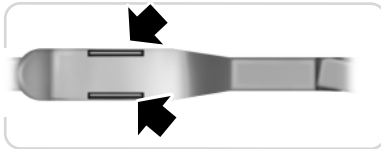
Si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée, l'horloge et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le branchement de la batterie.

La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.

**VÉRIFICATION DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE**

Passez le bout de vos doigts sur le bord du balai pour vérifier la présence de rugosité.

Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux imbibé de liquide lave-glace ou d'eau.

**REMPACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE**

1. Éloignez du pare-brise le balai et le bras d'essuie-glace.

2. Appuyez sur les onglets de blocage pour libérer le balai du bras d'essuie-glace, puis tirez sur le balai pour le retirer du bras.

3. Placez le nouveau balai sur le bras d'essuie-glace et appuyez jusqu'au déclic.

Remplacez les balais d'essuie-glace au moins une fois l'an pour obtenir un rendement optimal.

Le rendement des essuie-glaces peut être amélioré en nettoyant les balais d'essuie-glace et le pare-brise.

Pour prolonger la durée de vie des balais d'essuie-glace, il est recommandé de déloger la glace accumulée sur le pare-brise avant d'actionner les essuie-glaces. La couche de glace qui se forme sur le pare-brise comporte plusieurs arêtes vives qui peuvent endommager le fin rebord des lames de caoutchouc.

**VÉRIFICATION DU FILTRE À AIR**

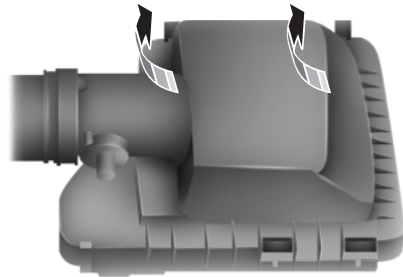
**AVERTISSEMENT :** Pour prévenir les dommages au véhicule et les brûlures, ne démarrez pas le moteur lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez pas le filtre à air lorsque le moteur tourne.

**Nota :** L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.

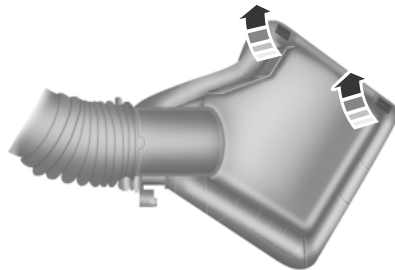
Remplacez le filtre à air uniquement par un filtre à air recommandé. Consultez la rubrique *Pièces de rechange Motorcraft®* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*.

Consultez le chapitre *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement de l'élément de filtre à air.

**Nota :** L'utilisation d'un filtre à air non approprié risque d'endommager gravement le moteur. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si un filtre à air inapproprié est utilisé.



Moteur V6



Moteur V8

1. Desserrez le collier de serrage qui fixe le couvercle du boîtier de filtre à air.
2. Retirez le filtre du boîtier du filtre à air.

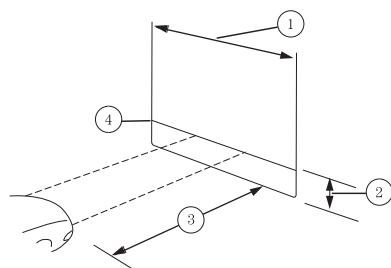
3. Essuyez le couvercle et le boîtier du filtre à air pour éliminer la poussière et les débris et assurer une bonne étanchéité.
4. Posez un filtre à air neuf. Prenez soin de ne pas coincer les bords du filtre entre le boîtier et le couvercle. Le filtre pourrait être endommagé, et comme il n'était pas convenablement calé dans le boîtier, l'air non filtré entrerait directement dans le moteur.
5. Remettez le couvercle du boîtier du filtre en place et fixez les brides. Assurez-vous que les pattes du couvercle du filtre à air sont engagées dans les fentes du boîtier du filtre à air.

### RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine. Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire autorisé.

#### Réglage vertical

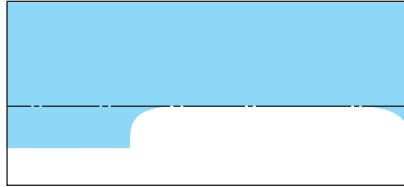
1. Stationnez le véhicule directement devant un mur ou une paroi verticale sur une surface plane, à environ 7,6 m (25 pi).



- (1) 2,4 m (8 pi)
- (2) Hauteur du centre du phare au sol
- (3) 7,6 m (25 pi)
- (4) Ligne de référence horizontale

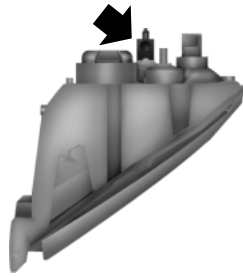
2. Mesurez la distance entre le sol et le centre du phare, puis tracez une ligne de référence horizontale de 2,4 m (8 pi) sur le mur ou la paroi verticale à cette hauteur (du ruban adhésif convient très bien). Un cercle de 3 mm sur la lentille du phare désigne le centre du phare.

3. Allumez les phares en mode feux de croisement pour éclairer le mur ou la surface verticale et ouvrez le capot. Pour mieux voir le faisceau de lumière lors du réglage d'un phare, vous pouvez obstruer le phare opposé.



Sur le mur ou la paroi, vous remarquerez une zone lumineuse de haute intensité en haut à droite du faisceau lumineux. Si le rebord supérieur de la zone lumineuse de haute intensité ne se trouve pas au niveau de la ligne de repère horizontale, il faut régler le phare.

4. Repérez le régleur vertical de chaque phare.



5. Utilisez une clé Allen de 7 mm ou un tournevis cruciforme pour régler le phare vers le haut ou vers le bas. **LE RÉGLAGE HORIZONTAL DES PHARES DE CE VÉHICULE N'EST PAS REQUIS ET NE PEUT PAS ÊTRE EFFECTUÉ.**

6. Fermez le capot et éteignez les phares.

## REPLACEMENT D'UNE AMPOULE

### Condensation dans les blocs optiques

Les phares sont ventilés afin d'en équilibrer la pression interne. De la condensation peut se former naturellement dans ce type de phare. Lorsque l'air humide pénètre dans les phares par les événements, de la condensation peut s'y former par temps froid. Lorsque la condensation se forme, une fine buée peut apparaître à l'intérieur de la lentille. Durant le fonctionnement normal des phares, cette fine buée est éventuellement dissipée et s'échappe par les événements. La dissipation de la brume peut demander jusqu'à 48 heures en conditions météorologiques sèches.

Exemples de condensation acceptable :

- présence de fine buée (aucune traînée, trace ou gouttelette);
- fine buée couvrant moins de 50 % de la lentille.

Exemples de condensation inacceptable (provenant généralement d'une fuite d'eau dans le phare) :

- accumulation d'eau dans le phare;
- présence de grosses gouttes d'eau, traînées ou traces à l'intérieur de la lentille.

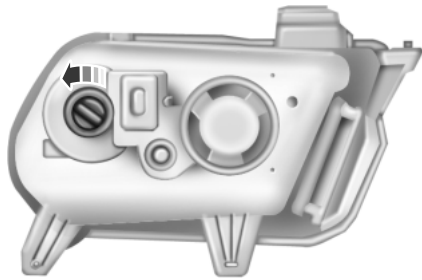
Faites vérifier votre véhicule par un concessionnaire si vous constatez la présence de condensation inacceptable dans les phares.

### **Remplacement des ampoules de phares avec lampe à décharge**

Les phares de votre véhicule utilisent une lampe à décharge. Ces ampoules utilisent une tension élevée. Lorsqu'elles sont grillées, l'ampoule et la capsule d'amorçage doivent être remplacées par votre concessionnaire.

### **Remplacement des ampoules de feux de position et clignotants avant**

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.
2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant l'écran au bord avant supérieur du compartiment moteur juste à l'arrière des phares.
3. Déposez l'écran pour accéder à l'ensemble feu de position et clignotant avant.



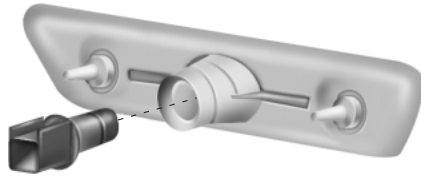
4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

5. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

**Remplacement des ampoules des feux de position latéraux avant**

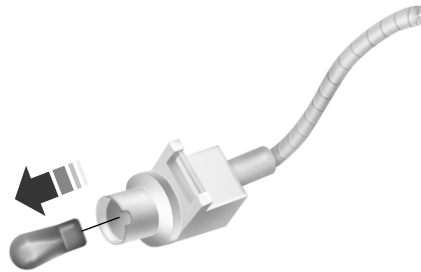
1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction.



2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie.

3. Enlevez le déflecteur avant de la sous-carrosserie pour accéder à l'ensemble de feux de position latéraux avant.

4. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.



5. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille.

### **Remplacement des ampoules des antibrouillards (V6) (selon l'équipement)**

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction, puis ouvrez le capot.



2. Enlevez les vis à tête hexagonale retenant le déflecteur avant de la sous-carrosserie.

3. Enlevez le déflecteur avant de la sous-carrosserie pour accéder à l'ensemble des antibrouillards.

4. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule en le retirant sans le tourner.

5. Tournez la douille dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

### **Remplacement des ampoules des antibrouillards (GT)**

Votre véhicule est équipé de phares antibrouillard à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

### **Remplacement des ampoules de feu arrière, de feu de freinage ou de clignotant arrière**

Votre véhicule est équipé d'ampoules de feu arrière, de feu de freinage et de clignotant arrière à DEL. Ce feu est conçu pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

### **Remplacement des ampoules des phares de recul**

Votre véhicule est équipé de phares de recul à DEL. Ces phares sont conçus pour durer aussi longtemps que votre véhicule. Il est recommandé de consulter votre concessionnaire autorisé s'il doit être remplacé.

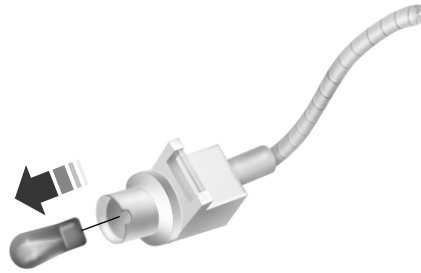
### **Remplacement des ampoules des feux de position latéraux arrière**

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction et repérez le feu de position latéral sur le bouclier du pare-chocs arrière.

2. Insérez un tournevis à lame plate entre l'arrière de la lentille du feu latéral et le bouclier du pare-chocs.



3. Poussez le tournevis vers l'avant du véhicule et glissez-le vers vous pour déloger le bloc optique.



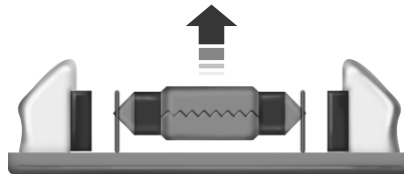
4. Tirez délicatement l'ampoule, sans la tourner, hors de la douille. Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la nouvelle ampoule.

### **Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation**

1. Assurez-vous que le commutateur d'éclairage est à la position hors fonction.



2. Retirez les 2 vis et la lentille de l'éclairage de plaque d'immatriculation.



3. Tirez l'ampoule hors du bloc optique, sans la tourner.

Suivez ces étapes dans l'ordre inverse pour installer la ou les nouvelles ampoules.

**TABLEAU DES SPÉCIFICATIONS DES AMPOULES**

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phare doivent porter la mention « D.O.T. » pour l'Amérique du Nord ou la mention « E » pour l'Europe. Ces indications sont l'assurance d'un rendement adéquat du phare, de la puissance du faisceau lumineux et d'une bonne visibilité. Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et offrent un éclairage adéquat de longue durée.

<b>Fonction</b>	<b>Numéro commercial</b>
* Phare à décharge à haute intensité	D3S
Feux de position/clignotants avant	7444NA (ambre)
Feux de position latéraux (avant/arrière)	194
Antibrouillards	DEL (GT)
	H11 (V6)
* Feux arrière, feux de freinage, clignotant (DEL)	DEL
* Troisième feu de freinage monté en hauteur (DEL)	DEL
* Feux de recul	DEL
Éclairage de la plaque d'immatriculation	C5WL
Plafonnier et lampe de lecture	168
Toutes les ampoules sont incolores sauf indication contraire.	
Faites remplacer toutes les ampoules du tableau de bord par votre concessionnaire autorisé.	
* Pour remplacer ces ampoules, consultez votre concessionnaire autorisé.	

**GÉNÉRALITÉS**

Votre concessionnaire Ford ou Lincoln offre une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule.

**PRODUITS DE NETTOYAGE**

Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez les produits suivants ou des produits de qualité équivalente :

Dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft® (ZC-42).

Nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft® (ZC-15).

Shampooing superfin Motorcraft® (ZC-3-A)

Chiffon à épousseter Motorcraft® (ZC-24).

Shampooing et dégraissant pour moteurs Motorcraft® (É.-U. seulement) (ZC-20).

Shampooing pour moteurs Motorcraft® (Canada seulement) (CXC-66-A).

Nettoyant tout usage Motorcraft® (Canada seulement) (CXC-101).

Nettoie-vitres Premium Motorcraft® (Canada seulement) (CXC-100).

Liquide lave-glace de qualité supérieure Motorcraft® (Canada seulement) (CXC-37-[A, B, D ou F]).

Concentré de liquide de lave-glace Motorcraft® Premium (É.-U. seulement) (ZC-32-A).

Nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft® (ZC-54).

Détachant Motorcraft® (É.-U. seulement) (ZC-14).

Nettoie-vitres Motorcraft® Ultra-Clear en aérosol (ZC-23).

Nettoyant pour vinyle Motorcraft® (Canada seulement) (CXC-93).

Nettoyant pour roues et pneus Motorcraft® (ZC-37-A).

**NETTOYAGE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE**

Lavez votre véhicule régulièrement avec de l'eau froide ou tiède et un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft®.

- N'utilisez jamais de détergent ou de savon domestique puissant tel que le savon pour lave-vaisselle ou le détergent à lessive liquide. Ces produits peuvent décolorer et tacher les surfaces peintes.
- Ne lavez jamais votre véhicule lorsqu'il est chaud au toucher ou lorsqu'il se trouve en plein soleil.
- Séchez le véhicule à l'aide d'un chamois ou d'un tissu-éponge doux afin d'éliminer les taches d'eau.

- Nettoyez immédiatement les traces d'essence, de carburant diesel, les fientes d'oiseaux et les traces d'insecte, car ils peuvent endommager la peinture du véhicule et même l'écailler avec le temps. Utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.
- **Nota :** Les lotions solaires et les produits pour éloigner les insectes peuvent endommager toute surface peinte; si de telles substances entrent en contact avec votre véhicule, lavez-le dès que possible.
- Avant de pénétrer dans un lave-auto, enlevez tous les accessoires extérieurs.

### Éléments extérieurs chromés

**Nota :** N'utilisez pas de produits abrasifs tels qu'une laine d'acier ou des tampons à récurer en plastique car ils peuvent rayer les surfaces chromées.

**Nota :** N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

- Lavez d'abord le véhicule à l'eau froide ou tiède à l'aide d'un shampooing au pH neutre, tel que le shampooing superfin Motorcraft®.
- Utilisez le nettoyant pour métal brillant spécial Motorcraft®. Appliquez le produit comme une cire pour nettoyer les pare-chocs et les autres parties chromées. Laissez le nettoyant sécher pendant quelques minutes, puis essuyez le voile avec un chiffon propre et sec.
- N'appliquez pas le produit de nettoyage sur les surfaces chaudes et ne laissez pas le produit sur les surfaces chromées pendant une période de temps dépassant celle recommandée.
- **Nota :** L'utilisation de produits de nettoyage autres que ceux recommandés peut entraîner des dommages esthétiques importants et permanents.

### Soubassement

Rincez fréquemment la totalité du soubassement du véhicule. Assurez-vous de retirer les saletés accumulées dans les orifices de drainage de la carrosserie et des portes.

### Nettoyage des pièces extérieures en plastique

N'utilisez que des produits approuvés pour nettoyer les pièces en plastique.

- Pour le nettoyage de routine, utilisez le shampooing superfin Motorcraft®.
- En présence de taches de goudron ou de graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

**Capote et moulures rembourrées**

Pour les toits en vinyle, lavez avec le Shampooing superfin Motorcraft®.

Pour laver une capote en tissu, utilisez un nettoyant protecteur pour capotes de qualité reconnue.

- N'utilisez pas de brosses à poils durs ni de produits ou de nettoyants abrasifs.
- Les cires chaudes appliquées dans les lave-autos ont tendance à nuire au nettoyage des garnitures en vinyle.
- Le nettoyage de la capote et des glaces à l'aide d'un jet d'eau sous pression tel qu'on en trouve dans les postes de lavage en libre-service peut provoquer l'infiltration d'eau à l'intérieur de l'habitacle, et endommager les bourrelets d'étanchéité.

**LUSTRAGE**

- Lavez d'abord le véhicule.
- Utilisez une cire de qualité qui ne contient pas de produits abrasifs.
- Veillez à ce que l'enduit protecteur n'entre pas en contact avec les garnitures d'un noir peu lustré qui ne font pas partie de la carrosserie (poignées de porte à surface grenue, porte-bagages, pare-chocs, moulures latérales, boîtiers de miroirs ou zone de l'auvent du pare-brise). Avec le temps, l'enduit protecteur causera une décoloration de ces pièces ou les tachera.

**RÉPARATION DES DOMMAGES MINEURS À LA PEINTURE**

De la peinture de retouche dont la couleur est identique à celle de votre véhicule est disponible chez votre concessionnaire autorisé. Indiquez le code de couleur (indiqué sur une étiquette apposée sur le montant de la porte du conducteur) à votre concessionnaire autorisé pour être sûr d'obtenir la couleur exacte.

- Enlevez les particules comme les fientes d'oiseau, la sève d'arbre, les restes d'insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles avant de réparer la peinture écaillée.
- Assurez-vous de toujours lire les instructions avant d'utiliser ces produits.

**NETTOYAGE DU MOTEUR**

Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur.

Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l'utilisation d'un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur; le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- pour éviter tout risque de fêlure du bloc-moteur ou d'autres composants du moteur, ne pulvérisez jamais d'eau froide sur un moteur encore chaud;
- pulvérisez le shampoing et dégraissant pour moteur Motorcraft® sur toutes les pièces qui doivent être nettoyées et rincez avec de l'eau sous pression; Au Canada, utilisez le shampoing pour moteurs Motorcraft®.
- ne lavez ni ne rincez jamais un moteur chaud ou en marche; l'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes;
- ne lavez ou ne rincez jamais une bobine d'allumage, un câble de bougie d'allumage ou un orifice de bougie, ni la zone entourant l'emplacement d'assemblage;
- couvrez la batterie, le boîtier de distribution électrique et l'ensemble de filtre à air pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur.

**NETTOYAGE DES GLACES ET DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE**

Les glaces et les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés régulièrement. La présence de substances sur les glaces du véhicule ou sur les balais d'essuie-glace peut faire en sorte que ces derniers n'essuient pas correctement. Ces substances peuvent comprendre des produits à base de cire utilisés dans les lave-autos, les revêtements imperméables, la sève des arbres et tout autre contaminant de nature organique. Ainsi, les balais d'essuie-glace peuvent émettre un son de raclement ou de sifflement et laisser des traînées ou des souillures sur le pare-brise si ces contaminants y sont présents. Pour nettoyer les balais d'essuie-glace, veuillez suivre les instructions suivantes :

- les glaces peuvent être nettoyées à l'aide d'un détergent non abrasif comme le Nettoie-vitres Ultra-Clear en aérosol Motorcraft®;
- vous pouvez nettoyer les balais d'essuie-glace avec de l'alcool isopropylique (alcool à friction) ou un concentré de liquide lave-glace Motorcraft® Premium aux É.-U. ou du liquide lave-glace de première qualité au Canada. Assurez-vous de remplacer les balais d'essuie-glace lorsqu'ils semblent usés ou qu'ils ne fonctionnent pas adéquatement;

- n'utilisez pas d'abrasifs, car ils peuvent provoquer des rayures;
- n'utilisez pas d'essence, de kérosène ni de diluant pour peinture pour le nettoyage de ces pièces.

Si vous ne pouvez pas éliminer ces traînées au moyen du nettoie-vitres ou si les essuie-glaces crissent et se déplacent irrégulièrement, nettoyez la surface extérieure du pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux et un détergent neutre ou un produit abrasif doux. Après le nettoyage, rincez le pare-brise et les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Le pare-brise est propre si aucune perle ne se forme lorsque vous le rincez avec de l'eau.

#### NETTOYAGE DE L'HABITACLE



**AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas d'agents de blanchiment, de colorants ou d'autres solvants pour nettoyer les ceintures de sécurité. En effet, de tels produits pourraient causer l'usure des sangles.



**AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de puissants détergents sur les véhicules dotés de sacs gonflables latéraux. Ces produits peuvent contaminer le sac gonflable latéral et nuire au rendement du sac en cas de collision.

Pour les garnitures intérieures, les tapis, les sièges en tissu, les ceintures de sécurité et les sièges munis de sacs gonflables latéraux, faites ce qui suit :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le nettoyant professionnel pour tapis et tissus Motorcraft®;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le détachant Motorcraft®; Au Canada, utilisez le nettoyant multiusage Motorcraft®;
- si une tache se forme sur le tissu après le détachage, nettoyez immédiatement la région entière (sans la sursaturer) sinon la tache demeurera;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

**NETTOYAGE DU TABLEAU DE BORD ET DE LA LENTILLE DU GROUPE D'INSTRUMENTS**

**AVERTISSEMENT** : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou le tableau de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

Nettoyez le tableau de bord et le verre du tableau de bord à l'aide d'un chiffon de coton blanc, propre et humide, puis séchez ces surfaces avec un chiffon sec de coton blanc.

- Évitez les nettoyants ou les produits à polir qui augmentent le lustre de la partie supérieure du tableau de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.
- Lavez-vous ou essuyez-vous soigneusement les mains si vous avez touché certains produits comme des lotions solaires et insectifuges, afin d'éviter d'endommager les surfaces peintes de l'habitacle.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage pour l'entretien ménager ni de nettoie-vitres car ils pourraient endommager le fini du tableau de bord, des garnitures intérieures et les lentilles du tableau de bord.
- Veillez à ne pas renverser des purificateurs d'air et des assainisseurs à mains sur les surfaces intérieures. En cas de déversement, nettoyez la surface touchée immédiatement. Les dommages pourraient ne pas être couverts par la garantie.

Si vous avez répandu sur la planche de bord ou sur les garnitures intérieures un liquide qui laisse des taches, par exemple du café ou du jus de fruits, nettoyez comme suit :

1. Essuyez le liquide déversé avec un chiffon de coton blanc propre.
2. Essuyez la surface avec un chiffon doux et humide. Pour nettoyer plus en profondeur, utilisez une solution d'eau savonneuse. Si la tache refuse de disparaître complètement avec cette méthode, utilisez un produit nettoyant de type commercial pour les intérieurs d'automobile.
3. Si nécessaire, appliquez plus d'eau savonneuse ou de produit nettoyant sur un chiffon en coton blanc propre, pressez le chiffon sur l'endroit souillé et laissez reposer à température ambiante pendant 30 minutes.
4. Retirez le chiffon imbibé et, s'il n'est pas excessivement taché, utilisez-le pour frotter la surface d'un mouvement circulaire pendant une minute.
5. Essuyez ensuite la surface avec un chiffon de coton blanc propre.



**NETTOYAGE DES SIÈGES EN CUIR (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

- Enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur.
- Nettoyez les liquides renversés et les taches dès que possible.
- Pour les nettoyages ordinaires, essuyez les surfaces avec un chiffon doux et humide. Pour les nettoyages plus complets, utilisez un savon doux avec de l'eau. Au Canada, utilisez le nettoyant pour vinyle Motorcraft®. Séchez avec un chiffon doux.
- Si le cuir ne peut être complètement nettoyé avec de l'eau et un savon doux, utilisez un produit nettoyant pour cuir de type commercial conçu pour les intérieurs d'automobile.
- Pour vérifier si le produit est approprié, testez d'abord tout détachant sur un endroit non visible du cuir.
- N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique, de mélange à base d'alcool, de solvant, de produit conçu pour le nettoyage du caoutchouc, du vinyle ou des matières plastiques ni de revitalisant pour cuir à base de pétrole. Ces produits peuvent provoquer une usure prématurée ou endommager le cuir.

**NETTOYAGE DES ROUES EN ALLIAGE**

**Nota :** N'utilisez pas de produit de nettoyage pour chrome, de nettoyant pour métal ou de produit à polir sur les roues et les enjoliveurs.

Les jantes et les enjoliveurs en aluminium sont recouverts d'un enduit de finition lustré. Afin de garder leur lustre, faites ce qui suit :

- Nettoyez-les une fois par semaine avec le nettoyant pour roues et pneus Motorcraft®. Les accumulations de saleté et de poussière produite par les freins peuvent être nettoyées à l'aide d'une éponge. Rincez ensuite à l'aide d'un fort jet d'eau.
- N'appliquez jamais de produit de nettoyage chimique sur des jantes ou des enjoliveurs chauds ou tièdes.
- Certains lave-autos automatiques peuvent endommager l'enduit de finition lustré des jantes et des enjoliveurs de votre véhicule. L'application de nettoyants chimiques combinée à l'action d'une brosse pour enlever la poussière et la saleté peut causer, avec le temps, une usure de l'enduit de finition lustré.
- N'utilisez pas de nettoyants pour roues à l'acide fluorhydrique ou hautement corrosifs, de laine d'acier, d'essence ou des détergents domestiques puissants.
- Pour enlever le goudron et la graisse, utilisez le dissolvant de goudron et éliminateur d'insectes Motorcraft®.

**ENTREPOSAGE DU VÉHICULE**

Si vous prévoyez entreposer votre véhicule pendant une période prolongée (au moins 30 jours), consultez les recommandations d'entretien suivantes pour vous assurer que votre véhicule demeure toujours en bon état de fonctionnement.

Tous les véhicules automobiles et leurs composants ont été conçus et mis à l'essai dans des conditions de conduite fiable et normale. Un entreposage prolongé peut entraîner la dégradation ou la défaillance de certains composants, à moins de prendre des précautions spéciales pour protéger les composants.

*Généralités*

- Entrezposez tous les véhicules dans un lieu sec et ventilé.
- Protégez le véhicule de la lumière du soleil, si possible.
- Si les véhicules sont entreposés à l'extérieur, ils exigent un entretien régulier pour les protéger contre la rouille et les dommages.

*Carrosserie*

- Lavez le véhicule à fond pour enlever la saleté, la graisse, l'huile, le goudron ou la boue des surfaces extérieures, le carter des roues arrière et le dessous des ailes avant.
- Lavez périodiquement les véhicules entreposés dans les endroits exposés.
- Retouchez le métal brut ou apprêté pour prévenir la rouille.
- Recouvrez les parties chromées et en acier inoxydable d'une épaisse couche de cire automobile pour éviter la décoloration. Appliquez à nouveau de la cire, au besoin, lorsque le véhicule a été lavé.
- Lubrifiez la fermeture de capot, toutes les fermetures de portes et les charnières du coffre avec une huile légère.
- Recouvrez les garnitures intérieures pour éviter leur décoloration.
- Gardez toutes les pièces de caoutchouc libres d'huile ou de solvants.

*Moteur*

- L'huile moteur et le filtre doivent être changés avant l'entreposage, car l'huile moteur usée contient des contaminants qui peuvent endommager le moteur.
- Démarrez le moteur tous les 15 jours. Faites-le tourner au régime ralenti élevé jusqu'à ce qu'il atteigne la température de fonctionnement normale.

- Avec votre pied sur le frein, effectuez les changements de vitesses en passant par tous les rapports alors que le moteur tourne.

#### *Circuit d'alimentation*

- Remplissez le réservoir avec du carburant de haute qualité jusqu'à ce que le premier système d'arrêt automatique de la pompe à carburant s'active.

**Nota :** Pendant les périodes prolongées d'entreposage du véhicule (30 jours ou plus), le carburant peut se détériorer en raison de l'oxydation. Ajoutez un stabilisateur d'essence de qualité au circuit d'alimentation du véhicule lorsque les périodes véritables ou prévues d'entreposage dépassent 30 jours. Suivez les instructions sur l'étiquette de l'additif. Le véhicule doit alors fonctionner au régime ralenti pour permettre à l'additif de circuler à travers le circuit d'alimentation.

#### *Circuit de refroidissement*

- Protection contre le gel à basse température.
- En sortant le véhicule de l'entreposage, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement. Confirmez qu'il n'y a aucune fuite et que le liquide de refroidissement est au niveau recommandé.

#### *Batterie*

- Vérifiez et rechargez, au besoin. Les bornes doivent être propres.
- Si vous entreposez votre véhicule pendant plus de 30 jours sans recharger la batterie, il serait préférable de débrancher les câbles de la batterie pour vous assurer de maintenir sa charge en cas de démarrage rapide.

**Nota :** Si les câbles de la batterie sont débranchés, il sera nécessaire de réinitialiser les fonctions de mémorisation.

#### *Freins*

- Assurez-vous que les freins et le frein à main sont entièrement relâchés.

#### *Pneus*

- Maintenez la pression d'air recommandée.

#### *Divers*

- Assurez-vous que toutes les tringleries, les câbles, les leviers et les goupilles sous le véhicule sont couverts avec de la graisse pour empêcher la rouille de se propager.
- Déplacez les véhicules d'au moins 8 m (25 pi) tous les 15 jours pour lubrifier les parties mobiles et empêcher la corrosion.

**Sortir le véhicule de l'entreposage**

Quand votre véhicule est prêt à sortir de l'entreposage, faites comme suit :

- lavez votre véhicule pour enlever toutes saletés ou accumulation de graisse sur les surfaces vitrées;
- vérifiez les essuie-glaces pour tout signe de détérioration;
- vérifiez sous le capot pour déceler tout corps étranger qui pourrait s'être accumulé durant l'entreposage (nids de souris/écureuil);
- vérifiez l'échappement pour tout corps étranger qui pourrait s'être infiltré lors de l'entreposage;
- vérifiez le niveau de pression de gonflage des pneus et respectez les niveaux de gonflage recommandés sur l'étiquette des pneus;
- vérifiez le fonctionnement de la pédale de frein. Conduisez le véhicule sur une distance de 4,5 m (15 pi) en avançant d'abord, puis en reculant pour éliminer l'accumulation de rouille;
- vérifiez les niveaux de liquide (y compris le liquide de refroidissement, l'huile et le carburant), assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite et que les liquides sont aux niveaux recommandés;
- si la batterie a été enlevée, nettoyez les extrémités de câble de batterie et inspectez-la.

Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour tout problème.

**ENTRETIEN DES PNEUS****Information sur l'indice de qualité uniforme des pneus**

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :

- **Indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par l'United States Department of Transportation.

Les indices de qualité des pneus concernent les pneus neufs dédiés aux voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours à encombrement réduit ou temporaires, les pneus de camionnettes ou de type « LT », les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 cm (10 à 12 po), ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

**U.S. Department of Transportation – Indices de qualité des**

**pneus :** Le U.S. Department of Transportation exige de Ford qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes au sujet des indices des pneus.

**Usure de la bande de roulement**

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu de classe 150 s'use 1,5 fois plus sur le parcours spécifié par le gouvernement qu'un pneu de classe 100. La performance relative d'un pneu dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

**Adhérence AA A B C**

**Nota :** L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte ou de béton précisées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

**Température A B C**

**AVERTISSEMENT :** L'indice de température pour ce pneu est établi pour un pneu correctement gonflé et qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une surcharge du pneu, séparément ou ensemble, peuvent causer une surchauffe et la détérioration du pneu.

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une crevaison du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement que doivent atteindre tous les pneus de voitures de tourisme en vertu de la norme fédérale américaine n° 139 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices B et A représentent des niveaux plus élevés de rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

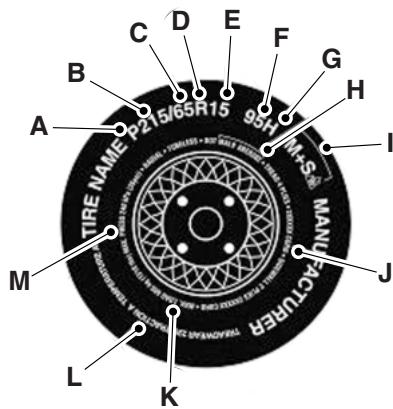
**Terminologie du pneu**

- **Étiquette de pneu :** Étiquette renseignant sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale transportable par le véhicule.
- **Numéro d'identification de pneu :** Numéro apparaissant sur le flanc du pneu qui renseigne sur la marque, l'usine de fabrication, les dimensions et la date de fabrication du pneu. Ce numéro d'identification s'appelle également code DOT.

- **Pression de gonflage :** Mesure de la quantité d'air dans un pneu.
- **Charge standard :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsqu'il est gonflé à 35 lb/po<sup>2</sup> (37 lb/po<sup>2</sup> [2,5 bar] pour les pneus métriques). Une augmentation supplémentaire de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **Charge supplémentaire :** Pneu de classe P-métrique ou pneu métrique conçu pour transporter une charge plus lourde maximale lorsqu'il est gonflé à 41 lb/po<sup>2</sup> (43 lb/po<sup>2</sup> [2,9 bar] pour les pneus métriques). Une augmentation supplémentaire de la pression de gonflage n'augmente pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** Kilopascal, unité métrique de pression d'air.
- **lb/po<sup>2</sup> :** Livres par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pression de gonflage des pneus à froid :** Pression des pneus quand le véhicule est à l'arrêt et à l'abri des rayons du soleil depuis au moins une heure et avant qu'il n'ait roulé 1,6 km (1 mi).
- **Pression de gonflage recommandée :** La pression de gonflage à froid est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou le rebord de la porte du conducteur.
- **Pied milieu :** Élément structurel latéral du véhicule situé derrière la porte avant.
- **Talon :** Partie du pneu se trouvant à côté de la jante.
- **Flanc :** Partie du pneu se trouvant entre le talon et la bande de roulement.
- **Bande de roulement :** Partie se trouvant sur le périmètre du pneu qui entre en contact avec la chaussée une fois le pneu monté sur le véhicule.
- **Jante :** Support métallique (roue) du pneu ou de l'ensemble pneu-chambre à air sur lequel prend place le talon.

**RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU**

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

**Renseignements sur les pneus de type P**

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)

A. **P** : Indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

**Nota** : Si le marquage des dimensions de vos pneus ne débute pas par une lettre, cela peut être parce que sa désignation est celle de l'Organisation technique européenne du pneumatique et de la jante (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

B. **215** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **65** : Indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur du pneu.

D. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.



**E. 15 :** Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

**F. 95 :** Indique l'indice de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Votre manuel du propriétaire pourrait contenir ces renseignements. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

**Nota :** Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

**G. H :** Indique la cote de vitesse du pneu. La cote de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, dans des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 130 km/h (81 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

**Nota :** Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi fédérale.

Code de vitesse	Cote de vitesse – Km/h (mi/h)
M	130 km/h (81 mi/h)
N	140 km/h (87 mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

**Nota :** Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 240 km/h (149 mi/h), les fabricants de pneus utilisent parfois les lettres ZR. Pour les pneus dont la vitesse maximale est supérieure à 299 km/h (186 mi/h), les fabricants de pneus utilisent toujours les lettres ZR.

**H. Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :** Cette inscription débute par les lettres DOT et indique que le pneu est conforme à toutes les normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31<sup>e</sup> semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25<sup>e</sup> semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

**I. M+S ou M/S :** Mud and Snow (boue et neige), ou  
**AT :** All Terrain (tous terrains), ou  
**AS :** All Season (toutes saisons).

**J. Composition des plis et des matières utilisées :** Indique le nombre de plis ou de couches de tissu caoutchouté qui composent la bande de roulement et le flanc du pneu. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.

**K. Charge maximale :** Indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Reportez-vous à l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de serrure de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de serrure de porte, près du siège du conducteur) pour trouver les pressions de gonflage correctes des pneus de votre véhicule.

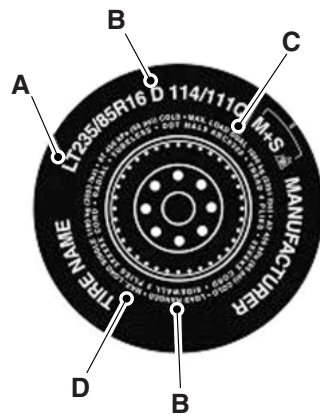
**L. Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Usure de la bande de roulement :** L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Adhérence :** Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée, évaluée en conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton spécifiées par le gouvernement. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Température :** Les indices de température sont A (le meilleur), B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués dans diverses conditions contrôlées en laboratoire à l'aide d'une roue témoin.

**M. Pression de gonflage maximale :** Indique la pression maximale stipulée par le fabricant et/ou la pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette du véhicule.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements, par exemple : charge normale, radial sans chambre, etc.

#### **Autres renseignements figurant sur le flanc des pneus de type LT**



Les pneus de type LT présentent quelques renseignements en plus que les pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

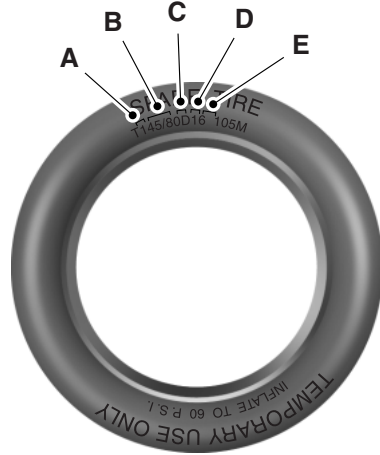
**Nota :** Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

**A. LT :** Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu est conçu pour une camionnette.

**B. Charge nominale et limites de gonflage :** Indique la capacité de charge du pneu et ses limites de gonflage.

**C. Charge maximale en roues jumelées à une pression po/lb<sup>2</sup> (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur l'essieu arrière (total de six pneus ou plus sur le véhicule).

**D. Charge maximale en roues simples à une pression po/lb<sup>2</sup> (kPa) à froid :** Indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples; ce qui signifie deux pneus sur l'essieu arrière.

**Renseignements sur les pneus de type T**

Les pneus de type T présentent quelques renseignements en plus que les pneus de type P. Ces différences sont décrites ci-dessous.

Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

**Nota :** La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné. Les indices de qualité des pneus ne concernent pas ce type de pneu.

A. **T** : Indique, selon la Tire and Rim Association, que ce pneu peut être temporairement utilisé sur une voiture de tourisme, un véhicule utilitaire sport, une fourgonnette ou une camionnette.

B. **145** : Indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est grand, plus le pneu est large.

C. **80** : Indique le rapport de profil, c'est-à-dire le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.

D. **D** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type à carcasse diagonale. **R** : Indique qu'il s'agit d'un pneu de type radial.

E. **16** : Indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

**Emplacement de l'étiquette des pneus**

L'étiquette des pneus, apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur, présente les pressions de gonflage par taille de pneu et d'autres renseignements importants. Consultez la description de la charge utile et le graphique de la rubrique *Chargement du véhicule*.

**GONFLAGE DES PNEUS**

Une pression de gonflage des pneus adéquate est essentielle à une conduite sécuritaire. N'oubliez pas que la pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat.

Avant de prendre la route, vérifiez tous les pneus. Si l'un d'eux paraît moins gonflé que les autres, vérifiez la pression de tous les pneus à l'aide d'un manomètre pour pneus et gonflez-les au besoin.

Au moins une fois par mois et avant de longs trajets, vérifiez la pression de gonflage des pneus avec un manomètre (y compris la pression de la roue de secours, selon l'équipement). Gonflez tous les pneus selon la pression recommandée par Ford.



**AVERTISSEMENT :** Le sous-gonflage est la cause la plus fréquente de défaillance des pneus et peut provoquer une fissuration importante du pneu, une séparation de la bande de roulement ou l'éclatement du pneu, entraînant une perte de contrôle du véhicule et une augmentation des risques de blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement. Ces facteurs font surchauffer le pneu et causent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il ne paraisse à plat!

Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station-service sont souvent imprécis. Ford recommande d'utiliser un manomètre pour pneus numérique ou à cadran plutôt qu'un manomètre à tirette.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

Gonflez toujours vos pneus à la pression de gonflage recommandée par Ford même si elle est inférieure à la pression de gonflage maximale indiquée sur le pneu. La pression de gonflage recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou

sur le rebord de la porte du conducteur. Le non-respect de la pression de gonflage recommandée peut causer une usure inégale de la bande de roulement et ainsi altérer la conduite de votre véhicule.

**La pression de gonflage maximale autorisée** est la pression maximale précisée par le fabricant ou la pression à laquelle la charge maximale peut être supportée par le pneu. Cette pression est normalement plus élevée que la pression de gonflage à froid recommandée par le fabricant qui est indiquée sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule (apposée sur le pied de charnière de porte, le pied de fermeture de porte ou le rebord de porte qui rejoint le pied de fermeture de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression recommandée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Une chute de température de 6 °C (10 °F) peut faire baisser la pression de 7 kPa (1 lb/po<sup>2</sup>). Vérifiez fréquemment la pression des pneus et réglez-la en fonction de la valeur précisée sur l'étiquette d'homologation de sécurité ou sur l'étiquette des pneus.

Pour vérifier la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus sont froids, c'est-à-dire qu'ils n'ont même pas roulé sur 1,6 km (1 mi).

**Nota :** Si vous vérifiez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds, par exemple après avoir roulé plus de 1,6 km (1 mi), ne réduisez jamais la pression. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être considérablement sous-gonflé.

**Nota :** Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station-service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, appliquez fermement le manomètre sur la valve et mesurez la pression.

3. Ajoutez suffisamment d'air pour atteindre la pression de gonflage recommandée.

**Nota :** Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Vérifiez de nouveau la pression de vos pneus à l'aide de votre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.

5. Recommencez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

**Nota :** La pression de gonflage de certains pneus de secours est plus élevée que celle des autres pneus. Pour les mini-roues de secours de type T, consultez la rubrique *Renseignements concernant les roues de secours de taille différente*. Rangez le pneu et maintenez une pression de 4,15 bar (60 lb/po<sup>2</sup>). Pour les roues de secours de dimension normale et de taille différente, consultez la rubrique *Renseignements sur les roues de secours de taille différente*. Rangez le pneu et maintenez la pression de gonflage la plus élevée pour l'avant et l'arrière indiquée sur l'étiquette de pneu.

6. Assurez-vous visuellement de l'absence de clous ou d'autres objets logés dans le pneu qui pourraient percer le pneu et causer une fuite d'air.

7. Vérifiez aussi la présence d'entailles, de coupures, de gonflements ou de tout autre défaut sur les flancs.

#### **Vérification des pneus et des tiges de soupape**

Vérifiez périodiquement les sculptures des pneus à la recherche d'usure inégale ou excessive et retirez-en les objets tels que des cailloux, des clous ou des morceaux de verre qui auraient pu s'y loger. Vérifiez les pneus et les tiges de soupape pour les trous, les fissures ou les entailles, car cela peut permettre les fuites d'air. Donc, il faut réparer ou remplacer les pneus et les tiges de soupape, au besoin. Vérifiez également que les flancs des pneus ne comportent aucune déchirure, coupure, boursouffure ou autre manifestation de détérioration ou d'usure excessive. Si vous soupçonnez des dommages internes, faites démonter et vérifier les pneus pour déterminer si une intervention ou le remplacement est nécessaire. Pour votre sécurité, ne conduisez pas votre véhicule si les pneus sont endommagés ou montrent des signes d'usure excessive, en raison du risque accru de crevaison ou d'éclatement pouvant en résulter.

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut également causer une usure inégale des pneus. Inspectez régulièrement l'état de tous vos pneus et remplacez-les si vous constatez l'une des situations suivantes :

**Usure des pneus**



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les risques de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui ressemblent à de minces bandes de caoutchouc souple intégrées à la bande de roulement, apparaissent lorsque la

profondeur des sculptures atteint le minimum de 2 mm (1/16 po).

Lorsque les sculptures du pneu sont usées à tel point que ces bandes d'usure affleurent, le pneu est usé et doit être remplacé.

**Domages**

Inspectez régulièrement sur la bande de roulement et les flancs des pneus l'absence de dommages tels que des gonflements de la bande de roulement ou des flancs, des fissures sur la sculpture ou une déchirure de la bande de roulement ou des flancs. Si vous constatez ou soupçonnez des dommages, faites inspecter le pneu par un professionnel. Les pneus risquent plus d'être endommagés en conduite hors route. Il est donc recommandé de les inspecter après ce genre d'utilisation.



**AVERTISSEMENT : Vieillessement**

Les pneus se dégradent au fil du temps, en fonction de divers facteurs qu'ils subissent au cours de leur durée de vie utile, tels que la température, les conditions d'entreposage ou l'utilisation (charge, vitesse, pression de gonflage, etc.).

En général, les pneus doivent être remplacés aux six ans peu importe l'usure de la bande de roulement. Toutefois, la chaleur des climats chauds ou les chargements lourds et fréquents peuvent accélérer la détérioration et nécessiter le remplacement plus fréquent des pneus.

Vous devez remplacer votre pneu de secours lorsque vous remplacez les pneus normaux ou après six ans en raison de l'âge du pneu même s'il n'a pas été utilisé.



**Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number)**

La réglementation fédérale du Canada et des É.-U. exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification du département des Transports des É.-U. relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants constituent le code de l'usine de fabrication, les deux autres indiquent la taille du pneu et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, les chiffres 317 désignent la 31<sup>e</sup> semaine de 1997. Après 2000 les nombres passent à quatre chiffres. Par exemple, 2501 désigne la 25<sup>e</sup> semaine de 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes d'identification utilisés pour la traçabilité. Ces données sont utilisées pour communiquer avec un client en cas de rappel du pneu.

**Remplacement des pneus**

**AVERTISSEMENT :** N'utilisez que des pneus et des jantes de remplacement de même taille, capacité de charge, indice de vitesse et type (tels que des pneus P-métriques par rapport aux pneus LT-métriques ou des pneus quatre saisons par rapport aux pneus tout-terrain) que ceux montés à l'origine par Ford. La taille des pneus et des roues recommandée par Ford est inscrite sur l'étiquette d'homologation de sécurité (apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur) ou sur l'étiquette des pneus apposée sur le pied milieu ou sur le rebord de la porte du conducteur. Consultez votre concessionnaire autorisé dès que possible si ces renseignements ne figurent pas sur ces étiquettes. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut entraîner la défaillance de la direction, de la suspension, des essieux ou de la boîte de transfert. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des pneus, consultez un concessionnaire autorisé dès que possible.



**AVERTISSEMENT :** Pour réduire le risque de blessures graves lorsque vous montez des pneus et des roues de remplacement, vous ne devez pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu pour loger les talons sans prendre les mesures additionnelles énumérées ci-dessous. Si les talons ne peuvent être logés à la pression maximale précisée, lubrifiez les talons de nouveau et réessayez. Lorsque vous gonflez le pneu à une pression de montage qui dépasse de jusqu'à 1,38 bar (20 lb/po<sup>2</sup>) la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, prenez les mesures suivantes pour protéger la personne qui monte le pneu :

1. Assurez-vous que la taille du pneu et de la roue est appropriée.
2. Lubrifiez de nouveau le talon du pneu et la zone de logement du talon sur la roue.
3. Demeurez à au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.
4. Portez des lunettes de protection et un protecteur antibruit. Pour une pression de montage de plus de 1,38 bar (20 lb/po<sup>2</sup>) supérieure à la pression maximale, confiez le montage à un concessionnaire Ford ou à un autre professionnel de l'entretien des pneus. Gonflez toujours les pneus à carcasse d'acier avec un appareil de gonflage à distance et éloignez-vous d'au moins 3,66 m (12 pi) de la roue.

Votre véhicule est muni de pneus destinés à assurer la sécurité et la tenue de route.

**Important :** Assurez-vous de remplacer les corps de valve lorsque vous remplacez les pneus du véhicule.

Les deux pneus avant ou les deux pneus arrière doivent généralement être remplacés ensemble.

Les capteurs de surveillance de la pression des pneus montés dans les jantes (les jantes d'origine de votre véhicule) ne sont pas conçus pour être utilisés sur les jantes du marché secondaire.

L'utilisation de roues ou de pneus qui ne sont pas recommandés par Ford Motor Company peut nuire au fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus.

Si le témoin du système de surveillance de la pression des pneus clignote, le système est défectueux. Le pneu de rechange peut être incompatible avec le système de surveillance de la pression des pneus ou un composant du système de surveillance peut être endommagé.

**Mesures de sécurité**

**AVERTISSEMENT** : Si votre véhicule est enlisé dans la neige, la boue ou le sable, ne faites pas patiner rapidement les roues. Le patinage des roues peut user les pneus et les faire exploser. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.



**AVERTISSEMENT** : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie utile de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse signalisées.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles sur la route.
- Ne montez pas sur les bordures de trottoir et ne les heurtez pas en vous garant.

**Dangers potentiels sur l'autoroute**

Quelle que soit votre prudence au volant, la possibilité d'une crevaison ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée.

Arrêtez-vous et inspectez les pneus pour savoir s'ils sont endommagés. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez le concessionnaire ou le détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

**Réglage de la géométrie des roues**

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble tirer d'un côté en roulant, la géométrie des roues est peut-être incorrecte. Faites périodiquement vérifier la géométrie des roues par un concessionnaire autorisé.

Un train avant ou arrière décentré peut causer une usure rapide et prématurée des pneus. Faites corriger ce problème par un concessionnaire autorisé. Les véhicules à traction avant et ceux munis d'une suspension arrière indépendante doivent faire l'objet d'un réglage de la géométrie aux quatre roues.

De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

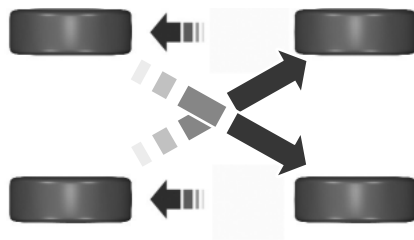
### Permutation des pneus

**Nota :** Si vos pneus présentent une usure inégale, demandez à un concessionnaire autorisé de vérifier si les roues sont décentrées, déséquilibrées ou endommagées et de corriger les problèmes au besoin avant de permuter les pneus.

**Nota :** Votre véhicule pourrait être équipé d'un pneu et d'une roue de secours de taille différente. Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire et ne doit pas être utilisée pour la permutation des pneus.

**Nota :** Une fois vos pneus permutés, la pression de gonflage doit être vérifiée et corrigée selon les valeurs prescrites pour votre véhicule.

La permutation des pneus aux intervalles recommandés (conformément au calendrier d'entretien périodique) produit une usure plus uniforme, un meilleur rendement et une durée de vie utile optimale des pneus.



- Véhicules à propulsion arrière (pneus avant à la gauche du schéma)

Il peut être possible de corriger une usure irrégulière des pneus en faisant la permutation des pneus.

**PNEUS D'ÉTÉ (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

Les pneus d'été fournissent un rendement supérieur sur les chaussées mouillées ou sèches. Les pneus d'été n'ont pas la cote de traction d'un pneu de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S) inscrite sur le flanc. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas la même adhérence que les pneus toutes saisons ou les pneus d'hiver, Ford ne recommande pas l'utilisation de pneus d'été pour la conduite sur la neige ou la glace lorsque la température est d'environ 5 °C (40 °F) ou moins (selon l'usure des pneus et des conditions ambiantes). Comme n'importe quel pneu, l'usure des pneus et les conditions ambiantes influent sur le rendement des pneus d'été. Si vous devez conduire dans ces conditions, Ford recommande l'utilisation de pneus de catégorie Boue et neige (M+S ou M/S), de pneus toutes saisons ou de pneus à neige.

**UTILISATION DES CHÂÎNES ANTIDÉRAPANTES**

**AVERTISSEMENT :** Une conduite à haute vitesse dans des conditions inappropriées peut provoquer la perte de maîtrise du véhicule. La conduite à une vitesse très élevée pendant de longues périodes peut endommager certains composants du véhicule.



**AVERTISSEMENT :** La catégorie et les indices de charge et de vitesse des pneus d'hiver doivent être les mêmes que pour les pneus d'origine montés par Ford sur votre véhicule. L'utilisation de tout modèle de pneu ou de jante non préconisé par Ford peut compromettre la sécurité et le rendement de votre véhicule, ce qui pourrait occasionner une perte de maîtrise ou un renversement du véhicule, de même que des blessures graves ou la mort. De plus, l'utilisation de pneus et de jantes non recommandés peut endommager la direction, la suspension, les essieux, la boîte de transfert ou le groupe de transfert.

Les pneus de votre véhicule peuvent comporter une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Posez des chaînes sur les pneus seulement en cas d'urgence ou si la loi l'exige.

**Nota :** Les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum;
- les chaînes peuvent endommager les jantes en aluminium;
- utilisez des chaînes antidérapantes SAE de classe S avec des pneus P225/60R17 à l'arrière du véhicule seulement;
- N'utilisez pas de chaînes antidérapantes avec des pneus de taille différente. L'utilisation de chaînes antidérapantes SAE de classe S ou d'autres types de chaîne sur des pneus autre que des pneus P225/60R17 endommagera le véhicule.
- posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant;
- conduisez prudemment. Si vous entendez les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez-les. Si elles continuent de frotter ou de cogner, enlevez-les pour éviter tout dommage au véhicule;
- retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. n'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec;

#### SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS



**AVERTISSEMENT :** Le système de surveillance de pression des pneus ne remplace PAS les vérifications manuelles de la pression des pneus. La pression de gonflage des pneus doit être vérifiée périodiquement (au moins une fois par mois) avec un manomètre pour pneus. Consultez la rubrique *Gonflage des pneus* dans ce chapitre. Les risques de crevaison d'un ou de plusieurs des pneus, de perte de maîtrise et de renversement du véhicule ainsi que les risques de blessures sont accrus si la pression des pneus n'est pas maintenue à un niveau adéquat.



Vérifiez mensuellement la pression des pneus à froid, y compris celle des pneus de rechange (selon l'équipement) et gonflez-les à la pression de gonflage recommandée par le constructeur de votre véhicule sur l'étiquette du véhicule et sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule est doté de pneus de dimensions différentes de celles qui sont indiquées sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage appropriée de ces pneus.)

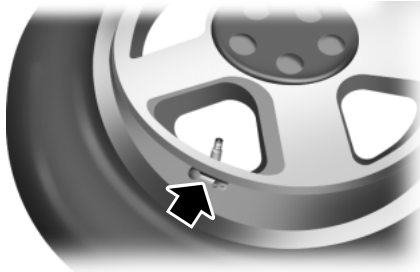
Comme mesure de sécurité additionnelle, votre véhicule est muni d'un système de surveillance de pression des pneus qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsque l'un des pneus ou plus est considérablement sous-gonflé. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus s'allume, immobilisez le véhicule et vérifiez vos pneus dès que possible, puis gonflez-les à la pression appropriée. La conduite avec un pneu sous-gonflé produit un échauffement excessif et peut provoquer une crevaison du pneu. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant, réduit la durée de vie utile du pneu et peut influencer le comportement du véhicule et sa distance de freinage.

Notez que le système de surveillance de pression des pneus ne remplace pas l'entretien approprié des pneus et il incombe au conducteur de maintenir la pression de gonflage appropriée, même en cas de sous-gonflage qui ne déclenche pas l'illumination du témoin de basse pression des pneus du système de surveillance de pression des pneus.

Votre véhicule est aussi doté d'un témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus qui signale un mauvais fonctionnement du système. Le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus est associé au témoin de basse pression des pneus. Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant environ une minute, puis demeure allumé. Cette séquence se poursuit lors des démarrages subséquents du moteur tant que l'anomalie persiste.

Lorsque le témoin de défaillance est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou de signaler une basse pression d'un pneu. Les anomalies du système de surveillance de pression des pneus surviennent pour diverses raisons, y compris le montage de pneus ou de roues de remplacement ou de rechange qui empêchent le système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement. Vérifiez toujours le témoin de défaillance du système de surveillance de pression des pneus après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues afin de vous assurer que les pneus et les roues de remplacement ou de rechange permettent au système de surveillance de pression des pneus de fonctionner correctement.

Le système de surveillance de pression des pneus est conforme à la partie 15 des règlements de la FCC et aux normes RSS-210 d'Industrie Canada. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

**Changement de pneus avec un système de surveillance de la pression des pneus**

**Nota :** Chaque pneu de route est muni d'un capteur de pression des pneus situé dans la cavité du pneu et de la jante. Le capteur de pression est fixé au corps de valve. Le capteur de pression est couvert par le pneu et n'est pas visible à moins d'enlever le pneu. Veillez à ne pas endommager le capteur lors du remplacement d'un pneu.

Faites toujours réparer vos pneus par un concessionnaire autorisé.

Vérifiez régulièrement la pression des pneus (au moins mensuellement) au moyen d'un manomètre pour pneus précis. Consultez la rubrique *Gonflage des pneus* dans ce chapitre.

**Fonctionnement du système de surveillance de pression des pneus**

Le système de surveillance de pression des pneus mesure la pression des quatre pneus et transmet les lectures de pression à votre véhicule. Le témoin de basse pression des pneus s'allume si la pression des pneus est trop basse. Lorsque le témoin est allumé, vos pneus sont sous-gonflés et ils doivent être gonflés à la pression recommandée par le fabricant des pneus. Même si le témoin s'allume et s'éteint peu après, il faut vérifier la pression des pneus.

**Lorsque la roue de secours temporaire est installée**

Lorsqu'un des pneus a dû être remplacé par la roue de secours temporaire, le système continue de signaler un problème pour indiquer que la roue endommagée doit être réparée et réinstallée sur le véhicule.

Pour rétablir le fonctionnement complet du système de surveillance de pression des pneus, faites réparer la roue endommagée et faites-la remonter sur votre véhicule. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique *Changement d'un pneu avec système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre.



**Lorsque vous croyez que votre système ne fonctionne pas correctement**

La principale fonction du système de surveillance de pression des pneus consiste à signaler que vos pneus sont sous-gonflés. Le système peut aussi vous aviser s'il n'est plus en mesure de fonctionner correctement. Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements sur votre système de surveillance de pression des pneus.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin allumé en permanence	Pneus sous-gonflés	1. Assurez que les pneus sont gonflés à la pression adéquate. Consultez la rubrique <i>Gonflage des pneus</i> dans ce chapitre. 2. Une fois les pneus gonflés à la pression recommandée du fabricant, comme il est précisé sur l'étiquette des pneus (apposée sur le rebord de la porte du conducteur ou sur le pied milieu), le véhicule doit rouler pendant au moins deux minutes à plus de 32 km/h (20 mi/h) avant que le témoin s'éteigne.
	Pneu de secours utilisé	Réparez le pneu ou la jante endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

Témoin de basse pression des pneus	Cause possible	Intervention de la part du client
Témoin clignotant	Pneu de secours utilisé	Réparez le pneu ou la jante endommagé et réinstallez-le sur le véhicule pour rétablir le fonctionnement du système. Consultez la rubrique <i>Lorsque la roue de secours temporaire est installée</i> de ce chapitre pour obtenir une description du fonctionnement du système.
	Défaillance du système de surveillance de pression des pneus	Si vos pneus sont correctement gonflés, que votre pneu de secours n'est pas utilisé et que le témoin demeure allumé, communiquez avec un concessionnaire autorisé dès que possible.

**Lorsque vous gonflez vos pneus**

Lorsque vous gonflez vos pneus (à une station-service ou dans votre garage, par exemple), le système de surveillance de pression des pneus peut ne pas réagir immédiatement.

Il faut parfois jusqu'à deux minutes de conduite à plus de 32 km/h (20 mi/h) pour que le témoin s'éteigne après avoir gonflé vos pneus à la pression de gonflage recommandée.

**Incidence de la température sur la pression des pneus**

Le système de surveillance de pression des pneus surveille la pression de chaque pneu. Pendant la conduite normale, la pression normale de gonflage de pneus de voiture peut augmenter d'environ 14 à 28 kPa (2 à 4 lb/po<sup>2</sup>) après un démarrage à froid. Si le véhicule est stationné pendant toute la nuit et que la température de l'air y est considérablement plus basse que la température du jour, la pression des pneus peut diminuer d'environ 21 kPa (3 lb/po<sup>2</sup>) si la température ambiante diminue de 17 °C (30 °F). Le système de surveillance de la pression des pneus peut considérer que cette pression est considérablement inférieure à la pression de gonflage recommandée et allumer le témoin de basse pression des pneus. Si le témoin de basse pression des pneus s'allume, inspectez visuellement chaque pneu pour vous assurer qu'aucun pneu n'est à plat. Si un pneu est à plat, effectuez les réparations nécessaires.

Vérifiez la pression de l'air dans les pneus. Si un pneu est sous-gonflé, conduisez prudemment le véhicule jusqu'à l'endroit le plus près qui permet d'ajouter de l'air dans les pneus. Gonflez tous les pneus à la pression recommandée.

### REPLACEMENT D'UNE ROUE



**AVERTISSEMENT :** Les agents de scellement pour les pneus peuvent endommager votre système de surveillance de pression des pneus et ne doivent pas être utilisés. Toutefois, si vous devez utiliser un produit d'obturation pour pneus, le capteur de pression et la tige de soupape de la roue concernée doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.



**AVERTISSEMENT :** Consultez la rubrique *Système de surveillance de pression des pneus* dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants. Le capteur de pression des pneus cessera de fonctionner s'il est endommagé.

**Nota :** Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus s'allume lorsque le pneu de secours est utilisé. Pour rétablir toutes les fonctions du système de surveillance de la pression des pneus, les quatre roues du véhicule munies d'un capteur de pression doivent être montées sur le véhicule.

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

Faites réparer un pneu crevé par un concessionnaire autorisé pour éviter d'endommager le capteur. Consultez la rubrique *Système de surveillance de la pression des pneus* plus haut dans ce chapitre. Remplacez la roue de secours par une roue normale dès que possible. Lors de la réparation ou du remplacement du pneu, demandez à votre concessionnaire autorisé de vérifier l'état du capteur de pression du pneu.

**Renseignements concernant les roues de secours de taille différente**

**AVERTISSEMENT :** Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

Si votre véhicule est équipé d'une roue de secours de taille différente de celle des autres roues, elle est destinée uniquement à un usage temporaire. Cela signifie qu'en cas d'utilisation, elle devra être remplacée dès que possible par une roue et un pneu de même taille et de même type que ceux fournis en première monte par Ford. Lorsqu'une roue de secours de taille différente est endommagée, il est préférable de la remplacer plutôt que d'envisager sa réparation.

Une roue de secours de taille différente signifie que la marque, la taille ou l'apparence du pneu ou de la jante diffère de celle fournie en première monte. Elle peut appartenir à l'une des trois catégories suivantes :

1. **Mini-pneu de secours type T :** Le marquage des dimensions de ce pneu de secours commence par la lettre T et peut aussi comporter l'inscription Temporary Use Only (utilisation temporaire seulement) moulée dans le flanc.

2. **Une roue de secours de dimension normale, mais différente avec étiquette :** La roue sur laquelle est monté ce pneu de secours porte une étiquette qui indique : THIS TIRE AND WHEEL FOR TEMPORARY USE ONLY (pneu et roue prévus pour un usage temporaire seulement)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 80 km/h (50 mi/h);
- dépasser la charge maximale du véhicule indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- tracter une remorque;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente;
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- tenter de réparer le pneu de ce type de roue de secours.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- le confort et le bruit
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- la conduite en hiver
- la conduite par temps pluvieux
- Conduite d'un véhicule à traction intégrale

### **3. Une roue de secours de dimension normale, mais différente sans étiquette**

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il ne faut pas :

- dépasser 113 km/h (70 mi/h);
- monter plus d'une roue de secours de ce type à la fois;
- utiliser les services d'un lave-auto;
- monter des chaînes à neige sur l'essieu équipé de la roue de secours de taille différente.

L'utilisation d'une roue de secours de taille différente peut avoir un impact négatif sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage
- le confort et le bruit
- la garde au sol et le stationnement le long d'un trottoir
- la conduite en hiver
- la conduite par temps pluvieux
- la conduite en mode 4 roues motrices (s'il y a lieu)
- le réglage de correction d'assiette (s'il y a lieu)

Lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente, il faut porter une attention supplémentaire aux points suivants :

- traction d'une remorque;
- conduite d'un véhicule équipé d'une carrosserie de camping;
- conduite d'un véhicule avec une charge sur le porte-bagages.

Conduisez prudemment lorsque vous roulez avec une roue de secours normale de taille différente et remédiez à la situation dès que possible.

### Méthode de remplacement d'une roue



**AVERTISSEMENT :** Lorsqu'une des roues avant est soulevée, la boîte de vitesses à elle seule ne suffit pas à immobiliser le véhicule ou à l'empêcher de glisser du cric, même si le levier sélecteur est en position de stationnement (**P**) ou point mort (**N**).



**AVERTISSEMENT :** Pour immobiliser le véhicule lorsque vous changez une roue, assurez-vous que le levier sélecteur est à la position **P** ou **N**, que le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle à changer..



**AVERTISSEMENT :** Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Le glissement du véhicule hors du cric peut entraîner des blessures graves.



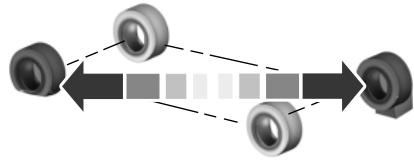
**AVERTISSEMENT :** Ne tentez pas de remplacer un pneu du côté du véhicule à proximité de la circulation routière. Arrêtez le véhicule suffisamment loin de la route pour éviter d'être frappé par un autre véhicule pendant l'utilisation du cric ou le remplacement de la roue.



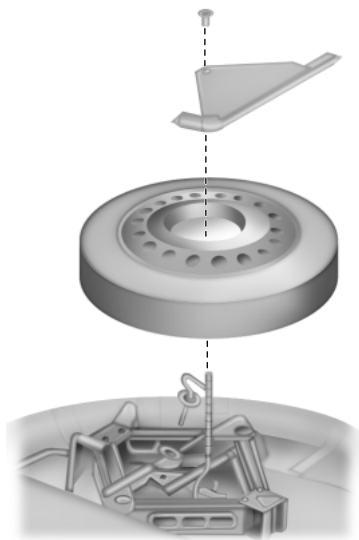
**AVERTISSEMENT :** Utilisez toujours le cric fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule. Si vous utilisez un cric autre que celui fourni comme équipement d'origine avec votre véhicule, assurez-vous que la capacité du cric est suffisante pour le poids du véhicule, y compris n'importe quelle cargaison de véhicule ou les modifications.

**Nota :** Les passagers ne doivent pas demeurer dans le véhicule lorsque ce dernier est mis sur le cric.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et allumez les feux de détresse.
2. Placez le levier sélecteur en position de stationnement (**P**) ou de point mort (**N**) et arrêtez le moteur.

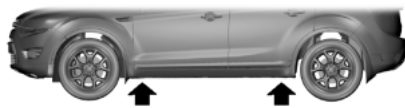


3. Bloquez l'avant et l'arrière de la roue diagonalement opposée au pneu crevé. Par exemple, si le pneu avant gauche est à plat, bloquez la roue arrière droite.



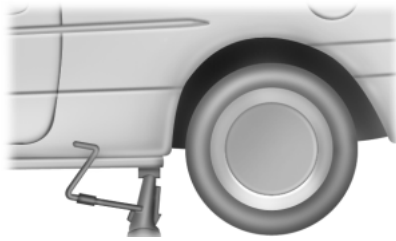
4. Retirez le démonte-roue, le pneu de secours et le cric.

5. Retirez le cache central de la roue. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.



6. Les points de levage du véhicule sont indiqués ici et sont identifiés par les triangles marqués sur le véhicule. Des renseignements détaillés sont indiqués sur l'étiquette d'avertissement jaune sur le cric.

**Nota :** Ne soulevez le véhicule qu'en plaçant le cric aux endroits spécifiés afin de ne pas endommager le véhicule.



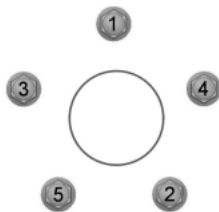
7. Placez le cric dans l'encoche la plus proche de la roue que vous devez changer. Tournez le levier de manoeuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit entièrement soulevée du sol.

8. Enlevez les écrous de roue au moyen du démonte-roue.

9. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la jante soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.

Lorsque la roue de secours temporaire est installée, les rondelles des écrous de roue ne semblent pas être au même niveau que la jante. Ceci n'est normal que si la roue de secours temporaire est utilisée.

10. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manoeuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



11. Retirez le cric et achevez de serrer les écrous de roue dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Serrez au couple indiqué dans la rubrique *Couples de serrage des écrous de roues* plus loin dans ce chapitre.

12. Rangez la roue à plat, le cache central de roue, le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.

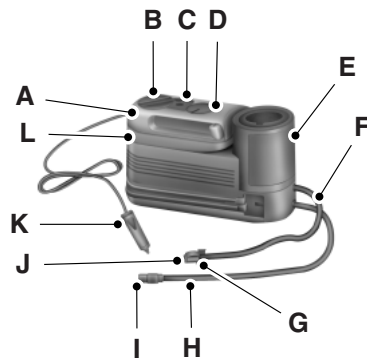
13. Enlevez les cales des roues.



**TROUSSE DE GONFLAGE DE SECOURS (SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**Nota :** Le produit d'obturation dans la trousse de gonflage de secours ne doit servir que pour un pneu. Consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir des contenants additionnels de produit d'obturation.

La trousse est située dans l'espace de rangement réservé au pneu de secours, dans le coffre arrière. La trousse comprend un compresseur pour regonfler le pneu et un contenant de produit d'obturation pour colmater la plupart des crevaisons causées par des clous ou autres objets similaires. Cette trousse de gonflage de secours vous permettra de parcourir jusqu'à 200 km (120 mi) à la vitesse maximale de 80 km/h (50 mi/h).



- A. Compresseur à air (à l'intérieur)
- B. Bouton de réglage
- C. Bouton En fonction/Hors fonction
- D. Manomètre
- E. Contenant de produit d'obturation
- F. Tuyau transparent de remplissage de produit d'obturation
- G. Tuyau de produit d'obturation – Adaptateur pour la soupape du pneu
- H. Outil à capuchon jaune
- I. Tuyau du compresseur à air
- J. Tuyau d'air – Adaptateur pour la soupape du pneu
- K. Fiche d'alimentation des accessoires
- L. Boîtier

**Généralités**

**AVERTISSEMENT** : Le non-respect de ces règles peut accroître les risques de perte de maîtrise du véhicule et de blessures graves ou mortelles.

**Nota** : Ne vous servez pas de la trousse de gonflage de secours si un pneu a été gravement endommagé en conduisant le véhicule avec un pneu insuffisamment gonflé. Cette trousse ne permet de réparer que les crevaisons de la bande de roulement du pneu.

Ne tentez pas de réparer des crevaisons dont la taille est supérieure à 6,4 mm (1/4 po) ou des dommages sur les flancs d'un pneu. Une telle réparation ne pourrait garantir l'étanchéité du pneu.

Une perte de pression d'air dans un pneu peut entraver ses performances. À cet effet :

- **Nota** : Ne conduisez pas le véhicule à plus de 80 km/h (50 mi).
- **Nota** : Ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Ne conduisez que jusqu'au concessionnaire Ford autorisé ou l'atelier de réparation de pneu le plus près pour faire inspecter votre pneu.
- Roulez prudemment et évitez de braquer trop brusquement.
- Contrôlez souvent la pression de gonflage du pneu réparé et s'il fuit, faites appel à une dépanneuse.
- Lisez les renseignements de la rubrique *Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours* pour utiliser la trousse de gonflage de secours et votre véhicule en toute sécurité.

**Conseils d'utilisation de la trousse de gonflage de secours**

Lisez les conseils suivants pour utiliser la trousse de gonflage de secours en toute sécurité :

- Avant d'utiliser la trousse de gonflage de secours, assurez-vous que le véhicule est rangé hors de la route et qu'il est suffisamment éloigné de la circulation. Allumez les clignotants de détresse.
- Serrez toujours le frein de stationnement pour éviter un déplacement inopiné du véhicule.
- Ne tentez pas d'extraire les objets du pneu, par exemple, un clou ou une vis.
- Lorsque vous utilisez la trousse de gonflage de secours, laissez le moteur tourner (seulement si le véhicule se trouve à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé) pour que le compresseur ne décharge pas la batterie.


- Ne laissez pas fonctionner le compresseur sans arrêt pendant plus de 15 minutes pour en prévenir la surchauffe.
- Ne laissez jamais la trousse de gonflage de secours sans surveillance lorsqu'elle est en fonction.
- Le produit d'obturation contient du latex. Assurez-vous de porter les gants sans latex fournis pour prévenir une réaction allergique.
- Maintenez la trousse de gonflage de secours hors de la portée des enfants.
- Utilisez uniquement la trousse de gonflage de secours lorsque la température ambiante se situe entre -30 °C et 70 °C (-22 °F et 158 °F).
- N'utilisez pas le produit d'obturation après la date de péremption. La date de péremption figure dans le coin inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. **Nota :** Vérifiez régulièrement la date de péremption sur le contenant de produit d'obturation et remplacez-le à tous les quatre ans.
- Ne laissez pas la trousse de gonflage de secours dans l'habitacle sans l'arrimer afin de prévenir les blessures en cas d'arrêt brusque ou de collision. Rangez toujours la trousse de gonflage de secours à l'endroit prévu à cet effet.
- Après l'utilisation du produit d'obturation, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.
- N'utilisez que le tuyau d'air noir lorsque vous gonflez un pneu ou d'autres objets. N'utilisez pas le tuyau transparent qui est exclusivement conçu pour le produit d'obturation.
- L'utilisation de la trousse de gonflage de secours pourrait causer une perturbation électrique lors de l'utilisation de la radio, du lecteur CD et du lecteur DVD.


#### **Marche à suivre à la suite d'une crevaison**

Une crevaison de la semelle du pneu peut être réparée en deux étapes à l'aide de la trousse de gonflage de secours :

- La première étape consiste à regonfler le pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur. Une fois votre pneu regonflé, vous devrez conduire le véhicule sur une courte distance (environ 6 km [4 mi]) pour répartir le produit d'obturation dans le pneu.
- Vous devrez ensuite vérifier la pression des pneus et la corriger au besoin en fonction de la pression de gonflage des pneus prescrite pour le véhicule.

### Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur

 **AVERTISSEMENT** : Ne demeurez pas directement au-dessus de la trousse de gonflage de secours pendant le gonflage du pneu. Si vous remarquez des bosses ou des déformations dans le flanc du pneu pendant le gonflage, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

 **AVERTISSEMENT** : Si le pneu ne se gonfle pas à la pression recommandée en moins de 15 minutes, arrêtez et faites appel au Service de dépannage.

#### Préparation

Stationnez le véhicule en lieu sûr, sur une surface de niveau à l'écart de la circulation. Allumez les clignotants de détresse. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur. Vérifiez si le pneu crevé est endommagé.

Le produit d'obturation contient du latex. Pour prévenir les réactions allergiques, portez les gants sans latex qui se trouvent dans la boîte des accessoires sous le boîtier de la trousse de gonflage de secours.

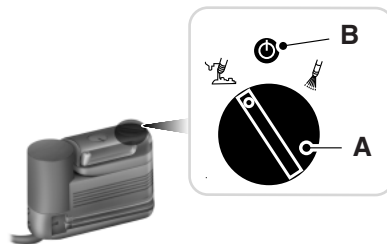
Ne retirez aucun corps étranger qui a crevé le pneu. Si le flanc du pneu est perforé, arrêtez le véhicule et faites appel au Service de dépannage.

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.
3. Retirez le capuchon du tuyau et fixez le connecteur en métal du tuyau au corps de valve en le tournant dans le sens horaire. Assurez-vous que la connexion est fermement établie.
4. Branchez le câble d'alimentation dans la prise de courant de 12 volts dans le véhicule.

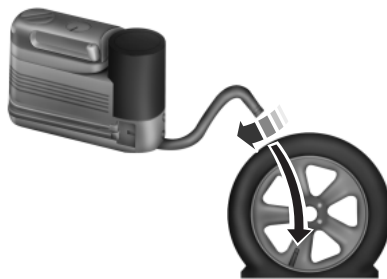


5. Retirez l'étiquette d'avertissement apposée sur le contenant et placez-la sur le dessus du tableau de bord ou au centre de la planche de bord.

6. **Nota :** Démarrez le moteur seulement si le véhicule est à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.



7. Poussez et tournez le cadran (A) dans le sens antihoraire en position d'application du produit d'obturation. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton de mise en fonction (B).



8. Gonflez le pneu à la pression indiquée sur l'étiquette des pneus apposée sur la porte du conducteur ou sur le montant de la porte du conducteur.

**Nota :** Lorsque le produit d'obturation est d'abord ajouté dans le pneu, le manomètre sur le compresseur peut indiquer une valeur supérieure; cela est normal et ne constitue pas une préoccupation. La pression chutera après environ 30 secondes de fonctionnement. La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir la lecture appropriée de pression du pneu.

9. Lorsque la pression recommandée pour le pneu est atteinte, mettez la trousse hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction, puis débranchez la trousse du corps de valve et de la prise de courant. Réinstallez le bouchon de valve sur le corps de valve, placez le bouchon du tuyau sur le connecteur en métal et placez la trousse à son emplacement de rangement.

10. **Nota** : Conduisez immédiatement et prudemment le véhicule sur 6 km (4 mi) pour uniformément répartir le produit d'obturation dans le pneu. Ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h).

**Nota** : Si vous ressentez des vibrations inhabituelles, si la conduite semble être perturbée ou si vous entendez un bruit en roulant, réduisez votre vitesse, rangez-vous en sécurité sur le bas-côté de la route et faites appel à une dépanneuse. **Nota** : Ne passez pas à la deuxième étape de cette opération.

11. Après 6 km (4 mi), arrêtez et vérifiez la pression du pneu. Consultez la rubrique *Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus*.

#### Deuxième étape : Vérification de la pression des pneus



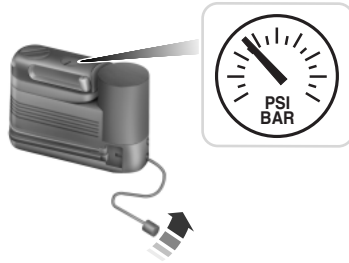
**AVERTISSEMENT** : Si vous avez suivi la procédure depuis la rubrique *Première étape : Regonflage du pneu au moyen du produit d'obturation et du compresseur*, que vous avez injecté du produit d'obturation dans le pneu et que la pression est inférieure à 1,4 bar (20 lb/po<sup>2</sup>), arrêtez et faites appel à un service de dépannage. Si la pression dans le pneu est supérieure à 1,4 bar (20 lb/po<sup>2</sup>), passez à l'étape suivante.



**AVERTISSEMENT** : Manipulez et débranchez soigneusement la prise de courant, car elle peut être chaude après l'utilisation.

Vérifiez la pression de vos pneus comme suit :

1. Enlevez le bouchon de valve du corps de valve.
2. Dégrafez le tuyau noir du côté du compresseur et fixez-le fermement au corps de la valve en le tournant dans le sens horaire.
3. Enfoncez et tournez le cadran dans le sens horaire en position de gonflage. Mettez la trousse en fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.



4. Gonflez le pneu à la pression recommandée inscrite sur l'étiquette apposée sur la porte du conducteur ou le montant de la porte.

**Nota :** La pression du pneu doit être vérifiée en laissant le compresseur hors fonction pour obtenir l'indication correcte de pression du pneu.

5. Mettez le compresseur hors fonction en appuyant sur le bouton en fonction/hors fonction.

6. Débranchez les tuyaux, réinstallez le bouchon de la soupape sur le pneu et rangez la trousse à l'endroit approprié.

#### **Marche à suivre à la suite de l'obturation réussie d'un pneu**

Après avoir utilisé la trousse de gonflage de secours pour étanchéifier votre pneu, vous devez remplacer le produit d'obturation et le tuyau transparent. Vous pouvez vous procurer le produit d'obturation et des pièces de rechange auprès d'un concessionnaire Ford autorisé ou d'un détaillant de pneus. Les contenants de produit d'obturation vides peuvent être jetés avec les ordures ménagères. Toutefois, les résidus liquides du produit d'obturation doivent être mis au rebut par votre concession Ford locale, par un détaillant de pneus ou conformément aux règlements locaux sur l'élimination des déchets.

**Nota :** Après avoir utilisé le produit d'obturation, ne roulez pas à plus de 80 km/h (50 mi/h) et ne parcourez pas plus de 200 km (120 mi). Le pneu étanchéifié doit être immédiatement inspecté.

**Nota :** Après l'utilisation du produit d'obturation, le système de surveillance de la pression des pneus et le corps de valve de la roue doivent être remplacés par un concessionnaire Ford autorisé.

Vous pouvez vérifier la pression des pneus à tout moment pendant les 200 km (120 mi) en effectuant la procédure de la *Deuxième étape* : *Vérification de la pression des pneus* décrite précédemment.

Retrait du contenant de produit d'obturation de la trousse de gonflage de secours :



1. Déroulez le tuyau transparent du boîtier du compresseur.



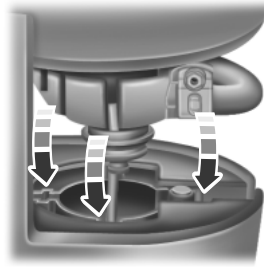
2. Repérez le bouchon jaune à l'extrémité du tuyau transparent.



3. En utilisant l'outil à bouchon jaune, appuyez sur la languette qui se trouve sur le boîtier du compresseur de la trousse de gonflage de secours tout en tirant sur le contenant de produit d'obturation.



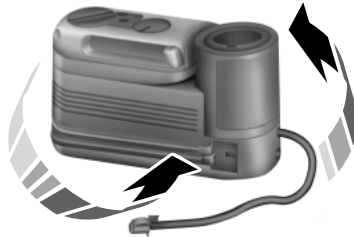
Installation du contenant de produit d'obturation sur la trousse de gonflage de secours :



1. Alignez le contenant de produit d'obturation avec le boîtier de la trousse de gonflage de secours.



2. Lorsque le contenant est aligné, logez-le en poussant légèrement vers le bas jusqu'à ce qu'un déclic retentisse.



3. Enroulez le tuyau transparent autour du boîtier du compresseur.

**Nota :** Si vous éprouvez des difficultés lors du retrait ou de l'installation du contenant de produit d'obturation, consultez votre concessionnaire Ford autorisé pour obtenir de l'aide.

Use By / Utiliser avant:

Assurez-vous de vérifier régulièrement la date de péremption indiquée sur le contenant de produit d'obturation. La date de péremption figure dans le coin

inférieur droit de l'étiquette apposée sur le contenant de produit d'obturation. Le contenant de produit d'obturation doit être remplacé tous les quatre ans.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue



**AVERTISSEMENT :** Pendant l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers logés sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces du moyeu, du tambour de frein ou du disque de frein qui entrent en contact avec la roue. Assurez-vous qu'aucune pièce de fixation du disque au moyeu ne perturbe les surfaces de montage de la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

Resserrez les écrous de roue au couple spécifié au plus tard 160 km (100 mi) après tout desserrage (tel que permutation, crevaison, dépose de la roue).

Dimensions de la douille et des boulons des écrous de roue	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	lb-pi	N•m
0,5 x 20	100	135

\* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Ford.



**Nota :** Vérifiez l'avant-trou et la surface de montage de la roue avant la pose. Retirez toute trace de corrosion visible ou de particules détachées.

**CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR**

<b>Moteur</b>	<b>Moteur V6 3,7 L</b>	<b>Moteur V8 5 L</b>
Cylindrée (po <sup>3</sup> )	227	302
Carburant requis	Indice d'octane minimal de 87	Indice d'octane minimal de 87
Ordre d'allumage	1-4-2-5-3-6	1-5-4-8-6-3-7-2
Système d'allumage	Bobine intégrée à la bougie	Bobine intégrée à la bougie
Écartement des électrodes	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)	1,25 à 1,35 mm (0,049 à 0,053 po)
Rapport volumétrique	10,5 à 1	11 à 1

Pour les exigences en octane de la Shelby GT500, consultez le *Supplément Shelby GT500*.

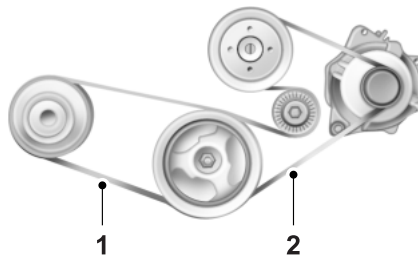
## 340 **Contenances et caractéristiques**

---

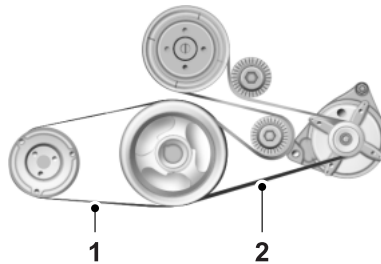
### **Cheminement de la courroie d'entraînement des accessoires du moteur**

1. La courroie d'entraînement courte se trouve sur la première gorge de poulie à proximité du moteur.
2. La courroie d'entraînement longue se trouve sur la deuxième gorge de poulie, éloignée du moteur.

#### **Moteur V6 3,7 L**



#### **Moteur V8 5 L**



**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES**

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Liquide de frein et liquide d'embrayage (selon l'équipement)	Entre les repères MIN et MAX du réservoir	Liquide de frein pour véhicule automobile haute performance DOT 3 ou 4 LV Motorcraft®	PM-1C (US), CPM1C (Canada) / WSS-M6C65-A1 ou PM-20 / WSS-M6C65-A2
Boureaux d'étanchéité des portes	—	Lubrifiant aux silicones	XL-6 / ESR-M13P4-A
Serrure de porte, fermeture de capot, fermeture auxiliaire de capot, supports de gâche, glissières de siège et charnière de trappe de carburant	—	Graisse multiusage	Motorcraft® XL-5 (aérosol) ou CRCA® SL3151 / WSS-M1C93-B
Liquide de refroidissement <sup>3</sup>	11,7 L (12,4 ptes) (moteur 3,7 L)	Antigel ou liquide de refroidissement prédilué de couleur orange Motorcraft®	<ul style="list-style-type: none"> <li>• VC-3DIL-B (États-Unis)</li> <li>• CVC-3DIL-B (Canada) / WSS-M97B44-D2</li> </ul>
	12,3 L (13 ptes) (moteur 5 L)		
	14,4 L (15,2 ptes) (Moteur 5 L avec ensemble Piste)		

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile moteur sans ensemble Piste <sup>6</sup>	5,7 L (6 ptes) (moteur 3,7 L)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Huile moteur semi-synthétique de première qualité SAE 5W-20 Motorcraft® (États-Unis)</li> <li>• Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® (États-Unis)</li> <li>• Huile moteur de la plus haute qualité SAE 5W-20 Motorcraft® (Canada)</li> <li>• Huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-20 Motorcraft® (Canada)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• XO-5W20-QSP (États-Unis)</li> <li>• XO-5W20-QFS (États-Unis)</li> <li>• CXO-5W20-LSP12 (Canada)</li> <li>• CXO-5W20-LFS12 (Canada) / WSS-M2C945-A avec étiquette d'homologation de l'API</li> </ul>
	7,6 L (8 ptes) (moteur 5 L)	Huile moteur entièrement synthétique Motorcraft® SAE 5W-50	XO-5W50-QGT / WSS-M2C931-B avec étiquette d'homologation de l'API
Huile moteur avec ensemble Piste <sup>7</sup>	7,6 L (8 ptes) (moteur 5 L)	Dégrippant et lubrifiant Motorcraft® pour serrures	XL-1 / Aucune
Barillets de serrure	—	Huile synthétique Motorcraft® SAE 75W-140 pour pont arrière	XY-75W140-QL / WSP-M2C192-A
Huile pour pont arrière <sup>1</sup>	1,9 L (4,0 ptes)		

Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
Huile pour boîte de vitesses automatique <sup>2,4</sup>	11,2 L (11,9 ptes)	Motorcraft® Huile pour boîte de vitesses automatique MERCORCON® LV	XT-10-QLV/ MERCORCON® LV
Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 3,7 L) <sup>5</sup>	2,6 L (2,7 ptes)	Huile pour boîte de vitesses – embrayage à deux disques Motorcraft®	XT-11-QDC / WSS-M2C200-D2
Huile pour boîte de vitesses manuelle (moteur 5 L) <sup>5</sup>			
Liquide lave-glace	Remplissez selon les recommandations	Concentré de liquide lave-glace de haute qualité Motorcraft® (États-Unis) Lave-glace de haute qualité (Canada)	ZC-32-A (États-Unis) CXC-37-(A, B, D et F) (Canada) / WSB-M8B16-A2/- -
Réservoir de carburant	60,6 L (16,0 gal)	—	—

<sup>4</sup> Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 ou un équivalent conforme à la norme Ford EST-M2C118-A pour le remplissage complet des ponts à glissement limité ou des ponts TORSEN®.

Les ponts arrière Ford ont été remplis à l'usine d'une huile synthétique pour pont arrière ne devant jamais être changée, à moins que le pont n'ait été immergé dans l'eau.

Si vous soumettez votre véhicule à un usage à haute vitesse ou en compétition, l'huile pour pont et le modificateur de friction doivent être remplacés après la première heure de conduite à haute vitesse ou si le véhicule est utilisé sur piste ou pour la compétition. Après ce remplacement initial, l'huile pour pont et le modificateur de friction doivent être remplacés toutes les 12 heures (dans ces conditions).



Élément	Contenance	Désignation Ford ou équivalent	Numéro de pièce Ford / Norme Ford
<p><sup>2</sup>Seule de l'huile MERCON® LV doit être ajoutée aux boîtes de vitesses automatiques qui nécessitent de l'huile MERCON® LV. Consultez le <i>Calendrier d'entretien périodique</i> pour connaître les intervalles d'entretien appropriés. L'utilisation d'une huile autre que celle recommandée peut endommager la boîte de vitesses.</p>			
<p><sup>3</sup>Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule.</p>			
<p><sup>4</sup>Contenance approximative à sec, refroidisseur et canalisations compris. Le niveau d'huile devrait être vérifié par un concessionnaire autorisé.</p>			
<p><sup>5</sup>La contenance est traitée à la rubrique <i>Vérification et ajout d'huile pour boîte de vitesses manuelle</i> dans ce chapitre.</p>			
<p><sup>6</sup>L'utilisation d'une huile moteur synthétique ou d'un mélange d'huile synthétique n'est pas obligatoire. L'huile moteur utilisée doit seulement répondre aux exigences de la norme WSS-M2C945-A de Ford et de l'étiquette d'homologation de l'API. Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des économies de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur. L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur; un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.</p>			
<p><sup>7</sup>Votre moteur a été conçu pour être utilisé avec de l'huile moteur de Ford, qui offre des gains en économie de carburant tout en maintenant la durabilité de votre moteur. L'utilisation d'huiles autres que celle prescrite peut entraîner des périodes plus longues de lancement du moteur, un rendement réduit du moteur, une augmentation de carburant et des niveaux d'émission accrus.</p>			

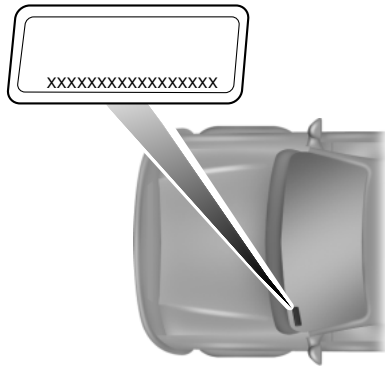
**PIÈCES DE RECHANGE MOTORCRAFT**

<b>Composant</b>	<b>Moteur V6 3,7 L</b>	<b>Moteur V8 5 L</b>
Élément de filtre à air	FA-1897	FA-1897
Batterie	BXT-96R-590	BXT-96R-590
Filtre à huile	FL-500-S	FL-500-S
Bougies <sup>1</sup>	SP520	SP519
Filtre à air d'habitacle	FP53	FP53
Balai d'essuie-glace de pare-brise	WW-2201-PF (côté conducteur) WW-2001-PF (côté passager)	

<sup>1</sup> Adressez-vous à votre concessionnaire autorisé pour faire remplacer les bougies. Consultez le *Calendrier d'entretien périodique* pour connaître les intervalles appropriés de remplacement des bougies.

**Les bougies de remplacement, qu'elles soient de marque Motorcraft® ou autre, doivent être conformes à la norme Ford concernant les matériaux et spécifications pour votre véhicule. La garantie risque d'être annulée en cas de dommages au moteur si ces bougies ne sont pas utilisées.**

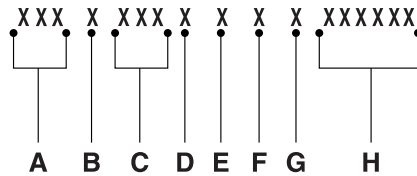
**NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE**



Le numéro d'identification du véhicule se trouve sur le tableau de bord, du côté du conducteur.

Veillez noter que la mention XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule dans le graphique.

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) comprend les renseignements suivants :



A. Identification de constructeur mondial

B. Circuit de freinage / PTAC (poids total autorisé en charge) / dispositif de retenue et leur emplacement

C. Fabrication, gamme de véhicules, série, type de carrosserie

D. Type de moteur

E. Chiffre de contrôle

F. Année-modèle

G. Usine de montage

H. Numéro de série de production.


**ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION DU VÉHICULE**

**MFD. BY FORD MOTOR CO.**

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG  
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB  
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH  
 XXXX/XXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXX TIRES  
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS  
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX  
 TYPE: XXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO:  
 WB<sup>1</sup> INT TR<sup>1</sup> TP/PS<sup>1</sup> R<sup>1</sup> AXLE<sup>1</sup> TR SPR<sup>1</sup> XXXXX  
 XXX XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation de sécurité et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation de sécurité sera apposée sur le pied de charnière de porte, le montant de verrou de porte ou le rebord de porte qui rejoint le montant de verrou de porte, près du siège du conducteur.


**DÉSIGNATION DES CODES DE BOÎTE DE VITESSES**

**MFD. BY FORD MOTOR CO.**

DATE: XX/XX GVWR: XXXXXLB/ XXXXXKG  
 FRONT GAWR: XXXXL REAR GAWR: XXXXLB  
 XXXXKG WITH XXXXKG WITH  
 XXXX/XXXXXXX TIRES XXXX/XXXXXXX TIRES  
 XXXX.XX RIMS XXXX.XX RIMS  
 AT XXX kPa/XX PSI COLD AT XXX kPa/XX PSI COLD

THIS VEHICLE CONFORMS TO ALL APPLICABLE FEDERAL MOTOR VEHICLE SAFETY STANDARDS IN EFFECT ON THE DATE OF MANUFACTURE SHOWN ABOVE.

VIN: XXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXX  
 TYPE: XXX XXXXX



EXT PNT: XX RC: XX DSO:  
 WB<sup>1</sup> INT TR<sup>1</sup> TP/PS<sup>1</sup> R<sup>1</sup> AXLE<sup>1</sup> TR SPR<sup>1</sup> XXXXX  
 XXX XX X XX X XX XXX

XXXXXXXXXXXXX XX XXXX-XXXXXX-XX

Le code de la boîte de vitesses se trouve sur l'étiquette d'homologation de sécurité du véhicule. Le tableau suivant indique la boîte de vitesses qui correspond à chaque code.

Désignation	Code
Boîte de vitesses manuelle à six rapports (MT82)	X
Boîte de vitesses automatique à six rapports (6R80)	3

**ACCESSOIRES**

Pour obtenir une liste complète des accessoires disponibles pour votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire ou visiter notre boutique d'achat en ligne à l'adresse suivante :

**Accessories.Ford.com** (États-Unis seulement).

Les accessoires personnalisés Ford sont disponibles auprès de votre concessionnaire Ford local ou Ford du Canada. Pendant la période de garantie, Ford réparera ou remplacera tout accessoire personnalisé Ford, installé comme il se doit par le concessionnaire, qui présenterait une défectuosité liée aux matériaux fournis en usine ou à la main-d'œuvre, ainsi que tout composant endommagé par des accessoires défectueux.

Les accessoires sont garantis selon la modalité qui vous avantage le plus :

- 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) (selon la première échéance), ou
- la portion restante de votre Garantie limitée de véhicule neuf.

Adressez-vous à votre concessionnaire pour obtenir tous les détails ainsi qu'une copie du document de garantie.

**Apparence extérieure**

- Déфлекteurs de glace de custode
- Bandes graphiques
- Becquets arrière
- Pare-boue
- Antibrouillards
- Déфлекteurs de glaces latérales
- Roues
- Graphiques personnalisés\*
- Prises d'air latérales
- Housse pour capote\*

**Apparence intérieure**

- Tapis
- Pédales sport
- Système de rangement flexible de pare-soleil (distributeur de papier-mouchoir, range-tout, rangement pour disques compacts)
- Rétroviseur à électrochrome avec compas et température
- Pommeau de levier de vitesse lumineux\*
- Sièges intérieurs avec garniture en cuir\*
- Système audiovisuel arrière\*

**Style de vie**

- Cendrier amovible / ensemble fumeur
- Organismes de chargement souples
- Filet d'arrimage
- Protectors d'aire de chargement

**Tranquillité d'esprit**

- Système de démarrage à distance
- Systèmes de sécurité du véhicule
- Antivol de jantes
- Système d'aide au stationnement monté sur le pare-chocs\*
- Housses intégrales pour le véhicule
- Clavier d'entrée sans clé
- Bouchon de carburant verrouillable

\*Les accessoires sous licence Ford sont garantis par la garantie de fabricant d'accessoires. Les accessoires sous licence Ford sont entièrement conçus et créés par le fabricant d'accessoires et n'ont pas été conçus ou testés selon les exigences d'ingénierie de Ford Motor Company. Communiquez avec votre concessionnaire Ford pour obtenir les détails sur la garantie limitée du fabricant ou, dans le cas des accessoires sous licence Ford, pour obtenir une copie de la garantie limitée du produit offerte par le fabricant d'accessoires.

Pour tirer un rendement optimal de votre véhicule, considérez les renseignements suivants lorsque vous y ajoutez des accessoires ou de l'équipement :

- Si vous transportez des passagers ou des bagages, et si vous ajoutez des accessoires ou de l'équipement à votre véhicule, ne dépassez jamais le poids total autorisé en charge ou le poids maximal autorisé à l'essieu avant ou arrière. Ces poids sont indiqués par leur sigle français (PTAC ou PMAE) ou leur sigle anglais (GVWR ou GAWR) sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Consultez votre concessionnaire autorisé pour obtenir des renseignements supplémentaires à ce sujet.

- Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, la « Federal Communications Commission » (FCC) réglementent l'utilisation des appareils de communication mobiles, tels qu'émetteurs-récepteurs radio, téléphones et alarmes antivol, qui comportent des émetteurs radio. Si vous équipez votre véhicule d'un appareil de ce type, celui-ci doit être conforme à la réglementation du CRTC ou de la FCC et doit être installé uniquement par un technicien qualifié.
- S'ils ne sont pas conçus pour un usage automobile, les appareils de communication mobiles peuvent nuire au bon fonctionnement de votre véhicule.
- Pour éviter de causer des interférences avec les autres fonctions du véhicule, comme les freins antiblocage, les utilisateurs de radio amateur installant une radio et des antennes sur leur véhicule ne doivent jamais placer les antennes de la radio amateur près du capot côté conducteur.
- Les accessoires et les composants électriques ou électroniques personnalisés non conçus par Ford ajoutés au véhicule par le propriétaire ou le concessionnaire autorisé peuvent nuire au rendement et à la durée de vie utile de la batterie et peuvent également compromettre le rendement d'autres circuits électriques dans le véhicule.

**PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD  
(E.-U. SEULEMENT)**

Plus de 32 millions de propriétaires de véhicules Ford et Lincoln ont découvert les énormes avantages de la protection du PEP de Ford. Il s'agit du seul programme d'entretien prolongé appuyé par Ford Motor Company, car il offre une protection rassurante qui va au-delà de celle offerte par la garantie limitée de véhicule neuf.

***Plus de 500 composants du véhicule sont couverts***

Il existe quatre programmes d'entretien prolongé de véhicule neuf. Chacun offre des couvertures différentes. Communiquez avec votre concessionnaire pour obtenir des précisions.

**PremiumCare** – Notre couverture la plus complète. Couvrant plus de 500 composants, ce programme est tellement complet qu'on ne discute généralement avec le client que de ce qui n'est pas couvert!

**ExtraCare** – 113 composants couverts, dont de nombreux éléments à la fine pointe de la technologie.

**BaseCare** – 84 composants couverts.

**PowertrainCare** – 29 composants essentiels couverts.

**Le programme Ford ESP est honoré par tous les concessionnaires Ford et Lincoln des États-Unis et du Canada.** C'est le seul programme d'entretien prolongé autorisé et pris en charge par Ford Motor Company. Vous avez donc droit à ce qui suit :

- un service fiable et de qualité partout où vous allez
- **des techniciens formés en usine**
- **des pièces homologuées par Ford utilisées lors de chaque réparation couverte**

***Remboursement de la voiture de location***

**Si votre véhicule reste à l'atelier jusqu'au lendemain pour des réparations sous garantie,** vous êtes admissible à la couverture du véhicule de location, ce qui comprend les réparations effectuées en vertu de la garantie pare-chocs à pare-chocs et les rappels du constructeur.

***Garantie transférable***

Si vous vendez votre véhicule avant la date d'expiration de votre PEP de Ford, vous pouvez céder toute partie restante de la garantie au nouveau propriétaire. Ainsi, lorsque vous serez prêt à vendre, vos acheteurs potentiels seront rassurés et seront plus portés à acheter votre véhicule. Le PEP de Ford peut augmenter la valeur de revente!



## 352 Programme d'entretien prolongé Ford

---

De plus, **un service de dépannage jour et nuit exclusif est offert**, qui comprend :

- le remorquage, le remplacement d'un pneu à plat et les démarrages-secours;
- l'assistance en cas de panne d'essence et le service de déverrouillage des portes;
- le remboursement des frais de voyage afférents à l'hébergement, aux repas et aux véhicules de location;
- l'assistance destination en ce qui concerne les services de taxi et de navette, la couverture du véhicule de location et le transport d'urgence.

### ***Le PEP de Ford devient vite rentable***

Une seule dépense : Le prix des pièces et de la main-d'œuvre peut facilement dépasser le prix de votre contrat d'entretien PEP de Ford. Avec le PEP de Ford, vous minimisez les risques de coûts de réparation imprévus, lesquels sont toujours à la hausse.

### ***Ne payez plus le prix à la hausse de l'entretien adéquat de votre véhicule!***

Le PEP de Ford offre également le programme d'entretien Premium qui couvre les éléments **dont l'usure est fréquente**.

Cette couverture est comprise dans le prix, alors vous n'avez plus à vous soucier du prix de l'entretien de votre véhicule. Le programme couvre les inspections périodiques et de routine, l'entretien préventif et le remplacement des composants qui doivent être entretenus périodiquement en raison d'une **usure normale** :

- |  |   |
|--|---|
| • <b>Balais d'essuie-glaces</b>                  | • <b>Plaquettes et garnitures de freins</b> |
| • <b>Bougies d'allumage (sauf en Californie)</b> | • <b>Amortisseurs</b>                       |
| • <b>Disque d'embrayage</b>                      | • <b>Courroies et flexibles</b>             |

Communiquez avec votre concessionnaire Ford ou Lincoln dès aujourd'hui pour prendre un rendez-vous et obtenir un programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui conviendra à vos besoins ainsi qu'à votre budget.

***Options de financement sans intérêt offertes***

Profitez de notre plan de versement partiel, un seul paiement de 10 % vous permettra de bénéficier d'une occasion unique sans frais et sans intérêts.

**Protégez-vous contre la hausse des coûts de réparation en souscrivant au programme d'entretien prolongé Ford.**

Pour en savoir plus, appelez nos spécialistes du programme ESP Ford au 1 800 367-3377, et n'oubliez pas de vous renseigner sur nos offres de paiement sans intérêt, qui vous permettent de bénéficier de la sécurité et des avantages du programme ESP Ford tout en échelonnant vos paiements. Vous êtes approuvé d'avance sans aucune vérification de crédit, ni aucune complication!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir votre nom, votre adresse, votre ville, votre province et votre code postal à l'adresse :

Ford ESP  
P.O. Box 8072  
Royal Oak, MI 48068-9933

**PROGRAMMES D'ENTRETIEN PROLONGÉ (PEP) FORD  
(CANADA SEULEMENT)**

Vous pouvez obtenir une protection supplémentaire pour votre véhicule en achetant un Programme d'entretien prolongé (PEP) Ford. Le Programme d'entretien prolongé Ford est le seul contrat d'entretien appuyé par Ford du Canada Limitée. Selon le programme choisi, le PEP Ford offre des avantages tels que :

- remboursement de locations;
- couverture de certaines pièces d'entretien et d'usure;
- protection contre le coût des réparations après expiration de votre Garantie limitée de véhicule neuf;
- avantages de l'Assistance dépannage.

Il existe différents PEP Ford offrant diverses combinaisons de temps, de kilométrage et de franchise. Chaque programme a ses particularités propres, conçues pour répondre aux différents besoins des conducteurs, y compris le remboursement des frais de remorquage et de location.

## 354 Programme d'entretien prolongé Ford

---

Lorsque vous achetez le Programme d'entretien prolongé Ford, vous obtenez la tranquillité d'esprit partout au Canada et aux États-Unis, grâce au réseau de concessionnaires de Ford Motor Company participants. L'entretien en vertu du Programme Protection-entretien Lincoln peut être effectué chez tout concessionnaire autorisé Lincoln.

**Nota :** Les réparations effectuées à l'extérieur du Canada et des États-Unis ne sont pas couvertes par le PEP Ford.

Ces renseignements peuvent être modifiés sans préavis.

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez votre concessionnaire local Ford du Canada ou visitez le [www.ford.ca](http://www.ford.ca) pour trouver le Programme d'entretien prolongé personnalisé de Ford qui vous convient.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'ENTRETIEN****Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule?**

Si vous suivez attentivement le calendrier d'entretien, vous vous éviterez de coûteuses réparations pouvant être causées par la négligence ou un entretien inadéquat. Vous pourrez en outre vous assurer ainsi d'une meilleure valeur de revente ou d'échange de votre véhicule. Conservez tous les reçus des services d'entretien exécutés sur votre véhicule.

Les intervalles d'entretien périodiques pour votre véhicule ont été établis en fonction d'essais rigoureux. Il est important d'effectuer l'entretien de votre véhicule aux intervalles appropriés. Ces intervalles ont deux objectifs : le premier est de maintenir la fiabilité de votre véhicule et le deuxième est de minimiser les coûts de propriété du véhicule.

Il incombe au propriétaire de s'assurer que l'entretien périodique est effectué et que les pièces utilisées sont conformes aux normes décrites dans le chapitre *Contenances et caractéristiques*. Le non-respect de l'entretien périodique annule la garantie sur les pièces touchées par un manque d'entretien.

**Pourquoi assurer l'entretien de votre véhicule chez votre concessionnaire?*****Techniciens formés en usine***

Les techniciens participent à des programmes de formation approfondie parrainés par l'usine qui les aident à devenir des experts sur le fonctionnement de votre véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur la formation et les accréditations qu'ont reçues ses techniciens.

***Pièces de remplacement Ford et Motorcraft® d'origine***

Les concessionnaires gardent en stock des pièces de rechange de marque Ford et Motorcraft® ainsi que des pièces remises à neuf homologuées par Ford. Ces pièces rencontrent ou dépassent les spécifications de Ford Motor Company. Les pièces d'entretien installées chez votre concessionnaire sont couvertes par une garantie nationale limitée de 12 mois ou 20 000 km (12 000 mi) sur les pièces et la main-d'œuvre. Si vous n'utilisez pas des pièces homologuées par Ford, elles pourraient ne pas être conformes aux normes de Ford et, selon la pièce, elle pourrait ne pas être conforme aux normes d'émissions.

**Commodité**

Plusieurs concessionnaires proposent des horaires prolongés en soirée ou le samedi afin de mieux vous accommoder et de vous offrir un emplacement pour l'entretien et vos achats. Ils peuvent effectuer tous les services requis sur votre véhicule, que ce soit un entretien général ou des réparations à la suite d'une collision.

**Nota :** Les horaires prolongés ou les ateliers de réparation de carrosserie et de peinture ne sont pas offerts par tous les concessionnaires. Consultez votre concessionnaire pour obtenir les détails.

**Protégez votre investissement**

Un bon entretien est synonyme d'investissement, et ses dividendes sont : la fiabilité, la durabilité et la valeur de revente. Pour maintenir un rendement optimal de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution, il est essentiel d'effectuer l'entretien périodique aux intervalles recommandés.

Votre véhicule est muni d'un indicateur de durée d'huile Intelligent Oil Life Monitor® (IOLM) qui affiche un message sur l'écran d'information à l'intervalle d'entretien de vidange d'huile approprié; cet intervalle peut atteindre un an ou 16 000 km (10 000 mi). Lorsque le message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE apparaît à l'afficheur multimessage, il est temps de changer l'huile; la vidange d'huile doit être faite dans les deux semaines ou 800 km (500 mi) suivant l'apparition du message HUILE DU MOTEUR VIDANGE NÉCESSAIRE ou VIDANGE HUILE REQUISE. L'indicateur Intelligent Oil Life Monitor® doit être remis à l'état initial après chaque vidange d'huile; consultez le chapitre *Tableau de bord*.

Si votre afficheur multimessage est remis à l'état initial prématurément ou devient inopérant, vous devez vidanger l'huile six mois ou 8 000 km (5 000 mi) après votre dernière vidange d'huile. Ne dépassez jamais un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles de vidange d'huile.

**Nota :** La Shelby® GT500® n'est pas équipée du système IOLM (Intelligent Oil Life Monitor); consultez votre supplément *Shelby GT500* pour les intervalles de vidange d'huile.

Votre véhicule est très perfectionné et construit avec de multiples systèmes performants et complexes. Tous les constructeurs mettent ces systèmes au point selon divers critères de performance et différentes spécifications. C'est pourquoi il est important de vous fier à votre concessionnaire pour effectuer les diagnostics et les réparations appropriés sur votre véhicule.

Ford insiste sur l'utilisation de pièces d'origine pour l'entretien de votre véhicule. Si des pièces autres que des pièces Ford, Motorcraft® ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Ford en ce qui a trait au rendement et à la durabilité. C'est au propriétaire qu'incombe la responsabilité de déterminer l'équivalence de telles pièces. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie, veuillez consulter votre *Guide de garantie*.

Ford recommande fortement de n'utiliser que des pièces de rechange Ford et Motorcraft® d'origine ou des pièces remises à neuf approuvées par Ford, car ces pièces sont conçues pour votre véhicule.

#### **Produits chimiques et additifs**

Ford Motor Company recommande les produits chimiques et les additifs qui sont répertoriés dans le Manuel du propriétaire et dans le manuel de réparation Ford. Les produits chimiques ou additifs supplémentaires non approuvés par Ford ne sont pas recommandés pour l'entretien régulier. Veuillez consulter les renseignements sur votre garantie.

#### **Huiles, liquides et rinçage**

Dans de nombreux cas, la décoloration d'un liquide est une caractéristique normale de fonctionnement et n'indique pas nécessairement un problème ou n'impose pas le remplacement du liquide. Toutefois, lorsqu'une décoloration indique également une condition de surchauffe ou de contamination par des matières étrangères, le véhicule doit être inspecté immédiatement par des experts qualifiés, tels que les techniciens formés en usine de votre établissement concessionnaire. Les huiles et les liquides de votre véhicule doivent être remplacés aux intervalles prescrits ou au moment d'une réparation. Le rinçage est une méthode efficace pour le remplacement des liquides de plusieurs sous-systèmes du véhicule durant l'entretien périodique. Il est important que les systèmes soient rincés en utilisant uniquement un liquide neuf et identique à celui utilisé pour le remplissage et le fonctionnement du système, ou en utilisant un produit chimique de rinçage approuvé par Ford.

**Vérifications et procédures d'entretien par le propriétaire**

Certaines vérifications et inspections d'entretien de base doivent être effectuées chaque mois ou tous les six mois.

<b>Tous les mois</b>
Niveau d'huile moteur.
Fonctionnement de tous les feux et phares et de toutes les lampes intérieures.
L'usure et la pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours).
Niveau de liquide lave-glace.
<b>Tous les six mois</b>
Connexions de batterie. Nettoyez au besoin.
Orifices de drainage des portes et de la carrosserie obstrués. Nettoyez au besoin.
Niveau de liquide du circuit de refroidissement et concentration du liquide de refroidissement.
Usure des joints d'étanchéité de porte. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement correct des charnières, fermetures et serrures extérieures. Lubrifiez au besoin.
Fonctionnement adéquat du frein de stationnement.
Usure et fonctionnement adéquat des ceintures de sécurité et des verrous de siège.
Fonctionnement des témoins de sécurité (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité).
Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces. Nettoyez ou remplacez au besoin des balais.

**Inspection multipoint**

Afin de maintenir votre véhicule en bon état de fonctionnement, il est important de faire vérifier les systèmes de votre véhicule régulièrement. Cela peut aider à déterminer tout problème potentiel avant qu'il ne survienne. Ford recommande d'effectuer l'inspection multipoint suivante à chaque entretien périodique pour vous assurer que votre véhicule fonctionne comme il se doit.

<b>Inspection multipoint</b>	
Courroie(s) d'entraînement des accessoires	Soufflets pare-poussière de demi-arbre
Rendement de la batterie	Fonctionnement de l'avertisseur sonore
Fonctionnement de l'embrayage (selon l'équipement)	Radiateur, refroidisseur et flexibles du réchauffeur et du système de climatisation
Filtre à air du moteur	Éléments de suspension (fuites ou dommages)
Échappement	Direction et timonerie
Éclairage extérieur et fonctionnement du système de feux de détresse	Usure et pression correcte des pneus (y compris le pneu de secours)**
Niveaux de liquide* ; remplissez au besoin	Fissures, gravillonnages et piqûres au pare-brise
Présence de fuites d'huile et de liquides	Fonctionnement du lave-glace et des essuie-glaces

\*Freins, vase d'expansion, boîte de vitesses manuelle, boîte de vitesses automatique et lave-glace.

\*\*Si votre véhicule est équipé d'une trousse de gonflage de secours, vérifiez la date d'expiration du scellant anticrevaison, indiquée sur la cartouche. Remplacez au besoin.

Assurez-vous de demander au conseiller technique de l'établissement concessionnaire ou au technicien des renseignements à propos de l'inspection multipoint du véhicule. Il s'agit d'une procédure exhaustive pour l'inspection de votre véhicule. Votre liste de vérification vous fournit des indications immédiates sur l'état général de votre véhicule. Vous saurez ce qui a été vérifié, ce qui est en bon état, ainsi que les éléments qui nécessiteront une réparation future ou qui demandent une attention immédiate. L'inspection multipoint est la façon idéale d'assurer que votre véhicule fonctionnera comme il se doit.



GENUINE  
PARTS & SERVICE

Member's Member id:  
Member's Serial # Balance

Multi-Point Inspection Report Card as Recommended by Ford Motor Company

**Name:** \_\_\_\_\_

**Today's Date:** \_\_\_\_\_

**State Inspection Month:** \_\_\_\_\_

**Home Address:** \_\_\_\_\_

**Home/Work/Year:** \_\_\_\_\_

**Phone:** \_\_\_\_\_

**Vehicle Make/Model/Year:** \_\_\_\_\_

**Color:** \_\_\_\_\_

**Stock #:** \_\_\_\_\_

SCHEDULED MAINTENANCE	THINGS TO CHECK FOR SERVICES ON THIS VISIT
<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Oil Filter
<input type="checkbox"/> Engine Air Filter	<input type="checkbox"/> Spark Plugs
<input type="checkbox"/> Engine Coolant	<input type="checkbox"/> Tire Rotation
<input type="checkbox"/> Fuel Filter	<input type="checkbox"/> Transmission Filter
<input type="checkbox"/> Oil Change	<input type="checkbox"/> Transmission Fluid

\*This is only a partial list of vehicle maintenance items and is NOT all-inclusive. Please consult your Owner's Manual or visit [www.fordcanada.com](http://www.fordcanada.com) for vehicle specific maintenance requirements.

CHECK FLUID LEVELS AND FILL	CHECKS
<input type="checkbox"/> Oil and/or fluid leaks	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Coolant	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Brake Fluid	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Power Steering	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Windshield Washer	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Windshield Washer	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Windshield Washer	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Windshield Washer	<input type="checkbox"/>

BATTERY	CHECKS
<b>State of Health</b>	<input type="checkbox"/> Condition OK
<input type="checkbox"/> State of Health	<input type="checkbox"/> Condition OK
<input type="checkbox"/> State of Health	<input type="checkbox"/> Condition OK
<input type="checkbox"/> State of Health	<input type="checkbox"/> Condition OK

EXTERIOR BODY	CHECKS
<input type="checkbox"/> No exterior body damage or defects	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No exterior body damage or defects	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No exterior body damage or defects	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No exterior body damage or defects	<input type="checkbox"/>

BRAKE LINES	CHECKS
<input type="checkbox"/> No leaks or damage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No leaks or damage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No leaks or damage	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> No leaks or damage	<input type="checkbox"/>

TIRE TREAD	CHECKS
<input type="checkbox"/> Tread Depth	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tread Depth	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tread Depth	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tread Depth	<input type="checkbox"/>

TIRE WEAR INDICATORS	CHECKS
<input type="checkbox"/> Alignment check needed	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Wheel balance needed	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tire repair needed	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Tire repair needed	<input type="checkbox"/>

STEERING	CHECKS
<input type="checkbox"/> Steering wheel vibration	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Steering wheel vibration	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Steering wheel vibration	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Steering wheel vibration	<input type="checkbox"/>

LIGHTS	CHECKS
<input type="checkbox"/> Headlights	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Headlights	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Headlights	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Headlights	<input type="checkbox"/>

**Comments:** \_\_\_\_\_

**Service Advisor:** \_\_\_\_\_ **Customer's Signature:** \_\_\_\_\_

**Technician:** \_\_\_\_\_ **Customer Copy** 12-XXXXXXXX

**ENTRETIEN PÉRIODIQUE NORMAL ET JOURNAL D'ENTRETIEN****Indicateur de durée d'huile intelligent (Intelligent Oil Life Monitor®) – Moteurs 3,7 L et 5 L**

Votre véhicule est équipé d'un système de contrôle d'huile Intelligent Oil-Life Monitor® qui détermine quand l'huile moteur doit être remplacée en fonction des conditions d'utilisation de votre véhicule. En utilisant plusieurs facteurs importants lors de ses calculs, le système contribue à réduire les coûts associés à l'utilisation de votre véhicule et à diminuer les déchets écologiques en même temps. Ceci signifie qu'il n'est pas nécessaire de vous souvenir de vidanger l'huile en fonction d'un kilométrage indiqué dans le calendrier périodique. Le véhicule vous avertit lorsqu'une vidange d'huile est nécessaire en affichant le message VIDANGE HUILE REQUISE sur l'écran d'information. Le tableau suivant présente des exemples d'utilisation de véhicule et de leur impact sur les intervalles de vidange d'huile moteur; il est fourni à titre de référence seulement. La fréquence des vidange d'huile moteur dépend de plusieurs facteurs et augmente généralement avec la sévérité de l'usage.

**Nota :** L'écran d'information de la Shelby® GT500® N'est PAS équipé de cette fonction. Consultez le supplément de la *Shelby GT500* pour connaître les intervalles d'entretien de vidange d'huile.

<b>Quand prévoir le message VIDANGE D'HUILE REQUISE</b>	
<b>Km (mi)</b>	<b>Utilisation de véhicule et exemples</b>
12 000-16 000 (7 500-10 000)	<b>Normale</b>
	– Trajets quotidiens normaux avec conduite sur autoroute – Chargement ou remorquage nul ou modéré – Routes plates à moyennement accidentées – Pas de fonctionnement prolongé au ralenti
8 000-11 999 (5 000-7 499)	<b>Sévère</b>
	– Chargement ou remorquage modéré à lourd – Routes de montagne ou conduite hors route – Fonctionnement prolongé au ralenti – Fonctionnement prolongé à haute température ou à froid
4 000-7 999 (3 000-4 999)	<b>Extrême</b>
	– Chargement ou remorquage maximum – Fonctionnement à températures extrêmes hautes ou basses

Entretien périodique normal*	
À chaque intervalle de vidange d'huile indiqué sur l'afficheur	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.**
	Faites la permutation des pneus, inspectez l'usure des pneus et mesurez la profondeur de la chape.
	Effectuez l'inspection multipoint (conseillé).
	Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses automatique. Consultez le concessionnaire pour les exigences.
	Vérifiez les plaquettes de frein, les sabots, les disques, les tambours, les canalisations et flexibles de frein et le frein de stationnement.
	Vérifiez la concentration du liquide du système de refroidissement et vérifiez les flexibles.
	Vérifiez le système d'échappement et les écrans pare-chaleur.
	Vérifiez l'état des soufflets de demi-arbres.
	Vérifiez le pont arrière et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Inspectez et lubrifiez la timonerie de direction, les rotules, la suspension, les embouts de biellette de direction, l'arbre de transmission et les joints de cardan. Lubrifiez s'ils sont munis de graisseurs.
	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.

\* Ne dépassez pas un an ou 16 000 km (10 000 mi) entre les intervalles d'entretien.

\*\* Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre *Tableau de bord*.

<b>Interventions d'entretien supplémentaires<sup>1</sup></b>	
Tous les 32 000 km (20 000 mi)	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
Tous les 48 000 km (30 000 mi)	Remplacez le filtre à air du moteur.
À 160 000 km (100 000 mi)	Changez le liquide de refroidissement du moteur. <sup>2</sup>
Tous les 160 000 km (100 000 mi)	Remplacez les bougies.
	Inspectez l'état des courroies d'entraînement des accessoires. <sup>3</sup>
Tous les 240 000 km (150 000 mi)	Remplacez l'huile et le filtre de la boîte de vitesses automatique.
	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
	Remplacez des courroies d'entraînement des accessoires si elles n'ont pas été remplacées au cours des derniers 160 000 km (100 000 mi).

<sup>1</sup>Des vérifications d'entretien supplémentaires peuvent être exécutées dans les 4 800 km (3 000 mi) suivant la dernière vidange d'huile. Ne dépassez pas la distance désignée pour l'intervalle.

<sup>2</sup> Remplacement initial à six ans ou 160 000 km (100 000 mi), puis tous les trois ans ou 80 000 km (50 000 mi).

<sup>3</sup>Après l'inspection initiale, inspecter une fois toutes les deux vidanges d'huile jusqu'au remplacement.

## Journal du calendrier d'entretien

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :

## Entretien périodique

365

<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>
<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>	<p>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p>CODE PA :</p> <p>N° RÉP. : HEURES :</p> <p>DATE : KILOMÉTRAGE :</p>

## Entretien périodique

CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :
CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :	CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :
CODE PA :	CODE PA :
N° RÉP. : HEURES :	N° RÉP. : HEURES :
DATE : KILOMÉTRAGE :	DATE : KILOMÉTRAGE :

**CONDITIONS DE CONDUITE PARTICULIÈRES – MOTEURS 3,7 L ET 5 L**

Si vous utilisez **principalement** votre véhicule dans une des conditions suivantes, vous devez effectuer un entretien supplémentaire comme il est indiqué. Si vous utilisez votre véhicule **à l'occasion** dans une de ces conditions, il n'est pas nécessaire d'effectuer l'entretien supplémentaire. Pour obtenir des conseils particuliers, consultez le conseiller technique de votre établissement concessionnaire ou un technicien.

Exécutez les interventions indiquées dans le tableau précédent, à la période spécifiée, ou dans les 4 800 km (3 000 mi) qui suivent l'affichage du message VIDANGE HUILE REQUISE sur l'écran d'information.

**Exemple 1 :** Le message VIDANGE HUILE REQUISE s'affiche à 46 270 km (28 751 mi); remplacez l'huile de la boîte de vitesses automatique à 48 000 km (30 000 mi).

**Exemple 2 :** Le message VIDANGE HUILE REQUISE n'est **pas** apparu, mais le compteur kilométrique indique 48 000 km (30 000 mi) : Remplacez le filtre à air du moteur. (Parce que le dispositif Intelligent Oil Life Monitor® a été réinitialisé à 40 000 km [25 000 mi].)

<b>Traction d'une remorque ou utilisation d'une galerie porte-bagages au toit</b>	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile comme il est indiqué à l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Vérifiez et graissez les joints de cardan.
	Consultez les interventions d'entretien pour pont indiquées sous <i>Exceptions</i> .
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.



<b>Fonctionnement prolongé au ralenti et conduite à faible vitesse sur de longues distances, notamment en cas d'utilisation commerciale intensive (par ex. : véhicule de livraison, taxi, véhicule de police ou véhicule de location)</b>	
Au besoin	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre à huile selon les indications de l'écran d'information, puis effectuez l'entretien selon le calendrier d'entretien périodique.
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 96 000 km (60 000 mi)	Remplacez les bougies.
<b>Conduite dans des conditions poussiéreuses, par exemple sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière</b>	
Inspectez fréquemment, réparez au besoin	Remplacez le filtre à air de l'habitacle (selon l'équipement).
	Remplacez le filtre à air du moteur.
Tous les 8 000 km (5 000 mi)	Inspectez les roues et les pièces connexes pour déceler tout bruit, usure, jeu ou frottement anormal.
	Faites la permutation des pneus, vérifiez le degré d'usure des pneus et mesurez la profondeur des sculptures.
Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre.
Tous les 80 000 km (50 000 mi)	Remplacez l'huile de la boîte de vitesses manuelle.
Réinitialisez l'indicateur de durée d'huile intelligent après chaque vidange d'huile moteur et chaque remplacement du filtre. Consultez le chapitre <i>Affichages d'instruments</i> .	
<b>Usage exclusif de carburant à l'éthanol E85 (véhicules à carburant mixte seulement)</b>	
À chaque vidange d'huile	Si le carburant à l'éthanol E85 a été utilisé exclusivement, remplissez le réservoir de carburant sans plomb ordinaire.

**Journal des conditions spéciales d'utilisation**

<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>	<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>
<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>	<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>
<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>	<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>
<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>	<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>
<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>	<p><b>CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</b></p> <p><b>CODE PA :</b></p> <p><b>N° RÉP. :</b>      <b>HEURES :</b></p> <p><b>DATE :</b>        <b>KILOMÉTRAGE :</b></p>

## Entretien périodique

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p> <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>

**EXCEPTIONS**

**Entretien normal des ponts :** Les ponts arrière et les prises de mouvement à lubrifiant synthétique ainsi que les camionnettes équipées de ponts de marque Ford sont lubrifiés à vie. La vérification du niveau de liquide ou la vidange des ponts arrière n'est requise que si une fuite est détectée, qu'une intervention doit être effectuée ou que l'ensemble a été submergé dans l'eau. Pendant de longues périodes de traction de remorque lorsque la température est supérieure à 21 °C (70 °F) et en conduite à pleine puissance pendant de longues périodes au-dessus de 72 km/h (45 mi/h), les huiles non synthétiques pour pont arrière doivent être remplacées tous les 4 800 km (3000 mi) ou aux trois mois, selon la première éventualité. Cet intervalle peut être ignoré si le pont a été rempli d'huile synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux spécifications Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce F1TZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez l'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants (consultez la rubrique *Caractéristiques techniques* dans le chapitre *Contenances et caractéristiques* pour obtenir de plus amples renseignements).

**Entretien des essieux pour véhicules de police/taxi/location :** Vidangez l'huile pour pont arrière tous les 160 000 km (100 000 mi). La vidange d'huile pour pont arrière peut être ignorée si le pont a été rempli de lubrifiant synthétique 75W140 pour engrenages répondant aux normes Ford WSL-M2C192-A, numéro de pièce FITZ-19580-B ou un produit équivalent. Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction XL-3 (EST-M2C118-A) ou un produit équivalent pour un remplissage complet des ponts arrière autobloquants. La vidange d'huile pour pont doit être effectuée chaque fois que le pont a été submergé dans l'eau.

**Remplacement du filtre à carburant en Californie :** Si le véhicule est immatriculé dans l'État de Californie, le comité sur la protection de l'air CARB (California Air Resources Board) a spécifié que l'absence de remplacement du filtre à carburant à ce stade n'annule pas la garantie des dispositifs antipollution ni ne limite la responsabilité en matière de rappel avant l'expiration de la durée de vie utile du véhicule. Cependant, Ford recommande à tous d'exécuter les services d'entretien périodiques selon les intervalles spécifiés et d'enregistrer au registre toutes réparations effectuées sur le véhicule.

**Intervalle de vidange d'huile – climats chauds :** Si vous conduisez votre véhicule au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne ou dans d'autres régions où le climat est similaire en utilisant une huile homologuée par l'American Petroleum Institute (API), certifiée pour les moteurs à essence (marque de certification) de catégorie SM ou SN, l'intervalle normal des vidanges d'huile est de 8 000 km (5 000 mi).

Si les huiles API SM ou SN ne sont pas disponibles, l'intervalle des vidanges d'huile est alors de 4 800 km (3 000 mi).

**Remplacement du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle :** L'exposition du véhicule à la poussière et à la saleté compromet la durée de vie utile du filtre à air du moteur et du filtre à air d'habitacle. Dans ces conditions, vérifiez fréquemment le filtre à air du moteur et le filtre à air d'habitacle et remplacez-les au besoin.

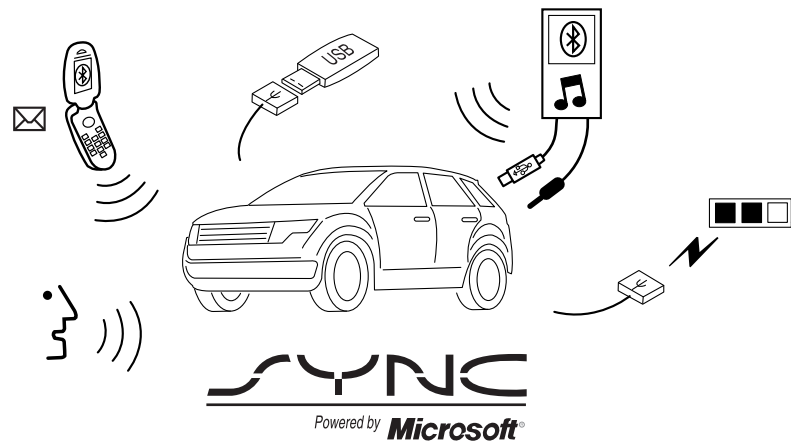
#### FICHE DE REMPLACEMENT DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Moteurs 3,7 L et 5 L*	
Première vidange	Six ans ou 160 000 km (100 000 mi) (selon la première éventualité)
Après la première vidange	Tous les trois ans ou tous les 80 000 km (50 000 mi).

\*Propriétaires de Shelby GT500 : Consultez le supplément *Shelby GT500*.

## Journal des intervalles de vidange du liquide de refroidissement du moteur

<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>
<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>	<p style="text-align: center;">CERTIFICATION DU CONCESSIONNAIRE :</p>  <p style="text-align: center;">CODE PA :</p> <p>N° RÉP. :      HEURES :</p> <p>DATE :        KILOMÉTRAGE :</p>



Le système SYNC est un système de communications à bord du véhicule qui interagit avec votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth et votre lecteur multimédia portatif. Ce système vous permet :

- d'effectuer et de recevoir des appels;
- d'accéder à la musique et à la lecture à partir de votre lecteur de musique portatif;
- d'utiliser la fonction Assistance 911®, d'exécuter le bilan du véhicule et d'utiliser les services du système SYNC (services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements) (selon l'équipement);
- d'utiliser les applications telles que Pandora et Stitcher au moyen de SYNC AppLink<sup>MC</sup> (le cas échéant);
- d'accéder aux contacts du répertoire et à la musique au moyen des commandes vocales;
- d'écouter de la musique en continu à partir de votre téléphone connecté;
- d'envoyer un message texte;
- d'utiliser le système de reconnaissance vocale évolué;
- de recharger un appareil USB (si votre appareil prend en charge cette fonction).

## GÉNÉRALITÉS

Assurez-vous de consulter le guide de l'utilisateur de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

### Support

L'équipe de soutien SYNC est disponible pour vous aider à répondre à toute question non résolue,

Du lundi au samedi, de 08 h 30 à 20 h 00, HNE

Aux États-Unis, appelez le : 1-888-270-1055

Au Canada, appelez le : 1-800-565-3673

Les heures peuvent être modifiées en raison des jours fériés.

### Compte client SYNC

Pourquoi ai-je besoin d'un compte client SYNC?

- Il est nécessaire pour activer le bilan du véhicule et pour consulter les rapports en ligne.
- Il est nécessaire pour activer les services SYNC sur abonnement et pour personnaliser vos points enregistrés et vos favoris.
- Il est essentiel pour toujours disposer des derniers téléchargements logiciels disponibles pour SYNC.
- Il permet d'accéder au soutien à la clientèle pour toute question.

### Restrictions au sujet de la conduite

Dans le but d'assurer votre sécurité, certaines fonctions sont asservies à la vitesse du véhicule et sont inaccessibles lorsque la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h (3 mi/h).

### Renseignements relatifs à la sécurité



**AVERTISSEMENT** : La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une vigilance de tous les instants lorsqu'ils utilisent un dispositif qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.



Pendant l'utilisation du système SYNC :

- N'utilisez aucun lecteur dont les câbles ou cordons d'alimentation sont fendus, entaillés ou endommagés. Placez de côté cordons et câbles pour qu'ils n'entravent pas le fonctionnement des pédales, le réglage des sièges, l'utilisation des compartiments de rangement ou la sécurité de conduite.
- Ne laissez pas de lecteurs ou d'appareils dans le véhicule par des conditions de température extrêmes, sous peine de les endommager. Consultez le mode d'emploi de votre appareil pour plus de renseignements.
- N'essayez pas d'assurer l'entretien du système ou de le réparer vous-même. Consultez votre concessionnaire autorisé.

Pour votre sécurité, certaines fonctions du système SYNC sont asservies à la vitesse. Leur utilisation n'est possible que lorsque le véhicule roule à moins de 5 km/h (3 mi/h).

Assurez-vous de consulter le mode d'emploi de votre appareil avant de l'utiliser avec le système SYNC.

#### **Renseignements sur la confidentialité**

Lorsqu'un téléphone cellulaire est connecté au système SYNC, le système crée un profil dans votre véhicule qui est relié à ce téléphone cellulaire. Ce profil est créé pour vous offrir plus de fonctions et pour améliorer le fonctionnement de l'appareil cellulaire. Entre autres, ce profil peut contenir des données du répertoire de votre téléphone cellulaire, des messages textes (lus et non lus) et l'historique des appels, y compris l'historique des appels survenus lorsque votre téléphone cellulaire n'était pas connecté au système. De plus, si vous connectez un appareil multimédia, le système crée et retient un index de contenu multimédia pris en charge. Le système enregistre aussi un bref journal de déroulement d'environ 10 minutes de toute activité récente du système. Le profil du journal et d'autres données du système peuvent être utilisés pour améliorer le système et vous aider à diagnostiquer n'importe quel problème qui pourrait survenir.

Le profil cellulaire, l'index des appareils multimédias et le journal de déroulement restent dans le véhicule à moins que vous les effaciez, et ils sont généralement accessibles seulement dans le véhicule lorsque le téléphone cellulaire ou le lecteur multimédia est connecté. Si vous décidez de ne plus utiliser le système ou le véhicule, nous recommandons que vous exécutiez une réinitialisation générale pour effacer toutes les données enregistrées.

Vous ne pouvez accéder aux données du système sans un équipement spécial, ni au module du système SYNC du véhicule. Ford Motor Company et Ford du Canada ne lisent pas les données du système sans en avoir obtenu le consentement, à moins d'être soumis à une ordonnance d'un tribunal, à l'application d'une loi, à une instance gouvernementale ou à la demande de tiers détenant un pouvoir légal. Indépendamment de Ford et de Ford du Canada, d'autres organismes pourraient demander l'accès à cette information. Pour plus de renseignements sur la vie privée, consultez les sections Assistance 911, Bilan du véhicule et Circulation, directions et information.

**UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE**

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation.

**Démarrage d'une session de reconnaissance vocale**



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; une tonalité retentit et le message LISTENING (écoute) s'affiche à l'écran. Énoncez une des commandes suivantes :

Dites :	Si vous souhaitez :
« Téléphone »	Passer des appels.
« USB »	Accéder à l'appareil relié au port USB.
« Système audio Bluetooth »	Utiliser la musique en continu de votre téléphone.
« Entrée de ligne »	Accéder à l'appareil relié à la prise d'entrée auxiliaire.
« Annuler »	Annuler l'action sollicitée.
« SYNC »	Retourner au menu principal.
« Paramètres de la voix »	Régler le niveau de l'interaction et de la rétroaction vocales.
« Vehicle Health Report »	Exécuter un rapport d'état du véhicule.*
« Services »	Accéder au portail des services du système SYNC.*
« Mobile apps »	Accéder aux applications mobiles.*
« Aide »	Obtenir une liste audible des commandes vocales disponibles dans le mode actuel.

\*Selon l'équipement, É.-U. seulement

### Interaction et rétroaction du système

Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix). Vous pouvez personnaliser le système de reconnaissance vocale pour obtenir plus ou moins de directives et de rétroaction.

Le paramètre par défaut est défini à un niveau plus élevé d'interaction pour faciliter votre apprentissage du système. Vous pouvez modifier ces paramètres en tout temps.

#### Réglage du niveau d'interaction



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; à l'invite, dites « Paramètres de la voix », puis énoncez une des commandes suivantes :

Lorsque vous dites :	Le système :
« Mode interactif standard »	Fournit une interaction et un guidage plus détaillés.
« Mode interactif avancé »	Fournit moins d'interaction audible et plus d'invites par tonalité.

Le système passe par défaut au mode d'interaction standard.

Les invites de confirmation sont de courtes questions posées par le système en cas d'incertitude concernant votre demande, ou lorsque plusieurs réponses possibles sont disponibles relatives à votre demande. (Par exemple, le système pourrait dire : « Téléphone, est-ce exact? ») Si la fonction est désactivée, le système devine au mieux ce que vous avez demandé et peut à l'occasion vous demander de confirmer les paramètres.

« Invites de confirmation activées »
« Invites de confirmation désactivées »

Lorsque le niveau de certitude du système est analogue à plusieurs options, il crée des listes de candidats en fonction de votre commande vocale. Lorsqu'il est activé, le système vous offrira jusqu'à quatre possibilités et vous demandera de préciser.

Par exemple, « Dites 1 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay à son domicile. Dites 2 après la tonalité pour appeler Jean Tremblay sur son téléphone cellulaire. Dites 3 après la tonalité pour appeler Jeanne Tremblay à la maison. » Ou « Dites 1 après la tonalité pour lire Jean Tremblay, dites 2 après la tonalité pour jouer Jeanne Tremblay. »

« Listes des candidats du téléphone activées »
« Listes des candidats du téléphone désactivées »
« Listes des candidats du support activées »
« Listes des candidats du support désactivées »

### **Conseils utiles**

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message LISTENING (écoute) s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

### **UTILISATION DE SYNC AVEC VOTRE TÉLÉPHONE**

La téléphonie mains libres est l'une des principales fonctions de SYNC. Bien que le système prenne en charge un grand nombre de fonctions, plusieurs d'entre elles sont asservies aux fonctionnalités de votre téléphone cellulaire. Au minimum, la plupart des téléphones cellulaires avec technologie sans fil Bluetooth prennent en charge les fonctions suivantes :

- répondre à un appel entrant
- mettre fin à un appel
- utilisation du mode de confidentialité
- composition d'un numéro
- recomposition
- avis d'appel en attente
- identité de l'appelant

D'autres fonctions, telles que la messagerie textuelle avec Bluetooth et le téléchargement automatique du répertoire, sont asservies à votre téléphone. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, consultez le guide de l'utilisateur de votre téléphone et visitez le site [www.SYNCMYride.com](http://www.SYNCMYride.com), [www.SYNCMYride.ca](http://www.SYNCMYride.ca) ou [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

### Jumelage initial du téléphone

**Nota :** Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est en fonction et que la boîte de vitesses est à la position de stationnement **(P)** (boîte de vitesses automatique) ou **1** (boîte de vitesses manuelle).

Le jumelage de votre téléphone avec le système SYNC au moyen de la technologie sans fil vous permet de faire et de recevoir des appels en mode mains libres.

1. Appuyez sur la touche de téléphone; lorsque l'écran affiche un message pour indiquer qu'aucun téléphone n'est jumelé, appuyez sur l'onglet Réglages, puis sur Ajouter.
2. Si le système Bluetooth est activé, SYNC débute la procédure de jumelage entre votre téléphone ou appareil compatible Bluetooth et le système SYNC. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone, au besoin.
3. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio.
4. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.

En fonction des caractéristiques de votre téléphone et du lieu de résidence, le système peut générer des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

### Jumelage d'autres téléphones

**Nota :** Assurez-vous que le contact est établi, que la radio est allumée et que la boîte de vitesses est en position de stationnement **(P)** (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou en 1re vitesse (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle).

**Nota :** SYNC peut enregistrer jusqu'à 12 téléphones préalablement jumelés.

1. Appuyez sur bouton TÉLÉPHONE; choisissez l'onglet Réglages, puis sur Ajouter.
2. À l'invite affichée à l'écran de votre téléphone, entrez le NIP à six chiffres fourni par le système SYNC à l'écran de la radio. L'écran affiche un message pour indiquer que le jumelage a réussi.
3. Le système génère ensuite des questions au moyen d'invites, telles que la configuration du téléphone actuel en tant que téléphone principal (le système SYNC tente automatiquement de se relier au téléphone principal lors du démarrage initial du véhicule), le téléchargement de votre répertoire, etc.

**Commandes vocales de téléphone**



Appuyez sur le bouton de reconnaissance vocale et énoncez une des commandes suivantes :

<b>« TÉLÉPHONE »</b>
« Appeler <nom> »
« Appeler <nom> à son domicile »
« Appeler <nom> au travail » OU « Appeler <nom> au bureau »
« Appeler <nom> À un autre [numéro] »
« Appeler <nom> sur le cellulaire / mobile »
« Composer »*

\* Si vous avez dit « Composer », consultez le tableau « Composer » ci-dessous.

<b>« COMPOSER »</b>
« 411 » (quatre-un-un), « 911 » (neuf-un-un), etc.
« 700 (sept cent) » (sept cent)
« 800 (huit cent) » (huit cent)
« 900 (neuf cent) » (neuf cent)
#” /” Touche dièse
« <number> 0-9 »
« Astérisque » (*)
« Effacer » (supprime tous les chiffres entrés)
« Supprimer » (supprime un chiffre)
« Plus »
« Étoile »

**Nota :** Pour quitter le mode de composition, maintenez la touche de téléphone enfoncée ou appuyez sur MENU pour accéder au menu Téléphone.

À tout moment, vous pouvez énoncer les commandes globales suivantes :

<b>COMMANDES GLOBALES</b>
« Annuler »
« Aide »
« Téléphone »

COMMANDES GLOBALES
« Services »*
« Vehicle Health Report »*
« Paramètres de la voix »

\*Selon l'équipement, É.-U. seulement

### Faire des appels à l'aide de l'écran tactile

Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE, et choisissez parmi trois façons de faire un appel :

1. Utilisez le clavier de l'onglet Téléphone pour composer manuellement un numéro de téléphone et appuyez sur ENVOYER.
2. Sélectionnez l'onglet Répertoire téléphonique (si le numéro souhaité figure dans le répertoire téléphonique déjà téléchargé). Utilisez les touches de répertoire pour rechercher le correspondant souhaité, puis appuyez sur COMPOSER. (Cette fonction est asservie à la téléphonie).
3. Sélectionnez l'onglet Historique des appels (si le numéro souhaité figure dans l'historique des appels déjà téléchargé), puis appuyez sur Composer. (Cette fonction est asservie à la téléphonie).

### Faire des appels au moyen des commandes vocales

Appuyez sur le bouton de commande vocale, puis à l'invite, dites « téléphone ».

1. Dites « Appeler <le nom du contact dans le répertoire téléphonique> » ou dites « Composer », puis le numéro souhaité.
2. Lorsque le système confirme le numéro, dites « Composer » ou « Appeler » de nouveau pour établir l'appel.

Pour effacer le dernier chiffre prononcé, dites « Supprimer »; pour effacer tous les chiffres énumérés, dites « Effacer ».

Pour mettre fin à l'appel, maintenez la touche de téléphone enfoncée.

### Répondre à un appel

Lorsque vous recevez un appel, vous pouvez faire ce qui suit :

- Répondre à l'appel en appuyant sur la touche de téléphone.
- Rejeter l'appel en maintenant la touche de téléphone enfoncée.
- Ignorer l'appel en n'appuyant sur aucune touche.

### Options téléphoniques pendant un appel en cours

Pendant un appel actif, des fonctions de menu supplémentaires sont disponibles telles que la mise en attente d'un appel, la liaison d'appels en cours, etc.

Pour y accéder :

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Choisissez parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Envoyer</b>	Utilisez cette touche pour recevoir un appel, transmettre un appel ou recomposer un numéro.
<b>Fin</b>	Terminer ou négliger un appel.
<b>Mode de confidentialité*</b>	Faire passer un appel actif effectué en mode mains libres à votre téléphone cellulaire pour une conversation privée.
<b>Appel en attente*</b>	Mettre un appel en cours en attente. Appuyez sur la touche OK lorsque « Mettre l'appel en attente? » s'affiche.
<b>Combiner appels*</b>	Combiner deux appels distincts.
<b>Composition rapide</b>	Sauvegardez les numéros les plus fréquemment appelés pour un accès plus rapide. Vous pouvez sélectionner et sauvegarder les numéros des onglets du répertoire téléphonique ou de l'historique des appels.

\* Cette fonction est asservie à la téléphonie.

### Accès aux fonctions à partir du menu du téléphone

Le menu du téléphone du système SYNC vous permet de recomposer un numéro, d'accéder à votre historique des appels et à votre répertoire, d'envoyer des messages textes ainsi que d'accéder aux paramètres du téléphone et des systèmes. Vous pouvez aussi accéder à des fonctions avancées telles que le service Assistance 911<sup>MC</sup>, le rapport d'état du véhicule et les applications du système SYNC.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.



2. Sélectionnez l'une des options suivantes :

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Téléphone</b>	Accédez aux options de base comme faire des appels, terminer des appels et établir la liaison d'appels en cours.
<b>Répertoire*</b>	Vous permet d'accéder à votre répertoire téléphonique téléchargé. Le système SYNC classe vos contacts en ordre alphabétique dans les touches de tri rapide à la droite de l'écran. Les touches sont mises en surbrillance s'il y a des contacts stockés dans cette catégorie. Sélectionnez la catégorie en surbrillance pour accéder à ces listes.
<b>Historique des appels**</b>	Vous permet d'accéder à tout numéro composé précédemment, tout appel reçu ou tout appel manqué avec votre téléphone relié au système.
<b>Messagerie texte</b>	Permet d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.
<b>Réglages</b>	Accédez aux listes du menu Appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (fonction Assistance 911, rapport d'état du véhicule, valeurs par défaut, réinitialisation complète, etc.).
<b>Applications de SYNC</b>	Accéder au portail des services du système SYNC où vous pouvez demander divers types de renseignements, des rapports de circulation routière et des itinéraires.

\* Cette fonction est asservie à la vitesse et à la téléphonie.

\*\* Cette fonction est asservie à la téléphonie.

**Messagerie texte**

**Nota :** Cette fonction est asservie à la téléphonie.

Le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes. Le système lit aussi les messages textes entrants afin que vous ne détourniez pas votre attention de la route pendant que vous conduisez.

**Réception d'un message texte**

**Nota :** Cette fonction est asservie à la téléphonie. Votre téléphone doit prendre en charge le téléchargement des messages textes au moyen du système Bluetooth pour recevoir les messages textes entrants.

**Nota :** L'envoi d'un message texte est une fonction asservie à la vitesse et ne peut être effectué que lorsque la vitesse du véhicule ne dépasse pas 5 km/h (3 mi/h).

**Nota :** Un seul destinataire est permis par message texte.

Lors de la réception d'un nouveau message, une tonalité audible retentit et l'écran affiche un message pour indiquer la réception d'un nouveau message. Vous avez le choix entre ces options :

1. Appuyez sur Afficher pour recevoir et ouvrir le message texte.
2. Appuyez sur Écouter pour que SYNC vous lise le message.
3. Appuyez sur Répondre pour envoyer un message de retour à l'expéditeur.
4. Appuyez sur Composer pour appeler l'expéditeur.
5. Appuyez sur Annuler pour quitter cet écran.

Si vous choisissez Afficher, vous pouvez :

- écouter pendant que SYNC énonce le message textuel de vive voix;
- composer votre propre message\*;
- répondre au message\*;
- envoyer le message à un contact de votre répertoire téléphonique ou à un numéro de téléphone.\*

\* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

**Envoi de messages textuels**

La messagerie texte est une fonction asservie à la téléphonie. Si votre téléphone est compatible, le système SYNC vous permet de recevoir, d'envoyer, de télécharger et de supprimer les messages textes.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Choisissez l'onglet Messagerie texte et appuyez sur Composer.

3. Faites défiler les options suivantes :

**Envoyer message texte?** – Cette option vous permet d'envoyer un nouveau message texte en fonction d'un ensemble de 15 messages prédéfinis.

1. Appuyez sur OK pour sélectionner. Si le système détecte que votre téléphone ne prend pas en charge cette fonction, le message « Non pris en charge » s'affiche à l'écran et le système SYNC retourne au menu principal.
2. Faites défiler les options de messages du tableau suivant pour effectuer votre sélection.
3. Sélectionnez le message texte souhaité. Chaque message texte est envoyé accompagné de la signature suivante : « Ce message a été transmis depuis mon véhicule <Ford ou Lincoln> ».
4. Appuyez sur Destinataire, puis choisissez alors le destinataire à l'aide du Répertoire téléphonique ou du numéro de téléphone.

<b>Options de messages textes prédéfinis</b>
On se retrouve dans 10 minutes
On se retrouve dans 20 minutes
Appelle-moi
Je te rappelle
Je ne peux pas parler
J'ai hâte de te voir
Je t'aime
J'ai besoin de plus d'indications
Je suis dans un embouteillage
Non
Merci
Trop drôle
Où es-tu?
Pourquoi?
Oui

**Accès aux paramètres de votre téléphone**

Ces fonctions sont asservies à la téléphonie. Les paramètres de votre téléphone vous permettent d'accéder et de régler les fonctions telles que la sonnerie, l'avis de message texte, la modification du répertoire, ainsi que la configuration du téléchargement automatique.

1. Appuyez sur la touche de téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres du téléphone s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les options suivantes :

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>État du téléphone</b>	<p>Afficher le fournisseur de service, le nom, la puissance du signal, le niveau de charge de la pile et l'état d'itinérance de votre téléphone relié.</p> <p>Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour afficher l'information. Lorsque vous avez terminé, appuyez sur la touche OK de nouveau pour retourner au menu d'état du téléphone.</p>
<b>Sonnerie</b>	<p>Sélectionner la sonnerie de vos appels entrants (une sonnerie du système ou de votre téléphone).</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour entendre la Sonnerie 1, la Sonnerie 2, la Sonnerie 3 et la Sonnerie du téléphone.</li> <li>2. Appuyez sur OK pour sélectionner.</li> </ol> <p><b>Nota :</b> Si votre téléphone prend en charge la sonnerie intrabande, la sonnerie de votre téléphone retentit lorsque l'option Sonnerie du téléphone est sélectionnée.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Message de notification</b>	<p>Avoir la possibilité d'entendre un signal sonore lorsque vous recevez un message texte.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options Message de notification activé ou Message de notifiocat. désactivé.</li> <li>2. Appuyez sur OK pour sélectionner.</li> </ol>
<b>Modifier répertoire</b>	<p>Modifier le contenu de votre répertoire (par ex., ajout, suppression, téléchargement). Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections pour choisir entre les options :</p> <p>Ajouter des contacts : appuyez sur la touche OK pour ajouter d'autres contacts à partir de votre répertoire. Appuyez sur le(s) contact(s) voulu(s) sur votre téléphone. Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant l'ajout de contacts.</p> <p>Supprimer le répertoire : appuyez sur la touche OK pour supprimer le répertoire actuel et l'historique des appels. Lorsque l'option Supprimer le répertoire s'affiche, appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection. Le système SYNC retourne au menu Paramètres du téléphone.</p> <p>Télécharger le répertoire : appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis appuyez de nouveau sur la touche OK lorsque le message Confirmer le téléchargement s'affiche.</p>

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<p><b>Téléchargement automatique</b></p>	<p>Télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.                      Appuyez sur OK pour sélectionner. Lorsque le message Activer le charg. automatique? s'affiche, appuyez sur la touche OK pour télécharger automatiquement votre répertoire chaque fois.                      Sélectionnez l'option Désactiver pour ne PAS télécharger votre répertoire chaque fois que votre téléphone se relie au système SYNC.                      Votre répertoire, votre historique d'appels et vos messages textes ne sont accessibles que lorsque votre téléphone particulier est relié au système SYNC.  <b>Nota :</b> La durée des téléchargements varie en fonction du téléphone et de la quantité d'entrées à télécharger.  <b>Nota :</b> Lorsque la fonction de téléchargement automatique est activée, les modifications, les ajouts ou les suppressions enregistrés depuis le dernier téléchargement sont supprimés.</p>
<p><b>Retour</b></p>	<p>Quitter le menu en cours.</p>

**Paramètres du système**

Paramètres système vous permet d'accéder aux fonctions du menu Appareils Bluetooth et du menu Avancé.

Le menu Appareils Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone en tant que téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les paramètres par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

**Options du menu Appareils Bluetooth**

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier, de supprimer et de configurer un téléphone comme téléphone principal, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Paramètres système s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
3. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option Appareils Bluetooth s'affiche, puis appuyez sur la touche OK.
4. Faites défiler les options suivantes :

<b>Si vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Ajouter un appareil BT*</b>	Consulter <i>Utilisation du système SYNC avec votre téléphone</i> préalablement dans ce chapitre concernant les instructions de jumelage.
<b>Connecter l'appareil BT</b>	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé. 1. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option et afficher une liste de téléphones préalablement jumelés. 2. Faites défiler les options jusqu'à l'appareil voulu, puis appuyez sur la touche OK pour relier le téléphone. <b>Nota :</b> Un seul appareil peut être relié à la fois. Lorsqu'un autre téléphone est relié, l'appareil précédent est déconnecté.
<b>Régler le téléphone primaire</b>	Définir un téléphone jumelé précédemment comme votre téléphone principal. Appuyez sur la touche OK pour sélectionner l'option, puis faites défiler les sélections jusqu'au téléphone voulu. Appuyez sur OK pour confirmer. <b>Nota :</b> Le système SYNC tente d'établir une connexion avec le téléphone principal à chaque cycle d'allumage. Lorsqu'un téléphone est sélectionné comme téléphone principal, il s'affiche en premier dans la liste accompagné d'un astérisque (*).

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Désactiver Bluetooth?</b>	Activer ou désactiver la fonction Bluetooth. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour alterner entre Activer et Désactiver. Lorsque l'option voulue est sélectionnée, appuyez sur la touche OK. <b>Nota :</b> La désactivation du système Bluetooth entraîne la mise hors tension de tous les appareils Bluetooth et désactive les fonctions Bluetooth.
<b>Supprimer l'appareil</b>	Supprimer un téléphone jumelé. Appuyez sur la touche OK et faites défiler les options pour sélectionner l'appareil. Appuyez sur OK pour confirmer.
<b>Supprimer tous les appareils</b>	Supprimer tous les téléphones préalablement jumelés (et toute l'information enregistrée à l'origine avec ces téléphones). Appuyez sur OK pour sélectionner.
<b>Retour</b>	Quitter le menu en cours.

\* Cette fonction est asservie à la vitesse du véhicule.

**Options du menu Avancé**

Ce menu vous permet d'accéder aux paramètres tels que les invites, les langues, les valeurs par défaut, d'effectuer une réinitialisation générale, d'installer une application et d'afficher les renseignements relatifs au système.

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet Réglages.
3. Utilisez les touches fléchées pour choisir entre les choses comme Bluetooth activé-désactivé, Assistance 911, rapport d'état du véhicule, sonnerie des appels entrants, etc.



**APPLICATIONS ET SERVICES DU SYSTÈME SYNC  
(SELON L'ÉQUIPEMENT)**

**Nota :** Ces fonctions ne sont activées que si votre téléphone cellulaire est compatible avec le système SYNC. Pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

- Services SYNC (selon l'équipement, États-Unis seulement) : cette fonction permet d'accéder aux services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements tels que les voyages, les horoscopes, le cours des actions et davantage encore.
- Assistance 911® cette fonction permet au système, en cas d'urgence, de placer un appel au service d'urgence 911.
- Rapport d'état du véhicule (selon l'équipement, États-Unis seulement) : cette fonction permet d'obtenir un rapport de diagnostic et d'entretien de votre véhicule.
- SYNC AppLink<sup>MC</sup> : cette fonction vous permet de vous connecter et d'utiliser certaines applications comme Pandora et Stitcher (si votre téléphone est compatible).

**Assistance 911®**

**AVERTISSEMENT :** Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée avant une collision, le système ne composera pas le numéro des services d'urgence, ce qui pourrait retarder le délai d'intervention et augmenter les risques de blessures graves ou mortelles après une collision.



**AVERTISSEMENT :** N'attendez pas que le système utilise la fonction Assistance 911 pour établir l'appel si vous pouvez le faire vous-même. Composez immédiatement le numéro des services d'urgence pour ne pas retarder le délai d'intervention, ce qui pourrait accroître les risques de blessures graves ou mortelles après une collision. Si la fonction Assistance 911 n'est pas activée dans les cinq secondes après la collision, le système ou le téléphone peut être endommagé ou inopérant.



**AVERTISSEMENT :** Placez toujours votre téléphone dans un endroit sécuritaire du véhicule pour éviter qu'il se transforme en projectile ou qu'il soit endommagé en cas de collision. Si vous ne respectez pas cette précaution, des blessures graves pourraient s'ensuivre ainsi que des dommages au téléphone qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la fonction Assistance 911.

**Nota :** La fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident.

**Nota :** Avant d'activer cette fonction, assurez-vous de lire l'avis de confidentialité de la fonction Assistance 911 plus loin dans ce chapitre pour obtenir des renseignements importants.

**Nota :** Si la fonction Assistance 911 est activée ou désactivée par un utilisateur, ce paramètre s'applique à tous les téléphones jumelés. Si la fonction Assistance 911 est désactivée, un message vocal est lu ou un message ou un pictogramme s'affiche à l'écran lors du démarrage du moteur après la connexion d'un téléphone préalablement jumelé.

**Nota :** Chaque téléphone fonctionne différemment. Bien que la fonction Assistance 911 du système SYNC soit accessible avec la plupart des téléphones cellulaires, certains téléphones peuvent éprouver des difficultés à utiliser cette fonction.

Si une collision provoque le déploiement d'un sac gonflable (sauf des protège-genoux gonflables ou des ceintures de sécurité gonflables arrière [selon l'équipement]) ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation, votre véhicule muni du système SYNC peut communiquer avec les services d'urgence en composant le 911 au moyen d'un téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié. Pour plus de renseignements sur la fonction Assistance 911, visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

- Pour obtenir des renseignements sur le déploiement des sacs gonflables, consultez le chapitre *Système de retenue supplémentaire*.
- Pour obtenir des renseignements sur la coupure automatique de la pompe d'alimentation, consultez le chapitre *Dépannage*.

**Activation de la fonction Assistance 911**

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation, procédez comme suit :

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les options jusqu'à ce que l'option Assistance 911 s'affiche à l'écran.
3. Faites défiler les options pour choisir Activer. Assistance activée s'affiche à l'écran.

Si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation, procédez comme suit :

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet Réglages.
3. Appuyez sur Paramètres avancés. Choisissez Assistance 911, puis activez le système.

Pour vous assurer que la fonction Assistance 911 fonctionne correctement :

- le système SYNC doit être activé et il doit fonctionner correctement au moment de l'accident, pendant l'activation de la fonction et pendant l'utilisation;
- la fonction Assistance 911 du système SYNC doit être activée avant l'accident;
- un téléphone Bluetooth activé et compatible doit être jumelé et relié au système SYNC;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être en mesure d'établir et de maintenir un appel sortant au moment de l'accident;
- un téléphone activé Bluetooth relié doit être muni d'une couverture de réseau adéquate et d'un niveau de charge de pile et de puissance de signal suffisants;
- le véhicule doit être alimenté par la batterie et il doit être situé aux É.-U., au Canada ou dans un territoire où le 911 est le numéro d'urgence.

**En cas de collision**

Le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation ne se produisent pas dans toutes les collisions (ce qui activerait la fonction Assistance 911). Toutefois, en cas de déclenchement de la fonction Assistance 911, le système SYNC tente de communiquer avec les services d'urgence. Si un téléphone relié est endommagé ou s'il ne peut communiquer avec le système SYNC, le système SYNC recherche un téléphone disponible déjà jumelé et tente d'établir l'appel au service 911.

Avant d'établir l'appel :

- le système SYNC attend environ 10 secondes pour annuler l'appel; si personne n'annule l'appel, le système SYNC tente de communiquer avec le service 911;
- le système SYNC énonce le message suivant ou un message similaire : « SYNC tentera de communiquer avec le service 911; pour annuler l'appel, appuyez sur la touche Annuler à l'écran ou maintenez la touche de téléphone enfoncée du volant ».

Si l'appel n'est pas annulé et que l'appel est passé, le préposé du service d'urgence entend un message préenregistré et les occupants du véhicule peuvent alors communiquer avec le préposé. Soyez prêt à lui fournir immédiatement votre nom, votre numéro de téléphone et votre emplacement, car les systèmes 911 ne peuvent pas tous recevoir cette information électroniquement.

**La fonction Assistance 911 peut ne pas fonctionner si :**

- votre téléphone cellulaire ou le matériel de la fonction Assistance 911 a été endommagé durant une collision;
- la batterie du véhicule ou le système SYNC n'est plus alimenté;
- le téléphone jumelé et relié au système a été éjecté du véhicule.

**Avis de confidentialité de la fonction Assistance 911**

Lorsque la fonction Assistance 911 est activée, le système peut divulguer aux services d'urgence que le véhicule a été impliqué dans une collision qui a entraîné le déploiement d'un sac gonflable ou l'activation de la fonction de coupure automatique de la pompe d'alimentation. Certaines versions ou mises à niveau du service Assistance 911 permettent également de divulguer électroniquement ou verbalement l'emplacement du véhicule et/ou d'autres détails à propos du véhicule ou de la collision, pour aider les opérateurs du service d'urgence 911 à diriger les secours les plus appropriés en fonction de la situation. Si vous ne souhaitez pas divulguer ces renseignements, n'activez pas la fonction.

### Rapport d'état du véhicule



**AVERTISSEMENT :** Suivez toujours les instructions d'entretien programmées, inspectez régulièrement votre véhicule, et faites réparer tous dommages ou problèmes que vous soupçonnez. Le rapport d'état du véhicule sert de complément et non de remplacement à l'entretien normal et à la vérification du véhicule. Le rapport sur l'état du véhicule contrôle seulement certains systèmes électroniquement contrôlés par le véhicule et ne contrôle pas ni ne rapporte l'état d'aucun autre système (c.-à-d., usure des garnitures de frein). Le non-respect de l'entretien périodique recommandé et de l'inspection régulière de votre véhicule pourraient avoir pour résultat d'endommager le véhicule ou de causer des blessures sérieuses.

**Nota :** La fonction de bilan du véhicule doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca) pour vous abonner. Il n'y a pas de frais d'abonnement associé au rapport d'état sur votre véhicule, mais vous devez vous abonner pour utiliser cette fonction.

**Nota :** Cette fonction peut ne pas fonctionner convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Avant d'exécuter un rapport, consultez de nouveau l'*Avis de confidentialité du rapport d'état sur le véhicule*.

**Nota :** Pour permettre une période de rodage pour votre véhicule, vous ne serez peut-être pas en mesure de créer un rapport d'état du véhicule jusqu'à ce que le compteur kilométrique du véhicule atteigne 160 km (200 mi).

Pour vous abonner au bilan du véhicule et établir vos préférences relatives au rapport, consultez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca). Après vous être enregistré, vous pouvez faire la demande d'un Bilan du véhicule (à l'intérieur du véhicule). Retournez à votre compte à l'adresse [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca) pour afficher votre rapport. Vous pouvez également choisir d'attendre que le système SYNC vous rappelle automatiquement d'exécuter les rapports à des intervalles de kilométrage précis. La consommation du temps d'antenne de téléphone cellulaire peut s'appliquer lors du rapport.

Le système vous permet de vérifier l'état général de votre véhicule sous forme de rapport de diagnostic. Le rapport d'état du véhicule contient de l'information de grande valeur telle que :

- information de diagnostic sur le véhicule
- entretien périodique

- rappels ouverts et actions de l'assistance technique
- articles non réparés à la suite d'inspections de véhicules par votre concessionnaire agréé

Vous pouvez exécuter un rapport (après que le véhicule a roulé au moins 60 secondes) en appuyant sur le bouton de reconnaissance vocale, puis en disant « Rapport d'état du véhicule » ou en appuyant sur la touche de téléphone.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, si votre véhicule **n'est pas** équipé d'un système de navigation,

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler jusqu'à ce que l'état du véhicule apparaisse à l'écran, ensuite appuyez sur OK.
3. Choisissez l'une des options énumérées dans le tableau suivant.

Pour exécuter un rapport à l'aide de la touche de téléphone, si votre véhicule **est** équipé d'un système de navigation :

1. Appuyez sur le bouton TÉLÉPHONE.
2. Sélectionnez l'onglet Réglages.
3. Appuyez sur Avancé, puis sélectionnez Rapport d'état du véhicule.
4. Choisissez l'une des options énumérées dans le tableau suivant.

Options du rapport d'état du véhicule	
<b>Rapports automatiques</b>	Appuyez sur OK et choisissez Activer ou Désactiver. Sélectionnez l'option Activer pour recevoir une invite automatique du système SYNC d'exécuter un rapport d'état à certains intervalles de kilométrage. <b>Nota :</b> Vous devez d'abord activer cette fonction avant de pouvoir sélectionner les intervalles de kilométrage auxquels vous souhaitez recevoir une invite.
<b>Intervalles en kilométrage (millage)</b>	Appuyez sur OK. Faites défiler les sélections pour choisir entre les intervalles de 8 000 km (5 000 mi), 12 000 km (7 500 mi) ou 16 000 km (10 000 mi).

<b>Options du rapport d'état du véhicule</b>	
<b>Exécuter le rapport?</b>	Appuyez sur OK pour permettre au système SYNC d'exécuter un rapport d'état des systèmes de diagnostic de votre véhicule et de transmettre les résultats à Ford qui les évaluera conjointement avec les données relatives aux intervalles d'entretien, les rappels ouverts et les autres actions de l'assistance technique, ainsi que les pièces qui n'ont pas fait l'objet d'un entretien lors d'une vérification par votre concessionnaire agréé.

#### **Avis de confidentialité du rapport d'état du véhicule**

Lorsque vous exécutez un rapport d'état du véhicule, Ford Motor Company peut recueillir votre numéro de téléphone cellulaire (pour traiter votre demande de rapport) et les données de diagnostic de votre véhicule. Certaines versions ou mises à jour vers le rapport d'état sur le véhicule peuvent aussi recueillir des renseignements supplémentaires. Ford peut utiliser l'information du véhicule recueillie pour n'importe quel but. Si vous souhaitez ne pas dévoiler votre numéro de téléphone cellulaire ou les données du véhicule, n'exécutez pas la fonction et ne réglez pas votre profil de bilan du véhicule sur le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca). Visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca), Modalités du bilan du véhicule et Déclaration de confidentialité, pour plus de renseignements.

#### **Services SYNC : Circulation, directions et information**

**Nota :** Les services SYNC doivent être activés avant de pouvoir être utilisés. Visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca) pour vous enregistrer et pour vérifier votre admissibilité aux services complémentaires. Des tarifs de téléphonie standard et de messagerie peuvent s'appliquer. Un abonnement pourrait être exigé. Votre téléphone cellulaire adapté à Bluetooth avec les services SYNC actifs doit également être jumelé et relié au système afin de vous connecter et d'utiliser les services SYNC. Consultez la rubrique *Utilisation du système SYNC avec votre téléphone* pour les instructions sur le jumelage.

**Nota :** Cette fonction ne fonctionne pas convenablement si vous avez activé le blocage de l'identification de l'appelant sur votre téléphone mobile. Assurez-vous que votre téléphone mobile ne bloque pas l'identification de l'appelant avant d'utiliser les services SYNC.

**Nota :** Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité. Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Les cartes utilisées par ce système peuvent être inexactes à cause d'erreurs, de changements de routes, de conditions de la circulation ou des conditions de conduite.

**Nota :** Lorsque vous vous connectez, le système utilise la technologie du système de repérage par satellites et des capteurs de pointe dans le véhicule pour déterminer l'emplacement actuel du véhicule, sa trajectoire et sa vitesse afin de vous renseigner sur les itinéraires, la circulation ou les adresses d'entreprises, selon vos besoins. De plus, pour fournir les services que vous demandez et pour les améliorer continuellement, le service peut recueillir et enregistrer les détails d'appel et les communications vocales. Pour plus de renseignements, consultez les Modalités des services SYNC sur le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca). Si vous ne voulez pas que Ford ou ses fournisseurs de service recueillent les données sur les allers et retours du véhicule ou d'autres renseignements identifiés dans les modalités, n'activez pas ou n'utilisez pas ce service.

Les services du système SYNC utilisent des capteurs de véhicule avancés, la technologie du système de repérage par satellites intégrée et des données de circulation et de cartes routières complètes pour vous fournir des rapports de circulation personnalisés et des directives virage après virage, ainsi que pour vous renseigner sur les cotes en bourse, les actualités, les sports, la météo et plus encore. Pour une liste complète de services, ou pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

#### ***Connexion aux services SYNC au moyen des commandes vocales***

1. Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale.
2. À l'invite, dites « Services ». Ceci établit un appel sortant vers les services SYNC à l'aide de votre téléphone compatible Bluetooth jumelé et relié.
3. Une fois que vous êtes connecté au service, suivez les invites vocales pour demander le service voulu, tel que « Circulation » ou « Itinéraires ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
4. Dites « Services » pour retourner au menu principal de services ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».



**Connexion aux services SYNC au moyen du menu du téléphone**

1. Appuyez sur la touche de téléphone pour accéder au Menu du téléphone.
2. Faites défiler les sélections jusqu'à ce que l'option *Services* s'affiche à l'écran.
3. Appuyez sur la touche OK pour confirmer la sélection et passer au menu des services. L'écran affiche un message pour indiquer que le système est en cours de connexion.
4. Appuyez sur OK. Le système SYNC établit l'appel au portail des services.
5. Une fois connecté, suivez les invites vocales pour demander le service désiré, tel que la « Circulation » ou les « Directives d'accès ». Vous pouvez aussi dire « Quels sont mes choix? » pour recevoir une liste complète de services disponibles.
6. Pour retourner au menu des services, dites « Services » ou pour obtenir de l'aide, dites « Aide ».

**Réception des directives virage après virage**

1. Lorsque vous êtes connecté aux services SYNC, dites « Directives d'accès » ou « Adresses d'entreprises ». Pour trouver l'adresse de l'entreprise ou type d'entreprise les plus proches de votre emplacement, dites simplement « Adresses d'entreprises », puis « Recherche près de mon emplacement ». Si vous avez besoin d'aide supplémentaire pour trouver un emplacement, vous pouvez dire « Préposé » à tout moment durant une commande de directive d'accès ou d'adresse d'entreprises pour parler à un préposé en direct. Vous pouvez également être invité à parler à un préposé lorsque le système ne trouve aucun emplacement correspondant à votre demande vocale. Le préposé peut vous aider en recherchant les entreprises par nom ou par catégorie et les adresses résidentielles par adresse de rue ou par nom ou par intersections de rue particulières. La fonction Assistance du préposé est une caractéristique de votre abonnement aux services SYNC. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la fonction Assistance du préposé, visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).
2. Suivez les messages-guides vocaux pour sélectionner votre destination. Une fois votre destination choisie, l'emplacement actuel du véhicule est téléchargé et un itinéraire programmé selon les conditions actuelles de la circulation est calculé et retransmis à votre véhicule. Une fois le téléchargement de l'itinéraire terminé, l'appel téléphonique prend fin automatiquement. Vous recevrez ensuite des instructions de conduite audibles et visuelles à mesure que vous vous déplacez vers votre destination.

3. Lorsqu'un itinéraire actif est en cours, vous pouvez sélectionner « Itinéraire relatif » ou « État de l'itinéraire » en utilisant les touches à l'écran tactile ou les commandes vocales pour afficher la liste de virages de l'itinéraire relatif ou l'état de l'itinéraire à l'heure d'arrivée prévue. De plus, vous pouvez activer ou désactiver les messages-guides vocaux, annuler l'itinéraire ou le modifier.

Si vous manquez un virage, le système SYNC vous demande si vous souhaitez mettre à jour l'itinéraire. Dites simplement, « Oui » à l'invite pour recevoir un nouvel itinéraire.

#### **Déconnexion des services SYNC**

1. Maintenez enfoncée la touche de téléphone du volant.
2. Dites « Au revoir » à partir du menu principal des services du système SYNC.

<b>Conseils rapides relatifs aux services SYNC</b>	
<b>Personnalisation</b>	Vous pouvez personnaliser la fonction de Services pour obtenir un accès plus rapide aux renseignements que vous utilisez le plus souvent ou que vous préférez. Vous pouvez enregistrer des points d'adresse tels que le bureau ou le domicile. Vous pouvez aussi enregistrer votre information préférée comme les équipes sportives ou une catégorie de nouvelles. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site <a href="http://www.syncmaroute.ca">www.syncmaroute.ca</a> .
<b>Interruption à l'aide de la touche</b>	Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale en tout temps (lorsque vous êtes connecté aux services SYNC TDI) pour interrompre une commande vocale ou un clip audio (comme un bulletin de sports), attendez la tonalité et énoncez votre commande vocale.

<b>Conseils rapides relatifs aux services SYNC</b>	
<b>Portatif</b>	<p>Votre abonnement est associé à votre numéro de téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth et non pas votre NIV (numéro d'identification du véhicule). Vous pouvez jumeler et connecter votre téléphone à n'importe quel véhicule équipé des services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements et continuez de bien profiter de vos services personnalisés.</p> <p>Vous pouvez même accéder à votre compte hors du véhicule. Utilisez simplement le numéro indiqué dans l'historique des appels de votre téléphone. Les fonctions des conditions de la circulation et d'itinéraires ne fonctionnent pas adéquatement, mais les services d'information et les fonctions de connexion 411 et de messages textes sont disponibles.</p>

### **SYNC AppLink<sup>MC</sup>**

**Nota :** Pour accéder à AppLink, votre téléphone intelligent doit être jumelé et relié au système SYNC.

**Nota :** les utilisateurs du iPhone® doivent brancher le téléphone dans la prise USB pour lancer une application. Il est recommandé pour verrouiller votre iPhone® après avoir lancé une application.

**Nota :** la fonction AppLink n'est pas disponible si votre véhicule est équipé du système MyFord Touch® ou MyLincoln Touch<sup>MC</sup>.

Selon votre type d'affichage, vous pouvez accéder à AppLink à partir du menu des médias, du menu du téléphone ou au moyen de commandes vocales. Lorsqu'une application tourne sous AppLink, vous pouvez contrôler les fonctions principales de l'application au moyen des commandes vocales et des commandes intégrées au volant.

#### **Pour accéder à l'aide du menu du téléphone**

1. Appuyez sur la touche Téléphone.
2. Naviguez jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur OK.

3. Naviguez jusqu'à l'application voulue et appuyez sur OK.
4. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNC.
5. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

***Pour accéder à l'aide du menu des médias***

1. Appuyez sur la touche AUX pour accéder au menu SYNC.
2. Appuyez sur la touche MENU pour accéder au menu Média SYNC.
3. Naviguez jusqu'à Applications mobiles et appuyez sur OK.
4. Naviguez jusqu'à l'application voulue et appuyez sur OK.
5. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez accéder au menu de l'application en appuyant sur le bouton MENU pour accéder d'abord au menu SYNC.
6. Faites défiler la liste jusqu'à ce que « Menu <nom de l'application> » s'affiche (c.-à-d. le menu Pandora), puis appuyez sur OK. À partir de cette option, vous pouvez accéder aux fonctions associées à l'application telles que Thumbs Up et Thumbs Down. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca).

***Pour accéder à l'aide de l'écran de navigation (selon l'équipement)***

1. Appuyez sur la touche Téléphone.
2. Appuyez sur l'onglet Applications SYNC.
3. Appuyez sur Applications mobiles.
4. Sélectionnez l'application pour la démarrer.

***Pour accéder à l'aide des commandes vocales***

1. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale.
2. À l'invite, dites « Applications mobiles ».
3. Dites le nom de l'application après la tonalité.
4. L'application devrait démarrer. Lorsqu'une application tourne sous SYNC, vous pouvez appuyer sur la touche de reconnaissance vocale et énoncer des commandes propres à l'application, comme « Play Station Quickmix ». Dites « Aide » pour découvrir les commandes vocales disponibles.

---

**UTILISATION DU SYSTÈME SYNC AVEC VOTRE LECTEUR MULTIMÉDIA**

Vous pouvez accéder et effectuer la lecture de musique à partir de votre lecteur de musique numérique, diffusée par les haut-parleurs du véhicule au moyen du menu source du système ou des commandes vocales. Vous pouvez également trier et effectuer la lecture de votre musique par catégories spécifiques telles que artistes, albums, etc.

Le système SYNC est compatible avec presque tous les lecteurs multimédias numériques, y compris : les dispositifs iPod®, Zune<sup>MC</sup>, les lecteurs de cartes et la plupart des clés USB. Le système SYNC prend également en charge les formats audio tels que MP3, WMA, WAV et ACC.

**Connexion d'un lecteur multimédia numérique au moyen d'une prise USB**

**Nota :** Si votre lecteur multimédia numérique est muni d'un interrupteur, assurez-vous que l'appareil est sous tension.

Pour vous connecter à l'aide des commandes vocales :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et à l'invite, dites « périphérique de l'utilisateur ».
3. Vous pouvez entamer la lecture de musique en énonçant une des commandes vocales appropriées suivantes :
  - Lire tout
  - Lire l'artiste <nom>
  - Lire l'album <nom>
  - Lire le genre <nom>
  - Lire la sélection <nom>
  - Lire la piste <nom>.

Pour vous connecter à l'aide du menu du système :

1. Branchez l'appareil au port USB du véhicule.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention USB apparaisse.
4. Appuyez sur Musicothèque.
5. Sélectionnez une des options de la liste.

Lorsque la connexion est établie, le système effectue l'indexation de tous les fichiers multimédias lisibles. (Le temps requis pour terminer l'indexation dépend de la taille du contenu média étant indexé). Si la fonction de Lecture automatique est activée, vous pouvez accéder de façon aléatoire aux fichiers de médias au fur et à mesure de leur indexation. Si la fonction est désactivée, les fichiers multimédias indexés ne seront pas disponibles avant la fin du processus d'indexation. Le système SYNC peut indexer des milliers de fichiers multimédias de taille moyenne et vous avise lorsque la taille maximale d'indexation de fichier est atteinte.

**Quel morceau est lu?**



À n'importe quel moment pendant la lecture d'une piste, vous pouvez appuyer sur le pictogramme de commande vocale et demandez au système, « Quel morceau est lu? ». Le système effectue la lecture des étiquettes de métadonnées (si elles ne sont pas vides) de la piste en cours de lecture.

**Commandes vocales relatives aux médias**



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale et, à l'invite, dites « Périphérique de l'utilisateur » puis n'importe lequel des énoncés suivants :

<b>« Périphérique de l'utilisateur »</b>
« Lecture automatique désactivée »
« Lecture automatique activée »
« Pause »
« Lire »
« Lire l'album <nom> » <sup>1,3</sup>
« Lire tout »
« Lire l'artiste <nom> » <sup>1,3</sup>
« Lire le genre <nom> » <sup>1,3</sup>
« Lire le dossier suivant » <sup>2</sup>
« Lire la piste suivante »
« Lire la sélection <nom> » <sup>1,3</sup>
« Lire le dossier précédent » <sup>2</sup>
« Lire la piste précédente »
« Lire la piste <nom> » <sup>1,3</sup>
« Relecture désactivée »

<b>« Périphérique de l'utilisateur »</b>
« Relecture [Activée] »
« Lecture aléatoire désactivée »
« Lecture aléatoire [Activée] »
« Musique similaire »
« Paramètres de la voix »

<sup>1</sup>« <nom> » est une liste dynamique, en ce sens qu'elle peut représenter tout nom souhaité qui se trouve dans votre répertoire de groupes, d'artistes, etc.

<sup>2</sup> Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'en mode dossier.

<sup>3</sup> Commandes vocales qui ne sont disponibles qu'à la fin du processus d'indexation.

### Information sur la prise en charge des lecteurs multimédias, des formats et des métadonnées

Le système SYNC® est compatible avec presque tous les lecteurs multimédia numériques, incluant les iPod®, les Zune<sup>MC</sup>, les lecteurs de cartes et la plupart des appareils USB. SYNC prend en charge les formats audio MP3, WMA, WAV et AAC.

Le système peut également organiser et trier les fichiers multimédias indexés sur votre lecteur à l'aide d'étiquettes de métadonnées. Les étiquettes de métadonnées sont des identificateurs logiciels qui sont intégrés dans les fichiers multimédias qui fournissent des renseignements sur le fichier.

Si les étiquettes intégrées dans vos fichiers multimédias indexés ne renferment aucune donnée, le système SYNC peut classer les étiquettes de métadonnées vides sous *Inconnu*.

### Sources multimédia et caractéristiques

Le menu source vous permet de sélectionner la source de média, la façon dont vous souhaitez écouter la musique (par artiste, genre, lecture aléatoire, répétition, etc.)

1. Assurez-vous que votre appareil USB est branché à votre système.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez plusieurs fois sur SOURCE pour choisir entre les sources de médias disponibles : USB, BT AUDIO et LINE IN (entrée de ligne).

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Musicothèque</b>	Accéder aux nombreuses fonctions multimédia du système SYNC, telles que : Lire tout, Lire les artistes, Lire les albums, Lire les pistes, Lire les listes d'écoute et Explorer l'USB.
<b>Musique similaire</b>	Effectuer la lecture de musique similaire à celle qui est en cours de lecture provenant du port USB. Le système utilise les renseignements des métadonnées de chaque pièce musicale pour compiler une liste d'écoute. Le système crée une nouvelle liste de pièces musicales similaires et en commence la lecture. Les étiquettes de métadonnées doivent être remplies pour que cette fonction puisse inclure chaque piste.
<b>Relecture</b>	Répéter n'importe quelle chanson.
<b>Lecture aléatoire activée</b>	Jouer au hasard des fichiers de médias disponibles dans la liste actuelle.
<b>Réglages</b>	Accéder aux listes du menu des appareils Bluetooth (ajout, connexion, configuration en tant que téléphone principal, activation ou désactivation, suppression), ainsi qu'aux listes du menu Avancé (invites, langues, valeurs par défaut, réinitialisation générale, installation des applications et renseignements relatifs au système).
<b>Texte</b>	Afficher des renseignements supplémentaires, si disponible.



**Accéder à la bibliothèque multimédia**

Ce menu vous permet de sélectionner et d'effectuer la lecture de vos médias par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire ou même d'explorer le contenu de votre dispositif USB.

1. Assurez-vous que votre appareil est branché dans le port USB et qu'il est mis sous tension.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention USB apparaisse.
4. Sélectionnez Musicothèque.

S'il n'y a aucun fichier multimédia accessible, l'affichage indique qu'il n'y a pas de média. Si des fichiers multimédia sont présents, faites défiler les options suivantes et effectuez votre sélection :

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Lire tout</b>	Effectuer la lecture de tous les fichiers multimédias (pistes) indexés de votre lecteur en mode de fichier plat, un à la fois, par ordre numérique.
<b>Artistes</b>	Trier tous les fichiers multimédias indexés par artiste. Après avoir fait votre sélection, le système établit la liste et effectue la lecture de tous les artistes et de toutes les pistes par ordre alphabétique. Si la liste contient moins de 255 artistes indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient davantage, ils sont classés par catégorie alphabétique.
<b>Albums</b>	Trier tous les fichiers multimédias indexés par album. Si la liste contient moins de 255 albums indexés, ils sont répertoriés par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si elle en contient plus, ils sont organisés par catégories alphabétiques.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Genres</b>	Trier les fichiers de musique indexés par genre (catégorie). Le système SYNC établit une liste des genres par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.
<b>Sélections</b>	Accéder à vos listes d'écoute (de formats tels que ASX, .M3U, .WPL, .MTP). Le système établit une liste de vos listes d'écoute par ordre alphabétique en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 listes d'écoute, elles sont organisées par catégories alphabétiques.
<b>Pistes</b>	Effectuer la recherche et la lecture d'une piste particulière indexée. Le système SYNC établit une liste alphabétique des pistes en mode de fichier plat. Si la liste contient plus de 255 pistes, le système SYNC les organise automatiquement par catégories alphabétiques.
<b>Expl. USB</b>	Explorer tous les fichiers multimédias numériques pris en charge sur votre appareil multimédia branché sur le port USB. Vous ne pouvez afficher que le contenu multimédia compatible avec le système SYNC; les autres fichiers enregistrés ne sont pas visibles.

### Système stéréo Bluetooth



Votre système vous permet d'écouter la musique en continu par les haut-parleurs du véhicule à partir de votre téléphone cellulaire compatible Bluetooth relié.

Pour y accéder :

1. Assurez-vous que votre téléphone est jumelé en mode continu.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention BT Audio apparaisse.

**Entrée de ligne (prise d'entrée auxiliaire)**

Votre système vous permet de choisir et de jouer la musique de votre lecteur de musique portatif par l'entremise des haut-parleurs du véhicule.

Pour y accéder :

1. Assurez-vous que votre téléphone est jumelé en mode continu.
2. Appuyez sur la touche MÉDIA.
3. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis appuyez sur Source à maintes reprises jusqu'à ce que la mention Entrée de ligne apparaisse.

**Paramètres du système**

Les paramètres du système assurent un accès à vos appareils Bluetooth et aux fonctions Avancé du menu.

Le menu Bluetooth vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer un appareil, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

Le menu Avancé vous permet d'accéder et de définir les invites, les langues et les valeurs par défaut, ainsi que d'effectuer une réinitialisation générale.

**Options du menu Appareils Bluetooth**

Ce menu vous permet d'ajouter, de relier et de supprimer les appareils, ainsi que d'activer et de désactiver la fonction Bluetooth.

1. Appuyez sur la touche MÉDIA.
2. Sélectionnez l'onglet Périphérique de l'utilisateur, puis les appareils BT.
3. Choisissez parmi les options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Relier</b>	Relier un téléphone compatible Bluetooth préalablement jumelé.
<b>Ajouter</b>	Ajouter un appareil par les modes Découverte et Découvrable.
<b>Supprimer</b>	Supprimer un appareil multimédia jumelé.
<b>Paramètres avancés</b>	Accéder aux listes de menus (messages-guides, langues, valeurs par défaut, réinitialisation complète, application d'installation et information système).

**DÉPANNAGE**

Votre système SYNC est facile à utiliser. Toutefois si vous avez des questions, consultez les tableaux ci-dessous.

Visitez le site Web en tout temps pour vérifier la compatibilité de votre téléphone, enregistrer votre compte et définir les préférences, ainsi que pour communiquer avec un représentant du service à la clientèle au moyen d'une conversation en ligne (durant certaines heures). Visitez le site [www.syncmaroute.ca](http://www.syncmaroute.ca) pour obtenir de plus amples renseignements.

<b>Problèmes relatifs au téléphone</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Bruit ambiant excessif pendant un appel.	Il se peut que les réglages de commande audio sur votre téléphone nuisent au rendement du système SYNC.	Consultez le guide d'utilisateur de votre téléphone concernant les réglages audio.
Pendant un appel, je peux entendre l'autre personne, mais elle ne peut pas m'entendre.	Anomalie possible du téléphone.	Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil, retirez la pile de l'appareil, puis essayez de nouveau.

<b>Problèmes relatifs au téléphone</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Le système SYNC ne peut télécharger mon répertoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU</li> <li>• Anomalie possible du téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</li> <li>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.</li> <li>• Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</li> <li>• Utilisez la fonction Synchroniser mon téléphone disponible sur le site Web.</li> </ul>
Le système énonce Répertoire téléchargé, mais mon répertoire dans SYNC est vide ou il ne contient pas tous les contacts.	Limitations de la fonctionnalité de votre téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Essayez d'envoyer les contacts de votre répertoire au système SYNC au moyen de la fonction Ajouter des contacts.</li> <li>• Si les contacts manquants sont enregistrés sur votre carte d'identification de l'abonné, transférez-les dans la mémoire de l'appareil.</li> <li>• Retirez toutes les photos ou les sonneries spéciales associées au contact manquant.</li> </ul>

<b>Problèmes relatifs au téléphone</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon téléphone au système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU</li> <li>• Anomalie possible du téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</li> <li>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.</li> <li>• Supprimez votre appareil du système SYNC et supprimez le système SYNC sur votre appareil, puis essayez de nouveau.</li> <li>• Vérifiez les paramètres de sécurité et de « toujours accepter automatiquement les invites » relatifs à la connexion Bluetooth du système SYNC sur votre téléphone.</li> <li>• Mettez à jour le micrologiciel du logiciel de votre appareil.</li> <li>• Désactivez le paramètre de téléchargement automatique du répertoire.</li> </ul>
La messagerie texte ne fonctionne pas sur le système SYNC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU</li> <li>• Anomalie possible du téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visitez le site Web pour consulter les renseignements concernant la compatibilité de votre téléphone.</li> <li>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.</li> </ul>

<b>Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
J'ai des problèmes à établir la connexion de mon appareil.	Anomalie possible de l'appareil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettez l'appareil hors tension, réinitialisez l'appareil ou retirez la batterie de l'appareil, puis essayez de nouveau.</li> <li>• Assurez-vous d'utiliser le câble du fabricant.</li> <li>• Assurez-vous que le câble USB est inséré correctement dans l'appareil et dans le port USB du véhicule.</li> <li>• Assurez-vous que votre appareil ne comporte pas un programme d'installation automatique ou des paramètres de sécurité actifs.</li> </ul>
Le système SYNC ne reconnaît pas mon appareil lorsque j'établis le contact.	Il s'agit d'une limitation relative à l'appareil.	Assurez-vous de ne pas laisser votre appareil dans le véhicule par temps très chaud ou très froid.
La musique en continu Bluetooth n'est pas disponible.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette fonction est asservie à la téléphonie, OU</li> <li>• L'appareil n'est pas relié.</li> </ul>	Assurez-vous que l'appareil est relié au système SYNC et que vous appuyez sur la touche de lecture sur votre appareil.

<b>Problèmes relatifs à l'appareil USB et multimédia</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Le système SYNC ne reconnaît pas la musique contenue dans mon appareil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vos fichiers musicaux peuvent ne pas contenir les données appropriées relatives à l'artiste, à la pièce musicale, au titre, à l'album ou au genre, OU</li> <li>• Le fichier pourrait être corrompu, OU</li> <li>• La pièce musicale peut être protégée par des droits d'auteur qui pourraient empêcher la lecture.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurez-vous que toutes les données du morceau sont complètes.</li> <li>• Les paramètres USB de certains appareils doivent être modifiés du mode de mémoire de grande capacité à la catégorie MTP (protocole de transfert de fichiers multimédias).</li> </ul>



<b>Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
J'ai reçu un message texte que la fonction de rapport d'état du véhicule n'est pas activée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre compte peut ne pas être activé sur le site Web, OU</li> <li>• Vous pouvez avoir indiqué un NIV (numéro d'identification du véhicule) erroné.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser.</li> <li>• Assurez-vous que le NIV enregistré dans votre compte est exact.</li> </ul>
Je ne peux récupérer le rapport sur le site Web, ou je reçois une erreur de système.	Les renseignements relatifs au concessionnaire préféré n'ont pas été téléchargés correctement.	Lorsque vous enregistrez votre compte, vous devez indiquer un concessionnaire préféré. Si le compte comporte déjà un concessionnaire préféré, sélectionnez un autre concessionnaire et fermez la session. Ouvrez de nouveau une session et revenez à votre concessionnaire préféré d'origine en modifiant encore une fois les renseignements, puis récupérez le rapport.

<b>Problèmes relatifs au rapport d'état du véhicule et aux services d'information (Circulation, directions et information)</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Il m'est impossible de soumettre un rapport.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cela peut avoir un rapport avec la compatibilité de votre téléphone, OU</li> <li>• Puissance du signal insuffisante, OU</li> <li>• Votre téléphone peut ne pas être activé sur le site Web.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettez à jour le numéro de votre téléphone mobile dans votre compte sur le site Web.</li> <li>• Assurez-vous que la puissance du signal est à son maximum et que votre appareil <i>Bluetooth</i> est réglé au niveau de volume élevé.</li> <li>• Supprimez votre téléphone et effectuez de nouveau le jumelage.</li> </ul>
J'ai entendu une annonce publicitaire lorsque j'ai essayé d'utiliser les services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le téléphone utilisé n'est pas activé, OU</li> <li>• La fonction de blocage d'identificateur est activée sur votre téléphone.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il s'agit d'une fonction gratuite, mais vous devez d'abord vous enregistrer en ligne pour l'utiliser.</li> <li>• Désactivez la fonction de blocage d'identificateur sur votre téléphone étant donné que le système vous reconnaît par votre numéro de téléphone.</li> <li>• Assurez-vous que le téléphone actuellement relié est le même que celui qui est enregistré sur votre compte Syncmaroute.</li> </ul>

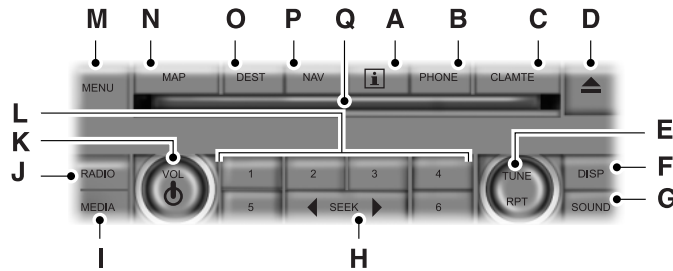
<b>Problèmes relatifs aux commandes vocales</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Le système SYNC ne comprend pas ce que je dis.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU</li> <li>• Il se peut que vous énonciez les commandes trop tôt ou au mauvais moment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultez les commandes vocales relatives au téléphone et aux médias au début de leurs sections respectives.</li> <li>• N'oubliez pas que le microphone du système SYNC se trouve dans le rétroviseur intérieur ou dans la garniture de pavillon juste au-dessus du pare-brise.</li> </ul>
Le système SYNC ne comprend pas le nom d'une pièce musicale ou d'un artiste.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU</li> <li>• Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU</li> <li>• Le système peut ne pas lire le nom de la même façon que vous l'énoncez.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultez les commandes vocales relatives aux médias au début de la rubrique traitant des médias.</li> <li>• Énoncez le nom de la pièce musicale ou de l'artiste exactement comme ils sont enregistrés. Si vous dites « Lire l'artiste Prince », le système n'effectue pas la lecture de musique de Prince et Revolution ou de Prince et New Power Generation.</li> <li>• Assurez-vous d'énoncer le titre au complet, par exemple « California remix featuring Jennifer Nettles ».</li> <li>• Si les morceaux sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de LOLA, vous devez dire « Lire L-O-L-A ».</li> <li>• N'utilisez pas de caractères spéciaux dans le titre car le système ne les reconnaît pas.</li> </ul>

<b>Problèmes relatifs aux commandes vocales</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Le système SYNC ne comprend pas ou appelle le mauvais contact lorsque je veux faire un appel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il se peut que vous utilisiez les mauvaises commandes vocales, OU</li> <li>• Il se peut que vous n'énonciez pas le nom exactement comme il a été enregistré, OU</li> <li>• Les entrées de votre répertoire sont peut-être très courtes ou similaires, ou elles peuvent contenir des caractères spéciaux, OU</li> <li>• Les entrées de votre répertoire peuvent être enregistrées en LETTRES MAJUSCULES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultez les commandes vocales relatives au téléphone au début de la rubrique traitant du téléphone.</li> <li>• Assurez-vous que vous énoncez les entrées exactement comme elles sont enregistrées. Par exemple, si une entrée est enregistrée comme Jean Tremblay, dites « Appeler Jean Tremblay ».</li> <li>• Le système fonctionne mieux si vous enregistrez les noms au complet tels que « Jean Tremblay » au lieu de « Jean ».</li> <li>• N'utilisez pas des caractères spéciaux comme 123 ou ICE (en cas d'urgence), car le système ne les reconnaît pas.</li> <li>• Si les contacts sont enregistrés en LETTRES MAJUSCULES, vous devez les épeler. Par exemple, dans le cas de JAKE, vous devez dire « Appeler J-A-K-E ».</li> </ul>

<b>Problèmes liés à AppLink</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause(s) possible(s)</b>	<b>Solution(s) possible(s)</b>
Le système SYNC ne trouve aucune des applications mobiles qui sont dans mon téléphone.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre dispositif ne prend pas en charge la fonction AppLink, OU</li> <li>• L'application ne prend pas en charge AppLink., OU</li> <li>• Si vous avez un iPhone®, il n'est peut-être pas branché, OU</li> <li>• Votre téléphone peut ne pas être jumelé ou connecté.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultez le site Web pour connaître les dispositifs et applications compatibles.</li> <li>• Confirmez que votre appareil est jumelé et connecté. Si vous avez un iPhone®, confirmez qu'il est branché par le biais de la prise USB et que l'application est exécutée en arrière-plan.</li> </ul>

COMMANDES DE NAVIGATION

Type 1



**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Le système divise l'écran en deux parties après son initialisation :

- **Barres d'état :** Parties haute et basse de l'écran. Elle affichent l'heure ou la date et d'autres renseignements utiles en fonction du mode actif.
- **Affichage :** L'écran tactile change selon le fonctionnement du système actuel. Différents boutons s'affichent dans cette zone en fonction du mode actif.

**Nota :** Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

A. **I (Information) :** Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions comme Où suis-je?, SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, Calendrier, Information système et Aide.

## 422 **Système de navigation (selon l'équipement)**

---

B. **PHONE (téléphone)** : Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu téléphone SYNC.

C. **CLIMAT** : Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu climatisation.

D. **Éjection** : Appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD ou DVD du système.

E. **TUNE RPT (recherche manuelle)** :

- En mode radio ou radio satellite, tournez ce bouton pour avancer par incréments individuels vers le haut et le bas de la bande de fréquences jusqu'à la station voulue.
- En mode MP3, tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant.
- En mode navigation, appuyez sur ce bouton pour écouter la dernière invite de navigation énoncée.

F. **DISP (affichage)** : Appuyez sur ce bouton pour sélectionner un mode d'affichage : Activé, Barre d'état seulement et Désactivé.

G. **SOUND (son)** :

- Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu son.
- Appuyez sur ce bouton pendant que le menu son est actif pour accéder aux onglets Graves/Aigus, Équilibre (avant-arrière et gauche-droit), Volume asservi à la vitesse, Traitement du signal numérique (DSP) et Visualiseur.

H. **SEEK (recherche automatique)** :

- En mode radio et en mode radio satellite, appuyez sur les touches fléchées pour trouver les stations ou les chaînes précédentes ou suivantes disponibles dans la catégorie ou le genre choisi;
- En modes CD et DVD, appuyez sur les touches fléchées pour choisir la piste ou le chapitre précédent ou suivant.

I. **MEDIA (média)** :

- Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu média.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu média est actif pour accéder aux sources disponibles CD/DVD, Juke-box et Périphérique de l'utilisateur.

J. **RADIO** :

- Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu radio.
- Appuyez sur ce bouton pendant que le menu radio est actif pour accéder aux sources disponibles AM, FM1, FM2, SAT1, SAT2 et SAT3.

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 423

---

**K. VOL (volume) :** Appuyez sur ce bouton pour mettre le système en fonction ou hors fonction. Tournez-le pour régler le volume.

**Nota :** Si un itinéraire est actif lorsque le système de navigation est hors fonction, le système reprend l'itinéraire lorsque le système est remis en fonction.

**L. Touches de présélection :**

- Elles permettent de mémoriser vos stations préférées. Pour mémoriser une station radio, syntoniser la station, puis maintenez enfoncée la touche de présélection jusqu'au retour du son.
- En mode radio ou radio satellite, appuyez sur une touche pour accéder à vos présélections ou chaînes enregistrées.

**M. MENU :**

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu système.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu système est actif pour accéder aux onglets de menu Affichage, Horloge, Paramètres des commentaires, Paramètres du système et Mode voiturier.

**N. MAP (carte) :**

- Appuyez sur cette touche pour accéder à la carte de navigation.
- Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte est actif pour recentrer la carte à la position actuelle du véhicule. Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte et un itinéraire sont actifs pour accéder aux différentes vues de guidage de la carte.

**O. DEST (destination) :**

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu d'entrée de la destination.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu d'entrée de destination est actif pour afficher des techniques d'entrée de destination supplémentaires.

**P. NAV (navigation) :**

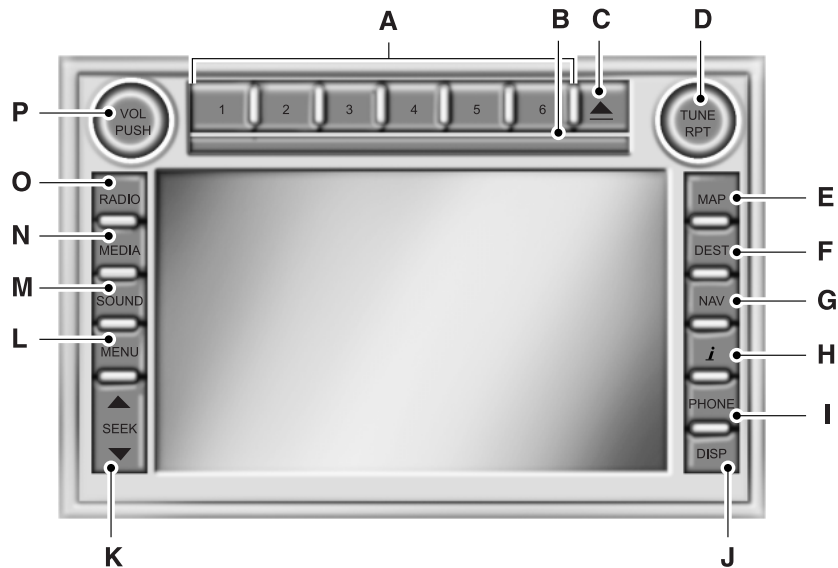
- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de navigation.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu de navigation est actif pour accéder aux onglets du menu de navigation.

**Q. Fente CD et DVD :** Insérez un CD ou un DVD, côté imprimé vers le haut.



## 424 Système de navigation (selon l'équipement)

### Type 2



**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

Le système divise l'écran en deux parties après son initialisation :

- **Barres d'état :** Parties haute et basse de l'écran. Elle affichent l'heure ou la date et d'autres renseignements utiles en fonction du mode actif.

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 425

---

- **Affichage :** L'écran tactile change selon le fonctionnement du système actuel. Différents boutons s'affichent dans cette zone en fonction du mode actif.

**Nota :** Certaines fonctions telles que la radio satellite SIRIUS peuvent ne pas être disponibles dans votre région. Consultez votre concessionnaire autorisé.

### A. Touches de présélection :

- Elles permettent de mémoriser vos stations préférées. Pour mémoriser une station radio, syntoniser la station, puis maintenez enfoncée la touche de présélection jusqu'au retour du son.
- En mode radio ou radio satellite, appuyez sur une touche pour accéder à vos présélections ou chaînes enregistrées.

B. **Fente CD et DVD :** Insérez un CD ou un DVD, côté imprimé vers le haut.

C. **Éjection :** Appuyez sur ce bouton pour éjecter un CD ou DVD du système.

### D. TUNE RPT (recherche manuelle) :

- En mode radio ou radio satellite, tournez ce bouton pour avancer par incréments individuels vers le haut et le bas de la bande de fréquences jusqu'à la station voulue.
- En mode MP3, tournez ce bouton pour passer au dossier précédent ou suivant.
- En mode navigation, appuyez sur ce bouton pour écouter la dernière invite de navigation énoncée.

### E. MAP (carte) :

- Appuyez sur cette touche pour accéder à la carte de navigation.
- Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte est actif pour recentrer la carte à la position actuelle du véhicule. Appuyez sur cette touche lorsque l'affichage de la carte et un itinéraire sont actifs pour accéder aux différentes vues de guidage de la carte.

### F. DEST (destination) :

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu d'entrée de destination.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu d'entrée de destination est actif pour afficher des techniques d'entrée de destination supplémentaires.

### G. NAV (navigation) :

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu de navigation.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu de navigation est actif pour accéder aux onglets du menu de navigation.

## 426 Système de navigation (selon l'équipement)

---

H. **I (Information)** : Appuyez sur cette touche pour accéder aux fonctions comme Où suis-je?, SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, Calendrier, Information système et Aide.

I. **PHONE (téléphone)** : Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu téléphone SYNC.

J. **DISP (affichage)** : Appuyez sur ce bouton pour sélectionner un mode d'affichage : Activé, Barre d'état seulement et Désactivé.

K. **SEEK (recherche automatique)** :

- En mode radio et en mode radio satellite, appuyez sur les touches fléchées pour trouver les stations ou les chaînes précédentes ou suivantes disponibles dans la catégorie ou le genre choisi;
- En modes CD et DVD, appuyez sur les touches fléchées pour choisir la piste ou le chapitre précédent ou suivant.

L. **MENU** :

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu système.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu système est actif pour accéder aux onglets de menu Affichage, Horloge, Paramètres des commentaires, Paramètres du système et Mode voiturier.

M. **SOUND (son)** :

- Appuyez sur ce bouton pour accéder au menu son.
- Appuyez sur ce bouton pendant que le menu son est actif pour accéder aux onglets Graves/Aigus, Équilibre (avant-arrière et gauche-droit), Volume asservi à la vitesse, Traitement du signal numérique (DSP) et Visualiseur.

N. **MEDIA (média)** :

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu media.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu média est actif pour accéder aux sources disponibles CD/DVD, Juke-box et Périphérique de l'utilisateur.

O. **RADIO** :

- Appuyez sur cette touche pour accéder au menu radio.
- Appuyez sur cette touche pendant que le menu radio est actif pour accéder aux sources disponibles AM, FM1, FM2, SAT1, SAT2 et SAT3.

P. **VOL (volume)** : Appuyez sur cette touche pour mettre le système en fonction ou hors fonction. Tournez-le pour régler le volume.

**Nota** : Si un itinéraire est actif lorsque le système de navigation est hors fonction, le système reprend l'itinéraire lorsque le système est remis en fonction.

**MODE D’AFFICHAGE**

Vous pouvez choisir d’allumer ou d’éteindre votre écran ainsi que d’afficher les barres d’état au haut et au bas de l’écran. Appuyez sur DISP pour voir les options.

**Commandes vocales en mode affichage**



Les commandes vocales suivantes sont disponibles en mode affichage. Si vous ne vous trouvez pas en mode d’affichage, appuyez sur la commande de reconnaissance vocale sur le volant de direction. Après l’invite, dites « Mode d’affichage », puis l’une des commandes suivantes.

<b>Commandes vocales en mode affichage</b>
« Activer affichage »
« Désactiver affichage »
« Barre d’état »
« Plus lumineux »
« Plus sombre »
« Jour »
« Nuit »
« Auto »
« Aide »

**BARRES D’ÉTAT**



La barre d’état supérieure montre le mode actuel, la température extérieure, les icônes de temps et d’affichage si vous avez activé Bluetooth ou les autres options.



La barre d’état inférieure affiche l’icône de Maison et peut aussi afficher les températures

sélectionnées pour le conducteur et le passager actuels, la vitesse du ventilateur et la direction du débit d’air, le mode en cours d’utilisation, l’artiste et le titre du CD en cours de lecture, l’artiste et le titre pour le juke-box et la radio.

**Nota :** Puisque les commandes de chauffage-climatisation varient selon le type de véhicule, certains véhicules n’affichent pas les valeurs de chauffage et climatisation dans la barre d’état.

## 428 Système de navigation (selon l'équipement)

---

### Personnalisation de votre écran d'accueil

Selon l'ensemble d'options de votre véhicule et le logiciel, l'apparence des écrans montrés dans ce chapitre peut être différente des écrans de votre véhicule. Les fonctions de votre système peuvent aussi être limitées selon votre lieu de résidence. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.



Appuyez sur le pictogramme de domicile pour accéder à l'écran d'accueil. Vous pouvez :

- sauvegarder ou afficher des photos
- afficher vos réglages audio et de chauffage et climatisation actuels
- afficher le visualiseur audio

Vous pouvez partager l'écran en deux ou trois sections différentes ou vous pouvez opter pour un seul affichage principal.

- Le côté gauche de l'écran affiche une photo téléchargée ou l'écran de la carte.
- Le côté droit peut aussi afficher une photo téléchargée. La zone supérieure droite n'affichera que les paramètres audio actuels. Le panneau inférieur droit affiche les réglages de chauffage et climatisation du véhicule ou le visualiseur.

### Chargement de photos

**Nota :** Le système n'est pas compatible avec les disques gravés en mode d'écriture par paquets.

Votre système vous permet de télécharger et d'afficher jusqu'à 32 photos.

Seules les photos conformes aux critères suivants s'affichent :

- Le volume du fichier ne doit pas dépasser 1,5 Mo.
- L'extension du fichier doit être .jpe, .jpg ou .jpeg.
- Le chemin d'accès doit compter 255 caractères ou moins.
- Jusqu'à 256 fichiers ou dossiers peuvent être affichés dans un dossier.
- Le CD ou DVD doit être au format ISO 9660. Le format UDF n'est pas pris en charge.

Pour charger des photos, faites ce qui suit :

1. Touchez le côté gauche de l'écran d'accueil.
2. Touchez le bouton Ajouter. Lorsque l'avis de non-responsabilité s'affiche en indiquant la confirmation des formats de photos compatibles, appuyez sur OK.
3. Insérez le CD-ROM qui contient vos photos.
4. Touchez le bouton OK. Le côté droit de l'écran affiche la liste des photos.
5. Sélectionnez Ajouter ou Ajouter tout pour enregistrer les photos sur le disque dur.

### **Modification et suppression de photos**

Pour éditer des photos, allez à l'écran d'accueil, puis faites ce qui suit :

1. Touchez la photo affichée à l'écran d'accueil.
2. Sélectionnez la touche Modifier.
3. Réglez la photo en effectuant un zoom avant ou arrière, un déplacement vers la droite, la gauche, le haut ou le bas et une rotation vers la gauche ou la droite.

**Nota :** Appuyez sur la touche de réinitialisation pour retourner à l'image initiale.

Pour supprimer une photo, choisissez la touche Supprimer.

Pour supprimer toutes les photos :

1. Appuyez sur la touche Menu.
2. Sélectionnez l'onglet Paramètres du système à l'écran tactile.
3. Appuyez sur la touche Afficher pour supprimer les éléments emmagasinés.
4. Sélectionnez des photos enregistrées.

### **Utilisation des touches à effleurement du système**

Pour activer et désactiver une fonction, appuyez simplement sur le graphique avec votre doigt. Pour assurer le meilleur rendement des touches à effleurement :

- Assurez-vous que vos mains sont propres et sèches.
- Étant donné que l'écran tactile fonctionne selon la touche d'un doigt, vous pourriez éprouver des difficultés si vous utilisez les touches lorsque vous portez des gants.
- Utilisez simplement votre doigt pour toucher le centre du graphique de commande de touche. Si vous n'appuyez pas au centre du graphique, le fonctionnement d'une commande voisine peut être affecté.
- N'appuyez pas trop sur les touches. Elles sont sensibles au toucher lorsque vous appuyez légèrement sur celles-ci.
- Éloignez le métal et tous les autres matériaux conducteurs de la surface de l'écran tactile, car ils peuvent provoquer une interférence électromagnétique (par exemple, activer accidentellement une autre fonction que celle qui est désirée).

### **Nettoyage de l'écran tactile**

Utilisez un chiffon doux et propre, comme un chiffon de nettoyage de vitre. Si de la saleté ou des empreintes digitales sont toujours visibles, humectez le chiffon d'une petite quantité d'alcool. Ne versez pas et ne vaporisez pas d'alcool sur l'écran. N'utilisez pas de détergent ou quelque type de solvant que ce soit pour nettoyer l'écran.

## 430 Système de navigation (selon l'équipement)

### UTILISATION DE LA RECONNAISSANCE VOCALE

Ce système vous aide à commander plusieurs fonctions au moyen de commandes vocales. Ceci vous permet de garder vos mains sur le volant et de vous concentrer sur la circulation. Le système fournit la rétroaction au moyen de tonalités audibles, d'invites, de questions et de confirmations énoncées en fonction de la situation et du niveau d'interaction sélectionné (paramètres de la voix).

Le système vous pose également de courtes questions (messages-guides de confirmation) lorsqu'il n'est pas certain de votre demande ou lorsqu'il existe plusieurs réponses possibles à votre demande.

Lorsque vous utilisez les commandes vocales, des mots et des pictogrammes peuvent également s'afficher dans la barre d'état inférieure gauche pour indiquer l'état de la session de reconnaissance vocale (par exemple, en cours d'écoute, réussie, échouée, interrompue temporairement ou essayer de nouveau).

### Comment utiliser les commandes vocales avec votre système



Appuyez sur le pictogramme de commande vocale; après la tonalité, énoncez clairement votre commande.

Vous pouvez énoncer ces commandes à tout moment.	
« audio »	« Navigation »
« CD »	« Radio »
« Climat »	« SYNC* »
« Disque »	« Didacticiel »
« Afficher mode »	« Profil utilisateur »
« DVD »	« Video CD »
« Jukebox »	« Paramètres de la voix »
« Entrée de ligne »	« Aide »
« Applications mobiles »*	

\*Consultez le chapitre *SYNC* pour plus de renseignements sur ces fonctions.

Pour accéder à une liste de toutes les commandes vocales disponibles, appuyez sur le bouton I. Sélectionnez l'onglet d'aide à l'écran tactile, puis l'onglet des commandes vocales, et choisissez la catégorie voulue.

### **Conseils utiles**

- Assurez-vous que l'habitacle est aussi silencieux que possible. Le bruit du vent provenant de glaces ouvertes et les vibrations de la route peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes énoncées.
- Après avoir enfoncé le pictogramme de commande vocale, attendez que la tonalité retentisse et que le message « Écoute » s'affiche à l'écran avant d'énoncer une commande. Toute commande énoncée au préalable n'est pas enregistrée dans le système.
- Parlez normalement, sans marquer de longues pauses entre les mots.
- À n'importe quel moment, vous pouvez interrompre le système pendant qu'il énonce une commande en appuyant sur le pictogramme de commande vocale.

### **Paramètres vocaux**

Les paramètres de la voix vous permettent de personnaliser le niveau d'interaction, d'aide et de rétroaction du système. Le système passe par défaut à l'interaction standard, qui utilise des listes de candidats et des invites de confirmation car elles offrent le plus haut niveau de guidage et de rétroaction.

**Mode interactif :** Le mode interactif novice offre une interaction et un guidage plus détaillés tandis que le mode interactif avancé offre moins d'interactions sonores et plus d'invites par tonalité.

**Invites de confirmation :** Le système utilise ces courtes questions pour confirmer votre demande vocale. S'il est désactivé, le système devine au mieux ce que vous avez demandé. Le système peut également vous demander occasionnellement de confirmer vos réglages.



## 432 Système de navigation (selon l'équipement)

### FONCTIONS DU MENU SYSTÈME

Votre système est doté de plusieurs fonctions de menu qui vous permettent notamment de régler la luminosité de l'écran tactile, de régler l'heure et le choix de la langue, de régler la réponse du système et les paramètres du système. Vous pouvez accéder à ces options en appuyant sur le bouton MENU.

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Affichage</b>	<b>Luminosité</b> : cette fonction vous permet de régler la luminosité de l'écran en touchant + ou -.
	<b>Contraste</b> : cette fonction vous permet de régler le contraste d'écran en touchant + ou -.
	<b>Mode jour/nuit</b> : cette fonction vous permet de choisir le mode de Jour, le mode de Nuit ou de faire passer le système automatiquement à une autre fonction en sélectionnant le mode Auto.
	<b>Couleur de jour</b> : cette fonction vous permet de choisir une couleur pâle ou foncée pour l'éclairage de l'écran de jour. <b>Nota</b> : Lorsque les phares sont allumés et que la lumière ambiante est intense, le système demeure en mode de jour, même si le mode de nuit est sélectionné.
<b>Horloge</b>	<b>Affichage de l'horloge</b> : cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver l'horloge. <b>Nota</b> : Si votre véhicule est équipé d'une horloge analogique intégrée au tableau de bord, vous pouvez régler l'heure sur cet écran mais il est possible qu'elle ne s'affiche pas dans la barre d'état.
	<b>Format</b> : cette fonction vous permet d'alterner entre l'affichage d'horloge 12 heures ou 24 heures.
	<b>Mise à jour automatique du fuseau horaire</b> : si cette fonction est activée, le système règlera automatiquement l'heure lorsque vous passez dans un nouveau fuseau horaire. <b>Nota</b> : Le système ne met pas automatiquement l'heure avancée en vigueur.
	<b>Réinitialisation des réglages par défaut</b> : vous permet de restaurer les valeurs par défaut du système.

## Système de navigation (selon l'équipement) 433

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Rétroaction</b>	<b>Tonalité d'écran tactile</b> : cette fonction vous permet de déterminer quand le système doit émettre un signal sonore : Toutes les touches (chaque fois qu'une touche du système est touchée), Écran tactile (uniquement lorsque des sélections sont effectuées sur l'écran tactile) ou Désactivé (aucun signal sonore).
	<b>Volume de la voix</b> : cette fonction vous permet de changer la voix de navigation et le volume de signal sonore en touchant + ou -.
	<b>Nom de chaînes de la radio satellite</b> : cette fonction vous permet de choisir d'afficher le nom des chaînes radio satellite.
	<b>Mode d'interaction de la reconnaissance vocale</b> : cette fonction vous permet de personnaliser le niveau d'interaction et de rétroaction du système. Standard est le réglage par défaut et procure le plus d'interaction et de rétroaction relativement à l'utilisation des message-guides. Les paramètres avancés utilisent moins de rétroaction et de messages-guides.
	<b>Confirmation de la reconnaissance vocale</b> : cette fonction vous permet de choisir le niveau de confirmation de la commande vocale. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande toujours de confirmer ou de vérifier une commande. Sélectionnez cette fonction pour que le système vous demande une confirmation moins fréquemment.
	<b>Profil d'utilisateur de reconnaissance vocale</b> : cette fonction vous permet d'alterner entre les profils d'utilisateur. Entraînez le système à mieux reconnaître votre voix. Deux profils peuvent être créés; consultez <i>Utilisation de la reconnaissance vocale</i> plus haut dans ce chapitre.

## 434 Système de navigation (selon l'équipement)

Si vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Paramètres du système</b>	<b>Langue</b> : cette fonction vous permet de choisir entre l'anglais, l'espagnol et le français.
	<b>Unités de mesure</b> : cette fonction vous permet de choisir entre les mesures anglo-saxonnes et les mesures métriques.
	<b>Disposition du clavier</b> : cette fonction vous permet de choisir entre un clavier ABC ou QWERTY.
	<b>Supprimer les articles enregistrés</b> : cette fonction vous permet de supprimer toutes les entrées du carnet d'adresses, les destinations précédentes, les zones à éviter, les photos sauvegardées et les profils de reconnaissance vocale. Effleurez la touche Afficher pour voir quelles entrées ont été sauvegardées.
	<b>Rétablir les paramètres par défaut réglés en usine</b> : cette fonction vous permet de restaurer les paramètres d'origine réglés en usine.
<b>Mode valet</b>	Verrouiller et déverrouiller le système à l'aide d'un NIP à quatre chiffres. <b>Nota</b> : Le NIP peut être réinitialisé en maintenant simultanément les touches de présélection 1 et 5 enfoncées à l'écran d'entrée du NIP. Après environ cinq secondes, le système passe à l'écran du mode valet indiquant que le NIP a été réinitialisé. Une fois le NIP réinitialisé, le système vous permettra d'entrer un nouveau NIP.
<b>Commande vocale</b>	Régler le système automatiquement pour qu'il accepte d'abord les commandes vocales dédiées aux appareils USB ou au système SYNC. Il sera alors inutile de mentionner « USB » ou « Périphérique de l'utilisateur » avant une des commandes de média SYNC.

**DIVERTISSEMENT**

Votre système vous offre plusieurs options de média. Vous pouvez accéder à ces options au moyen de l'écran tactile ou des commandes vocales.

**Radio AM-FM**



Appuyez sur le bouton RADIO.

Pour alterner entre AM, FM1 et FM2, touchez l'onglet AM ou FM.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Afficher les options</b>	<b>Balayage</b> : cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations de radio.
	<b>Balayage des stations programmées</b> : cette fonction vous permet d'entendre un échantillonnage bref de toutes les stations sauvegardées dans les touches de présélection.
	<b>Programmation provisoire des stations</b> : cette fonction vous permet de mémoriser les 10 stations locales les plus puissantes disponibles sur les bandes de fréquences AM et FM.
	<b>HD Radio</b> allume la radio HD. Cette fonction vous permet de recevoir des signaux radiophoniques numériques (si cette fonction est disponible) qui produisent un son cristallin, spectaculairement plus clair. Consultez <i>Renseignements sur le système HD Radio<sup>MC</sup></i> plus loin dans ce chapitre.*
	<b>Diffusion multiple</b> : cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2 à HD8) sont diffusées en mode numérique. Vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple. Consultez <i>Renseignements sur le système HD Radio<sup>MC</sup></i> dans la rubrique suivante.**

## 436 Système de navigation (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Afficher les commandes de présélection</b>	Afficher les stations présélectionnées. Enregistrer une station en appuyant longuement sur une des zones de présélection. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son réapparaît lorsque c'est terminé.
<b>Régler PTY/Tout</b>	Sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations.** <b>Nota :</b> La chaîne audio balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente.

\* Cette fonction n'est disponible qu'aux États-Unis.

\*\* Cette fonction n'est disponible que sur les onglets de radio FM1 et FM2 aux États-Unis.

### Commandes audio et commandes vocales radio



Si vous écoutez la chaîne audio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la chaîne stéréo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Audio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« AUDIO »		
« CD »	« Entrée de ligne »	« Sirius »
« Disque »	« Désactiver »	« SYNC »
« DVD »	« Activer »	« USB »
« Casque »	« Téléphone »	« Périphérique de l'utilisateur »
« Désactiver casque »	« Radio »	« Video CD »
« Jukebox »	« Lecture des messages »	« Aide »

## Système de navigation (selon l'équipement) 437



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« RADIO »		
« <530-1710> »	« FM2 »	« Mémoriser préréglage <1-6> »
« <87.7-107.9> »	« FM Préréglage <1-6> »	« Sauvegarde touches de présélection AM <1 à 6> »
« AM »	« Désactiver »	« Sauvegarde touches de présélection FM 1 <1 à 6> »
« AM <530-1710> »	« Activer »	« Sauvegarde touches de présélection FM 2 <1 à 6> »
« AM préréglage <1-6> »	« Préréglage <1-6> »	« Sauvegarde automatique de touches de présélection »
« FM <87.7-107.9> »	« Balayer vers le bas »	« Syntoniser radio »**
« FM 1 »	« Balayer vers le haut »	« Aide »
« FM1 Préréglage <1-6> »	« Enregistrer »*	

\*Si vous avez dit « Enregistrer », consultez le tableau « Enregistrer » suivant.

\*\*Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » suivant.

« SYNTONISER »		
« <530-1710> »	« AM préréglage <1-6> »	« FM 2 »
« <87.7-107.9> »	« FM <87.7-107.9> »	« FM Préréglage <1-6> »
« AM »	« FM 1 »	« Préréglage <1-6> »
« AM <530-1710> »	« FM1 Préréglage <1-6> »	« Aide »

## 438 Système de navigation (selon l'équipement)

« SAUVEGARDE »
« Préréglage <1-6> »
« AM préréglage <1-6> »
« Préréglage FM 1 <numéro> »
« Préréglage FM 2 <numéro> »
« Programmation provisoire des stations »

### **Renseignements sur le système HD Radio<sup>MC</sup> (si cette fonction est disponible)**

**Nota :** Les émissions de radio HD ne sont pas disponibles dans tous les marchés.

La technologie radio HD radio constitue l'évolution numérique de la radio AM/FM analogique. Votre système est doté d'un récepteur spécial qui permet de capter des émissions numériques (là où le service est disponible) en plus des émissions analogiques que vous recevez déjà. Les émissions numériques fournissent une meilleure qualité sonore que les émissions analogiques en diffusant un signal audio libre de parasites et de distorsion. Pour de plus amples renseignements, et pour consulter le guide des stations et de la programmation disponibles, veuillez visiter le [www.hdradio.com](http://www.hdradio.com).

Une fois que la radio HD est activée et que vous syntonisez une station diffusée en HD, vous remarquerez les indicateurs suivants sur l'écran :



Le **logo HD**) clignote lors de la réception d'une station numérique et reste allumé lorsque le signal audionumérique est diffusé. Lorsque ce logo est accessible, les champs Titre et Artiste peuvent également s'afficher à l'écran.

**L'indicateur de diffusion multiple** s'affiche en mode FM (seulement) si la station en cours diffuse de multiples émissions numériques. Les chiffres en surbrillance indiquent les chaînes numériques disponibles où du contenu nouveau ou différent est disponible. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes stations supplémentaires à diffusion multiple (HD2 à HD7) sont diffusées uniquement en mode numérique.

## Systeme de navigation (selon l'equipement) 439

Lorsque les émissions de radio HD sont actives, vous pouvez accéder aux fonctions suivantes :

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Touche de balayage automatique</b>	Écouter un bref extrait de toutes les stations disponibles. Cette fonction demeure fonctionnelle lorsque la réception de radio HD est activée; toutefois, elle ne peut effectuer un balayage des chaînes HD2 à HD7. Le logo HD pourrait s'afficher si une émission numérique est disponible sur une station.
<b>Recherche automatique</b>	Entendre la station de radio audible suivante. Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur Recherche automatique pour parcourir toutes les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de multidiffusion, appuyez sur Recherche automatique pour avancer à la prochaine station suffisamment puissante pour être syntonisée.
<b>Recherche manuelle</b>	Syntoniser par échelons les stations précédentes ou suivantes sur une bande de fréquences. Si de multiples émissions numériques sont disponibles sur la station en cours, l'indicateur de diffusion multiple s'affiche. Appuyez plusieurs fois sur la touche Syntonisation pour avancer parmi les émissions disponibles. Si vous êtes sur la dernière chaîne de diffusion, appuyez pour avancer à la fréquence suivante sur la bande.



## 440 Système de navigation (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Régler PTY/Tout</b>	<p>Sélectionner une catégorie de musique que vous souhaitez rechercher, puis choisissez soit la recherche automatique ou le balayage des stations.</p> <p><b>Nota :</b> La chaîne audio balaie trois fois la bande de fréquences pour rechercher le type de programmation choisi. Si le type de programmation n'est pas à portée de réception, la chaîne stéréo revient à la station précédente.</p>
<b>Diffusion multiple</b>	<p>Cette fonction vous permet de choisir quelle émission radio HD vous aimeriez recevoir. Lorsque les émissions radio HD sont disponibles, ce bouton apparaît si la station choisie a plus qu'une émission en diffusion numérique. HD1 signifie que l'état de la programmation principale est disponible sous forme d'émissions analogiques et numériques. Toutes les stations à diffusion multiple supplémentaires (HD2 à HD8) sont diffusées en mode numérique. Vous pouvez y accéder en appuyant sur Diffusion multiple.</p>
<b>Pour mémoriser une station à diffusion multiple associée à une touche de présélection</b>	<p>Lorsque la chaîne est activée à l'écran, appuyez longuement sur une touche de présélection correspondant à la fente voulue jusqu'à ce que le son soit rétabli. Pendant un bref silence, la radio enregistre la station. Le son réapparaît lorsque c'est terminé. Lorsqu'une station HD2 ou HD3 mise en mémoire est rappelée, le son est mis en sourdine temporairement avant que le son numérique ne soit rétabli, car le système doit acquérir de nouveau le signal numérique. Comme c'est le cas avec toute station de radio mémorisée, vous ne pouvez pas accéder à la station mémorisée si votre véhicule se trouve hors de la zone de réception de la station.</p>

**Dépannage relatif à la réception et à la station de radio HD**

<b>Problèmes potentiels de réception</b>	
<b>Zone de réception</b>	<p>Si vous écoutez une station à diffusion multiple et que vous êtes à la limite du rayon de diffusion, la station passe en mode de sourdine en raison de la faiblesse du signal de réception.</p> <p>Si vous écoutez la chaîne HD1, le système passe en mode analogique jusqu'à ce que la diffusion numérique soit de nouveau disponible. Toutefois, si vous écoutez une des chaînes à diffusion multiple HD2 à HD7, la station passe en mode de sourdine et demeure dans ce mode à moins qu'elle ne puisse rétablir la connexion avec le signal numérique.</p>
<b>Passage en alternance de station</b>	<p>Lorsque le système reçoit en premier une station (différente des stations à diffusion multiple HD2-HD7), il diffuse d'abord la station dont le signal est analogique. Une fois que le récepteur a vérifié que la station est une station radio HD, il passe à la version numérique. Selon la qualité de réception de la station, il se peut que vous entendiez un léger changement de son lorsque la station passe du mode analogique au mode numérique. Ce passage du son analogique au son numérique ou vice-versa est appelé passage en alternance.</p>

Dans le but d'offrir la meilleure expérience qui soit, un formulaire de contact a été mis au point pour signaler tous les problèmes de station trouvés lors de l'écoute d'une station diffusée à l'aide de la technologie radio HD. Des organisations indépendantes possèdent et exploitent chacune des stations. Ces stations sont responsables de la diffusion audio en continu et de la précision des champs de données.

## 442 Système de navigation (selon l'équipement)

Problèmes de station potentiels		
Problème	Cause	Mesure corrective
Écho, hésitation, sauts ou répétitions de l'audio. Augmentation ou diminution du volume sonore.	Mauvaise synchronisation du diffuseur radiophonique.	Aucune action n'est nécessaire. Ceci est un problème d'émission.
Atténuation du son ou augmentation et diminution du son en alternance.	La radio passe entre le mode analogique et numérique en alternance.	Aucune action n'est nécessaire. Problème de réception qui tend à se résoudre à mesure que vous roulez.
Il se produit une mise en sourdine temporaire lors de la sélection d'une station HD2 ou HD3, d'une présélection d'une station multidiffusion ou d'une syntonisation directe.	La diffusion multiple numérique n'est pas disponible jusqu'à ce que l'émission de radio HD soit décodée. Une fois décodée, l'audio est disponible.	Aucune action n'est nécessaire. Ce comportement est normal. Attendez que l'audio redevienne disponible.
Impossible d'accéder à la chaîne de multidiffusion HD2/HD3 lorsqu'une touche de présélection est sélectionnée ou à partir de la syntonisation directe.	La touche de présélection enregistrée précédemment ou la syntonisation directe n'est pas disponible dans la zone courante de réception.	Aucune action n'est nécessaire. La station n'est pas disponible dans votre emplacement actuel.

## Système de navigation (selon l'équipement) 443

<b>Problèmes de station potentiels</b>		
<b>Problème</b>	<b>Cause</b>	<b>Mesure corrective</b>
L'information textuelle ne correspond pas à la trame sonore en cours de lecture.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*
Aucune information textuelle affichée pour la fréquence sélectionnée.	Problème de traitement de données par le diffuseur radio.	Remplissez le formulaire relatif aux problèmes de station radiophonique disponible sur le site Web indiqué ci-dessous.*
Stations de radio HD2 à HD7 introuvables lorsque la touche Balayage est sélectionnée.	La recherche des stations HD2 à HD7 est désactivée lorsque vous appuyez sur la touche Balayage.	Aucune action n'est nécessaire. Ce comportement est normal.

\* [http://www.ibiquity.com/automotive/report\\_radio\\_station\\_experiences](http://www.ibiquity.com/automotive/report_radio_station_experiences)

La technologie du système HD Radio est fabriquée sous licence de iBiquity Digital Corp. U.S. et de brevets étrangers. L'appellation HD Radio et les logos HD et HD Radio sont des marques commerciales déposées de iBiquity Digital Corp. Ford Motor Company et iBiquity Digital Corp. ne sauraient être tenues pour responsables du contenu transmis au moyen de la technologie HD Radio. Le contenu pourrait être changé, ajouté ou supprimé à tout moment à la discrétion du propriétaire de la station.

## 444 Système de navigation (selon l'équipement)

### Commandes vocales HD Radio



Si vous écoutez la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Radio » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

<b>« RADIO »</b>
« <87,7 - 107,9> HD <1 à 8> »
« FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> »
« Syntoniser »*
« Aide »

\*Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » suivant.

<b>« SYNTONISER »</b>
« <87,7 - 107,9> HD <1 à 8> »
« FM <87,7 à 107,9> HD <1 à 8> »
« Syntoniser HD <1 à 8> »
« Aide »

### Radio satellite SIRIUS® (si le mode est activé)



Appuyez sur le bouton RADIO, puis choisissez SAT sur l'écran tactile.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>SAT123</b>	Appuyer sur cette touche pour accéder aux trois modes de radio satellite (SAT1, SAT2 ou SAT3).
<b>Scan (balayage automatique)</b>	Appuyer sur cette touche pour entendre un court extrait de toutes les chaînes de radio satellite du genre actuellement sélectionné.
<b>Balayage des présélections</b>	Appuyer sur ces touches pour entendre un bref extrait de toutes les chaînes enregistrées dans les touches de présélection.

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 445

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Guide des chaînes</b>	Appuyer sur cette touche pour afficher une liste des chaînes de radio satellite triées par genre, pour sauter ou bloquer certaines chaînes. Sélectionnez le genre désiré et choisissez une chaîne en appuyant sur la touche de nom de la chaîne. Vous pouvez alors choisir de Sauter ou de Bloquer une chaîne particulière. Une chaîne ignorée n'est pas accessible à l'aide du bouton de syntonisation, de balayage ou de recherche automatique. (Pour accéder à la chaîne précédemment sautée, sélectionnez Syntonisation directe et saisissez la fréquence de la chaîne). Vous ne pouvez accéder à une chaîne bloquée qu'en entrant dans le Guide des chaînes, puis en saisissant le NIP du système.
<b>Syntonisation directe</b>	Entrer le numéro de chaîne satellite voulue au moyen du clavier de l'écran.
<b>Régler le genre</b>	Appuyer sur cette touche pour faire un choix dans une liste de genres. Une fois que vous avez sélectionné un genre et que vous avez appuyé sur SEEK (recherche automatique), la radio ne sélectionne que des chaînes de ce genre.

## 446 Système de navigation (selon l'équipement)

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Mémo</b>	<p>Appuyer sur cette touche pour enregistrer le titre d'une pièce musicale et le nom de l'artiste dans le système. Lorsque la pièce musicale enregistrée est entendue sur une chaîne de radio satellite, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle dans la barre d'état inférieure. Vous pouvez choisir de syntoniser la station ou d'ignorer le message de la fenêtre contextuelle. Lorsque vous vous trouvez à l'écran Mémo, les options suivantes sont disponibles :</p> <p><b>Rafraîchir</b> : cette fonction vous permet de rafraîchir l'information sur l'artiste et le titre en cours.</p> <p><b>Alerte de pièce musicale</b> : cette fonction vous permet d'emmagasiner l'information de chanson affichée dans le champ du titre. Lorsque la chanson enregistrée est ensuite diffusée, le système émet un avertissement audio et visuel.</p> <p><b>Alerte d'artiste</b> : cette fonction vous permet d'enregistrer l'information affichée dans le champ de l'artiste. Lorsque cet artiste est ensuite diffusé, le système vous avertit par une fenêtre contextuelle.</p> <p><b>Alertes Activé ou Désactivé</b> : cette fonction vous permet de sélectionner les artistes et les titres dont vous souhaitez recevoir une alerte du système lorsqu'ils sont diffusés sur d'autres chaînes.</p> <p><b>Nota</b> : la radio satellite SIRIUS® ne prend pas en charge la fonction Alerte sur toutes les chaînes. Ford Motor Company n'est aucunement responsable des variations de la fonction Alerte.</p>
<b>Afficher les commandes de présélection</b>	Afficher des présélections au bas de l'écran.

## Système de navigation (selon l'équipement) 447

### Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS®



Si vous écoutez la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas la radio satellite SIRIUS, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Sirius » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

<b>« SIRIUS »</b>	
« Sirius canal <numéro> »	« Balayer vers le haut »
« Sirius <valid canal name> »	« Sirius fermée »
« Préréglage <numéro> »	« Sirius en fonction »
« SAT 1 »	« Enregistrer »*
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« Mémoriser préréglage <1-6> »
« SAT 2 »	« Mémoriser SAT 1 préréglage <1-6> »
« SAT 2 préréglage <numéro> »	« Mémoriser SAT 2 préréglage <1-6> »
« SAT 3 »	« Mémoriser SAT 3 préréglage <1-6> »
« SAT 3 préréglage <numéro> »	« Syntoniser »**
« Balayer vers le bas »	« Aide »

\*Si vous avez dit « Enregistrer », consultez le tableau « Enregistrer » suivant.

\*\*Si vous avez dit « Syntoniser radio », consultez le tableau « Syntoniser radio » suivant.

<b>« ENREGISTRER »</b>	
« Préréglage <1-6> <1 à 6> »	
« SAT 1 préréglage <1-6> »	
« SAT 2 préréglage <1-6> »	
« SAT 3 préréglage <1-6> »	

<b>« SYNTONISER »</b>	
« Sirius canal <numéro> »	« SAT 2 »
« Sirius <valid canal name> »	« SAT 2 préréglage <numéro> »
« Préréglage <numéro> »	« SAT 3 »



## 448 Système de navigation (selon l'équipement)

« SYNTONISER »	
« SAT 1 »	« SAT 3 préréglage <numéro> »
« SAT 1 préréglage <numéro> »	« Aide »

### Renseignements concernant SIRIUS®

**Nota :** SIRIUS se réserve le droit absolu de modifier, réorganiser, ajouter ou supprimer des chaînes y compris l'annulation, le déplacement ou l'ajout de chaînes particulières et la modification des tarifs, à n'importe quel moment, avec ou sans préavis. Ford Motor Company n'est aucunement responsable de ces changements de programmation.



La radio satellite SIRIUS est un service de radio satellite à abonnement qui diffuse de la musique, des sports, des nouvelles, de la météo, de la circulation et des variétés. Le système de radio satellite SIRIUS installé en usine

comprend le matériel et une période d'abonnement limitée qui commence à la date de vente ou de la location du véhicule. Consultez votre concessionnaire agréé pour les disponibilités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les modalités d'abonnement prolongées (des frais de service sont exigés), le lecteur multimédia en ligne et une liste complète de chaînes de radio satellite SIRIUS, ainsi que d'autres caractéristiques, consultez le site [www.siriusxm.com](http://www.siriusxm.com) aux États-Unis, le site [www.sirius.ca](http://www.sirius.ca) au Canada, ou communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474.

**Numéro de série électronique de la radio satellite :** Vous avez besoin de votre numéro de série électronique (NSE) pour activer, modifier ou consulter votre compte de radio satellite. Le numéro NSE se trouve sur l'écran d'information du système (SR ESN: XXXXXXXXXXXX). Pour accéder à votre NSE, touchez le bouton I de l'écran de navigation, puis choisissez l'onglet Information système.

## Système de navigation (selon l'équipement) 449

<b>Problèmes potentiels de réception</b>		
<b>Obstructions sur l'antenne</b>	Pour obtenir une réception optimale, ne laissez pas la neige et la glace s'accumuler sur l'antenne et placez les bagages et tout autre article aussi loin que possible de l'antenne.	
<b>Terrain</b>	Les collines, les montagnes, les grands immeubles, les ponts, les tunnels, les passages supérieurs, les parcs de stationnement couverts, le feuillage dense des arbres et les orages peuvent nuire à la réception.	
<b>Réception de signaux puissants avec surcharge</b>	Lorsque vous passez devant la tour d'un répéteur de diffusion terrestre, un signal plus puissant peut interférer avec un signal plus faible et la chaîne stéréo peut être mise en sourdine.	
<b>Interférence dans le signal radio satellite</b>	L'affichage peut indiquer ACQUISITION EN COURS... pour indiquer l'interférence et la chaîne audio peut être mise en sourdine.	
<b>Conseils de dépannage</b>		
<b>Écran de la radio</b>	<b>État</b>	<b>Mesure corrective</b>
Acquisition...	La radio prend plus de 2 secondes pour produire les données audio de la chaîne sélectionnée.	Aucune action n'est nécessaire. Le message devrait disparaître sous peu.
Anomalie du satellite ou défaillance du système SIRIUS	Un module ou un système interne est défectueux.	Si ce message ne disparaît pas sous peu ou lorsque le contact est coupé et rétabli, votre récepteur est peut-être défectueux. Confiez le véhicule à votre concessionnaire autorisé.

## 450 Système de navigation (selon l'équipement)

Conseils de dépannage		
Écran de la radio	État	Mesure corrective
Chaîne non valide.	La chaîne n'est plus disponible.	Syntonisez une autre chaîne ou choisissez une touche de présélection.
Chaîne non accessible avec l'abonnement.	Votre abonnement ne comprend pas cette chaîne.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour vous abonner à la chaîne ou syntonisez une autre chaîne.
Aucun signal.	Perte de signal entre le satellite SIRIUS ou la tour SIRIUS et l'antenne du véhicule.	Le signal est bloqué. Le signal devrait revenir lorsque la zone redevient dégagée.
Mise à jour.	La mise à jour de la chaîne est en cours.	Aucune action n'est nécessaire. Le processus peut demander jusqu'à trois minutes.
Appeler SIRIUS 1-888-539-7474.	Votre service de radio par satellite n'est plus disponible.	Communiquez avec SIRIUS au 1 888 539-7474 pour résoudre les problèmes d'abonnement.
Aucune chaîne disponible.	Toutes les chaînes de la catégorie sélectionnée sont sautées ou sont verrouillées.	Utilisez le guide des chaînes pour désactiver la fonction <b>Verrouillage</b> ou <b>Saut</b> de cette station.
Abonnement mis à jour.	SIRIUS a mis à jour les chaînes disponibles pour votre véhicule.	Aucune intervention n'est nécessaire.

**CD (lecteur de disques compacts)**



Appuyez sur le bouton MEDIA, puis choisissez l'onglet CD sur l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, Liste des pistes et Enregistrer.

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Touche de balayage automatique</b>	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
<b>Compression</b>	Activer ou désactiver la fonction de compression. Cette fonction permet de hausser la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume.
<b>Relecture</b>	Écouter la piste choisie continuellement.
<b>Lecture aléatoire</b>	Jouer les pistes dans un ordre aléatoire.
<b>Liste des pistes</b>	Afficher une liste de pistes.
<b>Enregistrer</b>	Sauvegarder le CD ou les pistes de CD dans le Juke-box pour les écouter ultérieurement.

**Commandes vocales du lecteur de CD**



Pendant la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

<b>« CD (lecteur de disques compacts) »</b>		
« Mode dossier »	« Lire le Dossier suivant »	« Répéter fichier »
« Désactiver mode dossier »	« Jouer piste suivante »	« Fonction "répéter" morceau désactiver »
« Pause »	« Lire le dossier précédent »	« Rejouer chanson »

## 452 Système de navigation (selon l'équipement)

« CD (lecteur de disques compacts) »		
« Jouer » <sup>1</sup>	« Jouer piste précédente »	« Lecture aléatoire activée »
« Lire dossier <1-255> »	« Lire la piste <1-512> »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire dossier <1-255> piste <1-512> »	« Fonction "répéter" morceau activer »	« Aide »

### MP3



Appuyez sur le bouton MEDIA, puis choisissez l'onglet CD sur l'écran tactile. S'il n'y a pas de disque dans le système, la mention PAS DE DISQUE apparaît dans la barre d'état et vous ne pouvez pas accéder à l'écran de CD.

Une fois le disque chargé, vous pouvez choisir à partir des fonctions Balayage automatique, Compression, Relecture, Lecture aléatoire, mode Dossier et Liste des dossiers.

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Touche de balayage automatique</b>	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
<b>Compression</b>	Activer ou désactiver la fonction de compression. Cette fonction permet de hausser la musique plus calme et abaisse la musique plus bruyante pour minimiser le besoin d'utiliser le réglage du volume.
<b>Relecture</b>	Écouter la piste choisie continuellement.
<b>Lecture aléatoire</b>	Jouer les pistes dans un ordre aléatoire.
<b>Mode dossier</b>	Écouter et rechercher parmi les chansons dans le dossier en cours.
<b>Liste de dossiers</b>	Appuyer sur ce bouton pour accéder aux dossiers du disque compact et les visualiser. Sélectionnez le dossier racine (s'il est disponible), puis n'importe quel autre dossier sur le disque.

**DVD**

**Nota :** Votre système ne lit que les disques de format NTSC. Le système ne prend pas en charge le format PAL.

Votre système de navigation vous permet de faire la lecture de disques DVD audio et vidéo. Assurez-vous que votre véhicule est en position de stationnement (**P**) (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique) ou que le frein de stationnement est serré (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle). Ceci vous permet de regarder et d'entendre le DVD. Si le véhicule se déplace, la vidéo n'est pas lue.

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Titre</b>	Aller à l'écran principal de titre du disque.
<b>Menu</b>	Aller au menu principal du disque.
<b>Touches de curseur</b>	Naviguer jusqu'aux sélections de menu désirées.
<b>Paramètres</b>	<b>Paramètres d'affichage vidéo :</b> cette fonction vous permet de régler la luminosité et le contraste de l'image. Vous pouvez également revenir aux paramètres par défaut en appuyant sur Réinitialiser les paramètres par défaut.
	<b>Langue audio :</b> cette fonction vous permet de choisir la langue de lecture de la piste sonore du DVD.
	<b>Affichage des sous-titres :</b> cette fonction vous permet d'activer ou de désactiver les sous-titres.
	<b>Langue des sous-titres :</b> cette fonction vous permet de choisir la langue des sous-titres.
	<b>Rapport largeur-hauteur :</b> cette fonction vous permet de choisir un affichage large, plein, normal ou de type cinéma.
	<b>Avis de marqueur d'angle :</b> cette fonction vous permet de choisir parmi davantage d'angles de vision. Une fois votre choix effectué, confirmez au moyen de la touche ENTRER.
<b>Recherche</b>	Aller à un titre ou à un chapitre spécifique à l'aide du clavier numérique.

**Nota :** Certains réglages ci-dessus sont asservis au disque et leur disponibilité ou fonctionnement peut varier d'un disque à un autre.

## 454 Système de navigation (selon l'équipement)



Pendant la lecture du disque, vous pouvez aussi toucher l'écran pour accéder à la télécommande virtuelle qui permet de Déplacer des commandes à l'écran et d'utiliser les touches de curseur Enter et Return pour naviguer et effectuer des sélections dans les menus.

Le système de réduction du bruit Dolby® est fabriqué sous licence de Dolby® Laboratories Licensing Corporation. Dolby et le symbole double « D » sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation.

### Commandes vocales du lecteur de disque compact



Pendant la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact ou d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Disque » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« Disque »		
« Mode dossier »	« Lire nouvelle section »	« Jouer piste précédente »
« Désactiver mode dossier »	« Lire le Dossier suivant »	« Lire titre <1-99> »
« Menu »	« Lire groupe suivant »	« Lire la piste <1-512> »
« Pause »	« Lire titre suivant »	« Fonction "répéter" morceau activer »
« Jouer » <sup>1</sup>	« Jouer piste suivante »	« Fonction "répéter" morceau désactiver »
« Lire section <1-999> »	« Lire section précédente »	« Lecture aléatoire activée »
« Lire dossier <1-255> »	« Lire le dossier précédent »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire dossier <1-255> piste <1-512> »	« Lire groupe précédent »	« Menu titres »
« Lire groupe <1-9> »	« Lire titre précédent »	« Aide »

**Commandes vocales du lecteur de DVD**



Pendant le visionnement d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un DVD, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « DVD » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« DVD »	
« Menu »	« Lire titre suivant »
« Disque menu titres »	« Lire la piste suivante »
« Pause »	« Lire section précédente »
« Jouer » <sup>1</sup>	« Lire titre précédent »
« Lire section <1-999> »	« Lire piste précédente »
« Lire groupe <1-9> »	« Lire titre <1-99> »
« Lire nouvelle section »	« Relecture »
« Lire groupe suivant »	« Relecture désactivée »

**Commandes vocales du lecteur de disque compact vidéo**



Pendant le visionnement d'un disque compact vidéo, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'effectuez pas la lecture d'un disque compact, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « CD vidéo » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Commandes vocales du lecteur de disque compact vidéo
« Jouer » <sup>1</sup>
« Pause »
« Lire la Piste suivante »
« Lire piste précédente »
« Lire la piste <1-512> »
« Aide »



## 456 Système de navigation (selon l'équipement)

---

### Juke-box

Votre système est doté d'une fonction Juke-box qui vous permet d'enregistrer les pistes d'un disque compact ou des disques compacts sur le disque dur pour y accéder ultérieurement. Le disque dur peut contenir jusqu'à 10 Go\* (soit 164 heures et environ 2472 pistes) de musique. Le système comprend une base de données multimédia Gracenote® vous permettant d'afficher le titre de la chanson, le titre de l'album et la couverture de l'album. Après avoir enregistré la musique sur le disque dur, vous pouvez accéder à votre musique par pistes, artistes, albums et genres spécifiques pour en faire la lecture. Vous pouvez même choisir de créer vos propres listes de lecture.

**\*Nota :** 1 Go équivaut à un milliard d'octets (1 000 000 000 o).

### Enregistrement de la musique sur votre Juke-box

Pour enregistrer de la musique dans votre juke-box :

1. Insérez un CD, puis sélectionnez Enregistrer sur l'écran tactile.
2. Sélectionnez les pistes individuelles ou appuyez sur Sélectionner tout pour enregistrer le disque compact en entier. **Nota :** Le système enregistre automatiquement toutes les pistes si vous n'en sélectionnez aucune.
3. Appuyez sur le bouton Démarrer l'enregistrement.

Le progrès s'afficheront au bas de l'écran.

**Nota :** Si vous n'écoutez pas activement le disque pendant l'enregistrement, la vitesse d'enregistrement est beaucoup plus rapide (parfois seulement cinq minutes).

### Accès à la musique sur votre Juke-box

Une fois que vous avez enregistré la musique dans votre Juke-box, il existe plusieurs façons de faire la lecture de votre musique préférée.

1. Appuyez sur le bouton MEDIA du panneau du système de navigation.
2. Sélectionnez l'onglet Juke-box sur l'écran tactile. Les options suivantes sont offertes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Touche de balayage automatique</b>	Écouter un bref extrait de toutes les pistes disponibles.
<b>Relecture</b>	Écouter la piste choisie continuellement.
<b>Lecture aléatoire</b>	Jouer les pistes dans un ordre aléatoire.

## Système de navigation (selon l'équipement) 457

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Musicothèque</b>	Accéder à toute votre musique enregistrée. Vous pouvez afficher ou faire la lecture de tout le matériel de plusieurs façons :
	<b>Écouter toutes les pistes</b> : cette fonction vous permet de faire la lecture de toutes les pistes enregistrées dans le juke-box.
	<b>Liste de lecture</b> : cette fonction vous permet de jouer votre propre liste de lecture.
	<b>Lire le genre</b> : cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un genre spécifique.
	<b>Lire l'artiste</b> : cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un artiste spécifique.
	<b>Lire l'album</b> : cette fonction vous permet de jouer seulement de la musique d'un album spécifique.
<b>Options</b>	<b>Modifier les listes de lecture</b> : cette fonction vous permet de modifier vos listes de lecture.
	<b>Modifier la musicothèque</b> : cette fonction vous permet de modifier le contenu de votre musicothèque.
	<b>Mise à jour de l'information sur l'album depuis la base de données du disque compact</b> : cette fonction vous permet de mettre à jour l'information sur l'album depuis la base de données Gracenote® si le logiciel a récemment été mis à jour.
	<b>Infos disque dur (HDD)</b> : cette fonction vous permet d'accéder à l'information sur le disque dur comme l'espace utilisé ou libre et la capacité totale.
	<b>Information sur la base de données du disque compact</b> : cette fonction vous permet d'accéder à l'information de la base de données du disque compact.

## 458 Système de navigation (selon l'équipement)

### **Création d'une liste de lecture**

Appuyez sur le bouton MEDIA, puis choisissez l'onglet Juke-box sur l'écran tactile.

1. Sélectionnez Options
2. Sélectionnez Modifier les listes de lecture puis quelle liste vous désirez créer.
3. Dans votre musique enregistrée, sélectionnez la catégorie à laquelle vous voulez accéder.
4. Sélectionnez les pièces musicales désirées, puis appuyez sur Ajouter. Le système affiche les chansons sélectionnées. Vous pouvez choisir de modifier le nom pour changer le nom de la liste de lecture, effacer liste de lecture pour la supprimer, ajouter des pistes à la liste de lecture ou trier la liste de lecture.
5. Après avoir changé la liste d'écoute, sélectionnez Modifier le nom pour renommer votre liste d'écoute.

### **Commandes vocales du juke-box**



Si vous écoutez de la musique stockée dans votre juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale des commandes du volant. À l'invite, énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

Si vous n'écoutez pas de la musique stockée dans votre Juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Juke-box » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« JUKE-BOX »		
« Pause »	« Lire Playlist <nom> »	« Rechercher l'album <nom> » <sup>3</sup>
« Jouer » <sup>1</sup>	« Jouer piste précédente »	« Rechercher l'artiste <nom> » <sup>3</sup>
« Lire l'album <nom> » <sup>1</sup>	« Lire la piste <nom> » <sup>1</sup>	« Rechercher le genre <nom> » <sup>3</sup>
« Lire l'artiste <nom> » <sup>1</sup>	« Préciser l'album <nom> » <sup>2</sup>	« Rechercher la piste <nom> » <sup>3</sup>
« Lire le genre <nom> »	« Préciser l'artiste <nom> » <sup>2</sup>	« Lecture aléatoire activée »

## Systeme de navigation (selon l'equipement) 459

« JUKE-BOX »		
« Jouer piste suivante »	« Fonction "répéter" morceau activer »	« Lecture aléatoire désactivée »
« Lire Playlist <nom> »	« Fonction "répéter" morceau désactiver »	« Aide »

<sup>1</sup>Vous pouvez énoncer ces commandes à tout moment pendant l'écoute du juke-box et après n'importe quelle commande de recherche et de précision.

<sup>2</sup>Vous pouvez préciser votre recherche au-delà de la commande « Rechercher » en utilisant ces commandes.

<sup>3</sup>Si vous écoutez le juke-box, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale sur le volant. À l'invite, vous pouvez énoncer n'importe laquelle de ces commandes.

### Périphérique de l'utilisateur

Si votre véhicule est équipé du système SYNC®, il y a un onglet réservé au périphérique de l'utilisateur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le chapitre SYNC®.

### Entrée de ligne (prise d'entrée auxiliaire)

Votre véhicule est doté d'une prise d'entrée auxiliaire qui vous permet de brancher un dispositif audio portatif dans la chaîne stéréo de votre véhicule. Pour allumer cette fonction, appuyez sur le bouton MEDIA du système.

Pour plus de renseignements concernant la prise d'entrée auxiliaire, consultez la section *Prise d'entrée auxiliaire* dans le chapitre *Chaînes audio*.

## 460 Système de navigation (selon l'équipement)

### COMMANDES DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET CLIMATISATION SUR L'ÉCRAN TACTILE

Appuyez sur bouton Chauffage-climatisation pour accéder à vos caractéristiques de commande de chauffage et de climatisation. Selon la marque de votre véhicule et l'ensemble d'options choisi, l'apparence de l'écran de chauffage-climatisation peut ne pas être similaire à l'illustration.

<b>Fonctions du système de chauffage et climatisation</b>	
<b>Température du côté conducteur</b>	Touchez les flèches pour augmenter ou diminuer la température.
<b>Commandes manuelles</b>	Sélectionnez un des modes de répartition d'air suivants : <b>Plancher et dégivrage</b> répartit l'air entre les bouches de dégivrage du pare-brise, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière, et fournit aussi l'air extérieur afin de réduire l'embuage des glaces. <b>Tableau de bord</b> répartit l'air entre les bouches du tableau de bord. <b>Tableau de bord et plancher</b> répartit l'air entre les bouches du tableau de bord, les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. <b>Plancher</b> répartit l'air entre les bouches de désembuage, les bouches du plancher et les bouches de plancher des sièges arrière. <b>Dégivrage</b> répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et les bouches de désembuage. Appuyez sur cette touche pour éliminer la buée et la glace fine du pare-brise. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir à la sélection précédente de débit d'air.

## Système de navigation (selon l'équipement) 461

<b>Fonctions du système de chauffage et climatisation</b>	
<b>Vitesse du ventilateur</b>	Appuyez sur + ou – pour augmenter ou réduire la vitesse du ventilateur.
<b>Température de passager</b>	Touchez les flèches pour augmenter ou diminuer la température.
<b>Deux zones</b>	Appuyez sur cette touche pour activer la commande de température du passager.
<b>A/C MAX. :</b>	Touchez pour refroidir votre véhicule avec de l'air recyclé. Appuyez de nouveau sur cette touche pour revenir au mode normal de climatisation. Ce mode est plus économique et efficace que le mode normal de climatisation.

### Commandes vocales du système de chauffage et climatisation



Si vous ne regardez pas l'écran de commande de chauffage-climatisation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « chauffage-climatisation » et l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

<b>« CLIMAT »</b>		
« Air conditionné désactivé »	« Augmenter vitesse ventilateur »	« Recirc. »
« Air conditionné activé »	« Air conditionné – maximum désactivé »	« Recirculation désactivée »
« Mise en marche automatique »	« Air conditionné – maximum activé »	« « Température <16.0–32.0> »
« Dégivrage »	« Chauffage fermé »	« Température <60–90> »
« Dégivrage avant désactivé »	« Chauffage ouvert »	« Diminution de la température »
« Arrêt simultané »	« Dégivrage arrière »	« Augmentation de la température »
« Climat diminuer vitesse du ventilateur »	« Désactiver dégivrage arrière »	« Aide »

## 462 Système de navigation (selon l'équipement)

---

### INFORMATION

Sous le menu Information, vous pouvez accéder à des fonctions telles que Où suis-je? et SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, consulter votre calendrier, consulter l'information relative au système et obtenir une assistance système de base.

Appuyez sur bouton INFORMATION pour accéder à ces fonctions.

### Où suis-je?

Appuyez sur la touche I et sélectionnez l'onglet OÙ SUIS-JE? Le système vous donne votre emplacement géographique actuel (latitude et longitude), la rue sur laquelle vous vous trouvez ainsi que les rues qui se trouvent devant et derrière la position de votre véhicule, et de l'information sur la distance.

**Nota :** Les sélections d'onglets indiquées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

### SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>



**AVERTISSEMENT :** La distraction au volant peut causer la perte de maîtrise du véhicule et entraîner des blessures. Ford recommande fortement aux conducteurs de faire preuve d'une grande vigilance lorsqu'ils utilisent un dispositif ou une fonction qui pourrait nuire à leur concentration sur la route. Avant tout, vous devez vous assurer de conduire votre véhicule de façon sécuritaire. Nous vous déconseillons l'utilisation d'un appareil portatif lorsque vous conduisez. Nous vous recommandons d'utiliser les systèmes commandés par la voix dans la mesure du possible et de vous conformer aux lois applicables dans votre région qui pourraient restreindre l'utilisation des appareils électroniques durant la conduite.

**Nota :** Un abonnement payé est exigé pour accéder à ces fonctions et les utiliser. Visitez le site [www.siriusxm.com/travellink](http://www.siriusxm.com/travellink) pour obtenir de plus amples renseignements.

Le service SIRIUS Travel Link peut vous aider à trouver les meilleurs prix de carburant, à rechercher les films à l'affiche, à recevoir les alertes routières actuelles, à accéder aux cartes météo, aux conditions actuelles des pistes de ski, ainsi qu'aux derniers résultats sportifs.

## Systeme de navigation (selon l'equipement) 463



Appuyez sur la touche « I » d'information, puis selectionnez Sirius Travel Link. Choisissez parmi les services suivants :

Lorsque vous selectionnez :	Vous pouvez :
<b>Circulation pendant le trajet</b>	Déterminer les accidents de la circulation sur votre itinéraire, à proximité de l'emplacement actuel de votre véhicule ou près d'un de vos emplacements favoris (si cette option est programmée).
<b>Circulation à proximité</b>	
<b>Mes emplacements</b>	
<b>Météo</b>	Afficher la météo à proximité, la météo actuelle ou les prévisions pour les cinq prochains jours pour une région choisie. Sélectionnez la carte météo pour voir les tempêtes, l'information de radar, les tableaux et les vents. Sélectionnez l'option Région pour afficher une liste d'emplacements de météo et en choisir un. Vous pouvez en plus consulter les conditions de ski d'une zone spécifique.
<b>Prix de l'essence</b>	Afficher le prix d'essence dans les stations à proximité de l'emplacement de votre véhicule ou sur un itinéraire de navigation activé.
<b>Films à l'affiche</b>	Afficher les cinémas à proximité et les horaires des films (si cette option est disponible).
<b>Information sport</b>	Afficher les résultats et les calendriers d'une multitude de sports. Vous pouvez également enregistrer jusqu'à 10 équipes préférées pour y accéder plus facilement. Le résultat se met automatiquement à jour lorsqu'une partie est en cours.



## 464 Système de navigation (selon l'équipement)

### Commandes vocales de SIRIUS Travel Link



Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale, puis après la tonalité, dites « Travel Link » et énoncez l'une des commandes indiquées dans le tableau suivant.

« TRAVEL LINK »	
« Prévisions météorologiques pour la semaine »	« Calendrier de la NBA »
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Pointages NBA »
« Pointages du baseball »	« Calendrier de la NFL »
« Calendrier du basketball universitaire »	« Pointages NFL »
« Pointages du basketball universitaire »	« Calendrier de la NFL »
« Calendrier du football universitaire »	« Pointages LNH »
« Pointages du football universitaire »	« Horaire des sport »*
« Prix de l'essence »	« Résultats sportifs »**
« Meneurs du golf »	« Circulation routière »
« Horaire de golf »	« Travel Link aide »
« Commandes des sports motorisés »	« Prévisions météorologiques »
« Horaire des sports motorisés »	« Carte météorologique »
« Films à l'affiche »	

\*Si vous avez dit « Horaire des sport », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Horaire des sport :

\*\*Si vous avez dit « Résultats sportifs », vous pouvez énoncer une des commandes indiquées dans le tableau Résultats sportifs :

« CALENDRIERS SPORTIFS »	
« Horaire de la ligue majeure de baseball »	« Horaire NBA »
« Horaire du basketball de la NCAA »	« Horaire NFL »
« Horaire du football de la NCAA »	« Horaire de hockey »


## Systeme de navigation (selon l'équipement) 465

« CALENDRIERS SPORTIFS »	
« Horaire de golf »	« Travel Link aide »
« Horaire des sports motorisés »	

« RÉSULTATS SPORTIFS »	
« Résultats de la ligue majeure de baseball »	« Résultats NBA »
« Résultats du basketball de la NCAA »	« Résultats NFL »
« Résultats du football de la NCAA »	« Résultats de hockey »
« Meneurs du golf »	« Travel Link aide »
« Résultats des sports automobiles »	

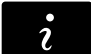
### Calendrier

 Appuyez sur la touche « I » d'information, puis sélectionnez Calendrier. Vous pouvez alors sélectionner le mois que vous désirez afficher en utilisant les touches fléchées ou sélectionner la date d'aujourd'hui.

Des calendriers de l'an dernier ainsi que des 10 prochaines années peuvent être affichés.

**Nota :** Les sélections d'onglets montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

### Information du système

 Appuyez sur la touche « I » d'information, puis sélectionnez Information du système.

Dans cet écran, vous pouvez afficher les options suivantes :

- numéro de téléphone de votre centre de service à la clientèle
- versions actuelles du système installées
- Radio SIRIUS® ESN courante
- SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup> ESN.

**Nota :** Les sélections d'onglets montrées ici ne sont pas disponibles dans tous les marchés. Communiquez avec votre concessionnaire autorisé pour connaître la disponibilité de ce service.

## 466 Système de navigation (selon l'équipement)

### Aide

L'écran Aide vous permet de voir de l'information de base au sujet des commandes et des restrictions de conduite ainsi que de l'information sur la légende des symboles de circulation et les commandes vocales de base disponibles dans les différents modes.

<b>Si vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Fonctionnement de base</b>	Observer les boutons sur votre système de navigation. Appuyez sur l'icône désiré pour afficher la description du bouton.
<b>Restriction de conduite</b>	Afficher la restriction de conduite du système.
<b>Légende de circulation</b>	Afficher le code de couleur de vitesse et débit des routes du système de navigation. Vous pouvez aussi sélectionner « accidents de la circulation » pour vous aider à différencier les accidents affichés et non affichés.
<b>Commandes vocales</b>	Afficher une brève liste de commandes vocales possibles dans le mode choisi.

### SON

Le menu du son vous permet d'avoir accès aux fonctions graves/aiguës, équilibre gauche-droite/équilibre avant-arrière, volume asservi à la vitesse, traitement du signal numérique, visualiseur et d'y effectuer des réglages. Appuyez sur le bouton SON.

<b>Lorsque vous sélectionnez :</b>	<b>Vous pouvez :</b>
<b>Graves-aiguës</b>	Augmenter ou diminuer les niveaux en appuyant sur + ou -.
<b>Équilibre gauche-droit, ou avant-arrière</b>	Ajuster le son entre les haut-parleurs de gauche et de droite et les haut-parleurs avant et arrière.

## Systeme de navigation (selon l'equipement) 467

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Volume asservi à la vitesse (SCV)</b>	Le système règle automatiquement le volume de la radio selon la vitesse du véhicule pour compenser la route et le bruit du vent. Sélectionnez un niveau de compensation entre 1 et 7 en appuyant sur la touche correspondante.
<b>Visualiseur</b>	Activer ou désactiver le visualiseur. <b>Nota :</b> La désactivation du paramètre du visualiseur ne supprime pas le visualiseur à l'écran d'accueil. Vous devrez sélectionner un affichage différent pour supprimer le visualiseur.

### SYSTEME DE NAVIGATION

Votre système de navigation vous permet de régler une destination en utilisant votre écran tactile ou les commandes vocales.

Le système de navigation contient des cartes pour les États-Unis, Puerto Rico et les Îles Vierges américaines, le Canada et le Mexique.

#### Avis de non-responsabilité

La déclaration s'affiche une fois par cycle d'allumage lorsque vous appuyez sur la touche **DEST** (destination). Appuyez sur **Accepter** pour accepter les conditions et accéder aux fonctions de navigation. Si vous n'appuyez pas sur la touche Accepter, vous n'aurez accès qu'aux fonctions autres que les fonctions de navigation. L'avis de non-responsabilité contient de l'information similaire à ce qui suit :

- Respectez tous les règlements régionaux du code de la sécurité routière.
- Nous vous recommandons de ne programmer le système que lorsque votre véhicule est à l'arrêt.
- Certaines fonctions ne sont pas disponibles lorsque votre véhicule est en mouvement afin de minimiser la distraction.
- Des mises à jour de carte régulières sont disponibles à des frais supplémentaires.

## 468 Système de navigation (selon l'équipement)

### Guidage de navigation dans les secteurs non cartographiés

Il existe dans la base de données cartographiques quelques zones rurales où les routes n'ont pas été entièrement vérifiées. Lorsque le système est en mode de guidage de navigation et que le système de navigation rencontre une de ces secteurs incomplètement cartographiés, il vous alerte en :

- annonçant « Vous entrez dans un secteur incomplètement cartographié, veuillez suivre les indications avec prudence »;
- disant « avec prudence » dans la première instruction de guidage avant chaque changement de route;
- surlignant la route sur la carte en jaune;
- surlignant les rues incomplètement cartographiées en jaune sur la liste des intersections;
- colorant les flèches de guidage en jaune.

Veuillez conduire avec beaucoup de précautions lorsque vous conduisez dans ces secteurs et que l'information cartographique est quelque peu imprécise.

### Programmation d'une destination à l'aide de l'écran tactile

1. Appuyez sur le bouton **DEST**.
2. Sélectionnez l'une des options suivantes :

<b>Quick (rapide)</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran peuvent être sélectionnés à n'importe quelle vitesse.	
<b>Annuler itinéraire</b>	Touchez ce bouton pour annuler l'itinéraire actuel.
<b>Urgence</b>	Touchez ce bouton pour trouver des hôpitaux et des postes de police à proximité de l'emplacement de votre véhicule. Le système peut afficher jusqu'à 25 emplacements.
<b>Destinations favorites</b>	Cette fonction enregistre l'emplacement de votre domicile et jusqu'à cinq entrées de carnet d'adresses. Pour définir une entrée, touchez un bouton de présélection, puis suivez les invites à l'écran. Le système affiche l'icône et le nom associé à l'endroit.

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 469

<b>Quick (rapide)</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran peuvent être sélectionnés à n'importe quelle vitesse.	
<b>Trouver le point d'intérêt le plus proche</b>	<p>Sélectionnez jusqu'à cinq points d'intérêt (POI) préférés que vous pouvez rechercher pendant le déplacement du véhicule. Vous pouvez changer ces catégories à tout moment mais les catégories par défaut sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Station service</li><li>• Guichet automatique</li><li>• Restaurant</li><li>• Hébergement</li><li>• Stationnement</li></ul> <p>Lorsque vous sélectionnez une catégorie, le système affiche une liste dans l'ordre des distances par rapport à la position de votre véhicule. La plage de recherche rapide de point d'intérêt s'étend automatiquement à un rayon de 80 km (50 mi) si aucun point d'intérêt n'est trouvé dans le rayon par défaut de 40 km (25 mi).</p> <p>Vous avez aussi la possibilité de sélectionner Lister toutes les catégories qui affiche une liste de toutes les catégories.</p>
<b>Destination précédente</b>	Touchez ce bouton pour sélectionner une de vos précédentes destinations.
<b>Carnet d'adresses</b>	Touchez ce bouton pour définir une entrée de votre carnet d'adresses comme destination.

## 470 Système de navigation (selon l'équipement)

<b>Standard</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran ne peuvent être sélectionnés que si votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).	
<b>Carnet d'adresses</b>	Vous pouvez enregistrer jusqu'à 25 entrées qui peuvent être utilisées comme destinations, points de cheminements et zones à éviter. Vous pouvez trier les entrées par ordre alphabétique, date ou icône.*
<b>Destination précédente</b>	Vous pouvez enregistrer jusqu'à 20 destinations et points de cheminements récemment utilisés. Les entrées en double n'apparaissent pas dans la liste. L'ajout d'une nouvelle entrée supprime la plus ancienne de la liste.*
<b>Numéro de téléphone</b>	Touchez ce bouton pour rechercher une destination par le biais du numéro de téléphone d'un point d'intérêt enregistré ou d'une entrée du carnet d'adresses. Utilisez le clavier à l'écran pour saisir le numéro de téléphone.
<b>Carte</b>	Touchez ce bouton pour sélectionner un point de la carte comme destination ou point de cheminement à l'aide du curseur de carte.

## Systeme de navigation (selon l'equipement) 471

<b>Standard</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran ne peuvent être sélectionnés que si votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).	
<b>Adresse</b>	<p>Touchez ce bouton pour programmer une adresse comme destination ou point de cheminement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>État/Prov</b> vous permet d'utiliser le clavier ou de sélectionner la zone de recherche dans une liste. Le système fonde sa recherche sur la position actuelle du véhicule ou la sélection précédente. Vous pouvez activer la fonction Remplissage automatique pour que le système fournisse automatiquement certaines données en fonction des indications du GPS de votre véhicule. Selon votre paramétrage, le système pourra fournir certaines données de localisation à votre place.</li><li>• <b>Ville</b> est le nom de votre ville de destination.</li><li>• <b>Rue</b> est le nom de la rue où se trouve votre destination. Vous pouvez rechercher des noms de rue comprenant des numéros (2e rue par ex.) si le nom est entré avec un chiffre ou un numéro en toutes lettres. Ceci ne s'applique qu'aux noms de rue contenant les chiffres 1 (un) à 20 (vingt) ou 1re (première) à 20e (vingtième).</li><li>• <b>Numéro</b> est le numéro de l'adresse.</li><li>• <b>Liste</b> vous permet d'effectuer une sélection et d'afficher votre choix à partir d'une liste d'États, de provinces, de territoires, de villes et de noms. Le système fournit une liste basée sur la première lettre que vous tapez dans un champ.</li></ul>



## 472 Système de navigation (selon l'équipement)

<b>Standard</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran ne peuvent être sélectionnés que si votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).	
<b>Point d'intérêt (PI)</b>	<p>Touchez ce bouton pour sélectionner un point d'intérêt sur la carte comme destination ou point de cheminement. Vous avez trois possibilités pour rechercher un point d'intérêt :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Entrez un nom de ville dans le champ Ville et un point d'intérêt dans le champ Nom.</li><li>2. Entrez un nom de ville dans le champ Ville, choisissez une catégorie de points d'intérêt en sélectionnant <b>Catégorie</b>, puis entrez le nom du point d'intérêt dans le champ Nom. Vous pouvez aussi appuyer sur <b>Liste</b>. Toutefois, cette option n'est pas possible si la liste contient plus de 999 choix.</li><li>3. Choisissez une catégorie de points d'intérêt en sélectionnant <b>Catégorie</b>, puis entrez un point d'intérêt dans le champ Nom.</li></ol> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>État/Prov</b> vous permet d'utiliser le clavier ou de sélectionner la zone de recherche dans une liste. Le système fonde sa recherche sur la position actuelle du véhicule ou la sélection précédente. Vous pouvez activer la fonction Remplissage automatique pour que le système fournisse certains renseignements à votre place. Selon votre paramétrage, le système pourra fournir certaines données de localisation à votre place.</li><li>• <b>Ville</b> est le nom de la ville.</li><li>• <b>Catégorie</b> est là où vous sélectionnez la catégorie ou sous-catégorie souhaitée de points d'intérêt.</li><li>• <b>Nom</b> est là où vous choisissez de rechercher un point d'intérêt à l'aide d'un nom complet ou partiel.</li><li>• <b>Liste</b> vous permet d'effectuer une sélection et d'afficher votre choix à partir d'une liste d'États, de provinces, de territoires, de villes et de noms. Le système fournit une liste basée sur la première lettre que vous tapez dans un champ.</li></ul>

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 473

<b>Standard</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran ne peuvent être sélectionnés que si votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).	
<b>Entrée-sortie d'autoroute</b>	<p>Touchez ce bouton pour sélectionner un point d'entrée ou de sortie pour une autoroute sélectionnée. Vous pouvez trier les points d'entrée et de sortie dans l'ordre alphabétique ou de la distance par rapport à la localisation de votre véhicule. Vous pouvez ensuite sélectionner le point choisi comme destination ou point de cheminement.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>État/Prov</b> vous permet d'utiliser le clavier ou de sélectionner la zone de recherche dans une liste. Le système fonde sa recherche sur la position actuelle du véhicule ou la sélection précédente. Vous pouvez activer la fonction Remplissage automatique pour que le système fournisse certains renseignements à votre place. Selon votre paramétrage, le système pourra fournir certaines données de localisation à votre place.</li><li>• <b>Autoroute</b> est le nom de l'autoroute faisant l'objet de la recherche.</li><li>• <b>Liste</b> vous permet d'effectuer une sélection et d'afficher votre choix à partir d'une liste d'États, de provinces, de territoires, de villes et de noms. Le système fournit une liste basée sur la première lettre que vous tapez dans un champ.</li></ul>

## 474 Système de navigation (selon l'équipement)

<b>Standard</b>	
<b>Nota :</b> Les éléments de cet écran ne peuvent être sélectionnés que si votre véhicule roule à moins de 8 km/h (5 mi/h).	
<b>Intersection</b>	<p>Touchez ce bouton pour sélectionner un point d'intersection. Saisissez le nom de la première rue, puis la première lettre du nom de la seconde rue. Le système affiche les éventuelles concordances d'intersections en fonction de la première lettre de la seconde rue. Une fois que vous avez choisi l'intersection, vous pouvez trier la liste dans l'ordre alphabétique ou de la distance par rapport à la localisation de votre véhicule.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>État/Prov</b> vous permet d'utiliser le clavier ou de sélectionner la zone de recherche dans une liste. Le système fonde sa recherche sur la position actuelle du véhicule ou la sélection précédente. Vous pouvez activer la fonction Remplissage automatique pour que le système fournisse certains renseignements à votre place. Selon votre paramétrage, le système pourra fournir certaines données de localisation à votre place.</li><li>• <b>Ville</b> est le nom de la ville faisant l'objet de la recherche.</li><li>• <b>Rue # 1</b> est le nom de la première rue faisant l'objet de la recherche. Vous pouvez rechercher des noms de rue comprenant des numéros (2e rue par ex.) si le nom est entré avec un chiffre ou un numéro en toutes lettres. Ceci ne s'applique qu'aux noms de rue contenant les chiffres 1 (un) à 20 (vingt) ou 1re (première) à 20e (vingtième).</li><li>• <b>Rue # 2</b> est le champ dans lequel vous entrez la première lettre de la seconde rue de la recherche.</li><li>• <b>Liste</b> vous permet d'effectuer une sélection et d'afficher votre choix à partir d'une liste d'États, de provinces, de territoires, de villes et de noms. Le système fournit une liste basée sur la première lettre que vous tapez dans un champ.</li></ul>

## Système de navigation (selon l'équipement) 475

\* Pour supprimer en une seule fois toutes les entrées du carnet d'adresses et de destinations précédentes :

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez l'onglet **Paramètres du système**.
3. Appuyez sur la touche **Afficher** pour **Supprimer les éléments enregistrés**.
4. Sélectionnez **Carnet d'adresses** ou **Destinations précédentes**.

<b>Edit Route (modifier un itinéraire)</b>	
<b>Annuler cet itinéraire</b>	Touchez ce bouton pour annuler l'itinéraire actuel.
<b>Détour</b>	Touchez ce bouton pour éviter un secteur sur l'itinéraire actuel.
<b>Afficher l'itinéraire</b>	Touchez ce bouton pour afficher entièrement l'itinéraire actuel. Les options suivantes sont offertes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Afficher la destination</b> affiche un gros plan de la destination et de la région environnante.</li> <li>• <b>Afficher le prochain point de cheminement</b> affiche un gros plan du prochain point de cheminement et de la région environnante.</li> <li>• <b>Afficher la liste des intersections</b> affiche une liste des changements de route pour la destination actuelle. Vous pouvez aussi sélectionner une route à éviter dans la liste.</li> </ul>
<b>Modifier préférences d'itinéraire</b>	Lorsque vous avez sélectionné un itinéraire comme le plus rapide ou le plus court, vous pouvez aussi choisir ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éviter les autoroutes</li> <li>• Éviter les péages</li> <li>• Éviter les traversiers</li> <li>• Éviter les restrictions en fonction de l'heure</li> <li>• Éviter les voies réservées aux véhicules multioccupants</li> </ul>
<b>Modifier les préférences de circulation</b>	Touchez ce bouton pour modifier les préférences de circulation.*

## 476 Système de navigation (selon l'équipement)

<b>Edit Route (modifier un itinéraire)</b>	
<b>Modifier la destination ou les points de cheminement</b>	Touchez ce bouton pour modifier la destination ou les points de cheminement d'un itinéraire défini.
<b>Modifier liste des intersections</b>	Touchez ce bouton pour supprimer ou éviter une route dans la liste des intersections actuelle.

\* Cette fonction requiert l'activation de SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, qui est uniquement disponible aux États-Unis.

### Programmation d'une destination à l'aide des commandes vocales

Appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant.

<b>Si vous souhaitez :</b>	<b>Dites :</b>
Entrer une adresse.	« Adresse de destination »
Entrer une intersection.	« Trouver une intersection »
Trouver un point d'intérêt (PI) par sa catégorie.	« Destination la plus proche <catégorie POI> » ou « Destination – POI le plus près »
Trouver un point d'intérêt (PI) par son nom.	« Destination POI »
Aller à une destination précédente.	« Destination antérieure »
Aller à votre domicile.	« Destination - mon domicile »
Utiliser un nom enregistré de votre carnet d'adresses.	« Destination <nom enregistré> »
Obtenir de l'aide.	« Aide »

**Nota :** Si la langue configurée du système est le français ou l'espagnol, vous devez épeler les noms de ville et de rue. En mode d'épellation, vous pouvez prononcer des lettres ou dites, « la ligne numéro ». Le système fonctionne même si vous avez mal épelé un nom.

### Écran de sélection d'itinéraire

Lorsque vous avez programmé une destination par la méthode rapide ou standard, un écran de sélection d'itinéraire s'affiche. Cet écran vous offre trois choix d'itinéraires : le plus rapide, le plus court et sans restrictions.

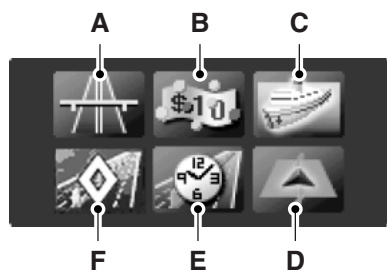
Le système de navigation tient compte des sélections **Zones à éviter** dans le calcul des itinéraires les plus courts et les plus rapides. Vérifiez les sélections Zones à éviter en appuyant sur la touche **NAV**, puis sur **Zones à éviter**.

- **Le plus rapide** utilise les routes qui assurent le déplacement le plus rapide possible.
- **Le plus court** donne la priorité à la distance la plus courte.
- **Sans restrictions** ne tient compte d'aucun élément à éviter si de tels éléments sont définis sur l'écran **Préférences d'itinéraire**.

**Nota :** Si vous désactivez tous les éléments à éviter sur l'écran **Préférences d'itinéraire** et que l'écran **Zones à éviter** est vide, ou si vous désactivez les sélections, vous n'avez pas le choix d'un itinéraire sans restrictions.

### Icônes de l'écran de sélection d'itinéraire

Les icônes situées au-dessus des choix de sélection d'itinéraire représentent des caractéristiques des itinéraires.



- A. Autoroutes
- B. Routes à péage
- C. Traversiers
- D. Voies réservées aux véhicules multioccupants
- E. Routes à restrictions en fonction de l'heure
- F. Sélection des zones à éviter

Si vous sélectionnez l'itinéraire le plus rapide et que l'icône d'autoroute est en surbrillance, cela signifie que l'itinéraire utilise des autoroutes. Toutefois, même si vous avez sélectionné Éviter les autoroutes, l'itinéraire peut comprendre des autoroutes pour la bonne raison qu'il n'y a pas d'autre solution pour arriver à destination.

## 478 Système de navigation (selon l'équipement)

---

Une fois que vous avez sélectionné un itinéraire, vous pouvez choisir soit **Démarrer route** pour amorcer l'itinéraire, soit **Annuler route** pour quitter et recommencer.

Pour supprimer en une seule fois toutes les **Zones à éviter** en mémoire :

1. Appuyez sur la touche **MENU**.
2. Sélectionnez l'onglet **Paramètres du système**.
3. Appuyez sur la touche **Afficher** pour **Supprimer les éléments enregistrés**.
4. Sélectionnez **Zones à éviter**.

### Catégories de points d'intérêt (PI)

Votre système offre diverses catégories de points d'intérêt.

Catégories principales	
Alimentation, boissons et repas	Automobile
Voyage et transport	Boutiques
Finances	Divertissement et arts
Urgence	Loisirs et sports
Communauté	Gouvernement
Santé et médecine	Services ménagers

Dans ces catégories principales se trouvent des sous-catégories qui contiennent des listes supplémentaires :

Sous-catégories
Restaurant
Concession automobile
Stationnement
Transports publics
Maison et extérieur
Enseignement
Soins personnels

## Système de navigation (selon l'équipement) 479

### Définir vos préférences de navigation

Sélectionnez les paramètres qui seront pris en compte par le système lors de la planification de votre itinéraire. Appuyez sur la touche **NAV**.

Préférences de carte	
<b>Contenu de la carte</b>	<b>Nom de rue</b> affiche le nom de la rue actuelle pendant le guidage de navigation.
	<b>Heure d'arrivée</b> affiche la distance jusqu'à la destination et l'heure prévue d'arrivée.
	<b>Limite de vitesse</b> indique la vitesse limite des principales routes pendant le guidage de navigation.
	<b>Fil d'ariane</b> affiche l'itinéraire déjà parcouru par votre véhicule sous forme de traits blancs. Les traits montrent les derniers 225 km (140 mi) parcourus.
	<b> Icônes de points d'intérêt</b> affiche les icônes de points d'intérêt sur la carte.
<b>Affichage de la carte</b>	<b>Carte entière</b> affiche la carte en plein écran avec les icônes d'intersections dans l'angle supérieur droit.
	<b>Flèche/carte</b> divise l'écran en deux. La carte apparaît à gauche, les données d'intersections à venir à droite.
	<b>Liste des intersections/carte</b> divise l'écran en deux. La carte apparaît à gauche, la liste des intersections à droite.
<b>Zoom dynamique</b>	<b>Activé</b> affiche une perspective en hauteur de la carte.
	<b>Désactivé</b> désactive la fonction.
	<b>Régler l'angle</b> offre six angles de carte différents.
<b>Format de la liste des intersections</b>	<b>Haut en bas</b> fait commencer les instructions de changement de route par le haut.
	<b>Bas en haut</b> fait commencer les instructions de changement de route par le bas.



## 480 Système de navigation (selon l'équipement)

<b>Préférences d'itinéraire</b>	
<b>Distance la plus courte</b>	Le système doit afficher l'itinéraire le plus court en premier.
<b>Temps le plus court</b>	Le système doit afficher l'itinéraire le plus rapide en premier.
<b>Éviter les autoroutes</b>	Le système doit éviter les autoroutes dans le calcul d'un itinéraire.
<b>Éviter les péages</b>	Le système doit éviter les routes à péage dans le calcul d'un itinéraire.
<b>Éviter les traversiers</b>	Le système doit éviter les traversiers dans le calcul d'un itinéraire.
<b>Éviter les voies réservées aux véhicules multioccupants</b>	Le système doit éviter les voies réservées aux véhicules multioccupants dans le calcul d'un itinéraire. Ces voies sont réservées aux bus et véhicules de covoiturage.
<b>Éviter les routes à restrictions en fonction de l'heure</b>	Le système doit éviter les routes à restrictions en fonction de l'heure dans le calcul d'un itinéraire. Ces routes peuvent présenter des restrictions d'intersection, d'utilisation d'une voie ou d'entrée basées sur les conditions locales de circulation ou des restrictions saisonnières.

## Système de navigation (selon l'équipement) 481

<b>Préférences de circulation*</b>	
<b>Incrustation d'icônes de circulation sur la carte</b>	<p>Touchez ce bouton pour afficher une liste des icônes de carte que vous pouvez activer et désactiver. Les icônes en question sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incidents liés à la météorologie</li> <li>• Travaux routiers</li> <li>• Incident</li> <li>• Accident</li> <li>• Route fermée</li> </ul>
<b>Incrustation de densité de la circulation</b>	<p>Touchez ce bouton pour que la carte affiche une couleur décrivant la densité de la circulation sur les principales routes. Les routes apparaissent en vert (route dégagée), jaune (vitesse réduite) et rouge (circulation bloquée).</p>
<b>Avertissement d'alerte de circulation</b>	<p>Touchez ce bouton pour être averti(e) des incidents de circulation pendant votre déplacement sur l'itinéraire programmé. Si vous choisissez <b>Oui</b>, une fenêtre contextuelle d'incident de circulation vous demande si vous souhaitez en tenir compte ou pas. Si vous choisissez <b>Oui</b> de nouveau, le système calcule un nouvel itinéraire pour vous. Si vous choisissez <b>Ignorer</b>, la fenêtre contextuelle se ferme.</p>

\* Cette fonction requiert l'activation de SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, qui est uniquement disponible aux États-Unis.

## 482 Système de navigation (selon l'équipement)

Préférences de navigation	
<b>Invites de guidage</b>	<b>Voix</b> vous guide par des tonalités et des invites vocales seulement.
	<b>Tonalité seulement</b> vous guide par des tonalités seulement.
	<b>Désactivé</b> désactive toutes les tonalités et invites vocales.
<b>Remplissage automatique état/province</b>	Lorsque cette fonction est active, le système renseigne automatiquement l'état ou la province en fonction de la localisation GPS de votre véhicule. Si vous habitez dans une zone frontalière, vous pouvez souhaiter désactiver cette fonction.
<b>Vitesse moyenne : zone résidentielle</b>	Lorsque cette fonction est activée, le système affiche la vitesse moyenne sur une route de zone résidentielle, établie à l'origine à 40 km/h (25 mi/h). Vous pouvez changer le réglage en fonction de vos préférences de conduite. Ce réglage permet au système de mieux prévoir l'heure d'arrivée à destination en fonction de vos préférences de conduite.
<b>Vitesse moyenne : Main Roads</b> routes principales	Lorsque cette fonction est activée, le système affiche la vitesse moyenne sur une route principale, établie à l'origine à 72 km/h (45 mi/h). Vous pouvez modifier le réglage pour des routes spécifiques et selon vos préférences de conduite. Ce réglage permet au système de mieux prévoir l'heure d'arrivée à destination en fonction de vos préférences de conduite.

## Système de navigation (selon l'équipement) 483

<b>Préférences de navigation</b>	
<b>Vitesse moyenne : autoroutes</b>	Lorsque cette fonction est activée, le système affiche la vitesse moyenne sur une autoroute, établie à l'origine à 105 km/h (65 mi/h). Vous pouvez modifier le réglage pour des routes spécifiques et selon vos préférences de conduite. Ce réglage permet au système de mieux prévoir l'heure d'arrivée à destination en fonction de vos préférences de conduite.
<b>Avertissement des points d'intérêt de stationnement</b>	Lorsque cette fonction est activée, le système affiche les possibilités de stationnement à proximité d'une destination faisant partie de votre itinéraire.
<b>Avertissement des points d'intérêt de ravitaillement en carburant</b>	Si cette fonction est activée, le système affiche les icônes de station-service lorsque le niveau de carburant est bas.
<b>Affichage du prix du carburant</b>	Lorsque cette fonction est activée, le système affiche le prix du carburant dans les stations-services locales. Vous pouvez choisir d'afficher les prix pour le carburant <b>Sans plomb</b> ou <b>Diesel</b> .*
<b>Calculer</b>	<p><b>Position</b> vous permet de régler la direction du véhicule en appuyant sur les touches fléchées à l'écran.</p> <p><b>Distance</b> vous permet de recalculer la distance jusqu'à la destination pendant le déplacement du véhicule.</p>
<b>Rétablir les réglages par défaut</b>	Touchez le bouton <b>Réinitialiser</b> pour rétablir les réglages usine par défaut.

\* Cette fonction requiert l'activation de SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, qui est uniquement disponible aux États-Unis.

## 484 Système de navigation (selon l'équipement)

Zones à éviter	
<b>Ajouter</b>	Ajoutez des éléments et des zones que le système doit éviter lorsqu'il calcule votre itinéraire. Le système fera de son mieux pour les éviter.*

\*Dans certaines situations, il peut être impossible d'éviter complètement les sélections. Par exemple, si une destination ou un point de cheminement se trouve dans une zone à éviter, le système peut ne pas être en mesure de l'éviter.

### Mode d'affichage de carte

Appuyez sur la touche **MAP** (carte) pour afficher le mode d'affichage de la carte. En mode d'affichage de la carte, une icône apparaît dans le coin supérieur gauche de l'écran. Il s'agit d'une touche à bascule qui permet de modifier l'affichage de la carte.

Les routes sont affichées en diverses couleurs sur la carte. La carte affiche les zones des édifices importants des 20 plus grandes villes des É.-U. Ces zones sont affichées en fonction de leur taille et du niveau de zoom de la carte.



**Cap en haut** – Cet affichage indique toujours la direction de marche avant pointant vers le haut de l'écran. Cet affichage est disponible pour les échelles de carte allant jusqu'à 4 km (2,5 mi).

Le système mémorise ce réglage pour les échelles de carte supérieures, mais la carte est affichée en mode nord en haut seulement. Si l'échelle revient sous ce niveau, le mode cap en haut est rétabli.



**Cap en haut - zoom dynamique** offre une vue d'en haut de la carte. Vous pouvez régler l'angle de vue dans les préférences de carte.



**Nord en haut** – Cet affichage indique toujours la direction Nord en haut de l'écran.

### Icônes de carte



**Repère du véhicule** – Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule. Le repère du véhicule apparaît au centre de l'affichage de la carte, sauf en mode de défilement.



**Curseur de défilement** – Cette icône vous permet de faire défiler la carte; l'icône est fixe au centre de l'écran. La position de la carte la plus près du curseur se trouve dans une fenêtre à la partie supérieure centrale de l'écran.



**Icône(s) par défaut d'entrée du carnet d'adresses** – Ces icônes indiquent l'emplacement d'une entrée du carnet d'adresses sur la carte. Il s'agit du symbole par défaut indiqué lorsque l'entrée est stockée dans le carnet d'adresses par une méthode autre que la carte. Vous pouvez sélectionner l'une des 22 icônes disponibles. Vous pouvez utiliser chacune des icônes plus d'une fois.



**Icône de domicile** – Cette icône indique l'emplacement du domicile sur la carte. Pour votre résidence, vous ne pouvez sélectionner qu'une adresse dans le répertoire. Vous ne pouvez pas modifier cette icône.



**Icônes de point d'intérêt** – Ces icônes peuvent être affichées ou masquées sur la carte. Jusqu'à 56 sous-catégories peuvent s'afficher sur la carte à la fois.



**Point de départ** – Cette icône indique le point de départ d'un itinéraire de navigation planifié.



**Points de cheminement** – Cette icône indique l'emplacement d'un point de cheminement sur la carte. Le nombre à l'intérieur du cercle est différent pour chaque point de cheminement et représente la position du point de cheminement dans la liste des étapes.



**Symbole de destination** – Cette icône indique le point final d'un itinéraire planifié.



**Prochain point de manœuvre** – Cette icône indique l'emplacement du prochain virage prévu sur l'itinéraire planifié.

## 486 Système de navigation (selon l'équipement)

---



**Icône d'absence de signal du système de repérage par satellites** – Cette icône indique que les signaux du système de repérage par satellites reçus sont insuffisants pour bien positionner la carte. Cette icône peut être affichée dans des conditions de fonctionnement normales dans une zone à faible couverture du GPS.

### **Échelle de la carte**



L'échelle de la carte a 17 niveaux, allant de 0,03 km (0,02 mi) à 1 600 km (1 000 mi). Le système synchronise les échelles de zoom des vues Nord en haut, Cap en haut et Carte 3D.

En mode Carte, vous pouvez faire un zoom avant ou arrière, ce qui change l'échelle d'affichage, en touchant une touche fléchée sur le côté gauche de l'écran.

En mode Carte plein écran, touchez ce bouton pour utiliser les boutons Zoom direct. Les boutons Zoom direct représentent les échelles les plus usuelles. Touchez un bouton pour afficher la carte à l'échelle souhaitée. L'échelle est approximative et basée sur la largeur du bouton d'échelle. La taille de l'échelle dépend de la taille de l'écran.

### **Défilement de la carte**

**Mode de défilement unique** : en mode de défilement unique, appuyez brièvement sur l'affichage de la carte pour déplacer cette position au centre de l'écran. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité.

**Mode de défilement continu** : en mode de défilement continu, exercez une pression continue pour commencer à défiler en continu dans une des huit directions les plus près du point touché. Le défilement se poursuit jusqu'à ce que la pression soit relâchée et accélère après trois secondes. Ce mode est inaccessible lorsque le véhicule se déplace. Le mode de défilement se termine après cinq minutes d'inactivité.

**Mode de zoom dynamique** : pour y accéder, touchez deux fois la carte, puis sélectionnez un des huit boutons qui apparaissent sur la carte, dans une forme ovale, au centre de l'écran. Les deux boutons de défilement les plus à l'est et à l'ouest de l'oval font défiler en cercle autour du véhicule. Les autres boutons font défiler en ligne droite dans le sens de la flèche.

## Systeme de navigation (selon l'équipement) 487

### Touches d'accès rapide

En mode d'affichage de la carte, appuyez sur n'importe quelle partie de la carte pour accéder aux options suivantes :

Lorsque vous sélectionnez :	Vous pouvez :
<b>Définir comme destination</b>	Choisir un emplacement sur la carte comme destination. Vous pouvez faire défiler la carte en appuyant votre index sur l'affichage de la carte. Lorsque vous atteignez l'emplacement voulu, retirez votre doigt, puis appuyez sur Définir comme destination.
<b>Définir comme point de cheminement</b>	Définir l'emplacement actuel comme point de cheminement.
<b>Enregistrer dans le Carnet d'adresses</b>	Enregistrer l'emplacement actuel au carnet d'adresses.
<b> Icônes de point d'intérêt En fonction / Hors fonction</b>	Sélectionner les icônes de point d'intérêt à afficher sur la carte. Vous pouvez sélectionner jusqu'à trois icônes à afficher simultanément sur la carte.
<b>Afficher la circulation</b>	Régler l'affichage de la carte à l'échelle appropriée. Cette échelle permet d'afficher l'itinéraire entier à l'écran.
<b>Afficher ou modifier l'itinéraire</b>	Accéder à ces fonctions lorsqu'un itinéraire est activé : annuler l'itinéraire modifier les préférences de l'itinéraire modifier la destination ou les points de cheminement afficher l'itinéraire modifier les préférences de circulation* modifier la liste de virages

\* Cette fonction requiert l'activation de SIRIUS® Travel Link<sup>MC</sup>, qui est uniquement disponible aux États-Unis.

Navteq est le fournisseur de carte numérique pour l'application de navigation. Si vous trouvez des erreurs de données de carte, vous pouvez les signaler directement à Navteq à l'adresse <http://mapreporter.navteq.com>. Navteq évalue toutes les erreurs de données de carte qui lui sont signalées et vous envoie une réponse par courriel concernant le résultat de leur investigation.



## 488 Système de navigation (selon l'équipement)

### Mises à jour des cartes de navigation

Les mises à jour annuelles des cartes de navigation sont disponibles à l'achat auprès de votre concessionnaire au 1 800 NAVMAPS (ou 01 800 557 5539 pour le Mexique) ou à l'adresse [www.navigation.com/ford](http://www.navigation.com/ford). Vous devez spécifier la marque et le modèle de votre véhicule afin de déterminer si une mise à jour est disponible.

### Commandes vocales de navigation



En mode de navigation, appuyez sur la touche de reconnaissance vocale du volant. Après la tonalité, dites « navigation », puis donnez l'une des commandes suivantes :

« NAVIGATION »	
« Annuler point de passage »	« Navigation montrer destination »
« Annuler cet itinéraire »	« Montrer orientation »
« Destination »*	« Afficher la carte »
« Destination <nom enregistré> »	« Montrer point de cheminement suivant »
« Destination <POI catégorie> »	« Nord vers le haut »
« Destination - mon domicile »	« Afficher itinéraire »
« Trouver une intersection »	« Afficher liste de virages »
« Destination la plus proche <catégorie POI> »	« Guide vocale désactivé »
« Destination – POI le plus près »	« Guide vocale activé »
« Destination POI »	« Guide vocal - diminuer le volume »
« Destination antérieure »	« Guide vocal - augmenter le volume »
« Adresse de destination »	« Zoom avant »
« Détour »	« Zoom arrière »
« Lire noms enregistrés »	« Aide »
« Répéter instruction »	

\* Si vous avez énoncé la commande « Destination », vous pouvez dire une des commandes ci-dessus ou une des commandes indiquées dans le tableau Destination suivant.

« DESTINATION »
« <nom enregistré> »
« <catégorie POI> »

## Système de navigation (selon l'équipement) 489

« <b>DESTINATION</b> »
« Mon domicile »
« Intersection »
« Plus proche <POI_category> »
« Plus proche POI »
« Trouver un PI »
« Catégorie de POI »
« Destination précédente »
« Adresse »
« Aide »

### Dépannage

Symptômes	Cause possible	Mesure corrective
Erreur de focalisation.	Le système n'est pas en mesure de lire un disque reproduit.	Contactez votre concessionnaire autorisé.
Disque défectueux.	Vous avez inséré le disque à l'envers ou le système ne peut pas lire les données du disque.	Le système éjecte automatiquement le disque.
Erreur de piste.	La chaîne n'est pas en mesure de lire un fichier MP3 altéré.	La chaîne ignore la piste altérée.
Disque non valide détecté.	Le disque est sale ou contient un format non pris en charge.	Essayez le disque avec un chiffon doux et sec en progressant du centre vers les rebords extérieurs du disque.

## 490 Système de navigation (selon l'équipement)

Symptômes	Cause possible	Mesure corrective
Une fenêtre contextuelle affiche « Adresse introuvable » ou « La plage d'adresse n'existe pas. Montrer le point milieu de la rue? »	Le numéro civique entré n'existe pas dans la base de données.	Appuyez sur <b>NON</b> et entrez un numéro valide pour la rue précisée ou appuyez sur <b>OUI</b> pour afficher le point milieu de la rue.
Une fenêtre contextuelle affiche « Anomalie de navigation. Une défectuosité du système a été détectée et peut causer des erreurs de navigation, veuillez communiquer avec votre concessionnaire. »	Une erreur matérielle ou logicielle s'est produite dans le système.	Contactez votre concessionnaire autorisé.
Une fenêtre contextuelle affiche « Erreur. Les NIP ne correspondent pas. Veuillez l'entrer de nouveau ».	Un NIP différent a été entré pour déverrouiller le système en mode voiturier.	Appuyez sur <b>OK</b> et tentez d'entrer le NIP de nouveau. Si cela ne fonctionne pas, communiquez avec votre concessionnaire autorisé.
Une fenêtre contextuelle affiche « NIP non valide. Veuillez l'entrer de nouveau. »	Vous avez entré un NIP erroné.	Appuyez sur <b>OK</b> et tentez d'entrer votre NIP de nouveau pour déverrouiller le système.

**GÉNÉRALITÉS****Contrat de licence d'utilisateur final du système SYNC® (LICENCE)**

- Vous avez fait l'acquisition d'un appareil (« L'APPAREIL ») qui comprend un logiciel autorisé par FORD MOTOR COMPANY d'une société affiliée de Microsoft Corporation (« MS »). Ces logiciels installés provenant de MS, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL MS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL MS est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires fournis par FORD MOTOR COMPANY, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et systèmes supplémentaires de FORD MOTOR COMPANY, ainsi que les médias associés, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIEL FORD ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Le LOGICIEL FORD est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS et/ou le LOGICIEL FORD peut interfacer et/ou communiquer avec des logiciels et/ou systèmes supplémentaires provenant de fournisseurs de logiciels et services tiers, ou peut être mis à jour ultérieurement pour interfacer ou communiquer avec de tels logiciels. Les logiciels et services supplémentaires provenant de tiers, ainsi que les médias connexes, les documents imprimés, la documentation électronique ou sur Internet (« LOGICIELS DE TIERS ») sont protégés par des lois et des traités internationaux sur la propriété intellectuelle. Les LOGICIELS DE TIERS ne sont pas vendus, seule une licence d'utilisation est accordée. Tous droits réservés.
- Le LOGICIEL MS, le LOGICIEL FORD et les LOGICIELS DE TIERS sont ci-après désignés collectivement et individuellement par le terme « LOGICIEL ».

**SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT D'UTILISATEUR FINAL (« LICENCE »), N'UTILISEZ PAS CET APPAREIL OU NE COPIEZ PAS CE LOGICIEL. TOUTE UTILISATION DU LOGICIEL, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, L'UTILISATION DU LOGICIEL SUR L'APPAREIL, SIGNIFIE QUE VOUS ACCEPTÉZ LES CONDITIONS DE CETTE LICENCE (OU QUE VOUS ENTÉRINEZ TOUT CONSENTEMENT PRÉCÉDENT).**

**AUTORISATION DE LICENCE LOGICIELLE :** cette LICENCE vous accorde la licence suivante :

- vous êtes autorisé à utiliser le LOGICIEL tel qu'il est installé sur l'APPAREIL et qu'il interface avec des systèmes et/ou des services fournis par FORD MOTOR COMPANY ou par son intermédiaire ou par des fournisseurs de logiciels et services tiers.

**DESCRIPTION DES AUTRES DROITS ET LIMITATIONS :**

- **Reconnaissance vocale :** si le LOGICIEL comprend des composants de reconnaissance vocale, vous devez comprendre que la reconnaissance vocale est un procédé fondamentalement statistique et que les erreurs de reconnaissance sont inhérentes à ce procédé. Ni FORD MOTOR COMPANY ni ses fournisseurs ne doivent être tenus responsables de quelque dommage que ce soit qui pourrait avoir été causé par des erreurs dans le procédé de reconnaissance vocale.
- **Limitations concernant l'ingénierie inverse, la décompilation et le désassemblage :** vous n'êtes pas autorisé, ni à permettre à des tiers, à reconstituer la logique du LOGICIEL, à le décompiler ou à le désassembler, sauf et uniquement dans la mesure où une telle activité est expressément permise par une loi applicable, nonobstant la présente limitation.
- **Limitations concernant la distribution, la copie, la modification et la création de travaux dérivés :** vous ne pouvez pas distribuer, copier, modifier ou élaborer des œuvres dérivées en fonction du LOGICIEL, sauf et seulement dans la mesure où telle activité est expressément permise par la loi applicable nonobstant la présente limitation.
- **LICENCE simple :** la documentation à l'intention d'utilisateur final de cet APPAREIL et des systèmes et services connexes peut contenir plusieurs LICENCES telles que des traductions ou versions média multiples (p. ex., dans la documentation d'utilisateur et dans le logiciel). Même si vous recevez plusieurs LICENCES, votre licence ne vous autorise à utiliser qu'une seule copie (1) du LOGICIEL.
- **Transfert du LOGICIEL :** vous pouvez transférer vos droits en vertu de cette LICENCE de manière permanente uniquement dans le cadre de la vente ou du transfert de l'APPAREIL, à condition que vous n'en gardiez aucune copie, que vous transfériez le LOGICIEL au complet (notamment tous ses composants, la documentation imprimée et sur média, toute mise à niveau et, s'il y a lieu, le[s] certificat[s] d'authenticité) et que la personne qui reçoit ce logiciel accepte les conditions de cette LICENCE. Si le LOGICIEL est une mise à jour, le transfert doit inclure toutes les versions précédentes du LOGICIEL.

- **Résiliation** : sous réserve de tous autres droits, FORD MOTOR COMPANY ou MS peut résilier cette LICENCE si vous ne vous conformez pas aux conditions de cette LICENCE.
- **Mises à jour de sécurité et gestion des droits numériques** : les propriétaires de contenu utilisent la technologie de gestion des droits numériques de Windows Media (WMDRM) incluse dans votre APPAREIL pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle, y compris les droits d'auteur. Certaines parties du LOGICIEL de votre APPAREIL utilisent le logiciel WMDRM pour accéder au contenu protégé de WMDRM. Si le logiciel WMDRM ne protège pas le contenu, les propriétaires de contenu peuvent demander à Microsoft la révocation du droit du LOGICIEL à utiliser WMDRM pour lire ou copier le contenu protégé. Le contenu non protégé n'est pas touché par cette révocation. Lorsque votre APPAREIL télécharge des licences pour le contenu protégé, vous reconnaissez que Microsoft peut inclure une liste de révocation avec les licences. Les propriétaires de contenu peuvent exiger que vous mettiez à niveau le LOGICIEL de votre APPAREIL pour accéder à leur contenu. Si vous refusez une mise à niveau, vous ne pourrez plus accéder au contenu qui nécessite la mise à niveau.
- **Consentement à l'utilisation des données** : vous acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent recueillir et utiliser des renseignements techniques obtenus de quelque manière que ce soit dans le cadre des services de support technique liés au LOGICIEL ou à des services connexes. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent utiliser cette information uniquement pour améliorer leurs produits ou pour vous fournir des services ou des technologies personnalisées. MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et systèmes tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés peuvent divulguer cette information à des tiers, mais uniquement d'une façon qui ne puisse pas vous identifier.
- **Composants de services sur l'Internet** : le LOGICIEL peut contenir des composants qui permettent et facilitent l'utilisation de certains services sur l'Internet. Vous reconnaissez et acceptez que MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés puissent vérifier automatiquement la version et les composants du LOGICIEL que vous utilisez et puissent fournir des mises à jour ou des suppléments au LOGICIEL qui puissent être automatiquement téléchargés dans votre APPAREIL.

- **Logiciels et services supplémentaires :** le LOGICIEL peut permettre à FORD MOTOR COMPANY, à des fournisseurs de logiciels et services tiers, à MS, à Microsoft Corporation, à leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés de vous fournir ou de vous donner accès à des mises à jour du LOGICIEL, des suppléments, des composants additionnels ou des composants de services sur l'Internet du LOGICIEL après la date à laquelle vous obtenez votre copie initiale du LOGICIEL (« Composants supplémentaires »).

Si FORD MOTOR COMPANY ou des fournisseurs de logiciels et services tiers vous fournissent ou rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE s'appliquent.

Si MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés rendent disponibles des composants supplémentaires et qu'aucune autre condition relative à la licence n'a été fournie avec ces composants, les conditions de cette LICENCE prévalent, sauf si MS, Microsoft Corporation ou l'entité affiliée fournissant ce(s) composant(s) supplémentaire(s) est le concédant de licence de ce(s) composant(s) supplémentaire(s).

FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés se réservent le droit de cesser d'offrir, sans responsabilité d'aucune sorte, tout service sur l'Internet qui vous est fourni ou auquel on vous donne accès par l'utilisation du LOGICIEL.

- **Liens vers les sites des tiers :** le LOGICIEL MS peut vous permettre d'établir des liens avec les sites des tiers en utilisant le LOGICIEL. Les sites des tiers ne sont pas sous le contrôle de MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés. Ni MS ni Microsoft Corporation ni leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés ne sont responsables i) des contenus des sites de tiers, de tout lien contenu dans les sites de tiers, ou de tout changement apporté ou mise à jour à des sites de tiers, ou ii) de la diffusion sur le Web ou de toute autre forme de transmission reçue de sites de tiers. Si le LOGICIEL fournit des liens vers des sites de tiers, ces liens ne sont fournis qu'à des fins pratiques et l'inclusion de tout lien n'implique aucune homologation du site de tiers par MS, Microsoft Corporation, leurs sociétés affiliées et leurs représentants autorisés.

- **Obligation de conduire de manière responsable :** vous reconnaissez votre obligation de conduire de manière responsable et de porter attention à la route. Vous lirez et respecterez les directives d'utilisation de l'APPAREIL, en particulier lorsque celles-ci se rapportent à la sécurité, et acceptez tous les risques associés à l'utilisation de l'APPAREIL.

**MISES À NIVEAU ET MÉDIA DE RÉCUPÉRATION :** si le LOGICIEL est fourni séparément de l'APPAREIL par FORD MOTOR COMPANY sous forme de puce de mémoire morte, de CD, par téléchargement de l'Internet ou par tout autre moyen, et qu'il est identifié par la mention « À seules fins de mise à niveau » ou « À seules fins de récupération », vous pouvez alors installer une (1) copie du dit LOGICIEL sur l'APPAREIL comme copie de remplacement du LOGICIEL existant et l'utiliser conformément à cette LICENCE, y compris à toute condition supplémentaire à cette LICENCE accompagnant la mise à niveau LOGICIELLE.

**DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :** tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au LOGICIEL (y compris, sans s'y limiter, toute illustration, photographie, animation, vidéo, audio, musique, texte et « applets » intégrés au LOGICIEL), les documents imprimés l'accompagnant, et toute copie du LOGICIEL, sont la propriété de MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. Le LOGICIEL est autorisé sous licence, il n'est pas vendu. Vous n'êtes pas autorisé à copier les documents imprimés qui accompagnent le LOGICIEL. Tous droits de titre et de propriété intellectuelle relatifs au contenu accessible par l'utilisation du LOGICIEL sont la propriété de son détenteur respectif et peuvent être protégés par des droits d'auteur applicables ou par d'autres lois et traités de propriété intellectuelle. Cette LICENCE ne vous accorde aucun droit sur un tel contenu. Tous droits qui ne sont pas spécifiquement accordés en vertu de cette LICENCE sont réservés par MS, Microsoft Corporation, FORD MOTOR COMPANY, des fournisseurs de logiciels et services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs. L'utilisation de services en ligne auxquels il est possible d'accéder par le LOGICIEL peut être régie par les conditions d'utilisation respectives afférentes à de tels services. Si ce LOGICIEL contient de la documentation fournie uniquement sous forme électronique, vous êtes autorisé à imprimer une copie de cette documentation électronique.



**RESTRICTIONS À L'EXPORTATION :** vous reconnaissez que le LOGICIEL est assujéti aux juridictions américaine et européenne quant à l'exportation. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois internationales et nationales applicables au LOGICIEL, y compris les règlements américains sur l'administration des exportations et, en tant qu'utilisateur final, avec les restrictions d'utilisation finale et de destination émises par les É.-U. et d'autres gouvernements. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site <http://www.microsoft.com/exporting/>.

**MARQUES DE COMMERCE :** cette LICENCE ne vous concède aucun droit en relation avec toute marque de commerce ou marque de service de FORD MOTOR COMPANY, MS, Microsoft Corporation, des fournisseurs de logiciels ou services tiers, leurs sociétés affiliées ou leurs fournisseurs.

**SUPPORT TECHNIQUE :** le support technique pour le LOGICIEL n'est pas fourni par MS, sa société mère Microsoft Corporation ni par ses sociétés affiliées ou succursales. Pour tout support technique, consultez les directives d'utilisation de FORD MOTOR COMPANY fournies dans la documentation de l'APPAREIL. Pour toute question concernant cette LICENCE, ou si vous désirez communiquer avec FORD MOTOR COMPANY pour toute autre raison, reportez-vous aux coordonnées de l'adresse fournie dans la documentation de l'APPAREIL.

**Déni de responsabilité pour certains dommages :** SAUF CEUX QUI SONT PROHIBÉS PAR LA LOI, FORD MOTOR COMPANY, TOUT FOURNISSEUR DE LOGICIELS OU SERVICES TIERS, MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SONT RESPONSABLES D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, CORRÉLATIF, ACCIDENTEL À OU EN RAPPORT AVEC L'UTILISATION OU LA PERFORMANCE DU LOGICIEL. CETTE LIMITATION S'APPLIQUE MÊME SI TOUS LES RECOURS ONT ÉTÉ ÉPUIÉS SANS SUCCÈS. EN AUCUN CAS MS, MICROSOFT CORPORATION ET LEURS SOCIÉTÉS AFFILIÉES NE SERONT TENUES RESPONSABLES D'AUCUN MONTANT DÉPASSANT DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS AMÉRICAINS (250,00 \$ US).

• IL N'Y A AUCUNE GARANTIE AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSÉMENT FOURNIES POUR VOTRE NOUVEAU VÉHICULE.

**Avis à l'utilisateur final****Information de sécurité importante relative à Microsoft® Windows® Mobile pour véhicules automobiles**

Le système Ford SYNC<sup>MC</sup> contient un logiciel ainsi qu'une licence d'utilisation remise au fabricant FORD MOTOR COMPANY par une entreprise affiliée à Microsoft Corporation à la suite d'un contrat de licence. Tout retrait, reproduction, ingénierie à rebours ou autre utilisation non autorisée du logiciel de ce système en violation du présent contrat de licence est strictement interdit et peut vous rendre passible d'action en justice.

**Lisez et suivez les directives fournies**

Avant d'utiliser votre système Windows pour véhicules automobiles, lisez et suivez toutes les directives d'utilisation et les directives de sécurité fournies dans ce manuel d'utilisateur final (« guide d'utilisateur »). Le non-respect des précautions contenues dans ce guide de l'utilisateur pourrait provoquer un accident ou d'autres conséquences graves.

**Rangez le Guide de l'utilisateur dans votre véhicule**

Si le Guide de l'utilisateur se trouve dans le véhicule, vous pouvez facilement le consulter, de même que les autres utilisateurs non familiers avec le système Windows pour véhicules automobiles. Avant d'utiliser le système pour la première fois, assurez-vous que toutes les personnes qui l'utiliseront ont accès au guide d'utilisateur et qu'ils ont lu attentivement les directives d'utilisation et les directives de sécurité.



**AVERTISSEMENT :** L'utilisation de certaines fonctions de ce système pendant la conduite peut vous distraire de l'attention que vous devez porter à la route et potentiellement provoquer un accident ou avoir d'autres conséquences graves. Ne modifiez pas les réglages du système et n'entrez pas de données (manuellement) tout en conduisant. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération. Cette précaution est importante puisque le réglage ou la modification de certaines fonctions peut exiger de porter attention à l'écran plutôt qu'à la route et de lâcher le volant.

**Principes de fonctionnement de base****Commandes vocales**

Les fonctions associées au système Windows de votre véhicule ne sont disponibles que par commandes vocales. L'emploi de commandes vocales rend possible l'utilisation du système pendant la conduite sans quitter des mains le volant.

**Consultation prolongée de l'écran d'affichage**

Pendant la conduite, ne tentez pas d'accéder à une fonction qui nécessiterait une consultation prolongée de l'écran d'affichage. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr si vous devez utiliser une fonction qui demande une attention prolongée de votre part. Lorsque la situation de conduite exige une grande vigilance, même un regard furtif à l'écran peut s'avérer dangereux.

**Réglage du volume**

Évitez de régler le volume à un niveau excessif. Réglez le volume à un niveau qui vous permet de distinguer les bruits de la circulation et les sirènes d'urgences éventuelles. Si vous ne pouvez entendre ces bruits lorsque vous conduisez, vous risquez un accident.

**Utilisation des fonctions de reconnaissance vocale**

Le logiciel de reconnaissance vocale utilise essentiellement un processus de statistique sujet à l'erreur. Vous devez toujours être attentif aux fonctions de reconnaissance vocale de votre système et prévoir des erreurs possibles.

**Fonctions du système de navigation**

Toutes les fonctions du système de navigation ont pour but de fournir des directives virage après virage afin de vous guider jusqu'à votre destination. Assurez-vous que toute personne susceptible d'utiliser le système de navigation lise attentivement et observe les directives d'utilisation et de sécurité du système.

**Possibilité de distraction**

Toute fonction du système de navigation pourrait nécessiter une configuration manuelle (non verbale). Le fait de procéder à une telle configuration ou d'entrer des données dans le système pendant la conduite peut détourner votre attention de la route et causer un accident pouvant avoir des conséquences désastreuses. Arrêtez-vous de façon légale dans un endroit sûr avant d'effectuer ce genre d'opération.

**Fiez-vous à votre jugement**

Les fonctions du système de navigation sont destinées essentiellement à vous apporter de l'aide. Conduisez toujours en fonction des conditions locales et du code de la sécurité routière en vigueur. Les fonctions du système de navigation ne peuvent pas remplacer un bon jugement. Les suggestions d'itinéraires de ce système ne doivent en aucun cas vous faire ignorer la réglementation de la circulation locale de même que les pratiques de conduite que vous jugez sécuritaires.

**Sécurité routière**

N'empruntez pas les itinéraires suggérés s'ils impliquent des manœuvres illégales ou dangereuses ou s'ils vous entraînent dans des situations dangereuses ou dans des endroits qui ne vous inspirent pas confiance. Le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule et doit donc étudier l'itinéraire suggéré afin d'évaluer sa sécurité.

**Imprécisions éventuelles des cartes**

Les cartes utilisées par le système de navigation peuvent devenir imprécises en fonction des modifications apportées au réseau routier, à la signalisation routière et aux conditions de conduite changeantes. Les itinéraires suggérés doivent être interprétés avec jugement et bon sens.

**Services d'urgence**

Ne vous fiez pas au système de navigation pour localiser les services d'urgence. Renseignez-vous auprès des autorités locales ou des organismes de services d'urgence. Les cartes du système de navigation peuvent ne pas inclure tous les services tels que la police, les pompiers, les hôpitaux ou cliniques de soins médicaux.

**Modalités du permis d'utilisation du DVD cartographique**

Les données sont fournies uniquement pour votre utilisation personnelle et non à des fins de revente. Elles sont protégées par le droit d'auteur et sujettes aux modalités suivantes auxquelles, d'une part, vous convenez (le détenteur du permis) et d'autre part, le détenteur du permis et ses concédants (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) conviennent. Notons comme concédant NAVTEQ North America, LLC. Sans limiter les dispositions précédentes, vous convenez que NAVTEQ North America, LLC a le droit d'exercer ces modalités directement contre vous. © 2004 NAVTEQ. Tous droits réservés. Les Données concernant les régions du Canada incluent l'information obtenue avec la permission des autorités canadiennes, parmi lesquelles : © Sa Majesté la reine du chef du Canada, © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, © Société canadienne des postes, Géobase ®.

**Modalités**

**Usage personnel uniquement :** Vous convenez d'utiliser ces données avec votre système de navigation FLM exclusivement à des fins personnelles et non commerciales pour lesquelles vous détenez un permis et non pour des bureaux de service, le temps partagé ou d'autres objectifs. Ainsi, tout en tenant compte des restrictions des paragraphes suivants, vous pouvez copier au besoin ces données pour votre usage personnel pour (i) les consulter et (ii) les enregistrer, tant que vous ne

supprimez pas les avis de droits d'auteur et ne modifiez pas les données. Vous convenez de ne pas autrement copier, modifier, décompiler, désassembler ni faire de l'ingénierie inverse de ces données et de ne pas les transférer ni les distribuer sous toute forme ou pour tout usage, sauf dans la mesure où le permettent les lois obligatoires.

**Restrictions :** Sauf si vous détenez un permis précis à cette fin (détenteur du permis) et sans limiter le paragraphe précédent, vous ne pouvez pas (a) utiliser ces données avec des produits, des dispositifs ou des applications installés ou autrement branchés ou en communication avec des véhicules, en mesure d'effectuer la navigation, le positionnement, la répartition, le guidage en temps réel, la gestion de parc ou les applications semblables; ou (b) avec ou en communication avec un système de positionnement ou un système électronique ou informatique mobile ou sans fil, y compris, sans s'y limiter, les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

**Aucune garantie :** les présentes Données vous sont fournies « en l'état » et vous consentez à les utiliser à vos propres risques. (Le détenteur du permis) et ses concédants (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne consentent aucune garantie, représentation ou garantie de quelque sorte, explicite ou implicite, découlant de la loi ou autrement, incluant sans s'y limiter, le contenu, la qualité, la précision, l'intégralité, l'efficacité, la fiabilité, l'aptitude à un emploi donné, l'utilité, l'utilisation ou les résultats obtenus de ces données ou que les données ou le serveur seront accessibles en tout temps ou sans erreur.

**Stipulation d'exonération de garantie :** (Le détenteur du permis) et ses concédants (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) déclinent toute garantie, explicite ou implicite, de qualité, de rendement, de qualité marchande, d'aptitude à un usage particulier ou de contrefaçon. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certaines garanties, dans cette mesure, la garantie ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

**Déni de responsabilité :** le (« Détenteur du permis ») et ses concédants (y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) ne peuvent être tenus responsables : de toute réclamation, demande ou action, sans tenir compte de la nature de la cause de la réclamation, de la demande ou de l'action supposant toute perte, blessure ou dommage, direct ou indirect, qui peuvent résulter de l'utilisation ou de la possession de l'information; ou pour la perte de profit, revenus, contrats ou épargnes, ou tout dommage direct, indirect, consécutif découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser l'information, de toute erreur de

l'information ou de la violation de ces modalités, dans une action contractuelle ou délictuelle ou basée sur une garantie, même si (le détenteur du permis) ou ses concédants ont été avisés de la possibilité de tels dommages. Certains États, territoires et pays ne permettent pas d'exclure certains dommages ou responsabilités. Dans cette mesure, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer.

**Contrôle d'exportation :** Vous convenez de ne pas exporter à partir de tout endroit toute partie des données fournies ou tout produit de ces données conformément à tous les permis et les approbations requises en vertu des lois, des règles et des règlements à l'exportation applicables.

**Résiliation pour violation ou faillite :** (Le détenteur du permis) ou ses concédants, y compris NAVTEQ, peuvent mettre fin à cette entente si vous violez une des modalités. Lors de la résiliation, vous devez immédiatement cesser d'utiliser les données et remettre toutes les copies des données au DÉTENTEUR DU PERMIS ou à NAVTEQ, selon les directives. (Le détenteur du permis) ou ses concédants peuvent aussi mettre fin à cette entente dans le cas où vous (i) ne payeriez pas les frais de licence dus pour les données, ou (ii) vous seriez affecté par un des événements suivants : (a) faillite volontaire ou demande de mise en faillite; (b) faillite involontaire ou demande de mise en faillite non exécutée dans un délai de soixante (60) jours; (c) désignation d'un séquestre pour tout ou partie de vos actifs; ou (d) d'une cession au profit des crédateurs.

**Entente complète :** ces modalités et conditions constituent l'intégralité de l'entente entre (le détenteur du permis) (et ses concédants, y compris leurs concédants et leurs fournisseurs) et vous par rapport au sujet du présent document et remplace en entier toute entente écrite ou verbale déjà conclue par rapport au sujet du présent document.

**Loi applicable :** les modalités et conditions ci-dessus sont régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner cours (i) à des conflits de lois ou (ii) à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement exclue. Vous convenez de vous soumettre à la juridiction de l'Illinois pour tout litige, réclamation et action découlant des données fournies en vertu des présentes modalités.

#### ***Homologation auprès de la FCC***

Des modifications apportées au système sans l'autorisation expresse de Ford pourraient annuler le droit d'utilisation du système par l'acheteur. Cet appareil a été vérifié et s'est révélé conforme aux normes applicables aux appareils numériques de catégorie B, en vertu de la section 15 des

règlements de la FCC. Ces normes sont définies pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet appareil génère, utilise et peut émettre des ondes radioélectriques et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, peut causer un brouillage radioélectrique nuisible aux communications radio.

Il n'est cependant pas garanti qu'un brouillage ne se produise pas avec certains types d'installation. Si cet appareil brouille les signaux radio ou de télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant puis en rallumant le système, l'utilisateur est invité à consulter le concessionnaire ou un technicien qualifié dans le domaine de l'audiovisuel.

#### **Copyright Gracenote®**

Disque compact et musique — Données connexes de Gracenote, Inc., © 2000–2007 Gracenote. Logiciel Gracenote, © 2000–2007 Gracenote. Ce produit et service peut respecter un ou plusieurs des brevets américains suivants numéros 5 987 525; 6 061 680; 6 154 773, 6 161 132, 6 230 192, 6 230 207, 6 240 459, 6 330 593, et d'autres brevets ont été émis ou sont en instance. Certains services sont fournis sous licences par Open Globe, Inc. pour les États-Unis : #6,304,523.

Gracenote et CDDB sont des marques déposées de Gracenote. Le logo et le logotype Gracenote, et le logo « Powered by Gracenote<sup>MC</sup> » sont des marques de commerce de Gracenote.

#### **Contrat de licence d'utilisation Gracenote®**

Ce périphérique contient un logiciel de Gracenote, Inc. de 2000 Powell Street Emeryville, Californie 94608 (« Gracenote »).

Le logiciel de Gracenote (le « logiciel Gracenote ») permet à ce périphérique d'identifier un fichier de disque et de musique et d'obtenir de l'information connexe, y compris de l'information sur le nom, l'artiste, la piste et le titre (« données Gracenote ») de serveurs en ligne (« serveurs Gracenote ») et d'effectuer certaines fonctions. Vous ne pouvez utiliser les données Gracenote que par les fonctions destinées à l'utilisateur de ce périphérique.

Ce périphérique peut contenir de l'information appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Le cas échéant, toutes les restrictions établies aux présentes et relatives aux données Gracenote s'appliquent aussi à un tel contenu et de tels fournisseurs de contenu auront également droit à tous les avantages et protections établis aux présentes dont jouit Gracenote.

Vous acceptez d'utiliser le contenu de Gracenote (« contenu Gracenote »), les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial. Vous acceptez de ne pas attribuer, copier, transférer ou transmettre le contenu Gracenote, le logiciel Gracenote ou toute donnée Gracenote (sauf dans une étiquette associée à un fichier de musique) à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER ET DE NE PAS EXPLOITER LE CONTENU GRACENOTE, LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE À D'AUTRES FINS QUE CELLES EXPRESSÉMENT PERMISES AUX PRÉSENTES.

Vous acceptez que vos licences non exclusives d'utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote soient immédiatement révoquées si vous enfreignez ces restrictions. Si vos licences arrivent à échéance, vous acceptez de cesser toute utilisation du contenu Gracenote, des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote. Gracenote, respectivement, réserve tous les droits des données Gracenote, du logiciel Gracenote, des serveurs Gracenote et du contenu Gracenote, y compris les droits de propriété. En aucune circonstance Gracenote ne sera tenue responsable de tout paiement qui vous a été remis pour toute information que vous fournissez, y compris tout matériel protégé par droits d'auteurs ou information de fichier musical. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits respectifs, collectivement ou individuellement, en vertu de ce contrat, contre vous, directement au nom de chaque société.

Gracenote utilise un identifiant unique afin de faire le suivi des demandes à des fins statistiques. Le but d'un identifiant numérique attribué de manière aléatoire est de permettre à Gracenote de compter les demandes tout en protégeant votre anonymat. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la page de politique de protection de la vie privée sur le site [www.gracenote.com](http://www.gracenote.com).

LES LOGICIELS GRACENOTE, CHAQUE COMPOSANT DES DONNÉES GRACENOTE ET LE CONTENU GRACENOTE VOUS SONT ACCORDÉS SOUS LICENCE « EN L'ÉTAT ». GRACENOTE DÉCLINE EN OUTRE TOUTE REPRÉSENTATION OU GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, CONCERNANT L'EXACTITUDE DES DONNÉES GRACENOTE ISSUES DES SERVEURS GRACENOTE OU DU CONTENU GRACENOTE. GRACENOTE SE RÉSERVE LE DROIT COLLECTIVEMENT ET INDIVIDUELLEMENT DE SUPPRIMER DES DONNÉES ET/OU LE CONTENU DES SERVEURS DES SOCIÉTÉS RESPECTIVES OU, DANS LE CAS DE GRACENOTE, DE MODIFIER DES CATÉGORIES DE DONNÉES POUR TOUT MOTIF JUGÉ SUFFISANT PAR GRACENOTE.



GRACENOTE NE GARANTIT PAS QUE LE CONTENU GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE NE CONTIENNENT PAS D'ERREUR OU QUE LE FONCTIONNEMENT DU LOGICIEL GRACENOTE OU DES SERVEURS GRACENOTE NE SERONT PAS INTERROMPUS. GRACENOTE N'EST NULLEMENT TENUE DE VOUS FOURNIR DES TYPES DE DONNÉES AMÉLIORÉS OU SUPPLÉMENTAIRES QUE GRACENOTE PEUT CHOISIR DE FOURNIR À L'AVENIR, ET EST LIBRE D'INTERROMPRE SES SERVICES EN LIGNE À N'IMPORTE QUEL MOMENT. GRACENOTE DÉNIE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, TITRE ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL OU DE TOUT SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUNE CIRCONSTANCE GRACENOTE NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES OU DE TOUTE PERTE DE PROFIT OU DE REVENU POUR UN MOTIF QUELCONQUE.

© Gracernote 2007

<b>A</b>	AppLink™ .....402
ABS (voir Freins) .....200	Appuie-tête .....156
Accès à la musique sur votre Jukebox .....456	Assistance 911 .....392
Accès à l'écran d'aide .....466	Assistance à la clientèle .....241
Accès à l'historique des appels et au répertoire en cours d'appel .....383	commande de documentation supplémentaire .....254
Accès aux fonctions de menu de votre téléphone .....383	entretien et service après-vente .....247
Accès aux fonctions de votre menu source .....406	programme de médiation et d'arbitrage .....251
Aération de l'habitacle .....175	programme d'entretien prolongé Ford .....351, 353
Affichage de la caméra de marche arrière .....208	service de dépannage .....241
Affichage de renseignements ...109	Association initiale de votre téléphone .....380
Afficheur multimessage ....109–110	Avertisseurs (voir Témoins et carillons) .....104
affichage couleur	<b>B</b>
personnalisé .....115	Barres d'état .....427
couleur de l'affichage .....115	Batterie .....278
messages d'avertissement ....115, 126	de rechange,
touche « EM » .....115	caractéristiques .....345
touche VÉRIFICATION DU SYSTÈME .....115	électrolyte, premiers soins ....278
Aide au démarrage en côte ....197	entretien .....278
AM-FM .....435	sans entretien .....278
Ancrage de fixation .....30	survoltage .....244
Antigel (voir Liquide de refroidissement) .....271	Boîte de vitesses
Antipatinage .....202	automatique,
Antivol, alarme .....77, 80	fonctionnement .....189
activation .....77, 81	automatique, vérification du niveau d'huile et appoint .....276
désactivation d'une alarme déclenchée .....81	Boîte de vitesses
Aperçu du système .....421, 424	huiles, contenances .....341
	Boîte de vitesses
	interverrouillage du levier sélecteur .....191

- Boîte de vitesses  
lubrifiant prescrit .....341
- Boîte de vitesses  
manuelle, vérification du  
niveau d'huile et appoint .....277
- Boîte de vitesses  
automatique .....189
- Boîte de vitesses automatique  
avec surmultipliée,  
conduite .....190  
lubrifiant, appoint .....276  
lubrifiant, contenances .....341  
lubrifiant prescrit .....341  
lubrifiant, vérification du  
niveau .....276  
Selectshift (boîte de vitesses  
automatique à double mode  
de sélection) .....190
- Boîte de vitesses manuelle .....193  
contenances .....341  
lubrifiant prescrit .....341  
marche arrière .....195
- Boîtier de distribution  
électrique (voir Fusibles) .....257
- Bouchon de réservoir de  
carburant (voir Remplissage  
du réservoir de carburant) .....182
- Bougies,  
caractéristiques .....339–340, 345
- Boussole électronique .....132  
étalonnage .....133  
réglage de la déclinaison .....132
- C**
- Cabriolet  
fermeture du toit .....235  
installation du  
couvre-capote .....232  
nettoyage .....292
- ouverture du toit .....231
- Calendrier d'entretien  
périodique  
liste des tâches d'entretien  
périodique normal .....361
- Capot .....267
- Carburant  
bouchon .....182  
calcul de la consommation ....111  
choix du carburant  
approprié .....179  
contenance .....341  
filtre, caractéristiques ....278, 345  
goulot de remplissage .....180  
indice d'octane .....180, 339–340  
interrupteur automatique de  
pompe d'alimentation .....243  
panne sèche .....180  
qualité .....179  
remplissage du réservoir .....182  
sécurité .....178
- Carburant - véhicule à  
carburant mixte (FFV) .....178
- Carte SD .....467
- Catégories de points d'intérêts  
(PI) .....478
- CD .....136
- Ceintures de sécurité  
(voir Dispositifs de retenue) ....38
- Chaîne audio  
disque compact-MP3 .....136
- Chaîne audio (voir Radio) .....136
- Chargement des images .....428
- Chargement du véhicule .....215
- Chauffage .....147, 149
- Chauffe-moteur .....176

Choix de votre source média (USB, entrée de ligne, audio BT) .....	406	Contenance des réservoirs .....	341
Clés .....	60, 78	Contenances .....	341
positions du commutateur d'allumage .....	173	Contrôle dynamique de stabilité .....	204
Clignotants .....	92	Contrôle et entretien du circuit de diagnostic embarqué (OBD II) .....	188
Climatisation .....	147	Création d'une liste de lecture .....	458
chauffage-climatisation à commande manuelle .....	147	Cric .....	322
Coffre .....	75	positionnement .....	322
ouverture à distance .....	72, 74	rangement .....	322
Commande de stabilité .....	204	<b>D</b>	
Commandes vocales de la radio .....	436, 444	Défauts compromettant la sécurité, déclaration .....	254–255
Commandes vocales de la radio satellite SIRIUS .....	447	Définir une destination .....	467
Commandes vocales du lecteur CD .....	451, 454–455	Dégivreur .....	147, 149
Commandes vocales en mode média .....	405	lunette arrière .....	153
Commandes vocales en mode téléphone .....	381	Dégivreur de lunette arrière .....	147, 149
Commutateur d'allumage .....	173, 339–340	Démarrage .....	173
Conditions particulières de conduite .....	193	Démarrage survoltage .....	244
nappes d'eau profondes .....	238	Dépannage .....	241, 489
Conduite à travers des nappes d'eau .....	238	panne sèche .....	180
Configuration de la montre .....	136	survoltage .....	244
Connexion d'un lecteur multimédia au système SYNC® .....	404	Différentiel à glissement limité .....	196
Conseils de sécurité .....	375	Direction assistée .....	213
Console .....	171	Dispositif de retenue supplémentaire sac gonflable latéral .....	49, 55
		Dispositifs antipollution .....	185
		Dispositifs de retenue - ancrage de fixation .....	30

- 
- Dispositifs de retenue supplémentaires (SRS) (voir Sacs gonflables) .....49
- E**
- Écran pare-soleil .....101
- Écrous de roue .....337
- Embrayage  
   conduite .....193  
   liquide .....277  
   vitesses recommandées de passage des rapports .....194
- Enregistrement des données d'événement .....12
- Entrée sans clé  
   verrouillage automatique ...72-73
- Entrée sans clé à télécommande  
   éclairage à l'entrée .....73-74  
   ouverture du coffre .....72  
   remplacement des piles .....61  
   verrouillage et déverrouillage des portes .....71
- Entretien des ceintures de sécurité .....45
- Essuie-glace et lave-glace .....86  
   remplacement des balais d'essuie-glace .....281  
   vérification du niveau et appoint .....278
- Étiquette d'homologation du véhicule .....347
- F**
- Feux  
   éclairage intérieur .....93  
   feux de croisement .....88  
   tableau de remplacement des ampoules .....289
- Feux de détresse .....243
- Filtre à air .....282-283, 345
- Filtre à air, habitacle .....154, 345
- Fonctions d'aide à la navigation .....467
- Fonctions de l'écran tactile (chauffage-climatisation) .....460
- Fonctions Jukebox .....456
- Freinage antiblocage (voir Freins) .....200
- Frein de stationnement .....201
- Freins .....200  
   antiblocage .....200  
   de stationnement .....201  
   interverrouillage du levier sélecteur .....191  
   liquide, contenances .....341  
   liquide prescrit .....341  
   lubrifiant prescrit .....341  
   remorque .....226  
   témoin de frein .....200  
   témoin du freinage antiblocage (ABS) .....200  
   vérification du niveau et appoint du liquide de frein ....277
- Fusibles .....256-257
- G**
- Gaz d'échappement .....175
- Gonflage des pneus .....308
- H**
- HD Radio™ .....438

Huile moteur		Lève-glaces à commande électrique .....	94
caractéristiques .....	341	Licence de l'utilisateur du système de navigation .....	499
contenances .....	341	Licence d'utilisation .....	491
filtre, caractéristiques .....	345	Limite de charge .....	215
jauge d'huile .....	270	Liquide de refroidissement .....	271
vérification du niveau et appoint .....	270	caractéristiques .....	341
<b>I</b>		contenances .....	341
Icônes cartographiques .....	485	vérification du niveau et appoint .....	271
Indicateurs .....	102–103, 123	Liquide de refroidissement à protection totale .....	274
compteur journalier .....	122	Liquide lave-glace .....	278
compteur kilométrique .....	122	Lubrifiants prescrits .....	341
Indice d'octane .....	180		
<b>J</b>		<b>M</b>	
Jauge		Messagerie textuelle (envoyer, télécharger, supprimer) ...	385, 387
huile moteur .....	270	Messages textuels .....	385
lubrifiant de boîte de vitesses automatique .....	276	Miroir de courtoisie éclairé sur pare-soleil .....	100
Jumelage de téléphones additionnels .....	380	Mise en garde d'un appel et récupération .....	383
<b>L</b>		Mises à jour des cartes .....	488
Lecteur de disques compacts ..	134	Mode d'affichage de carte .....	484
Lecture de la musique (par artiste, album, genre, liste d'écoute, piste, musique similaire) .....	408	Montre .....	136
Les options du menu Avancés (messages-guides, les langues, valeurs par défaut, réinitialisation complète, installation d'applications) .....	391	Moteur .....	339–340
Lève-glaces à commande électrique .....	94	circuit de refroidissement à protection totale .....	274
		commande de ralenti .....	278
		contenances .....	341
		huiles moteur prescrites .....	341
		liquide de refroidissement .....	271
		nettoyage .....	293
		points d'intervention .....	268–269

MyKey .....	62	<b>P</b>	
<b>N</b>			
Nettoyage de l'écran tactile .....	429	Personnalisation de votre écran d'accueil .....	428
Nettoyage du véhicule .....	290	Phares	
balais d'essuie-glace .....	293	alignement .....	283
compartiment moteur .....	293	ampoules, caractéristiques .....	289
garnitures intérieures .....	406	feux de croisement .....	88
intérieur .....	294	feux de route .....	88
lavage .....	290	Pièces Motorcraft® .....	290, 345
lustrage .....	292	Pièces	
pièces en plastique .....	291	(voir Pièces Motorcraft®) .....	345
planche de bord .....	295	Planche de bord	
roues .....	296	nettoyage .....	295
Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) .....	346	tableau de bord .....	104
<b>O</b>		Pneus .....	300–301, 322
Options de menu en cours d'appel .....	383	entretien .....	300
Options du menu Avancés .....	391	étiquettes .....	307
Options du menu Multimédia		géométrie .....	314
Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) .....	410	hiver et chaînes .....	316
Options du menu Téléphone		indices de qualité	
compatible Bluetooth (ajouter, brancher, supprimer ainsi qu'activer/désactiver) .....	390	des pneus .....	301
Ordinateur de voyage .....	122	mesures de sécurité .....	314
autonomie .....	122	permutation .....	315
distance parcourue .....	122	remplacement .....	312, 322, 325
température extérieure .....	122	renseignements présents	
touche de remise à zéro du compteur journalier (TRIP/RST) .....	122	sur les flancs .....	303
Où suis-je? .....	462	roue de secours .....	323
Ouvre-porte de garage .....	164	témoin d'usure .....	300, 311
		terminologie .....	301
		Trousse de mobilité	
		temporaire .....	328
		vérification de la pression .....	310
		Point d'intérêt (PI) .....	478
		Pont	
		autobloquant	
		« Traction-Lok » .....	196
		contenances .....	341
		lubrifiant prescrit .....	341

Pont arrière autobloquant (Traction-Lok) .....	196	Relais .....	256–257
Port USB .....	142, 404	Relier deux appels (conférence téléphonique) .....	383
Prise d'alimentation .....	170	Remorquage .....	223, 229–230
Prise de courant auxiliaire .....	170	remorquage du véhicule .....	229
Prise d'entrée auxiliaire (entrée auxiliaire) .....	140	traction d'une remorque .....	223
Programmation du contrôle parental MyKey .....	62	véhicule de loisir .....	230
Programmation du véhicule de parc MyKey .....	62	Remorquage par une dépanneuse .....	229
<b>R</b>		Remplacement d'un pneu .....	322
Radio .....	136	Renseignements sur la confidentialité .....	376
disque compact-MP3 .....	136	Rétroviseurs .....	97, 99
Radio par satellite		Rétroviseurs	
SIRIUS® .....	136, 444, 466	extérieurs à commande	
Radio satellite .....	136, 448	électrique .....	97
Rapport sur l'état du véhicule .....	396	Rétroviseurs à commande électrique .....	97
Réception d'un message texte .....	385	Régulation automatique de la température à deux zones .....	149
Réception radio .....	134	<b>S</b>	
Recommandations concernant la fixation des dispositifs de retenue pour enfant .....	26	Sacs gonflables .....	49
Recomposition .....	383	côté conducteur .....	49
Reconnaissance vocale .....	430	côté passager .....	49
Réglage de la température (voir Chauffage ou Climatisation) .....	147, 149	description .....	49
Réglage de la température (voir Climatisation ou Chauffage) .....	147	mise au rebut .....	58
Rehausseurs .....	24	sièges d'enfant .....	51
		Serrures	
		portes .....	71
		verrouillage automatique ...	72–73
		Serrures à commande électrique .....	71
		Services d'entretien SYNC® ...	398



Services d'information des conditions de la circulation, d'itinéraires et de renseignements .....	398	rappel de bouclage des ceintures de sécurité .....	42
Sièges .....	162	témoin et carillon .....	42
chauffants .....	161	Systèmes de retenue pour enfant .....	30, 32
Sièges		<b>T</b>	
sièges avant .....	159–160	Tableau des lubrifiants prescrits .....	341
sièges d'enfant .....	26	Tapis .....	239
sièges du deuxième rang .....	162	Télécommande sans fil Homelink® .....	164
Sièges d'enfant .....	26	Témoins et indicateurs .....	104
ancrage au moyen d'une sangle de retenue .....	32	Temporisation d'alimentation des accessoires .....	96
boucle de verrouillage .....	30	Touches rapides .....	487
mode de blocage automatique (enrouleur) .....	40	Trousse de mobilité temporaire .....	328
Sièges d'enfant - rehausseurs .....	24	Types de fichiers multimédias compatibles .....	406
SIRIUS Travel Link .....	462	<b>U</b>	
Sonar de recul .....	207	Utilisation du mode de confidentialité .....	383
Soutien à la clientèle SYNC® .....	375	Utilisation d'un téléphone cellulaire .....	17
Survolage .....	244	<b>V</b>	
SYNC® AppLink™ .....	402	Véhicule à carburant mixte .....	178
Système antidémarrage Securilock .....	77	Volant .....	83
Système d'alerte après collision .....	49	commandes .....	84
Système de rangement, pare-soleil .....	100	inclinable .....	83
Systèmes de retenue .....	38–40	Volant inclinable .....	83
entretien des ceintures de sécurité .....	45		
pour adultes .....	38, 40		
pour enfants .....	26		
rallonge .....	41		